



**COMPTES  
DU GROUPE**



COMPTES COMBINÉS  
**2007**



## SOMMAIRE

Rapport du conseil d'administration	1
États financiers	21
Annexe	26
Rapport des commissaires aux comptes	141

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES COMBINÉS DE GROUPAMA EXERCICE 2007

## 1 ENVIRONNEMENT

### 1.1 ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

La fin de l'année 2006 marquait très nettement un haut de cycle pour l'économie mondiale. L'amorçage de fin de cycle annoncé pour l'année 2007 s'est déroulé en deux temps : un premier semestre où la croissance mondiale s'est encore maintenue à un niveau élevé et un second semestre perturbé notamment par la crise du financement hypothécaire américain.

Soucieuse de l'atterrissage de l'économie américaine, la Réserve fédérale a pratiqué depuis le début du second semestre 2007 une politique monétaire accommodante en abaissant à trois reprises ses taux directeurs pour les porter à 4,25 % fin 2007 contre les 5,25 % maintenus au cours du premier semestre. Cette politique a été appliquée dans un contexte d'inflation revue à la hausse : celle-ci est attendue à 2,8 % pour 2007 (contre 2,5 % en 2006) et résulte notamment de la hausse des prix des matières premières et de la faiblesse du dollar.

Dans le prolongement de la stratégie suivie en 2006, la BCE a poursuivi au cours du premier semestre 2007 sa politique de resserrement monétaire en portant son taux directeur de 3,50 % à 4,00 %. Le second semestre a vu ce taux maintenu dans un contexte d'inflation légèrement moins favorable qu'en 2006 : celle-ci est estimée à 2 % pour 2007 contre 1,8 % en 2006.

La Banque centrale du Japon a en février conservé l'abandon de sa politique monétaire de taux zéro et relevé d'un quart de point supplémentaire son taux directeur fixé fin 2007 à 0,50 %.

#### ÉTATS-UNIS

Les effets conjugués de la crise immobilière – cristallisée par les révélations successives des défauts de remboursement des ménages à risque dits « *subprime* » –, du durcissement des conditions d'accès au crédit et de la hausse des prix de l'énergie ont, au cours de l'année 2007, porté atteinte à la consommation des ménages américains qui a pu tout de même résister grâce à la bonne tenue de l'emploi et des salaires. En outre, les exportations soutenues par la faiblesse du dollar et le dynamisme des investissements des entreprises ont su limiter le repli de la croissance américaine estimée autour de 2 % contre 3,3 % en 2006.

#### ZONE EURO

La zone euro a confirmé en 2007 l'amélioration globale de sa situation économique. Les fondamentaux – balance commerciale proche de l'équilibre et déficits publics maîtrisés – restent sains et la zone a tiré parti du dynamisme de la demande mondiale, notamment en provenance des pays émergents, et d'une consommation des ménages soutenue par le net redressement de l'emploi et par les récentes politiques fiscales mises en œuvre en Espagne, en Allemagne et en France. Néanmoins, le cumul du resserrement monétaire, de la hausse des prix des matières premières et de la cherté de l'euro face aux devises étrangères fragilise la fin de cycle. Pour 2007, la croissance s'établit à 2,5 % contre 2,7 % en 2006.

#### PAYS ÉMERGENTS

Les pays émergents ont conservé leur rôle de locomotive de l'économie mondiale avec une croissance de l'Asie hors Japon de 9,2 % en 2007 contre 8,6 % en 2006. La Chine a encore démontré la vigueur de son rythme d'expansion qui approche 11 % en 2007 contre 10,5 % en 2006.

### 1.2 LES MARCHÉS FINANCIERS

#### MARCHÉS DE TAUX

Les marchés de taux ont connu en 2007 une évolution en deux temps : le premier trimestre s'est inscrit dans la lignée de l'année 2006 et a vu la poursuite de la remontée globale des taux, le taux OAT 10 ans culminant à plus de 4,70 % début juillet. Au second semestre, la diffusion de la crise du financement hypothécaire américain a provoqué une divergence de l'évolution des taux gouvernementaux et du crédit. La remontée générale des primes de risque s'est accompagnée d'un mouvement de fuite vers la qualité et donc de baisse des rendements des obligations souveraines. Le taux OAT 10 ans s'établit ainsi à 4,42 % fin 2007 contre 3,98 % fin 2006. Simultanément la courbe des taux s'est redressée : la pente du taux de « *swap* » 2-10 ans qui s'établissait à 8 centimes fin 2006 représente 19 centimes fin 2007.

Enfin, la propagation de la crise immobilière américaine au travers des véhicules de titrisation a provoqué une importante crise des marchés monétaires : les taux courts Euribor 3 mois se situent ainsi depuis l'été au-delà des 4,60 % malgré les injections massives de liquidités de la part des banques centrales.

#### MARCHÉS D' ACTIONS

Les marchés actions ont également connu deux semestres contrastés : dans un contexte de « cycle réel » où les perfor-

mances des marchés actions sont essentiellement guidées par les perspectives de profits des entreprises, les bonnes nouvelles du premier semestre ont permis de poursuivre la hausse globale des Bourses mondiales (indice CAC 40 au-dessus des 6 100 points début juillet 2007 contre 5542 points fin 2006). Depuis le second semestre, sous l'effet des révisions de croissance et des difficultés de la sphère financière, les perspectives de profits des entreprises ont été revues à la baisse et les bourses mondiales ont largement corrigé au mois d'août sans retrouver de véritable directionnel sur les quatre derniers mois de l'année.

Les performances 2007 des principaux indices mondiaux en devises locales et hors dividendes observent la hiérarchie suivante :

- marché américain : progression de 3,6 % de l'indice S&P 500 ;
- marché zone euro : repli de 0,4 % de l'indice Eurostoxx 50, hausse de + 1,3 % pour l'indice CAC 40 ;
- marché japonais : forte baisse de 11,1 % de l'indice Nikkei 225.

## MARCHÉS DES CHANGES

- Les politiques des Banques centrales ont largement contribué aux mouvements de change observés en 2007. Au total l'euro s'est apprécié de 10,6 % en 2007 contre le dollar et de 3,9 % contre le yen.

## 2 FAITS MARQUANTS

### 2.1 ORGANISATION DU GROUPE

#### CESSION DE 15,35 % DU CAPITAL DE SCOR

Groupama S.A. a procédé le 21 janvier 2007 à la cession d'un bloc de 15,35 % du capital de la société SCOR. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de l'optimisation de la gestion financière de Groupama et de l'allocation de ses fonds propres, a dégagé une plus-value nette d'impôt et de participation aux bénéfices de 144,5 millions d'euros dans les comptes combinés de l'exercice 2007. La cession a été réalisée hors marché au profit des banques HSBC et UBS. La participation résiduelle de Groupama dans le capital de SCOR est de 0,67 %.

#### CESSION DE LA TOUR GAN

La tour Gan a été cédée le 2 juillet 2007 au groupe Foncière des Régions pour un montant de 486 millions d'euros.

Cette cession se traduit par un renforcement des fonds de participation des assurés aux bénéfices des trois entités propriétaires (Gan Assurances Vie, Gan Prévoyance, Gan Eurocourtage Vie) et par une plus-value nette consolidée après participation aux bénéfices et impôts de 159 millions d'euros.

### 2.2 DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

#### ACQUISITION DE L'ASSUREUR ITALIEN NUOVA TIRRENA

Dans l'optique de renforcer son positionnement stratégique en Italie, Groupama a procédé à l'acquisition de 100 % des actions de la société d'assurance italienne Nuova Tirrena en date du 2 août 2007 pour un montant de 1,26 milliard d'euros. La transaction porte sur toutes les activités actuelles de Nuova Tirrena, spécialiste de l'assurance non-vie en Italie avec une part de marché d'environ 1,9 %. La transaction a été finalisée le 31 octobre 2007, date à laquelle le groupe a définitivement pris le contrôle de la société.

Nuova Tirrena a réalisé un chiffre d'affaires de 821,9 millions d'euros en année pleine sur 2007. L'activité en assurance de biens et responsabilités représente 77,9 % du chiffre d'affaires de la filiale qui emploie 577 salariés et dispose d'un réseau de 423 agents répartis sur l'ensemble de la péninsule italienne. Par le biais de cette acquisition, Groupama devient le 15<sup>e</sup> assureur du marché de l'assurance italien, 3<sup>e</sup> assureur automobile, avec une part de marché globale de 1,3 %.

#### ACQUISITION DE L'ASSUREUR GREC PHOENIX METROLIFE

Groupama International a acquis 100 % de la compagnie d'assurances grecque Phoenix Metrolife auprès de Emporiki Bank, filiale du groupe Crédit Agricole SA, pour un montant de 96 millions d'euros. L'accord final de cession a été signé le 29 juin 2007.

Phoenix est l'une des plus grandes compagnies d'assurance grecques : elle se situait, en 2005, au second rang de l'assurance non-vie avec une part de marché de 7,8 % et au huitième rang en assurance vie et épargne avec une part de marché de 3,8 %. Au cours de l'année 2007, les primes émises atteignent un volume de 189 millions d'euros.

#### ACQUISITION DE COURTIER AU ROYAUME-UNI

Début juin 2007, Gan UK a acquis le contrôle du cabinet de courtage britannique Bollington Group, spécialiste de l'assurance automobile et de l'assurance de personne. Sur année pleine, les primes d'assurances placées sur le marché par ce courtier représentent un volume d'affaires de 87,3 millions d'euros.

Par ailleurs, Groupama Insurances a conclu début septembre 2007 l'acquisition d'une majorité de contrôle dans le groupe Lark, qui fait partie des 50 premiers courtiers en assurance au Royaume-Uni. Lark est spécialisé dans le domaine des assurances de personnes et des PME. Le volume d'activité de ce courtier représente un niveau de primes de 106,6 millions d'euros sur la base d'une année complète.

Enfin, le groupe a également pris le contrôle au cours de l'exercice d'autres cabinets de taille plus modeste, Halvor et Greystone.

### DÉVELOPPEMENT EN TURQUIE

Les protocoles d'accord, qui avaient été signés avec des coopératives agricoles, actionnaires minoritaires de Basak Sigorta, en vue du rachat de leurs participations de 41,7 % au capital de l'assureur, se sont concrétisés au cours du premier trimestre 2007. Désormais, le groupe détient 98,34 % de Basak Sigorta.

Parallèlement, un accord d'acquisition de minoritaires de Basak Groupama Emeklilik (tranche de 10 %) a été signé début janvier 2007, permettant à Groupama de porter son pourcentage d'intérêt dans sa filiale à 90 %.

### ACQUISITION EN ROUMANIE

Groupama a acquis le 21 décembre 2007 la société d'assurance roumaine BT Asigurari, auprès de Banca Transilvania. BT Asigurari est le 9<sup>e</sup> assureur non-vie et le 12<sup>e</sup> assureur vie du marché roumain, avec une part de marché de 4 % et un chiffre d'affaires de l'ordre de 77 millions d'euros estimé en année pleine pour 2007.

La transaction s'accompagne de la signature d'un accord exclusif de bancassurance sur les produits non-vie avec Banca Transilvania, 5<sup>e</sup> banque du pays.

### PARTENARIAT ENTRE GROUPAMA ET RÉUNICA

Groupama et Réunica ont conclu, le 27 novembre 2007, un partenariat reposant sur trois axes de développement, qui prévoit :

- dans le domaine de la prévoyance santé collective, la distribution par le réseau Gan Assurances de produits Réunica Prévoyance, dans le cadre de créations d'entreprises et de contrats standards pour des entreprises de moins de 50 salariés,
- en matière de dépendance, la diffusion sous la marque Réunica Mutuelle d'un produit de dépendance individuelle, assuré et géré par Groupama,
- en épargne retraite, la mise à disposition des entreprises adhérentes de Réunica et de leurs salariés d'une offre de 7 produits collectifs et de 4 produits individuels. Cette gamme qui est assurée par une société commune, Réunima, détenue à parts égales de 50 % par Groupama S.A. et Réunica Prévoyance, est proposée aux entreprises par les réseaux de Réunica et de Gan Assurances.

### ACCORD ENTRE GROUPAMA ET CEGID GROUP

Groupama S.A. et Cegid Group ont signé le 19 décembre 2007 un accord de partenariat industriel, qui vise à développer conjointement des services et produits collaboratifs innovants au profit des 2,5 millions de TPE-PME et des professionnels du conseil.

Afin de consolider de manière durable ce partenariat industriel, Groupama a pris une participation à hauteur de 17,23 % du capital et de 15,85 % des droits de vote de Cegid Group pour un prix global de 87,5 millions d'euros.

### 2.3 AUTRES ÉLÉMENTS

#### NOTATION STANDARD & POOR'S

L'agence de notation Standard & Poor's a relevé le 11 octobre 2007 à A+ avec perspective stable la note de contrepartie long terme de Groupama. L'agence a expliqué cette décision par les perspectives d'amélioration de la performance opérationnelle du groupe, essentiellement dans l'assurance dommages, ainsi que par sa position concurrentielle solide et de plus en plus diversifiée et sa forte capitalisation. Le relèvement de la note reflète également les efforts de rationalisation de la structure du groupe et de sa présence internationale ainsi que la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie qu'il a engagée.

#### ÉMISSION PAR GROUPAMA D'UNE DETTE SUPER-SUBORDONNÉE PERPÉTUELLE

Groupama a placé le 10 octobre 2007 une émission en une tranche de dette super-subordonnée en euros pour un montant total de 1 milliard d'euros. Cette dette à durée indéterminée et émise au taux fixe de 6,298 % pendant les dix premières années, puis au taux variable de Euribor 3 mois augmenté d'une marge de 2,60 %, pourra être remboursée en totalité de manière anticipée à partir du 22 octobre 2017. Selon la norme Solvency II, ces titres, de par leurs caractéristiques, sont considérés en matière de solvabilité ajustée comme des capitaux propres « Tier one ».

Cette opération contribue au renforcement de la solidité financière du groupe et permettra ainsi la mise en œuvre de sa stratégie de croissance durable et rentable.

#### PUBLICATION DE L'« EMBEDDED VALUE » 2006 DE L'ACTIVITÉ VIE DE GROUPAMA S.A.

Groupama a publié pour la première fois les résultats de son « embedded value » calculée conformément aux principes définis par le CFO Forum.

La méthodologie appliquée, les hypothèses retenues et le résultat des calculs effectués par Groupama pour la détermination de l'« european embedded value » sur le périmètre France, et de la « traditional embedded value » pour les filiales internationales ont été revus par un actuaire indépendant.

### 3 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

#### MISE EN PLACE D'UNE COUVERTURE DE RÉASSURANCE TEMPÊTE

Groupama a souscrit un contrat de réassurance avec Swiss Ré qui a titrisé ce risque sous forme de « *cat bond* » pour se couvrir contre les risques de tempêtes en France à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Cette couverture d'une durée de 3 ans permet de couvrir les sinistres excédant 1 700 millions d'euros avec un plafond événementiel de 2 000 millions d'euros et pour un montant pouvant aller jusqu'à 200 millions d'euros (2/3 de 300 millions d'euros, le solde restant à la charge du groupe). L'objectif poursuivi est de permettre à Groupama de bénéficier d'une protection plus élevée contre la survenance d'une tempête catastrophique en France, dans un montage financier innovant et garantissant l'absence de défaillance du réassureur : la garantie est notée AAA.

#### PARTENARIAT DE BANCASSURANCE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE AVEC OTP ET RACHAT DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE HONGROISE OTP GARANCIA

Groupama a signé le 11 février 2008 un partenariat stratégique avec OTP Bank, leader sur le marché bancaire en Hongrie, et ayant des positions très fortes dans de nombreux pays de l'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Ukraine, Roumanie...). Cet accord se traduit par des accords de distribution de long terme en bancassurance et en assururbanisme dans les neuf pays où OTP Bank opère (Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Ukraine, Russie, Croatie, Serbie, Monténégro) et permet un accès à dix millions de clients.

Dans le cadre de cet accord, Groupama acquiert également les activités d'assurance d'OTP (OTP Garancia), compagnie leader en Hongrie ainsi que ses filiales d'assurance en Bulgarie, Roumanie et Slovaquie.

Groupama prend également une participation stratégique dans OTP Bank. Cette participation peut aller jusqu'à 8% (une première tranche de 5% étant fournie par OTP Bank lors de la clôture de la transaction d'acquisition de OTP Garancia et, une seconde tranche pouvant aller jusqu'à 3% additionnels étant achetée sur le marché dans les douze mois suivant de cette clôture).

La valeur attachée à l'acquisition et au partenariat de distribution est de 164 milliards de forints hongrois (soit 617 millions d'euros).

La clôture de cette transaction est soumise à l'accord des autorités de tutelle.

### 4 ANALYSE DES COMPTES

#### 4.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Par rapport au 31 décembre 2006 et compte-tenu des opérations présentées ci-dessus, les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes.

##### Entrées de périmètre

Acquisition complémentaire en Turquie de parts de l'entité Basak Groupama Sigorta à hauteur de 41,7% du capital et de Basak Groupama Emeklilik à hauteur de 10% du capital.

Renforcement de la position sur le marché au Royaume-Uni par l'acquisition de 4 cabinets de courtage au cours de l'exercice 2007 :

- Bollington Group Ltd ;
- Lark Insurance Broking Group ;
- Halvor ;
- Greystone.

Acquisition de Phoenix Metrolife en Grèce.

Acquisition de la société Nuova Tirrena en Italie.

Acquisition de la société BT Asigurari en Roumanie.

##### Fusions, réorganisations et sorties de périmètre

Les sociétés Luxlife, Zénith, Rampart et Cofintex Luxembourg ont été exclues du périmètre de consolidation. Ces entités ont été déconsolidées car elles sont en *run-off*, ne souscrivent plus d'affaires nouvelles et sont inférieures au seuil de matérialité. Les titres détenus sont désormais reclassés en actifs disponibles à la vente et sont évalués à leur juste valeur.

#### 4.2 ACTIVITÉ ET RÉSULTAT

##### CHIFFRE D'AFFAIRES COMBINÉ

Au 31 décembre 2007, le chiffre d'affaires combiné assurances de Groupama atteint 14,5 milliards d'euros, en progression courante de 4,5% par rapport au 31 décembre 2006 (+4,8% hors activités non poursuivies). En intégrant les activités financières, le chiffre d'affaires combiné du groupe est en hausse de 4,9% à 14,9 milliards d'euros (+5,1% hors activités non poursuivies).

À périmètre et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires combiné assurances s'établit à +1,6% par rapport au 31 décembre 2006. Le chiffre d'affaires total du groupe à périmètre et taux de change constants progresse quant à lui de 2,1%.

Au 31 décembre 2007, le chiffre d'affaires assurances en France s'accroît de 1,5% et représente 78,6% de l'activité globale du groupe sur la période. Celui de l'International

(19,1% du chiffre d'affaires total) est en hausse de 21,0% en variation courante et 2,4% en variation constante. Les autres activités du groupe représentent 2,3% du chiffre d'affaires total.

Le groupe enregistre une augmentation du chiffre d'affaires en assurance de personnes de 3,6% en variation courante et de 1,3% en variation constante. En France, l'assurance de la personne enregistre une progression de 1,5% dans un marché en repli. Le chiffre d'affaires assurance de la personne de l'International enregistre une hausse de 21,9% en variation courante et une baisse de 0,1% en variation constante.

En assurance de biens et de responsabilité, le chiffre d'affaires progresse de 6,0% en données courantes et de 1,9% en données constantes. L'activité en France est en hausse 1,4% alors que celle de l'International affiche un chiffre d'affaires en augmentation de 20,6% en variation courante et de 3,5% en variation constante.

#### ASSURANCE EN FRANCE (78,6% DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE)

Le chiffre d'affaires de l'Assurance en France augmente de 1,5% au 31 décembre 2007 par rapport au 31 décembre 2006 et s'établit à 11 667 millions d'euros.

La progression de l'assurance de biens et de responsabilité du groupe (45,7% du chiffre d'affaires France) est de 1,4% alors que le marché progresse de 2% (source FFSA à fin décembre 2007).

Le chiffre d'affaires de l'assurance de personnes (54,2% du chiffre d'affaires France) présente une croissance plus soutenue (+1,5%).

Il convient de souligner que le marché vie et capitalisation en France affiche un recul global de 3,0% à fin décembre 2007 (chiffre brut non retraité de l'effet PEL au 31 décembre 2006). Le chiffre d'affaires vie et capitalisation du groupe est quant à lui en augmentation de 0,6% au 31 décembre 2007. Dans un contexte d'attentisme préélectoral des épargnants, tassement de l'effet de transfert de vieux PEL et succès de l'épargne liquide de fin d'année, le chiffre d'affaires vie et capitalisation du groupe est quant à lui en augmentation de 0,6% au 31 décembre 2007. En épargne/ retraite individuelle, le chiffre d'affaires du groupe progresse de 0,8% au 31 décembre 2007 : +1,2% sur les supports euros et -0,7% sur les supports en UC. L'épargne/retraite en assurance collective augmente de 8,6% tirée principalement par les supports en UC. Il est à noter que le groupe a recyclé un volume de 293 millions d'euros selon les modalités prévues par le dispositif Fourgous (contre 102 millions d'euros en 2006). D'un point de vue purement comptable, ces éléments ne peuvent être analysés comme du chiffre d'affaires. Toutefois, si tel était le cas, la croissance de l'activité vie et capitalisation s'établirait à 5,3%.

En France, le marché assurance maladie et accidents corporels en France augmente de 6%, le chiffre d'affaires du groupe progresse, quant à lui, de 3,1% à fin décembre 2007.

La collecte nette épargne/retraite France au 31 décembre 2007 s'établit à 1 041 millions d'euros contre 991 millions d'euros l'année précédente soit une progression de 5,1% (dont +4,6% en assurance individuelle) contre une diminution du marché de 18,0%.

##### Caisses régionales

Les caisses régionales commercialisent via un réseau de salariés et de mandataires tous types de contrats d'assurance.

Les caisses régionales affichent une contribution au chiffre d'affaires combiné de 4 471 millions d'euros au 31 décembre 2007, en hausse de 1,6% par rapport au 31 décembre 2006.

Les risques assurances de la personne continuent de tirer la croissance de l'activité à la hausse (+3,2%). Les cotisations émises de la branche santé individuelle (871 millions d'euros) augmentent de 4,2% sur la période contre 6,7% au 31 décembre 2006. Un moindre aliment tarifaire explique ce taux de croissance. Le chiffre d'affaires santé des contrats collectifs (102 millions d'euros) croît, quant à lui, de 4,0% sur la période, à l'inverse du 31 décembre 2006, où il diminuait de 2,9%. Les primes de la garantie accidents de la vie (31 millions d'euros) se développent de 19,1% en valeur résultant du fort développement du portefeuille. En assurance de biens et responsabilité (3 054 millions d'euros), le chiffre d'affaires progresse de 0,9% au 31 décembre 2007. En automobile (1 318 millions d'euros), les cotisations diminuent de 1,4% par rapport au 31 décembre 2006. Cette baisse est liée à un repositionnement tarifaire opéré en 2007 qui a conduit néanmoins à une progression du nombre de véhicules assurés (y compris flottes). La croissance de l'activité est tirée par les risques atmosphériques et les risques divers qui représentent 648 millions d'euros, en progression de 4,6%. Ce sont particulièrement les branches construction, assistance, récoltes et multirisques climatiques qui participent à l'augmentation du chiffre d'affaires avec des taux de croissance respectifs de 5,3%, 8,0%, 10,1% et 14,7% sur le 31 décembre 2007.

##### Groupama S.A.

Groupama S.A. est le réassureur des caisses régionales au travers d'une convention de réassurance interne. Elle centralise et organise également la protection externe du groupe en matière de réassurance.

L'évolution du chiffre d'affaires de Groupama S.A., hors réassurance interne, d'un montant de 29 millions d'euros n'est pas significative sur la période. Il est rappelé qu'il subsiste dans les comptes combinés la part des affaires directes (garanties prévoyance de certains contrats d'assurance collective de Groupama Vie, Animalia, Assuris...) et des quotes-parts dans les pools professionnels (Assurpol...).

##### Groupama Vie

Groupama Vie assure la gestion des contrats d'assurance vie commercialisés par le réseau des caisses régionales.

Groupama Vie présente un chiffre d'affaires de 1 918 millions d'euros au 31 décembre 2007 en hausse de 0,3% par rapport

au 31 décembre 2006. La croissance réalisée au 31 décembre est portée par les performances des assurances collectives dont les primes augmentent de 18,2 % sur la période sous l'effet essentiellement du versement opéré sur le contrat EDF (100 millions d'euros en 2007 contre 82,5 millions d'euros en 2006). En assurances individuelles (près de 93 % de l'activité totale), le chiffre d'affaires diminue de 0,9 % au 31 décembre 2007 traduisant une tendance baissière de l'épargne euros. Cette évolution résulte de la décroissance de la branche épargne (-1,6 %) qui s'explique par plusieurs éléments. La progression du produit Groupama Modulation grâce à l'action commerciale réalisée au mois de janvier ne compense pas l'érosion des autres produits commercialisés. À noter que le chiffre d'affaires des contrats d'épargne UC augmente de 0,5 % contre une baisse de 2,5 % des contrats d'épargne euros. La retraite affiche quant à elle une croissance de 12,0 % qui s'explique essentiellement par des bonis constatés en 2007 alors qu'un mali de liquidation avait été enregistré au 31 décembre 2006. Le chiffre d'affaires de la prévoyance individuelle progresse de 2,3 % au 31 décembre 2007 grâce à la commercialisation des contrats Groupama obsèques, capital référence et capital essentiel.

#### Gan Assurances

Fort d'un réseau de 1 000 agents généraux, 2 000 collaborateurs d'agence salariés des agents généraux et 330 chargés de missions, Gan Assurances propose une large gamme de contrats et services adaptés aux besoins des particuliers, des professionnels indépendants et des chefs d'entreprise : automobile, habitation, santé, prévoyance, épargne, retraite, placements et garanties professionnelles. Gan Assurances, 5<sup>e</sup> réseau d'agents généraux en France, est constitué de deux entités juridiques :

- **Gan Assurances IARD** dédiée à l'activité d'assurance de biens et de responsabilité,
- **Gan Assurances Vie** dédiée à l'activité d'assurance de personnes.

Le réseau des agents généraux enregistre une croissance de son activité de 0,3 % au 31 décembre 2007. Le chiffre d'affaires atteint 2 321 millions d'euros au 31 décembre 2007 :

- **Gan Assurances Vie** affiche un chiffre d'affaires de 1 260 millions d'euros en 2007 en baisse de 0,5 % par rapport à celui de 2006. L'activité des assurances individuelles (805 millions d'euros), avec une progression de 2,4 % des primes émises, présente des évolutions contrastées par branche. En épargne, le chiffre d'affaires est en hausse de 2,1 % sur la période. Le chiffre d'affaires du produit Chromatys (291 millions d'euros) augmente de 4,8 % au cours de l'année 2007. La hausse des versements libres de 28,0 % sur la période, partiellement compensée par une diminution des primes uniques, explique en grande partie l'évolution observée sur ce produit. La croissance de l'activité se poursuit en santé avec une augmentation des primes de 11,3 % due à une croissance du portefeuille. La stagnation observée du chiffre d'affaires de la branche retraite (-0,5 %) s'explique par une légère diminution du nombre des affaires nouvelles. En assurances collectives (455 millions d'euros), l'activité est en repli de 3,8 %. L'activité des branches prévoyance (189 millions d'euros) et retraite

(110 millions d'euros) affiche un recul respectivement de 9,0 % et 5,7 %, compensée par la signature d'un nouveau traité de réassurance avec AG2R en acceptations.

- **Gan Assurances IARD** présente un chiffre d'affaires de 1 061 millions d'euros au 31 décembre 2007 en hausse de 1,1 % par rapport au chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2006. Les primes émises sur le périmètre agents (97 % du chiffre d'affaires de Gan Assurances) sont en augmentation de 1,5 % sur le 31 décembre 2007. L'activité automobile (355 millions d'euros) est en baisse de 1,1 % sur la période en raison principalement d'une diminution du portefeuille 4 roues. La branche habitation (204 millions d'euros) voit ses primes progresser de 4,9 % au 31 décembre 2007 sous l'effet de la hausse du portefeuille et des augmentations tarifaires en habitation non occupant. L'activité des risques professionnels/TNS (73 millions d'euros) est en hausse de 6,2 % sur la période liée principalement à la croissance réalisée sur la branche commerces. Parmi les autres risques contribuant à la croissance du chiffre d'affaires du 31 décembre 2007, les branches agricole (grêle et serres notamment) et catastrophes naturelles présentent des taux de croissance respectifs de 15,2 % et 3,5 %. *A contrario*, la branche construction affiche une activité en recul sur l'année de 12,4 %.

#### Gan Eurocourtage

Gan Eurocourtage occupe le 3<sup>e</sup> rang des compagnies de courtage en France et développe son expertise dans tous les métiers de l'assurance, en travaillant en étroite collaboration avec plus de 2 000 courtiers. Ses produits répondent aux besoins des particuliers, des professionnels, des TPE et des PME/PMI en IARD comme en Vie collective. Deux entités commercialisent ses produits :

- **Gan Eurocourtage Vie** dédiée à l'activité d'assurance de personnes collective.
- **Gan Eurocourtage IARD** dédiée à l'activité d'assurance de biens et de responsabilité,

Le réseau du courtage a réalisé au 31 décembre 2007 un chiffre d'affaires de 1 472 millions d'euros en progression de 4,6 % par rapport au 31 décembre 2006.

- **Gan Eurocourtage Vie** enregistre un chiffre d'affaires de 639 millions d'euros au 31 décembre 2007 en hausse de près de 2,1 % par rapport au 31 décembre 2006. Cette progression est à mettre au crédit des branches prévoyance (133 millions d'euros) et santé (134 millions d'euros) dont les primes sont en hausse respectivement de 2,8 % et 19,1 %. Ces bonnes performances sont atténuées par la baisse du chiffre d'affaires constatée sur les branches retraite/groupe vie (-7,3 % à 93 millions d'euros) et coassurance (-4,8 % à 56 millions d'euros).
- **Gan Eurocourtage IARD** réalise un chiffre d'affaires de 833 millions d'euros au 31 décembre 2007 en hausse de 6,7 % par rapport au 31 décembre 2006. L'ensemble des segments, à l'exception de l'automobile, contribue à la croissance soutenue réalisée sur le marché des particuliers et professionnels (+9,5 % à 395 millions d'euros) au 31 décembre 2007 : automobile (-0,9 %), produits de masse, voyages, et pertes

pécuniaires (+23,4 %), habitation (+5,8 %), immeubles (+15,2 %) et commerces (+1,1 %). Le développement des groupements explique en grande partie ces évolutions favorables. Sur le marché des entreprises (405 millions d'euros), des bonis de primes sur exercices antérieurs permettent d'afficher un chiffre d'affaires en hausse (+5,0 %) au 31 décembre 2007. Sur exercice courant, la croissance globale de certaines branches est tirée par des évolutions contrastées alors que la pression tarifaire pèse sur d'autres branches : risques industriels (-5,3 %), RC générale (+1,5 %), flottes (+4,4 %), construction (+38,8 %) et spécialités (+10,2 %).

#### Gan Prévoyance

La vocation de Gan Prévoyance est de proposer, par l'intermédiaire d'un réseau de 1 400 conseillers commerciaux, des produits de prévoyance, de retraite, de santé et d'épargne.

**Gan Prévoyance** affiche un chiffre d'affaires de 498 millions d'euros au 31 décembre 2007 en hausse de 4,6 % par rapport au 31 décembre 2006. Cette évolution s'explique principalement par la croissance des primes de 6,7 % en retraite (198 millions d'euros), de 12,8 % en épargne (87 millions d'euros), et de 19,5 % en santé (16 millions d'euros). *a contrario*, la branche prévoyance (198 millions d'euros) présente un chiffre d'affaires en repli de 1,4 % au 31 décembre 2007.

#### Gan Patrimoine et ses filiales

GAN Patrimoine s'appuie sur plus de 600 mandataires pour commercialiser des produits d'épargne, de retraite et de prévoyance.

Le chiffre d'affaires de **Gan Patrimoine** et de ses filiales progresse de 2,8 % et s'établit à 591 millions d'euros au 31 décembre 2007. Hors activité de capitalisation (aujourd'hui en «*run-off*» mais continuant à générer des primes périodiques), l'activité du centre de profit progresse de 5,9 % au 31 décembre 2007 grâce à une forte mobilisation du réseau commercial. Le développement des primes uniques sur les contrats euros (487 millions d'euros) se poursuit avec une progression du chiffre d'affaires de 8,0 % au 31 décembre 2007 alors que les contrats en unités de comptes (27 millions d'euros) affichent un recul de -7,3 % sur la période. L'impact négatif des primes périodiques (-14,6 %) vient atténuer la progression du chiffre d'affaires en vie.

#### Groupama Transport

2<sup>e</sup> compagnie du marché français de l'assurance maritime et transport, Groupama Transport propose des contrats «*sur mesure*», pour tous les corps de métier (transporteurs, logisticiens, armateurs, pêche, plaisance, portuaire, fluvial et aviation).

Le chiffre d'affaires de **Groupama Transport** décroît au 31 décembre 2007 de 11,5 % et s'établit à 278 millions d'euros. Cette diminution concerne principalement la branche Aviation (-26,8 % à 72 millions d'euros) en raison de la baisse des taux de primes sur les renouvellements de l'exercice de souscription 2007. En marine, les primes diminuent de 4,8 % à 206 millions d'euros principalement sur le marché des corps

de navires et des facultés liées à une politique de réduction des engagements. Ces deux activités sont, en outre, défavorablement impactées par des effets de change.

#### Autres sociétés spécialisées du groupe

**Groupama Assurance-Crédit** est le spécialiste du groupe en matière d'assurance-crédit, de couverture des litiges commerciaux, de recouvrement contentieux, de caution. Les produits de Groupama Assurance-Crédit sont vendus au travers des caisses régionales, des agents de Gan Assurances et par le courtage. Groupama Assurance-Crédit enregistre une hausse de 0,7 % de son chiffre d'affaires au 31 décembre 2007 liée essentiellement au développement devenu positif sur la période.

**Mutuaide Assistance** exerce tous les métiers de l'assistance pour l'ensemble du groupe (dépannage automobile, rapatriement sanitaire, assurance voyages, assistance à domicile). Mutuaide Assistance présente des primes émises en diminution de 10,7 % au 31 décembre 2007 sous l'effet notamment de la baisse des primes acceptées sur un traité de réassurance.

**Groupama Protection Juridique** est la filiale du groupe dédiée à la protection juridique des assurés. Le chiffre d'affaires de la filiale augmente de 16,0 % au 31 décembre 2007 grâce au développement soutenu des partenariats.

### ASSURANCE INTERNATIONALE (19,1 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE)

Le chiffre d'affaires combiné du groupe à l'International s'établit à 2 832 millions d'euros au 31 décembre 2007, en hausse de 2,4 % par rapport au 31 décembre 2006. Les évolutions observées sont contrastées selon les pays et les branches d'activité.

**Groupama Insurances** distribue ses produits à travers un réseau de courtiers et d'intermédiaires sur le marché des particuliers et petites et moyennes entreprises. Le chiffre d'affaires de la filiale décroît légèrement de 1,0 % à 597 millions d'euros au 31 décembre 2007. L'activité de l'assurance de la personne (136 millions d'euros) affiche une baisse de 9,9 % à fin décembre 2007. Le retrait observé provient essentiellement des branches collectives (106 millions d'euros) dont les primes émises diminuent de 12,3 % (dont 18,8 % en prévoyance et 7,4 % en santé). En assurance de biens et responsabilité (461 millions d'euros), la croissance du chiffre d'affaires de 2,0 % est tirée par les bonnes performances réalisées en automobile (+4,9 % à 262 millions d'euros), habitation (+3,0 % à 79 millions d'euros) et entreprises (+10,6 % à 91 millions d'euros). Ces dernières sont néanmoins atténuées par la perte de contrats significatifs sur la branche autres risques dont les primes baissent de 31,5 % (30 millions d'euros) au 31 décembre 2007.

La filiale espagnole **Groupama Seguros** diversifie sa gamme de produits et de services en assurances de biens et responsabilité et en assurance de la personne. La filiale tire le meilleur parti de ses techniques de gestion et s'appuie sur un réseau commercial dense bien adapté au développement sur le

marché des particuliers. L'activité de la filiale espagnole Groupama Seguros atteint 870 millions d'euros au 31 décembre 2007 en augmentation de 10,1 % par rapport au 31 décembre 2006. Le démarrage de l'activité de Clickseguros au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2007 n'est pas encore significatif. L'assurance de la personne (187 millions d'euros) affiche une croissance de 32,6 % qui s'explique essentiellement par le fort développement de l'activité vie sur l'année (+43,0 %). La branche épargne individuelle (96 millions d'euros), avec une hausse de 48,6 % des émissions sur la période, bénéficie pleinement du dynamisme de l'activité commerciale et du versement de deux primes uniques en unités de comptes. L'activité santé voit également augmenter ses primes (+26,6 %) sous l'effet de la croissance de son portefeuille. En assurance de biens et responsabilité (683 millions d'euros), l'accroissement des primes émises de 5,2 % provient essentiellement du développement du portefeuille (+6,3 % en nombre). Le chiffre d'affaires de l'ensemble des segments bénéficie de cet effet mais à des degrés différents : automobile (+6,3 %), habitation (+8,0 %) et entreprises (+8,1 %).

En Italie, les filiales **Groupama Assicurazioni** et **Groupama Vita et Nuova Tirrena** sont présentes sur le marché de l'assurance non-vie et se développent en vie sur les branches épargne et retraite. Le chiffre d'affaires des filiales italiennes augmente de 0,9 % (à données comparables pro forma) et s'établit à 701 millions d'euros au 31 décembre 2007. Ce montant inclut l'activité de deux mois de la société Nuova Tirrena, entrée dans le périmètre au 1<sup>er</sup> novembre 2007. En assurance de la personne (260 millions d'euros), l'activité affiche un repli (-1,5 %) à fin décembre 2007. Dans un marché en baisse, l'épargne/retraite individuelle (161 millions d'euros) croît de 5,2 % grâce notamment au développement de l'activité des contrats en UC. Les branches prévoyance (47 millions d'euros) et santé individuelle (10 millions d'euros) connaissent également une évolution favorable, respectivement de 3,3 % et 1,2 %. En revanche, la branche collective (44 millions d'euros) baisse fortement sur la période (-21,5 %) en raison de versements significatifs enregistrés en retraite au 31 décembre 2006 et non reconduits en 2007. En assurance de biens et responsabilité (441 millions d'euros), l'augmentation du chiffre d'affaires de 2,3 % sur la période est soutenue par la croissance de l'ensemble des segments : automobile (+0,3 % à 338 millions d'euros), habitation (+6,4 % à 31 millions d'euros) et dommages entreprises (+2,9 % à 45 millions d'euros). La hausse du portefeuille explique l'évolution de la branche automobile.

Les filiales turques se développent principalement sur le marché des particuliers en assurance de biens et responsabilité et en prévoyance en assurance de la personne. Les entités turques **Basak Groupama** affichent une hausse de 7,3 % de leur activité au 31 décembre 2007 pour atteindre un chiffre d'affaires global de 383 millions d'euros. L'assurance de la personne enregistre une augmentation de 14,9 % (154 millions d'euros) à mettre au crédit de l'activité vie (121 millions d'euros) de Basak Emeklilik dont les primes progressent de 17,5 % sur la période. L'activité santé de Basak Sigorta affiche, quant à elle, une augmentation de 7,3 % au 31 décembre 2007. En assurance

de biens et responsabilité (229 millions d'euros), Basak Sigorta présente une croissance de son chiffre d'affaires de 2,7 % masquant des évolutions contrastées : automobile (+6,7 % à 144 millions d'euros), risques commerciaux (-20,1 % à 32 millions d'euros), habitation (+10,8 % à 11 millions d'euros), agriculture (+37,0 % à 13 millions d'euros). Cette dernière branche intègre également 9 millions d'euros de primes apportées par le pool TARSIM (risques grêle et gel).

Les filiales **Groupama Seguros** au Portugal présentent une offre généraliste distribuée par des réseaux d'agents et d'intermédiaires (bancassurance) avec un point fort en assurances santé collectives. Le chiffre d'affaires de l'entité est en retrait de 36,4 % au 31 décembre 2007 à 84 millions d'euros. Dans un marché vie en repli, l'entité vie est particulièrement affectée par la forte baisse de son activité en épargne/retraite individuelle. La chute de la production en provenance des réseaux bancaires explique en grande partie cette évolution défavorable (-72,0 %). Le chiffre d'affaires de l'assurance de biens et responsabilité augmente de 6,1 %.

En Hongrie, **Groupama Biztosito** distribue via un réseau d'agents et de courtiers des produits d'assurance généralistes. La filiale présente un chiffre d'affaires à 41 millions d'euros au 31 décembre 2007, en progression de 2,5 %. La baisse des tarifs réalisés fin 2006 explique le repli enregistré en responsabilité civile automobile. Le développement de partenariats avec des sociétés de leasing est à l'origine de la croissance en automobile dommages (+4,0 %). À noter également, une croissance sensible de la branche habitation (+11,0 %) grâce au lancement d'un nouveau produit.

Le chiffre d'affaires de **Groupama Phoenix** s'établit pour le 2<sup>e</sup> semestre 2007 à 72 millions d'euros soit une baisse courante de 12,5 % (ramenée à zéro en données pro forma). Cette situation résulte d'un contexte commercial particulièrement difficile. Le plan de redressement commercial définit par la nouvelle équipe dirigeante au cours du second semestre 2007 devrait juguler la perte d'activité constatée sur la période et de redynamiser le réseau commercial.

Le chiffre d'affaires de **Gan Outre-Mer** progresse de 10,5 % à fin décembre 2007 pour s'établir à 84 millions d'euros. Le développement de l'activité se poursuit à un rythme soutenu dans le Pacifique (+14,0 % à 48 millions d'euros) et notamment en assurance de la personne. La croissance est moindre dans les Antilles (+8,0 % à 36 millions d'euros). Cette évolution s'explique par la faible augmentation de la branche automobile (+1,8 %), tant en Guadeloupe qu'en Martinique, qui subit le durcissement des conditions de marché imposé par l'arrivée des bancassureurs notamment. La hausse de l'activité des risques incendies et RC vient compenser cette évolution défavorable.

#### Activités non poursuivies

L'activité non poursuivie de la filiale Assuvie s'élève à 10 millions d'euros au 31 décembre 2007 (contre 12 millions d'euros au 31 décembre 2006).

#### Groupama Banque et Groupama Épargne Salariale

**Groupama Banque** est la banque de particuliers du groupe et assure la gestion de l'offre bancaire commercialisée par le réseau des caisses régionales. Le chiffre d'affaires de la filiale, en augmentation de 20,6 % s'établit à 46 millions d'euros au 31 décembre 2007. Le produit net bancaire atteint 29 millions d'euros au 31 décembre 2007 en très nette progression (+51,1 %) au 31 décembre 2006. L'augmentation de la marge d'intérêts (+73,4 %) et des commissions nettes (+28,6 %) expliquent la forte évolution du produit net bancaire sur la période. La production nette d'ouverture de comptes à vue s'élève à 38 000 comptes au 31 décembre 2007 pour un stock total de plus de 276 000 comptes au 31 décembre 2007 (424 800 clients soit +68 000 en 2007).

La **Banque Finama** est la banque de groupe au service des réseaux Groupama et Gan. La Banque Finama couvre, en outre, des activités de banque d'entreprises, de trésorerie, de patrimoine et de gestion d'actifs. Au 31 décembre 2007, la Banque Finama présente un chiffre d'affaires en forte croissance (+28,9 %) à 143 millions d'euros. Le produit net bancaire atteint 36 millions d'euros au 31 décembre 2007 en hausse de 0,9 % par rapport à celui au 31 décembre 2006. L'accroissement de l'activité de négociation et de placement de trésorerie explique en grande partie cette augmentation.

Le chiffre d'affaires des **filiales de gestion d'actifs** est en hausse sensible à 157 millions d'euros au 31 décembre 2007 (+21,7 %). Cette croissance provient essentiellement de l'activité de Groupama Asset Management en hausse de 17,1 % à fin décembre 2007. Les encours gérés par Groupama Asset Management et ses filiales s'élèvent à 87,9 milliards d'euros au 31 décembre 2007 en hausse de 11,0 % par rapport au 31 décembre 2006.

Le chiffre d'affaires de **Groupama Épargne Salariale** s'élève à 4 millions d'euros et progresse de 51,7 % au 31 décembre 2007 sous l'effet principalement de la hausse des commissions de gestion liée à l'augmentation des comptes et encours gérés. Il convient de rappeler que la notion de chiffre d'affaires retenue dans le cadre des comptes consolidés est différente de l'indicateur retenu par les établissements bancaires au titre de leur reporting et correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement. Pour cette raison, le produit net bancaire a également été mentionné dans cette rubrique.

#### FORMATION DU RÉSULTAT

Le résultat net part du groupe s'élève à 938 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 753 millions d'euros en 2006 soit une progression de 24,6 %.

L'exercice 2007 a été marqué par de nombreux événements climatiques qui ont pesé fortement sur les comptes du groupe. En France, le coût net de réassurance après impôt de ces aléas se chiffrent à 46,2 millions d'euros (cyclones Dean et Gamède, séisme aux Antilles...). En Angleterre, la tempête ainsi que les inondations ont obéré le résultat du groupe à hauteur de 15 millions d'euros net d'impôt. À l'inverse, la cession des titres Scor ainsi que celle de la tour Gan ont amélioré le résultat du groupe pour respectivement 144 millions d'euros (après impôt) et 159 millions d'euros (après impôt et participation aux bénéficiaires). Concernant la plus-value sur la tour Gan, elle doit être considérée pour l'essentiel comme un élément financier récurrent dans la mesure où elle se substitue dans une large mesure aux réalisations des plus-values programmées des entités vies détentrices de cet immeuble. Le résultat net part du groupe se décline par activité de la façon suivante :

	(en millions d'euros)	Part du groupe 2006	Part du groupe 2007	%
Assurance de biens et responsabilité	528	446	-15,5 %	
Assurance de la personne	324	452	+39,5 %	
Activités financières et bancaires	(1)	11	NS	
Activités Holding	-98	29	NS	
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>753</b>	<b>938</b>	<b>+24,6 %</b>	

Le résultat opérationnel économique s'élève à 398 millions d'euros en 2007 contre 351 millions d'euros au 31 décembre 2006 soit une progression de 13,4 %. Cet indicateur est calculé à partir du résultat net en retraçant les plus- et moins-values réalisées nettes (part revenant aux actionnaires), les gains et pertes latentes sur actifs financiers comptabilisés à la juste valeur (part revenant aux actionnaires), les éléments de nature exceptionnelle et non récurrente, les dépréciations des écarts d'acquisition et les charges d'amortissement des actifs incorporels (la valeur de la relation clients, valeur de portefeuille...) acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Les éléments exceptionnels sont constitués notamment :

- d'une activation non récurrente de déficits reportables sur la filiale anglaise en 2006 (27 millions d'euros en assurance de biens et responsabilité),
- de la perte liée à la cession de Minster pour 7 millions d'euros en 2006 affectée à l'activité holding,
- des coûts provisionnés cette année au titre du plan de départ volontaire en Grèce pour 23 millions d'euros répartis entre l'activité assurance de biens et responsabilité et, assurance de la personne.

Il se décompose par activité comme suit :

(en millions d'euros)	Assurance de la personne		Assurance de biens et responsabilité		Activités financières et bancaires		Activités Holding		Total	
	12.06	12.07	12.06	12.07	12.06	12.07	12.06	12.07	12.06	12.07
Résultat opérationnel économique	151	186	287	307	(1)	11	(86)	(106)	351	398
Plus-values réalisées <sup>(1)</sup>	152	259	199	177			3	136	355	572
Dépréciation des écarts d'acquisition et amortissements des actifs incorporels	(6)	(17)	(1)	(6)			(11)	(1)	(18)	(24)
Éléments exceptionnels		(8)	27	(17)			(12)	(2)	15	(27)
Effet de la juste valeur <sup>(1)</sup>	27	32	16	(15)			8	2	50	19
<b>RÉSULTAT PART DU GROUPE</b>	<b>324</b>	<b>452</b>	<b>528</b>	<b>446</b>	<b>(1)</b>	<b>11</b>	<b>(98)</b>	<b>29</b>	<b>753</b>	<b>938</b>

(1) Part revenant à l'actionnaire (nette de PB et d'IS).

### Résultat net de l'assurance de biens et responsabilité

Le résultat net de l'activité assurance de biens et responsabilité en 2007 s'élève à 446 millions d'euros contre 528 millions d'euros en 2006. Les événements climatiques ont impacté défavorablement le résultat net du groupe pour 61,2 millions d'euros (net d'impôt). Le ratio combiné net du groupe s'établit à 99,7 % en 2007 en hausse de 0,9 point par rapport à l'exercice 2006. Bien qu'une partie des aléas climatiques soit protégée par les traités de réassurance, ces seuls éléments contribuent à détériorer le ratio de sinistralité net à hauteur de 1,4 point sur un total de 1,5 point (70,6 % en 2007). En revanche, il convient de souligner que les actions entreprises pour maîtriser les coûts se sont traduites par une amélioration du ratio de frais d'exploitation de 0,7 point (29,1 % en 2007).

En France, le ratio combiné net s'établit à 101,5 % en 2007 contre 100,1 % en 2006. Cette variation trouve son origine dans la hausse du ratio de sinistralité nette de 1,9 point (72,0 % en 2007) liée essentiellement à la survenance sur l'exercice de tempêtes et de catastrophes naturelles. Le ratio de frais d'exploitation nets s'améliore de 0,5 point (29,5 % en 2007). À l'International, le ratio combiné net s'établit à 94,9 % en 2007 contre 95,2 % en 2006. Cette diminution de 0,3 point résulte d'une baisse du ratio de frais d'exploitation nets de -1,0 point (28,3 % en 2007), alors que le ratio de sinistralité en hausse de 0,7 point est affecté défavorablement par les inondations au Royaume-Uni à hauteur de 1,2 point.

Les produits financiers nets de l'activité assurance de biens et responsabilité sont en recul de 8,2 % en 2007. Cette baisse s'explique très largement par la variation de juste valeur des instruments dérivés. Les plus- et moins-values réalisées sont quasi stables par rapport à 2006 et correspondent à un niveau d'externalisation des plus-values latentes relativement modéré.

Les charges de financement augmentent de 10,2 millions d'euros en raison de la mise en place des financements externes destinés au développement de la foncière cotée Silic.

La charge d'impôt s'élève à -184,9 millions d'euros en 2007 contre une charge de -231,5 millions d'euros en 2006 en ligne avec l'évolution du résultat.

### Résultat net de l'assurance de la personne

Le résultat net de l'activité assurance de la personne progresse de 39,5 % à 452 millions d'euros en 2007 contre 324 millions d'euros en 2006.

La marge technique nette de frais d'exploitation s'améliore de 92 millions d'euros. En assurance vie et capitalisation, la marge technique croît de 145 millions d'euros. Pour mémoire en 2006, une charge de 95 millions d'euros avait impacté la marge en raison d'un rechargement des provisions techniques sur la branche retraite individuelle, de la prise en compte des nouvelles tables en assurance vie en France ainsi que d'un renforcement prudentiel des provisions vie sur des contrats à taux garantis en Espagne. En 2007, les branches réassurance acceptée et emprunteurs affichent de bons résultats techniques. À l'inverse, l'activité santé et autres dommages corporels voit une dégradation de son ratio combiné de 2,5 points à 100,7 % en 2007. Les frais d'exploitation sont, quant à eux, en hausse de 5,7 % du fait des investissements engagés dans la rationalisation des plateformes de « back office » et de l'incidence non récurrente de la modification des conditions de rémunération de certains réseaux commerciaux.

Les produits financiers progressent de 17,7 % à 3 238 millions d'euros grâce à une hausse des plus-values réalisées (impact de la cession de la tour Gan) mais également sous l'effet d'une augmentation du résultat relatif aux variations de juste valeur sur les instruments dérivés. La participation aux résultats augmente de 26,0 % et s'explique notamment par un renforcement des fonds de participation aux bénéficiaires et, par une hausse du niveau de rémunération des principaux contrats d'assurance vie. Tous ces éléments se traduisent « in fine » par une marge financière stable à 813 millions d'euros.

Les charges de financement diminuent de 24,6 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2006 suite au changement de mode de présentation des frais sur titres mis en pension (21 millions d'euros en 2006), qui sont désormais intégrés en

autres charges financières. Retraité de cet élément les charges de financement sont stables.

La charge d'impôt s'élève à -142,7 millions d'euros en 2007 contre une charge de -173,1 millions d'euros en 2006. Le résultat de cession de la tour Gan imposé au taux spécifique de 17,04 % diminue fortement le taux effectif d'impôt de la période.

### Résultat net des activités financières et bancaires

Le résultat net des activités financières et bancaires du groupe est pour la première fois positif à 11 millions d'euros en 2007 contre une perte de -1 million d'euros en 2006. La progression du résultat de la banque de particuliers du groupe contribue largement à cette amélioration. Elle enregistre en effet une perte de 25 millions d'euros en fort recul par rapport à celle de l'année 2006. Malgré un contexte financier difficile sur le second semestre 2007, les activités asset management du groupe ont bien résisté et présentent un résultat stable sur la période. Il est à noter que le produit net bancaire avant coût du risque s'améliore de 32 millions d'euros pour s'établir à 198 millions d'euros.

### Résultat net des holdings

L'activité de holding, qui intègre les coûts relatifs aux fonctions supports du groupe et assure le financement interne et externe, affiche un résultat net de 29 millions d'euros en 2007 contre une perte de -98 millions d'euros en 2006. La plus-value de cession des titres Scor à hauteur de 142 millions d'euros (après impôt) améliore le résultat de la période. Retraité de cet élément, cette activité afficherait une perte de -116 millions d'euros en 2007 qui résulte notamment de la hausse des charges de financement et des coûts engagés dans le cadre de la croissance externe du groupe.

### Assurance et Services France

Le pôle assurance et services France, qui n'inclut pas l'activité opérationnelle de l'entité Groupama S.A., enregistre en 2007 un résultat de 621 millions d'euros contre 532 millions d'euros en 2006 soit une progression de 16,7 %.

### Caisses régionales

La contribution des caisses régionales (y compris les caisses locales) au résultat combiné du groupe s'élève à 118,1 millions d'euros en 2007 contre 165,3 millions d'euros en 2006.

Le ratio combiné net non-vie des caisses régionales s'établit à 101,4 % en 2007 contre 98,7 % au 31 décembre 2006.

- En assurance de biens et responsabilité, le ratio combiné net est de 105,8 % en 2007 contre 101,1 % en 2006. Cette tendance est liée aux événements climatiques et aux catastrophes naturelles qui ont pesé défavorablement sur la sinistralité de l'exercice courant à hauteur de 83,4 millions d'euros (tempêtes, cyclones et séisme...). La branche récolte a également souffert en 2007 de nombreuses intempéries qui ont eu pour effet d'aggraver le ratio de l'exercice courant de 55 points. Dans ce contexte, il faut souligner la poursuite de l'amélioration de la sinistralité sur les risques de masse et notamment sur la branche automobile et incendie dont le ratio

de sinistralité recule respectivement de 0,2 point et 5,4 points. La baisse des dégagements sur exercices antérieurs de 99 millions d'euros concourt également à la hausse du ratio combiné.

- En assurance de la personne, le ratio combiné net est de 93,1 % au 31 décembre 2007 contre 94,2 % en 2006 soit une baisse de 1,1 point imputable à la maîtrise des frais d'exploitation. Il convient de mentionner néanmoins une dégradation de la sinistralité sur exercice courant de la branche santé (+1 point) qui est compensée par une amélioration de la branche autres dommages corporels (-2,3 points).

La poursuite de la politique de maîtrise des coûts permet d'afficher un ratio de frais d'exploitation net stable par rapport au 31 décembre 2006 et ce en dépit des investissements engagés pour développer la croissance grâce à la conquête de nouveaux marchés (clientèle urbaine, entreprises...).

Les produits financiers nets de charges diminuent de 20,6 % par rapport à 2006 pour s'établir à 254,5 millions d'euros en 2007. Dans un contexte de bonne maîtrise technique et de forte volatilité des marchés financiers, le recul des plus- et moins-values de cessions réalisées explique principalement cette variation.

### Groupama Vie

Groupama Vie contribue au résultat combiné du groupe à hauteur de 105,4 millions d'euros en 2007 en hausse de 15,6 % par rapport à 2006.

La marge technique nette de frais croît de 20,4 millions d'euros sur l'exercice 2007. Cette évolution s'explique par un effet de ciseau lié à une augmentation des chargements sur encours et sur primes supérieure à l'évolution des frais généraux. Ce phénomène atteste du bon niveau de contrôle des dépenses d'exploitation, et ce en dépit d'investissements significatifs destinés à rationaliser le « back-office ». La marge technique est également soutenue par le bon niveau de prorogation des contrats Groupama Valorisation de juillet 1999 et d'une manière plus générale par la bonne tenue des fondamentaux techniques de la branche prévoyance.

Bien qu'enregistrant un niveau de produits financiers en augmentation (+17,6 %) en raison d'une hausse des variations de justes valeurs sur instruments dérivés, la marge financière est en retrait de -6,2 %. Cette évolution trouve son origine dans un renforcement du fonds de participation aux bénéficiaires tant courante que différée.

La charge d'impôt s'élève à -41,2 millions d'euros en 2007 contre -39,6 millions d'euros en 2006.

### Gan Assurances

La contribution de Gan Assurances au résultat combiné du groupe s'élève à 101 millions d'euros en 2007 contre 87 millions d'euros en 2006.

Le résultat contributif de **Gan Assurances Vie** s'élève à 80,8 millions d'euros sur l'exercice 2007 contre 61,2 millions d'euros au 31 décembre 2006. Il est à rappeler que la contribution 2006 était affectée par des charges non récurrentes qui pesaient sur la marge technique de la vie individuelle. L'année 2007 intègre un profit relatif à la cession de la tour Gan à hauteur de 86,3 millions d'euros net de participation aux bénéficiaires et d'impôt. Dans le cadre de la gestion actif-passif, ce profit était intégré dans le programme récurrent d'externalisation des plus-values de Gan Assurances Vie.

La marge technique progresse de 9,6 % principalement sous l'effet :

- d'une amélioration de la marge technique en assurance individuelle de 33 millions d'euros qui s'explique en partie par la constatation en 2006 d'un ajustement de provisions techniques en retraite sur le régime L.441 du contrat RIP pour 58 millions d'euros. Sur 2007, un renforcement de provisions grève la marge retraite individuelle pour 16 millions d'euros. Retraite de l'ensemble des éléments exceptionnels la marge technique en assurance individuelle est en légère hausse par rapport au 31 décembre 2006 : la baisse de la branche retraite (-16 millions d'euros) est compensée par les branches épargne et santé qui enregistrent des résultats en progression de respectivement de +10,3 millions d'euros et +6,7 millions d'euros ;

- d'une stagnation de la marge technique en assurances collectives : la hausse de la branche retraite venant compenser le repli en prévoyance et en santé. Le ratio de sinistralité se dégrade, en effet, tant en arrêt de travail qu'en santé.

Les frais d'exploitation nets s'élèvent à 231 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 217 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Les produits financiers nets de charges progressent de plus de 12 % compte tenu d'une augmentation des plus- et moins-values réalisées (y compris la cession de la tour Gan) et d'une augmentation des revenus nets de charges (hausse des revenus obligataires et des OPCVM). Cependant, l'accroissement de rémunération des assurés se traduit par un renforcement des fonds de participation aux bénéficiaires et une marge financière en diminution de 14 % par rapport à 2006.

Les autres produits et charges non techniques et exceptionnels représentent une charge nette de -14,8 millions d'euros contre -8,1 millions d'euros au 31 décembre 2006. Ces charges nettes sont liées notamment à la mise en place du nouvel accord de rémunération des chargés de missions.

L'impôt consolidé de Gan Assurances Vie est un produit de 37,5 millions d'euros dans les comptes au 31 décembre 2007 contre une charge de -18,2 millions d'euros en 2006. Ceci s'explique par les incidences fiscales courantes et différées de la cession de la tour Gan.

La contribution de **Gan Assurances IARD** au résultat du groupe s'élève à 20,1 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 26,1 millions d'euros sur l'exercice 2006. Cette baisse

est principalement due aux coûts liés au lancement de l'offre bancaire ainsi que des provisions pour litiges non récurrentes qui grèvent le résultat non technique de la période à hauteur respectivement de 4,5 millions d'euros et 6,8 millions d'euros.

La marge technique progresse de 16,8 millions d'euros principalement sous l'effet d'une amélioration de la sinistralité nette de 2 points. Le ratio combiné net s'élève à 107,1 % contre 109,0 % en 2006 porté par l'effet favorable des couvertures de réassurance. Le ratio de sinistralité courante se dégrade en effet de 1,3 point à cause d'une détérioration du marché des entreprises et collectivités compte tenu d'une augmentation des sinistres graves en flotte automobile et risques industriels. Cette dégradation est absorbée par les couvertures de réassurance. Une nette amélioration du ratio de sinistralité courante de la branche automobile particulier (-3 points) est néanmoins à noter. Les dégagements de provisions sur exercices antérieurs sont quant à eux stables à 70,8 millions d'euros.

La poursuite de la politique de maîtrise des frais généraux se traduit par une stabilité du ratio de frais d'exploitation net à 29,4 %.

Le résultat financier (y compris réallocation immobilière) est en recul de 15,6 millions d'euros en raison de l'impact défavorable de la variation de juste valeur sur les instruments dérivés.

L'évolution de la charge d'impôt est en ligne avec l'évolution du résultat.

### Gan Eurocourtage

La contribution de Gan Eurocourtage au résultat combiné du groupe s'élève à 184 millions d'euros en 2007 contre 124 millions d'euros en 2006.

Le résultat contributif de **Gan Eurocourtage Vie** s'établit à 79,0 millions d'euros en 2007 contre 35,2 millions d'euros en 2006. La cession de la tour Gan impacte favorablement le résultat contributif de l'entité (31,2 millions d'euros nets de participation au résultat et d'impôt).

Ces bons résultats sont portés par la nette augmentation de la marge technique (+72,7 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2006). Celle-ci s'explique par de bonnes performances de la branche réassurance acceptée suite à des liquidations favorables de primes et de sinistres. La branche emprunteurs concourt également à l'amélioration du résultat de l'entité.

Les frais d'exploitation sont stables grâce à une bonne maîtrise des frais généraux.

La marge financière (y compris réallocation de l'immobilier) est en recul de 26,3 millions d'euros. L'application des nouvelles règles de calcul de minimum de participation aux bénéficiaires réglementaire obère la marge financière à hauteur de 34 millions d'euros sur les branches prévoyance et retraite. Par ailleurs, l'entité a renforcé le fonds de participation aux bénéficiaires au profit des assurés. Tous ces éléments ont eu pour effet

d'absorber la forte croissance des produits financiers de 45,5 % portée par la hausse des plus- et moins-values réalisées (impact de la cession de la tour Gan) et par une augmentation des revenus nets.

La charge d'impôt globale s'établit en 2007 à -14,5 millions d'euros contre -15,1 millions d'euros en 2006. Cette stabilité apparente est liée à l'incidence de la cession de la tour Gan.

**Gan Eurocourtage IARD** présente au 31 décembre 2007 une contribution au résultat combiné du groupe de 105,0 millions d'euros contre 89,2 millions en 2006. Cette forte augmentation s'explique principalement par l'amélioration des résultats techniques.

Le ratio combiné net en assurance de biens et responsabilité est en baisse de 2 points par rapport à 2006 et s'établit à 96,3 % en 2007. Cette amélioration s'explique en grande partie par une hausse des bonis de liquidation (+50,8 millions d'euros). Cependant, une dégradation de la sinistralité courante a été enregistrée du fait de la survenance de sinistres graves sur l'exercice (notamment sur branche flotte) et d'une mauvaise année technique sur le segment des pertes pécuniaires. Le solde de réassurance se détériore légèrement. Le ratio de frais d'exploitation nets s'élève à 32,5 % en 2007 contre 32,9 % en 2006.

Le résultat financier (y compris réallocation immobilière) progresse de 6,7 % sous l'effet essentiellement des plus- et moins-values de cessions réalisées.

La charge d'impôt globale s'établit en 2007 à -39,4 millions d'euros contre -33,8 millions d'euros en 2006 en ligne avec l'évolution du résultat.

### Gan Prévoyance

La contribution de Gan Prévoyance au résultat du groupe progresse fortement et s'élève à 57,7 millions d'euros contre 19,5 millions d'euros au 31 décembre 2006. La cession de la tour Gan impacte favorablement le résultat contributif de l'entité (33,6 millions d'euros nets de participation au résultat et d'impôt).

La marge technique nette assurance de la personne est en hausse de 10,3 % principalement tirée par la branche épargne retraite et dans une moindre mesure par la branche prévoyance.

La prise en compte de la modification du mode de calcul des commissions liées à la gestion de la clientèle en portefeuille ainsi que les dépenses engagées pour rationaliser la plateforme « *back office* » expliquent en grande partie l'augmentation de 14,9 % des frais d'exploitation.

Les produits financiers sont en forte progression (+49,7 %) notamment sous l'effet de l'impact de la cession de la tour Gan. Le taux de participation aux résultats étant stable, la marge financière est en progression sensible de 28,6 millions d'euros.

Les autres produits et charges non techniques et exceptionnels s'améliorent de 6,0 millions d'euros. Pour mémoire, l'exercice 2006 avait été grevé de dotations exceptionnelles au titre de litiges non récurrents.

Un produit d'impôt à hauteur de 3 millions d'euros est constaté dans les comptes au 31 décembre 2007 (contre une charge de -6,6 millions d'euros) du fait de la cession de la tour Gan qui a une incidence favorable sur le résultat fiscal.

### Gan Patrimoine et ses filiales

La contribution de Gan Patrimoine et ses filiales croît de 33,5 % pour s'établir à 29,5 millions d'euros au 31 décembre 2007.

La marge technique nette progresse de 4,4 % en raison d'une augmentation des chargements sur encours. Il est à souligner cependant qu'en 2006 les comptes du centre de profit avaient été affectés par une charge non récurrente liée à l'application des nouvelles tables de mortalité pour les rentes viagères. La politique de suivi des frais généraux se traduit par une diminution des frais d'exploitation de -4,9 %. Cette baisse est enregistrée dans un environnement de forts investissements engagés pour la modernisation de la plateforme technique.

La hausse des produits financiers de 5,9 % s'explique principalement par une augmentation des plus- et moins-values réalisées en 2007. Parallèlement, la charge de participation aux résultats progresse de 9,1 % traduisant un renforcement des fonds alloués aux assurés. Compte tenu de ces éléments, la marge financière est stable à 74,7 millions d'euros.

Les autres produits et charges non techniques et exceptionnels s'améliorent en 2007 de 1,5 million d'euros.

La charge d'impôt s'établit à -10,0 millions d'euros en 2007 contre une charge de -11,6 millions d'euros en 2006.

### Groupama Transport

Groupama Transport présente une contribution au résultat combiné du groupe de 13,1 millions d'euros en 2007 contre 10,2 millions d'euros en 2006. Le ratio combiné net s'élève à 97,1 % en augmentation de 2,7 points par rapport au 31 décembre 2006. La sinistralité nette est quasi stable bien que l'exercice courant soit marqué par des sinistres importants tant en marine qu'en aviation. Des bonis importants conjugués à une nette amélioration du solde de réassurance compensent cette dégradation. Le ratio de frais d'exploitation net se détériore de 2,6 points du fait notamment de la hausse du taux de commissionnement de l'activité marine liée à la pression concurrentielle internationale. Le résultat financier progresse de 1,9 million d'euros en raison d'une amélioration des revenus financiers nets de charges. Enfin, le taux effectif de l'impôt diminue du fait de l'activation des déficits fiscaux des établissements étrangers.

### Autres sociétés spécialisées du groupe

Au 31 décembre 2007, les autres sociétés spécialisées du groupe présentent une contribution globale au résultat combiné du groupe de 8,8 millions d'euros en retrait par rapport

à l'exercice précédent (10,0 millions d'euros). Elle se décline comme suit :

- **Groupama Assurance-Crédit** contribue au résultat du groupe à hauteur de 1,7 million d'euros contre 2,5 millions d'euros en 2006. Cette évolution est due à la détérioration du ratio combiné de 4,9 points à 96,3 % à cause de l'augmentation de la fréquence des sinistres sur la branche crédit et au résultat financier qui diminue de 0,5 million d'euros sous l'effet de moindres plus-values de cession ;
- la contribution de **Mutuaide Assistance** au résultat combiné du groupe s'élève à 3,1 millions d'euros en recul de 0,6 million d'euros par rapport à 2006. La dégradation de la sinistralité nette de 1,9 point explique principalement la variation du résultat ;
- la contribution de **Groupama Protection Juridique** est de 4,0 millions d'euros en 2007 contre 3,8 millions d'euros en 2006. Ce résultat est enregistré en dépit d'une légère dégradation du ratio combiné net de 0,8 point (87,1 %) liée à une augmentation de la fréquence des sinistres ainsi qu'à l'augmentation des frais d'exploitation (due à la hausse des commissions).

#### Activités non poursuivies en France

**Assuvie** contribue à hauteur de 4,0 millions d'euros au résultat combiné 2007 du groupe contre 3,0 millions d'euros en 2006.

#### Assurance Internationale

L'Assurance Internationale (qui inclut désormais les holdings internationales) contribue à hauteur de 151 millions d'euros au résultat combiné 2007 contre 131 millions d'euros en 2006 soit une croissance de 15,3 %. Les holdings internationales affichent une perte de -5 millions d'euros contre une perte de -26 millions d'euros en 2006.

La contribution de **Groupama Insurances** affiche un résultat positif de 37,7 millions d'euros en 2007 contre 76,6 millions d'euros en 2006. Un produit d'impôt non récurrent de 26,6 millions d'euros, lié à l'activation partielle des déficits fiscaux antérieurs avait une incidence très favorable sur le résultat de l'exercice 2006. Le ratio combiné net en assurance de biens et responsabilité s'établit à 97,0 % au 31 décembre 2007 contre 95,3 % en 2006 (+ 1,7 point qui se décompose en + 4,7 points au titre de la sinistralité nette et en - 3 points au titre des frais d'exploitation). La tempête ainsi que les inondations qui ont frappé le Royaume-Uni au cours du premier semestre 2007 ont pesé à hauteur de 5,0 points dans le ratio combiné (le coût total des événements climatiques s'élève à 21,0 millions d'euros net de réassurance). Le résultat financier est en retrait de 8,9 %, cette diminution est observée tant au niveau des revenus de placements que sur les plus- et moins-values de cessions nettes de reprise de provisions.

Les filiales de courtage (**Carole Nash, Bollington et Lark**) affichent une contribution en légère perte (- 1,2 million d'euros). Ce résultat est conforme au plan d'affaires de ces entités. Il intègre une charge de -8,7 millions d'euros au titre de l'amortissement de valeurs de portefeuille affectées dans le cadre du bilan d'entrée de ces structures.

Les **filiales italiennes** présentent une contribution au résultat combiné de 26,0 millions d'euros en 2007 contre 19,3 millions d'euros en 2006.

Le résultat contributif de Groupama Assicurazioni s'élève à 9,7 millions d'euros en 2007 contre 10,8 millions d'euros en 2006. Le ratio combiné net global de la filiale est de 102,2 % en 2007, stable par rapport à l'exercice précédent.

En assurance de biens et de responsabilité le ratio combiné s'améliore de 1,1 point à 100,5 % alors que celui de l'assurance de la personne se dégrade de 7,3 points à 113,5 %, notamment du fait d'une charge de sinistres plus importante sur les branches prévoyance individuelle et collective (augmentation du coût moyen).

Le ratio de frais d'exploitation nets est en recul de 1,4 point. En 2006, les dépenses engagées liées au changement de nom de la filiale ainsi que le coût des opérations de communication engagé lors du 125<sup>e</sup> anniversaire de l'entité avaient pesé sur les frais d'exploitation.

La marge financière est stable à 28,4 millions d'euros. La baisse des plus- et moins-values de cession réalisées est compensée par l'accroissement des revenus des placements, lié notamment à la hausse des taux.

Groupama Italia Vita affiche une contribution de 7,9 millions d'euros en 2007 contre 8,5 millions d'euros en 2006. La diminution de la marge technique nette de 1,8 million d'euros est compensée par un accroissement de la marge financière de 2,1 millions d'euros. Cette dernière s'améliore principalement sous l'effet d'une baisse de la participation aux bénéfices revenant aux assurés.

La contribution au résultat du groupe de Nuova Tirrena est positive à 8,5 millions d'euros au 31 décembre 2007. Elle représente deux mois d'activité. Le ratio combiné net global s'élève à 100,6 %, dont 79,0 % au titre de la sinistralité nette et 21,6 % au titre des frais d'exploitation nets.

La contribution de **Groupama Seguros Espagne** au résultat du groupe s'élève à 96,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 en hausse de 66,4 % par rapport à l'exercice 2006.

La marge technique nette de frais d'exploitation en assurance de biens et responsabilité se détériore de -3,4 millions d'euros. Cette variation s'explique principalement par la hausse des frais d'exploitation (+ 2,3 points) qui ont un impact défavorable sur le ratio combiné assurance de biens et de responsabilité (+ 0,8 point à 88,4 %). Cet alourdissement des frais trouve son origine d'une part dans les coûts engagés pour développer Clickseguros (le nouveau canal de distribution sur Internet) et d'autre part, dans les frais relatifs à un renforcement des campagnes publicitaires. L'amélioration du ratio de sinistralité nette de 1,5 point est liée à une baisse du ratio de sinistralité courante de 0,6 point. La branche automobile (53,2 % du portefeuille) voit notamment son ratio de sinistralité courante diminuer de 6,3 points compte tenu d'une baisse de fréquence

des sinistres graves. Sur la branche entreprise PME/PMI (21,8 % du portefeuille), la sinistralité courante se dégrade de 12,9 points du fait d'une survenance de sinistres importants. Les bonis de liquidation sur exercices antérieurs sont quant eux en hausse de 5,4 % à 130,2 millions d'euros.

La marge technique nette de frais d'exploitation en assurance de personne progresse de 15,7 millions d'euros. Il est à souligner que l'exercice 2006 avait fait l'objet d'un renforcement de provisions mathématiques sur certains produits (20 millions d'euros). Ce renforcement, destiné à couvrir des taux de garanti élevés sur son ancien portefeuille fermé à la commercialisation, a été poursuivi en 2007 à hauteur de 9,6 millions d'euros. Retraité de ces éléments, la marge serait en amélioration de 2,6 millions d'euros en 2007.

La marge financière est en augmentation + 4,2 % à 48,1 millions d'euros, principalement en raison d'une amélioration des revenus nets de charges des placements.

Les autres produits et charges non techniques sont en nette progression. L'exercice 2006 avait été marqué par des charges non récurrentes de 11,5 millions d'euros liées à l'intégration des portefeuilles nouvellement acquis Azur Vida et Azur Multiramios.

Le taux effectif d'impôt s'élève à 21,5 % en 2007 contre 36,1 %. En 2007, la filiale a consommé intégralement son stock de déficits reportables lui permettant ainsi d'imputer sous forme de « carry back » les avoirs fiscaux sur revenus actions antérieurs.

Les **filiales turques** présentent une contribution au résultat combiné de 16,9 millions d'euros en 2007 contre une perte de -8,7 millions d'euros en 2006. Pour mémoire, les sociétés Basak Groupama Sigorta et Basak Groupama Emeklilik n'ont été intégrées en 2006 qu'à compter du second semestre.

Le résultat contributif de Basak Groupama Sigorta s'élève à 8,6 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre une perte contributive de -9,7 millions d'euros en 2006. La marge technique nette de frais d'exploitation en assurance de biens et responsabilité s'améliore de 23,5 millions d'euros par rapport aux 6 derniers mois de 2006. Le ratio combiné diminue de 38,9 points à 99,2 %. Il faut rappeler que l'exercice 2006 avait été affecté par des sinistres significatifs. La marge technique nette de frais d'exploitation en assurance de personne est en léger recul sous l'effet d'une détérioration du ratio combiné à 102,0 %. Le résultat financier est en augmentation et s'établit à 15,1 millions d'euros.

La contribution de Basak Emeklilik au résultat du groupe ressort à 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre un résultat à l'équilibre en 2006. La marge technique nette de frais d'exploitation en assurance de personne s'élève à 5,2 millions d'euros en 2007. La marge financière nette de participation aux bénéfices présente un solde positif de 26,5 millions d'euros. Les autres produits et charges non techniques s'élèvent à - 21,5 millions d'euros et correspondent principalement à la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles (valeur de portefeuille et valeurs du réseau de distribution et de la relation clients) activées dans le bilan d'entrée.

Il convient de rappeler que les comptes combinés intègrent également le résultat de la mise en équivalence de Günes Sigorta pour 1,3 million d'euros.

**Groupama Phoenix**, filiale grecque du groupe, affiche une perte de -25,0 millions d'euros au titre du second semestre 2007. Cette perte intègre une provision non récurrente pour frais de restructuration à hauteur de -23 millions d'euros.

#### Les autres filiales étrangères du groupe présentent les résultats suivants en 2007

Les filiales au **Portugal** enregistrent une contribution globale de 1,3 million d'euros en 2007 contre 2,7 millions d'euros en 2006. En assurance vie, la contribution est en retrait de 1,9 million d'euros. En assurance dommage, le résultat contributif s'élève à 0,8 million d'euros en hausse par rapport à 2006, tiré par le ratio combiné qui s'améliore de 7,3 points.

En **Hongrie**, la contribution de la filiale est pour la première fois à l'équilibre. Cette évolution s'explique principalement par une amélioration du ratio combiné de l'assurance de biens et de responsabilité de 2,8 points à 105,8 %. Bien que le ratio de frais d'exploitation nets soit encore élevé, il s'améliore par rapport au 31 décembre 2007 (3,6 points).

**Gan Outre-Mer** affiche au 31 décembre 2007 une contribution au résultat combiné de 3,2 millions d'euros contre 12,3 millions d'euros en 2006. Cette baisse s'explique en partie par la survenance du cyclone Dean qui a touché les Antilles. Il pèse défavorablement sur le ratio combiné de l'entité à hauteur de 4,4 points. En outre, le ratio combiné net de l'entité en 2007 a été affecté par le coût de la réassurance (hors Dean) suite à un renchérissement des couvertures et une baisse des sinistres graves. Le recul de la marge financière de -4,0 millions d'euros est dû principalement à la variation de juste valeur des instruments financiers.

Le résultat de **Gan UK** (holding de tête des cabinets de courtage au Royaume-Uni) s'élève à -2,1 millions d'euros en 2007 contre une perte de -27,0 millions d'euros en 2006. Cette amélioration correspond d'une part de la moins-value de cession de Minster pour 7,2 millions d'euros comptabilisée en 2006 et, d'autre part, d'un allègement structurel des charges de financement.

Le résultat contributif de **Groupama Bosphorus** (holding de tête des filiales situées en Turquie), présente une perte de 3,1 millions d'euros en 2007.

En 2007, les activités non poursuivies (Zénith Vie, Rampart, Luxlife), à l'international sont sorties du périmètre de combinaison compte tenu de leur caractère désormais non significatif. L'appréhension de leur contribution est intégrée par le biais de la comptabilisation de ces titres dans la catégorie titres disponibles à la vente. Ces entités présentaient une contribution de -2,7 millions d'euros en 2006. L'incidence sur le résultat 2007 de ces sociétés est nulle.

### Activités financières et bancaires

Le résultat des activités financières et bancaires est désormais positif à 11 millions d'euros contre un résultat légèrement négatif de -1,0 million d'euros en 2006.

La contribution de **Groupama Banque** présente une perte de -24,9 millions d'euros en 2007 contre un résultat déficitaire de -34,7 millions au 31 décembre 2006. Le produit net bancaire avant coût du risque double quasiment sur l'exercice 2007. Cette inflexion très nette sur la période est due, d'une part, à la hausse de la marge d'intermédiation liée à la croissance des encours de crédits à la consommation et, d'autre part, à l'augmentation des commissions nettes sur le portefeuille clients. Les frais d'exploitation augmentent par ailleurs de 2,6%.

La contribution de **Groupama Épargne Salariale** est stable mais reste néanmoins déficitaire à 0,8 million d'euros.

La **Banque Finama** affiche une contribution en perte de -1,8 million d'euros au 31 décembre 2007 contre un bénéfice de 0,2 million d'euros en 2006. La constatation sur le résultat l'exercice 2007 d'une perte latente sur le portefeuille de «trading» (5 millions d'euros), est à l'origine de cette dégradation. Retraité de cet élément, le produit net bancaire avant coût du risque progresse de 15,1%.

Les **filiales de gestion d'actifs** (Groupama Asset Management et ses filiales) présentent une contribution stable par rapport à l'exercice précédent à 30,3 millions d'euros et ce malgré un contexte financier défavorable sur le deuxième semestre 2007. Le produit net bancaire avant coût du risque augmente de 13,5% par rapport au 31 décembre 2006. La hausse des effectifs pour accompagner la croissance de ce métier que le groupe cherche à développer explique en grande partie la progression des frais d'exploitation de plus de 25%.

**Finama Private Equity** enregistre un résultat bénéficiaire de 1,6 million d'euros en 2007 contre 0,9 million d'euros au 31 décembre 2006 en raison de la forte progression des encours gérés induite par le développement de l'activité.

La contribution de **Groupama Immobilier**, filiale de gestion des actifs immobiliers de placements du groupe, s'accroît de 2,8 millions d'euros à 6,1 millions d'euros en 2007, compte tenu, notamment d'une hausse des honoraires patrimoniaux liés aux expertises et à la rémunération de certaines opérations exceptionnelles.

### Analyse de Groupama S.A. et des holdings

Groupama S.A. (y compris son activité opérationnelle) et les holdings enregistrent un résultat positif en 2007 de 155 millions d'euros contre un profit de 91 millions d'euros en 2006.

### Groupama S.A.

Groupama S.A. assure un rôle de holding en détenant (directement ou indirectement) l'ensemble des filiales françaises et internationales du groupe. Au titre de cette fonction, Groupama S.A. assure le pilotage opérationnel du groupe consolidé et

représente le pivot de financement interne et externe. Elle occupe également un rôle central au niveau technique comme réassureur des caisses régionales au travers d'une convention de réassurance interne et comme centralisateur et gestionnaire des protections externes du groupe en matière de réassurance.

La contribution de l'**entité Groupama S.A.** au résultat combiné de Groupama s'élève à 174,4 millions d'euros en 2007 contre 113,2 millions d'euros au 31 décembre 2006. La cession des titres Scor, qui étaient principalement portés par Groupama S.A., impacte à hauteur de 141,6 millions d'euros sa contribution au 31 décembre 2007.

Le ratio combiné net en assurance de biens et responsabilité de Groupama S.A. s'élève à 94,7% en 2007 en hausse de 2,2 points par rapport à 2006. Cette évolution trouve son origine dans la dégradation du ratio de sinistralité nette à hauteur de 6,3 points. La sinistralité sur exercice courant se dégrade de +3,2 points en raison des événements climatiques survenus en 2007. Le coût net de réassurance du cyclone Dean aux Antilles s'élève à 37,5 millions d'euros. En outre, l'exercice 2007 est marqué par une baisse des variations sur exercices antérieurs. Suite à une légère dégradation de la marge en assurance de la personne, le résultat technique est en léger repli par rapport à 2006.

Le solde de réassurance est quant à lui en amélioration de plus de 30 millions d'euros en raison du jeu des protections externes (catastrophes naturelles et autres couvertures climatiques). Il est à noter que le ratio de frais d'exploitation nets diminue de 2,1 points grâce à la politique maîtrisée des frais généraux.

Les produits financiers contributifs de Groupama S.A. s'établissent en 2007 à 304,4 millions d'euros en forte progression (+47,1%) par rapport à 2006. Comme évoqué précédemment, le résultat financier 2007 intègre 141,6 millions d'euros de plus-values de cession des titres Scor. Retraité de cet élément non récurrent, la marge financière est en recul de 21,3% par rapport au 31 décembre 2006. Cette évolution résulte de la diminution des revenus consécutive à la réallocation d'une partie des poches actions et obligataires opérée dans le cadre de la politique d'acquisition du groupe, amplifiée par une baisse de la variation de la juste valeur sur instruments dérivés.

Enfin, Groupama S.A. présente une charge d'impôt globale (impôt courant exigible et impôt différé) de -3,6 millions d'euros en 2007 contre -39,1 millions d'euros au 31 décembre 2006. L'exonération fiscale de la plus-value nette sur les titres Scor en application de la législation sur les titres de participation en est à l'origine.

D'un point de vue analytique le résultat de Groupama S.A. est décomposé en un résultat opérationnel (sa contribution est positive de 123,2 millions d'euros) et un résultat au titre de sa fonction de holding dont la contribution positive est de 51,2 millions d'euros.

La contribution de **Groupama Holding** affiche une perte de -0,1 million d'euros en 2007 contre un bénéfice de 0,8 million d'euros en 2006. Comme en 2006, le résultat de Groupama Holding 2 est à l'équilibre.

L'activité de **Groupama International** réside dans le portage des titres des filiales étrangères du groupe. Son résultat contributif affiche en 2007 un déficit -15,6 millions d'euros contre un déficit de -17,9 millions d'euros en 2006. Cette perte intègre principalement les charges financières induites par les opérations de refinancement interne du groupe.

### BILAN COMBINÉ

Au 31 décembre 2007, le total du bilan combiné de Groupama s'élève à 94,9 milliards d'euros contre 85,0 milliards d'euros au 31 décembre 2006, soit une augmentation de 9,9 milliards d'euros. Cette croissance s'explique principalement par :

- les acquisitions réalisées au cours de l'année (Nuova Tirrena + 3,4 milliards d'euros, Groupama Phoenix + 0,8 milliard d'euros, BT Asigurari + 0,2 milliard d'euros), ces dernières ont été financées en partie par l'émission d'un emprunt obligataire perpétuel de titres super-subordonnés pour 1 milliard d'euros ;
- la hausse des mises en pension des titres de placements (5,7 milliards d'euros au 31 décembre 2007) dans le cadre d'une politique visant à optimiser les rendements financiers.

### Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le montant des écarts d'acquisition s'établit à 2,6 milliards d'euros au 31 décembre 2007 contre 1,4 milliard au 31 décembre 2006. Les «goodwill» induits par les acquisitions des filiales Groupama Phoenix, Nuova Tirrena, et BT expliquent la majeure partie de la variation de l'exercice.

L'acquisition de Carole Nash le 15 décembre 2006, a engendré en 2007 la constatation d'une valeur des réseaux de distribution et de relation clients en assurance non-vie pour 17 millions d'euros et 5 millions d'euros au titre des logiciels et actifs informatiques. En outre, les frais d'acquisition reportés de Groupama Phoenix ont d'ores et déjà été enregistrés en actifs incorporels pour 2,4 millions d'euros.

Les autres actifs incorporels d'un montant de 408 millions d'euros en 2007 (contre 317 millions d'euros en 2006) sont constitués principalement des logiciels. Leur croissance est liée notamment aux investissements engagés au titre des «back office» métiers.

### Placements (y compris placements en UC)

Les placements d'assurance s'élèvent à 79,6 milliards d'euros contre 72,2 milliards d'euros à fin 2006, soit une augmentation de 7,4 milliards d'euros (+10,2%). Les récentes acquisitions, la croissance de l'activité du groupe ainsi que la mise en place d'une politique visant à optimiser les rendements financiers sont à l'origine de cette variation.

Les plus-values latentes du groupe (y compris l'immobilier) atteignent 8,3 milliards d'euros au 31 décembre 2007 en baisse de 2 milliards d'euros (-19,4%) par rapport au 31 décembre 2006. La hausse des taux d'intérêts sur les obligations

(0,44 point de base de l'OAT 10 ans) a entraîné une diminution des plus-values latentes obligataires de -1,7 milliard d'euros qui n'ont pu être compensées par les plus-values latentes sur actions (-0,7 milliard d'euros) en dépit d'une hausse de 1,3% de l'indice CAC 40. En revanche, la bonne tenue des marchés immobiliers a atténué le recul des plus-values latentes. La cession de la tour Gan ainsi que celle des titres Scor participent également à la baisse de ces plus-values.

La part revenant à l'actionnaire dans ces plus-values latentes s'élève à 3,5 milliards d'euros en 2007 contre 4,1 milliards d'euros en 2006.

La structure de ces placements en valeur de marché est la suivante :

• Obligations et parts d'OPCVM à revenu fixe	56 %
• Actions et parts d'OPCVM à revenu variable	22 %
• Immobilier	11 %
• Placements en unités de compte	4 %
• Autres (dont 6% de supports obligataires relatifs aux mises en pension)	7 %

### Capitaux propres

Au 31 décembre 2007, les capitaux propres combinés de Groupama s'élèvent à 8,5 milliards d'euros en forte progression (+13,3%) par rapport au 31 décembre 2006.

Leur évolution peut être résumée de la manière suivante :

(en millions d'euros)	
<b>Capitaux Propres à l'ouverture 2007</b>	<b>7 447</b>
Variation de la réserve de réévaluation : juste valeur des actifs AFS	-2 596
Variation de la réserve de réévaluation : comptabilité reffet	1 570
Variation de la réserve de réévaluation : impôt différé	157
Émission de titres super-subordonnés	1 000
Autres	-5
<b>Résultat</b>	<b>938</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2007</b>	<b>8 511</b>

L'évolution des marchés financiers ayant une incidence sur la réserve de réévaluation des titres enregistrés dans la catégorie disponible à la vente, l'émission d'un emprunt obligataire perpétuel de titres super-subordonnés pour 1 milliard d'euros ainsi que le résultat du groupe dégagé en 2007 sont à l'origine de la variation des capitaux propres. Compte tenu des caractéristiques de l'émission, les titres super-subordonnés sont considérés en normes IFRS comme des instruments de capitaux propres.

### Passifs subordonnés et dettes de financement

Le montant des passifs subordonnés au 31 décembre 2007 est identique à celui du 31 décembre 2006 et s'établit à 1,25 milliard d'euros.

L'endettement externe du groupe présente un montant de 956 millions d'euros, en hausse de 76 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2006. Cette évolution est essentiellement liée au financement du développement de la foncière Silic.

#### Provisions techniques

Les provisions techniques brutes (y compris la participation aux bénéfices différée) s'élèvent à 70,0 milliards d'euros au 31 décembre 2007 contre 66,0 milliards d'euros au 31 décembre 2006 soit une augmentation de 6,1 %. Comme évoqué précédemment, les entrées de périmètre expliquent une grande partie de cette évolution (+2,7 milliards), le complément résulte de la progression de l'activité.

#### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges augmentent de 11 millions d'euros au cours de la période et s'élèvent à 739 millions d'euros au 31 décembre 2007. Cette évolution trouve principalement son origine dans la comptabilisation d'engagements sociaux complémentaires vis-à-vis des salariés et assimilés liée notamment aux acquisitions.

## 5 SOLVABILITÉ

La solvabilité ajustée, incluant les bénéfices futurs des activités vie, se traduit par un taux de couverture de l'exigence de marge de solvabilité des comptes combinés de 274 % en 2007 à comparer à 311 % en 2006.

L'évolution des marchés financiers notamment sur le second semestre 2007 combinée aux récentes acquisitions du groupe expliquent en partie le retrait du taux de couverture de l'exigence de marge. La prise en compte des bénéfices futurs dans ce ratio représente 12 points de base de couverture de la marge (équivalent à 2006).

Le taux d'endettement rapporté aux fonds propres comptables hors réserves de réévaluation (y compris les passifs subordonnés et les intérêts minoritaires) de Groupama s'élève à 37,9 % en 2007 contre 32,2 % en 2006 (en hausse de 5,7 points par rapport à 2006). Il est à noter que l'emprunt obligataire perpétuel de titres super-subordonné pour 1 milliard d'euros est inclus dans le montant des passifs subordonnés. Par ailleurs, une partie de cet endettement est portée par la filiale foncière cotée Silic, qui a souscrit des emprunts afin de développer son parc immobilier. Corrigé de cet élément, le taux d'endettement Assurance du groupe, qui a été contracté dans le cadre de sa croissance externe (y compris l'endettement lié à certains crédits-baux immobiliers), s'établit à 29,2 % en hausse de 6,9 points par rapport à 2006.

## 6 CONTRÔLE DES RISQUES

Le contrôle des risques est traité dans le cadre du rapport sur le contrôle interne.

## 7 POLITIQUE EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le groupe a initié depuis plusieurs années des études systématiques sur l'exposition des filiales de Groupama S.A. aux risques de marché.

#### Risque de taux

Les couvertures mises en place consistent à permettre de distribuer, en cas de hausse des taux d'intérêt, un taux de rendement en ligne avec l'environnement de marché.

Ceci est rendu possible par le recours à l'achat d'options de taux d'intérêt (« caps ») d'une part, et par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable (« swaps payeurs ») d'autre part. Les options procurent un rendement additionnel en cas de hausse des taux et le taux variable est un actif qui, outre le rendement additionnel, permet de liquider une partie du portefeuille en limitant la moins-value constatée. Cette stratégie vise donc à fournir un rendement supplémentaire en cas de hausse des taux, qui devrait permettre de prévenir les rachats anticipés, mais aussi à limiter l'impact de tels rachats s'ils venaient malgré tout à se produire.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama S.A.

#### Risque de change et autres risques de marché

La détention en actions internationales exposées au risque devises (dollar et yen) est systématiquement couverte via des ventes à terme. Ces dernières sont systématiquement renouvelées depuis leur mise en place en 2001.

Comme pour le risque de taux d'intérêt, toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par Groupama S.A.

Le groupe suit par ailleurs en permanence l'exposition des filiales d'assurances aux risques de marché (actions), de crédit (obligations privées) et de contrepartie et peut décider, le cas échéant, de les couvrir par le biais d'instruments financiers à terme.

## 8 INFORMATIONS SUR LES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

### RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, tant par votre société que par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce. Ont perçu au cours de l'exercice écoulé :

- Monsieur Jean-Luc Baucherel : rémunération annuelle brute versée par la société (y compris les avantages en nature) en qualité de Président du Conseil d'administration : 330 573 euros (dont : rémunération annuelle brute 268 120 euros, avantage retraite 36 463 euros, avantage logement 25 990 euros);

- Monsieur Francis Aussat : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Gan Assurances Vie en qualité de Président du conseil d'administration : 85 507 euros (dont rémunération annuelle brute 67 275 euros, avantage retraite 18 232 euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 48 000 euros;

- Monsieur Jean Baligand : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Groupama Vie en qualité de Président du conseil d'administration : 59 197 euros (dont rémunération annuelle brute 46 575 euros, avantage retraite 12 622 euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 50 000 euros;

- Monsieur Claude Bartholomeis : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 36 000 euros;

- Monsieur Michel Baylet : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée la société Gan Prévoyance en qualité de Président du conseil d'administration : 59 197 euros (dont rémunération annuelle brute 46 575 euros, avantage retraite 12 622 euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 50 000 euros;

- Monsieur Amaury Cornut Chauvinc : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Mutuaide Assistance en qualité de Président du conseil d'administration à compter du 11 juillet 2007 : 28 080 euros (dont rémunération annuelle brute 22 093 euros, avantage retraite 5 987 euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 18 000 euros;

- Monsieur Robert Drouet : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Gan Patrimoine en qualité de Président du conseil d'administration : 85 507 euros (dont rémunération annuelle brute 67 275 euros, avantage retraite 18 232 euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 52 000 euros;

- Monsieur Michel Habig : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 46 000 euros ;

- Monsieur Frédéric Lemoine, administrateur extérieur : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 88 000 euros ;

- Madame Solange Longuet : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Gan Assurances IARD en qualité de Présidente du conseil d'administration : 59 197 euros (dont rémunération annuelle brute 46 575 euros, avantage retraite 12 622 euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 52 000 euros ;

- Monsieur Marius Mul : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 6 000 euros ;

- Monsieur Roger Paillès : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la société Mutuaide Assistance en qualité de Président du conseil d'administration jusqu'au 31 mai 2007 : 24 665 euros (dont rémunération annuelle brute 19 406 euros, avantage retraite 5 259 euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 32 000 euros ;

- Monsieur Jean Salmon, administrateur extérieur : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 44 000 euros ;

- Monsieur Philippe Vassor, administrateur extérieur : jetons de présence versés par Groupama S.A. : 92 000 euros ;

- Monsieur Jean-Luc Viet : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par les sociétés Gan Eurocourtage IARD et Gan Eurocourtage Vie en qualité de Président du conseil d'administration de ces sociétés : 59 197 euros au global (dont rémunération annuelle brute 46 575 euros, avantage retraite 12 622 euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 52 000 euros ;

- Monsieur Jean-Luc Wibratte : rémunération annuelle brute (y compris les avantages en nature) versée par la Banque Finama en qualité de Président du Conseil de surveillance : 85 507 euros (dont rémunération annuelle brute 67 275 euros, avantage retraite 18 232 euros) et jetons de présence versés par Groupama S.A. : 52 000 euros ;

- Monsieur Jean Azéma, directeur général : rémunération annuelle brute (y compris avantages en nature) perçue au titre de ses fonctions exercées au sein du Groupe : 1 138 862 euros (dont rémunération annuelle brute 910 000 euros, bonus 225 000 euros, avantage prévoyance-décès 3 862 euros) et des contrats de prévoyance, soins médicaux et retraite dont bénéficient les membres du comité de direction générale de Groupama S.A. ;

Enfin, la rémunération annuelle brute cumulée (y compris intéressement et avantages en nature) des membres du comité de direction générale de Groupama S.A. est de 4 836 203 euros. S'agissant du contrat de retraite, le montant total de l'engagement à la date du 31 décembre 2007 s'élève à 12 465 570 euros.

## MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES DIRIGEANTS

Figure par ailleurs, en annexe, la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par le Président du conseil d'administration, les administrateurs et le directeur général au cours de l'exercice.

## RATIFICATION DE COOPTATION

Nous vous proposons de ratifier la cooptation de Monsieur Amaury Cornut-Chauvinc en qualité d'administrateur, intervenue lors de la séance du conseil d'administration du 30 mai 2007, en remplacement de Monsieur Roger Paillès, démissionnaire, et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer, en 2009, sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2008.

## 9 RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les conséquences sociales et environnementales de l'activité visées par l'article L. 225-102 alinéa 4 du code de commerce, ainsi que les informations fixées par les articles D. 148-2 et D. 148-3 sont renseignées dans la première partie du rapport annuel 2007 de Groupama.

## 10 PERSPECTIVES

Grace à la qualité de ses résultats et à la structure renforcée de son bilan, Groupama est pleinement engagé dans la mise en œuvre de sa stratégie de croissance rentable et durable. Afin de rejoindre le « *top ten* » européen de l'assurance, la démarche opérationnelle du groupe s'appuie sur les trois principes d'action suivants :

- consolider et développer les positions de groupe en France ;
- accélérer la croissance organique et externe à l'international ;
- améliorer la rentabilité par une efficacité renforcée.

En France, le groupe ambitionne de devenir « l'assureur de référence ». Groupama va ainsi renforcer sa politique clients en redynamisant sa signature et sa marque, en proposant une offre packagée et innovante et en fidélisant sa clientèle existante. Le groupe se positionne comme intégrateur de services davantage qu'assureur-indemniseur. Il s'ouvre à de nouveaux territoires de conquête :

- en s'implantant sur le marché urbain grâce à l'ouverture d'une centaine d'agences nouvelles dans les villes de plus de 100 000 habitants et le recrutement de 500 commerciaux supplémentaires,

- en développant de nouveaux canaux de distribution au travers d'une part, de l'utilisation d'Internet et d'autre part, de l'accélération du développement des partenariats.

Groupama a également engagé un vaste chantier de rationalisation de ses processus opératoires. Celui-ci vise à amplifier son programme de réduction des coûts et à améliorer la productivité commerciale de ses cinq réseaux (grâce à la poursuite du déploiement de son schéma relationnel client et à l'allègement des tâches administratives en agence).

À l'International, le groupe entend poursuivre son développement créateur de valeur. Il ambitionne de renforcer ses positions dans chacun des pays d'implantation afin de pouvoir peser davantage sur chaque marché. Il veut également prendre pied de manière significative dans de nouveaux pays, en priorité en Europe centrale et orientale, qui constituent des zones à fort potentiel :

- l'acquisition fin décembre 2007 de l'entreprise BT Asigurari en Roumanie et la signature du partenariat de bancassurance en Europe centrale et orientale avec OTP Bank en février 2008 se situent dans la droite ligne de concrétisation de cette démarche ;
- le groupe cherche à exploiter les synergies qui résulteront des économies d'échelle et de la capitalisation des meilleures pratiques du groupe dans l'exercice de ses métiers. Il veut transformer chaque filiale en pôle de performance ;
- Groupama poursuit la densification de son maillage commercial (renforcement des implantations d'agences, montée en puissance des accords de bancassurance) et diversifie ses canaux de distribution dans les pays où il est présent (au travers de partenariats, du courtage et de la vente par Internet).

Ainsi, malgré l'environnement financier général qui présente aujourd'hui des perspectives incertaines, Groupama, s'appuyant sur son assise financière ainsi que sur la force de ses compétences humaines, doté d'un outil de distribution à l'efficacité renforcée et équipé de plateformes métiers performantes et rationnelles, est confiant dans la mise en œuvre de sa stratégie.

## BILAN COMBINÉ

		31.12.2007	31.12.2006
<b>ACTIF (en millions d'euros)</b>	<b>Notes</b>		
Écarts d'acquisition	Note 2	2 617	1 411
Autres immobilisations incorporelles	Note 3	408	317
<b>Actifs incorporels</b>		<b>3 025</b>	<b>1 728</b>
Immobilier de placement hors UC	Note 4	3 672	3 555
Immobilier d'exploitation	Note 5	679	743
Placements financiers hors UC	Note 6	71 084	64 006
Placements financiers en UC	Note 8	3 729	3 618
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés		455	241
<b>Placements des activités d'assurance</b>		<b>79 618</b>	<b>72 162</b>
<b>Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités</b>	<b>Note 9</b>	<b>2 656</b>	<b>2 410</b>
<b>Investissements dans les entreprises associées</b>	<b>Note 10</b>	<b>29</b>	<b>25</b>
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers</b>	<b>Note 11</b>	<b>1 400</b>	<b>1 412</b>
Autres immobilisations corporelles	Note 12	278	294
Frais d'acquisitions reportés	Note 13	633	571
Participation aux bénéfices différée active	Note 14	11	64
Impôts différés actifs	Note 15	587	491
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptées	Note 16	2 630	2 566
Créances nées des opérations de cessions en réassurance	Note 17	96	122
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	Note 18	242	151
Autres créances	Note 19	2 483	2 005
<b>Autres actifs</b>		<b>6 960</b>	<b>6 264</b>
<b>Actifs destinés à la vente et abandon d'activités</b>			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>Note 20</b>	<b>1 191</b>	<b>996</b>
<b>TOTAL</b>		<b>94 881</b>	<b>84 998</b>

Les notes en pages 41 à 140 font partie intégrante des états financiers combinés.

		31.12.2007	31.12.2006
<b>PASSIF (en millions d'euros)</b>	<b>Notes</b>		
Fonds d'établissement	Note 21	32	32
Réserve de réévaluation	Note 21	1 522	2 378
Autres réserves	Note 21	6 018	4 259
Écarts de conversion	Note 21	1	25
Résultat consolidé	Note 21	938	753
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>8 511</b>	<b>7 447</b>
Intérêts minoritaires	Note 21	216	296
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>8 727</b>	<b>7 743</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>Note 22</b>	<b>739</b>	<b>728</b>
<b>Dettes de financement</b>	<b>Note 24</b>	<b>2 202</b>	<b>2 126</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance</b>	<b>Note 25</b>	<b>45 894</b>	<b>41 736</b>
<b>Passifs techniques relatifs à des contrats financiers</b>	<b>Note 28</b>	<b>21 170</b>	<b>20 192</b>
<b>Participation aux bénéfices différée passive</b>	<b>Note 29</b>	<b>2 943</b>	<b>4 081</b>
<b>Ressources des activités du secteur bancaire</b>	<b>Note 30</b>	<b>2 415</b>	<b>2 189</b>
Impôts différés passifs	Note 31	475	468
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidés	Note 32	320	329
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	Note 33	528	621
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	Note 34	827	829
Dettes nées des opérations de cession en réassurance	Note 35	339	328
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	Note 36	211	236
Instruments dérivés passifs	Note 37	22	17
Autres dettes	Note 38	8 068	3 377
<b>Autres passifs</b>		<b>10 790</b>	<b>6 204</b>
<b>Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>94 881</b>	<b>84 998</b>

Les notes en pages 41 à 140 font partie intégrante des états financiers combinés.

## COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ

		31.12.2007	31.12.2006
<b>(en millions d'euros)</b>	<b>Notes</b>		
Primes émises	Note 39	14 508	13 884
Variation des primes non acquises		(42)	(41)
<b>Primes acquises</b>		<b>14 465</b>	<b>13 843</b>
<b>Produit net bancaire, net du coût du risque</b>	<b>Note 1</b>	<b>199</b>	<b>169</b>
Produits des placements	Note 40	3 239	2 920
Charges des placements	Note 40	(709)	(451)
Plus- et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	Note 40	1 389	949
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	Note 40	285	457
Variation des dépréciations sur placements	Note 40	(11)	(1)
<b>Produits des placements nets de charges</b>		<b>4 193</b>	<b>3 875</b>
Charges des prestations des contrats	Note 41	(13 615)	(12 833)
Produits sur cession en réassurance	Note 42	318	242
Charges sur cession en réassurance	Note 42	(653)	(640)
<b>Charges et produits des cessions nets en réassurance</b>		<b>(13 950)</b>	<b>(13 231)</b>
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>		<b>18 857</b>	<b>17 887</b>
Charges d'exploitation bancaire	Note 1	(178)	(156)
Frais d'acquisition des contrats	Note 44	(1 981)	(1 918)
Frais d'administration	Note 45	(811)	(622)
Autres produits et charges opérationnels courants	Note 46	(493)	(605)
<b>Total autres produits et charges courants</b>		<b>(17 414)</b>	<b>(16 532)</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>		<b>1 443</b>	<b>1 355</b>
Autres produits et charges opérationnels	Note 47	(86)	(103)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>1 357</b>	<b>1 252</b>
Charges de financement	Note 48	(110)	(115)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	Note 10	3	1
Impôts sur les résultats	Note 49	(277)	(354)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE</b>		<b>972</b>	<b>784</b>
dont Intérêts minoritaires	Note 21	34	30
<b>DONT RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>938</b>	<b>753</b>

Les notes en pages 41 à 140 font partie intégrante des états financiers combinés.

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Résultat	Titres super-subordonnés	Réserves consolidées	Réserve de réévaluation	Écart de conversion	Capitaux propres part du groupe	Part des minoritaires	Total capitaux propres
<b>(en millions d'euros)</b>									
<b>Capitaux propres au 31.12.2005</b>	<b>32</b>	<b>(544)</b>		<b>3 714</b>	<b>2 156</b>	<b>13</b>	<b>6 459</b>	<b>212</b>	<b>6 671</b>
Affectation du résultat 2005		(544)		544					
Dividendes								(38)	(38)
Variation de capital								8	8
Regroupement d'entreprises								69	69
<b>Incidence des opérations avec les sociétaires</b>		<b>(544)</b>		<b>544</b>				<b>39</b>	<b>39</b>
Écarts de conversion						14	14	6	20
Actifs disponibles à la vente					(569)		(569)	(14)	(583)
Comptabilité reflet					468		468	11	479
Impôts différés				(3)	316		313	2	315
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				7			7		7
Autres				(3)	7	(2)	2	10	12
Résultat de l'exercice		753					753	30	783
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>753</b>		<b>1</b>	<b>222</b>	<b>12</b>	<b>988</b>	<b>45</b>	<b>1 033</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>209</b>		<b>545</b>	<b>222</b>	<b>12</b>	<b>988</b>	<b>84</b>	<b>1 072</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2006</b>	<b>32</b>	<b>753</b>		<b>4 259</b>	<b>2 378</b>	<b>25</b>	<b>7 447</b>	<b>296</b>	<b>7 743</b>
Affectation du résultat 2006		(753)		753					
Dividendes				(8)			(8)	(42)	(50)
Variation de capital								4	4
Regroupement d'entreprises								(73)	(73)
Autres			999				999	1	1 000
<b>Incidence des opérations avec les sociétaires</b>		<b>(753)</b>	<b>999</b>	<b>745</b>			<b>991</b>	<b>(110)</b>	<b>881</b>
Écarts de conversion						(24)	(24)	(4)	(28)
Actifs disponibles à la vente					(2 596)		(2 596)	(19)	(2 615)
Comptabilité reflet					1 570		1 570	14	1 584
Impôts différés				(6)	163		157	1	158
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi				7			7		7
Autres				14	7		21	4	25
Résultat de l'exercice		938					938	34	972
<b>Total des produits et charges reconnus sur la période</b>		<b>938</b>		<b>15</b>	<b>(856)</b>	<b>(24)</b>	<b>73</b>	<b>30</b>	<b>103</b>
<b>Total des mouvements sur la période</b>		<b>185</b>	<b>999</b>	<b>760</b>	<b>(856)</b>	<b>(24)</b>	<b>1 064</b>	<b>(80)</b>	<b>984</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2007</b>	<b>32</b>	<b>938</b>	<b>999</b>	<b>5 019</b>	<b>1 522</b>	<b>1</b>	<b>8 511</b>	<b>216</b>	<b>8 727</b>

L'état des produits et des charges comptabilisés (Sorie), faisant partie intégrante des états financiers est repris dans la note 21.3 de l'annexe.

Les notes en pages 41 à 140 font partie intégrante des états financiers combinés.

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

	31.12.2007	31.12.2006
<b>(en millions d'euros)</b>		
Résultat opérationnel avant impôt	1 357	1 252
Plus- ou moins-values de cession des placements	(927)	(829)
Dotations nettes aux amortissements	22	57
Variation des frais d'acquisition reportés	(40)	(25)
Variation des dépréciations	(501)	(48)
Dotations nettes aux passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance et contrats financiers	3 495	3 105
Dotations nettes aux autres provisions	(30)	39
Var. de la JV des placements et instruments fi. comptabilisés à la JV par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	(234)	(175)
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel		
<b>Correct. des éléments inclus dans le Rt. opé. différents des flux monétaires et reclassement des flux de fin. et d'inv.</b>	<b>1 785</b>	<b>2 124</b>
Variation des créances et dettes d'exploitation	(389)	256
Variation des créances et dettes d'exploitation bancaire	5	(274)
Variation des valeurs données ou reçues en pension	5 075	32
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	(47)	152
Impôts nets décaissés	(333)	(288)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>7 453</b>	<b>3 254</b>
Acquisitions/cessions de filiales et coentreprises, nettes de la trésorerie acquise	(1 353)	(362)
Prises de participation/cessions dans les entreprises associées		
<b>Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre</b>	<b>(1 353)</b>	<b>(362)</b>
Acquisitions nettes de placements financiers (y compris UC) et instruments dérivés	(6 825)	(2 529)
Acquisitions nettes d'immobilier de placement	(101)	(199)
Acquisitions nettes et/ou émissions de placements et instruments dérivés des autres activités		(49)
Autres éléments ne correspondant pas à des flux monétaires	(46)	19
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions de placements</b>	<b>(6 972)</b>	<b>(2 758)</b>
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles et immobilisations d'exploitation	275	20
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>275</b>	<b>20</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(8 050)</b>	<b>(3 100)</b>
Droits d'adhésion		
Émission d'instruments de capital	1 004	8
Remboursement d'instruments de capital		
Opération sur actions propres		3
Dividendes payés	(50)	(38)
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et les sociétaires</b>	<b>954</b>	<b>(27)</b>
Trésorerie affectée aux dettes de financement	78	147
Intérêts payés sur dettes de financement	(110)	(115)
<b>Flux de trésorerie liés au financement du groupe</b>	<b>(32)</b>	<b>32</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>922</b>	<b>5</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>416</b>	<b>248</b>
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	7 453	3 254
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(8 050)	(3 100)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	922	5
Effet des variations de change sur la trésorerie	(1)	9
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>740</b>	<b>416</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	996	
Caisse, Banque centrale et CCP	40	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(620)	
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2007</b>	<b>416</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 192	
Caisse, Banque centrale et CCP	77	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	(529)	
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2007</b>	<b>740</b>	

Les notes en pages 41 à 140 font partie intégrante des états financiers combinés.

## ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS

## 1 FAITS MARQUANTS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### 1.1 FAITS MARQUANTS

#### 1.1.1 OPÉRATIONS DE CESSION D'ACTIFS Cession de 15,35% du capital de Scor

Groupama S.A. a procédé le 21 janvier 2007 à la cession d'un bloc de 15,35% du capital de la société Scor. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de l'optimisation de la gestion financière de Groupama et de l'allocation de ses fonds propres, a dégagé une plus-value nette d'impôt et de participation aux bénéficiaires de 144,5 millions d'euros dans les comptes combinés de l'exercice 2007. La cession a été réalisée hors marché au profit des banques HSBC et UBS. La participation résiduelle de Groupama dans le capital de Scor est de 0,67%.

#### Cession de la tour Gan

La tour Gan a été cédée le 2 juillet 2007 au groupe Foncière des Régions pour un montant de 486 millions d'euros.

Cette cession se traduit par un renforcement des fonds de participation des assurés aux bénéfices des trois entités propriétaires (Gan Assurances Vie, Gan Prévoyance, Gan Eurocourtage Vie) et par une plus-value nette combinée après participation aux bénéficiaires et impôts de 159 millions d'euros.

#### 1.1.2 DÉVELOPPEMENT DU GROUPE Acquisition de l'assureur italien Nuova Tirrena

Dans l'optique de renforcer son positionnement stratégique en Italie, Groupama a procédé à l'acquisition de 100% des actions de la société d'assurance italienne Nuova Tirrena en date du 2 août 2007 pour un montant de 1,26 milliard d'euros. La transaction porte sur toutes les activités actuelles de Nuova Tirrena, spécialiste de l'assurance non-vie en Italie avec une part de marché d'environ 1,9%. La transaction a été finalisée le 31 octobre 2007, date à laquelle le groupe a définitivement pris le contrôle de la société.

Nuova Tirrena a réalisé un chiffre d'affaires de 821,9 millions d'euros en année pleine sur 2007. L'activité en assurance de biens et responsabilités représente 77,9% du chiffre d'affaires de la filiale qui emploie 577 salariés et dispose d'un réseau de 423 agents répartis sur l'ensemble de la péninsule italienne. Par le biais de cette acquisition, Groupama devient le 15<sup>e</sup> assureur du marché de l'assurance italien, 3<sup>e</sup> assureur automobile, avec une part de marché globale de 1,3%.

#### Acquisition de l'assureur grec Phoenix Metrolife

Groupama International a acquis 100% de la compagnie d'assurances grecque Phoenix Metrolife auprès d'Emporiki Bank, filiale du groupe Crédit Agricole SA, pour un montant de 96 millions d'euros. L'accord final de cession a été signé le 29 juin 2007.

Phoenix est l'une des plus grandes compagnies d'assurance grecques : elle se situait, en 2005, au second rang de l'assurance non-vie avec une part de marché de 7,8% et au huitième rang en assurance vie et épargne avec une part de marché de 3,8%. Au cours de l'année 2007, les primes émises atteignent un volume de 189 millions d'euros.

#### Acquisition de courtiers au Royaume-Uni

Début juin 2007, Gan UK a acquis à hauteur de 60% le contrôle du cabinet de courtage britannique Bollington Group, spécialiste de l'assurance automobile et de l'assurance de personne. Sur année pleine, les primes d'assurances placées sur le marché par ce courtier représentent un volume d'affaires de 87,3 millions d'euros.

Par ailleurs, Groupama Insurances a conclu début septembre 2007 l'acquisition d'une majorité de contrôle dans le groupe Lark (78,7%), qui fait partie des 50 premiers courtiers en assurance au Royaume-Uni. Lark est spécialisé dans le domaine des assurances de personnes et des PME. Le volume d'activité de ce courtier représente un niveau de primes de 106,6 millions d'euros sur la base d'une année complète.

Enfin, le groupe a également pris le contrôle des cabinets Halvor et Greystone au cours de cet exercice. Le volume d'affaires traité respectivement par ces entités étant plus modeste, les différences de première consolidation relatives à ces 2 entités ont été comptabilisées en charges.

#### Développement en Turquie

Les protocoles d'accord qui avaient été signés avec des coopératives agricoles, actionnaires minoritaires de Basak Sigorta, en vue du rachat de leurs participations de 41,7% au capital de l'assureur, se sont concrétisés au cours du premier trimestre 2007. Désormais, le groupe détient 98,34% de Basak Sigorta.

Parallèlement, un accord d'acquisition de minoritaires de Basak Groupama Emeklilik (tranche de 10%) a été signé début janvier 2007, permettant à Groupama de porter son pourcentage d'intérêt dans sa filiale à 90%.

#### Acquisition en Roumanie

Groupama a acquis le 21 décembre 2007 100% de la société d'assurance roumaine BT Asigurari, auprès, d'une part, de Banca Transilvania à hauteur de 90%, et, d'autre part, d'une personne physique à hauteur de 10%. BT Asigurari est le 9<sup>e</sup> assureur non-vie et le 12<sup>e</sup> assureur vie du marché roumain, avec une part de marché de 4% et un chiffre d'affaires de l'ordre de 72 millions d'euros estimé en année pleine pour 2007.

La transaction s'accompagne de la signature d'un accord exclusif de bancassurance sur les produits non-vie avec Banca Transilvania, 5<sup>e</sup> banque du pays.

#### Partenariat entre Groupama et Réunica

Groupama et Réunica ont conclu le 27 novembre 2007, un partenariat reposant sur trois axes de développement, qui prévoit :

- dans le domaine de la prévoyance santé collective, la distribution par le réseau Gan Assurances de produits Réunica Prévoyance, dans le cadre de créations d'entreprises et de contrats standards pour des entreprises de moins de 50 salariés,
- en matière de dépendance, la diffusion sous la marque Réunica Mutuelle d'un produit de dépendance individuelle, assuré et géré par Groupama,
- en épargne retraite, la mise à disposition des entreprises adhérentes de Réunica et de leurs salariés d'une offre de 7 produits collectifs et de 4 produits individuels. Cette gamme, qui est assurée par une société commune, Réunima, détenue à parts égales de 50% par Groupama S.A. et Réunica Prévoyance, est proposée aux entreprises par les réseaux de Réunica et de Gan Assurances.

#### Accord entre Groupama et Cegid Group

Groupama S.A. et Cegid Group ont signé le 19 décembre 2007 un accord de partenariat industriel, qui vise à développer conjointement des services et produits collaboratifs innovants au profit des 2,5 millions de TPE-PME et des professionnels du conseil.

Afin de consolider de manière durable ce partenariat industriel, Groupama a pris une participation à hauteur de 17,23% du capital et de 15,85% des droits de vote de Cegid Group pour un prix global de 87,5 millions d'euros.

#### 1.1.3 AUTRES ÉLÉMENTS

##### Notation Standard & Poor's

L'agence de notation Standard & Poor's a relevé le 11 octobre 2007 à A+ avec perspective stable la note de contrepartie long terme de Groupama. L'agence a expliqué cette décision par les perspectives d'amélioration de la performance opérationnelle du groupe, essentiellement dans l'assurance dommages, ainsi que par sa position concurrentielle solide et de plus en plus diversifiée, et sa forte capitalisation. Le relèvement de la note reflète également les efforts de rationalisation de la structure du groupe et de sa présence internationale, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie qu'il a engagée.

#### Émission par Groupama d'une dette super-subordonnée perpétuelle

Groupama a placé le 10 octobre 2007 une émission en une tranche de dette super-subordonnée en euros pour un montant total de 1 milliard d'euros. Cette dette à durée indéterminée et émise au taux fixe de 6,298% pendant les dix premières années, puis au taux variable de Euribor 3 mois augmenté d'une marge de 2,60%, pourra être remboursée en totalité de manière anticipée à partir du 22 octobre 2017. Selon la future réglementation européenne Solvabilité II, ces titres, de par leurs caractéristiques, sont considérés en matière de solvabilité ajustée comme des capitaux propres « Tier one ».

Cette opération contribue au renforcement de la solidité financière du groupe et permettra ainsi la mise en œuvre de sa stratégie de croissance durable et rentable.

#### Publication de l'«Embedded Value» 2006 de l'activité vie de Groupama S.A.

Groupama a publié pour la première fois les résultats de son «Embedded Value» calculée conformément aux principes définis par le CFO Forum.

La méthodologie appliquée, les hypothèses retenues et le résultat des calculs effectués par Groupama pour la détermination de l'«European Embedded Value» sur le périmètre France, et de la «Traditionnal Embedded Value» pour les filiales internationales ont été revus par un actuaire indépendant.

### 1.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

#### Mise en place d'une couverture de réassurance Tempête

Groupama a souscrit un contrat de réassurance avec Swiss Ré qui a titrisé ce risque sous forme de «cat bond» pour se couvrir contre les risques de tempêtes en France à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Cette couverture d'une durée de 3 ans permet de couvrir les sinistres excédant 1 700 millions d'euros avec un plafond événementiel de 2 000 millions d'euros et pour un montant pouvant aller jusqu'à 200 millions d'euros (2/3 de 300 millions d'euros, le solde restant à la charge du groupe). L'objectif poursuivi est de permettre à Groupama de bénéficier d'une protection plus élevée contre la survenance d'une tempête catastrophique en France, dans un montage financier innovant et garantissant l'absence de défaillance du réassureur : la garantie est notée AAA.

#### Partenariat de Bancassurance en Europe émergente et acquisition des activités d'assurance de OTP Bank.

Groupama a signé le 11 février 2008 un partenariat stratégique avec OTP Bank, leader sur le marché bancaire en Hongrie, et ayant des positions très fortes dans de nombreux pays de l'Europe centrale et orientale (Bulgarie, Ukraine, Roumanie...). Cet accord se traduit par des accords de distribution de long

terme en bancassurance et en assururbanque dans les neuf pays où OTP Bank opère (Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Ukraine, Russie, Croatie, Serbie, Monténégro) et permet un accès à dix millions de clients.

Dans le cadre de cet accord, Groupama acquiert également les activités d'assurance d'OTP (OTP Garancia) compagnie leader en Hongrie ainsi que ses filiales d'assurance en Bulgarie, Roumanie et Slovaquie.

Groupama prend également une participation stratégique dans OTP Bank. Cette participation peut aller jusqu'à 8 % (une première tranche de 5 % étant fournie par OTP Bank lors de la clôture de la transaction d'acquisition de OTP Garancia, et une seconde tranche pouvant aller jusqu'à 3 % additionnels étant achetés sur le marché dans les douze mois de cette clôture).

La valeur attachée à l'acquisition et au partenariat de distribution est de 164 milliards de forints hongrois (soit 617 millions d'euros).

La clôture de cette transaction est soumise à l'accord des autorités de tutelle.

## 2 PRINCIPES, MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 2.1 NOTE LIMINAIRE

Groupama S.A. est une société anonyme détenue à près de 100 %, directement et indirectement par les caisses régionales d'Assurance et de Réassurance Mutuelles Agricoles et les caisses spécialisées (« caisses régionales ») formant le pôle mutualiste de Groupama. Groupama S.A. est domiciliée en France. Son siège social est situé au 8-10, rue d'Astorg, 75008, Paris, France.

La répartition du capital au 31 décembre 2007 est la suivante :

- 90,90 % à la société Groupama Holding ;
- 8,99 % à la société Groupama Holding 2 ;
- 0,11 % aux mandataires et salariés anciens ou actuels de Groupama S.A. (en direct ou par le biais des FCPE).

Les deux sociétés Groupama Holding et Groupama Holding 2, à statut de SA, sont entièrement détenues par les caisses régionales.

Groupama S.A. est une société d'assurances non-vie et de réassurance, réassureur unique des caisses régionales et holding de tête du pôle capitalistique du groupe Groupama. Ses activités consistent à :

- définir et mettre en œuvre la stratégie opérationnelle du groupe Groupama, en concertation avec les caisses régionales et dans le cadre des orientations fixées par la Fédération nationale Groupama ;

- réassurer les caisses régionales ;
- piloter l'ensemble des filiales ;
- mettre en place le programme de réassurance de l'ensemble du groupe ;
- gérer une activité d'assurance directe ;
- établir les comptes consolidés et combinés.

Les comptes consolidés de Groupama S.A. intègrent la réassurance cédée par les caisses régionales ainsi que l'activité des filiales.

Les comptes combinés sont relatifs au groupe Groupama, constitué de l'ensemble des caisses locales, des caisses régionales, de Groupama S.A. et de ses filiales.

Au titre de ses activités, la société est régie par les dispositions du Code de Commerce et du Code des Assurances, et soumise au contrôle de l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

Les liens entre les différentes entités du groupe sont régis :

- dans le pôle Groupama S.A., par des relations capitalistiques. Les sociétés filiales incluses dans ce pôle font l'objet d'une consolidation comptable. En outre, en contrepartie d'une certaine autonomie opérationnelle, chacune des filiales est soumise aux contraintes et devoirs définis par l'environnement de Groupama S.A., cela notamment en matière de contrôle ;
- dans le pôle mutualiste :
  - par un traité de réassurance Interne liant les caisses régionales à Groupama S.A. Ce traité, signé en décembre 2003 au titre des activités reprises par Groupama S.A. lors de l'apport de l'activité de réassurance des caisses régionales que lui a consenti la CCAMA. rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2003, s'est substitué au règlement général de réassurance qui régissait auparavant les liens de réassurance interne entre les caisses régionales et la CCAMA.
  - par un dispositif de sécurité et de solidarité entre l'ensemble des caisses régionales et Groupama S.A. (« Convention portant dispositifs de sécurité et de solidarité des Caisses de Réassurance Mutuelle Agricole adhérentes à la Fédération nationale Groupama », signée le 17 décembre 2003).

### 2.2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES COMPTES COMBINÉS

Pour les besoins de l'établissement des comptes combinés, les comptes de chaque entité du périmètre de combinaison sont établis, de façon homogène, conformément aux dispositions des normes comptables internationales (« *International Financial Reporting Standards* ») et interprétations applicables au 31 décembre 2007 telles qu'approuvées par l'Union européenne (règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002), et dont les principales modalités d'application par Groupama sont décrites ci-après.

Les interprétations d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 ont été anticipées. Il s'agit des interprétations suivantes :

- IFRIC 7 – Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
- IFRIC 8 – Champ d'application d'IFRS 2
- IFRIC 9 – Réexamen des dérivés incorporés
- IFRIC 11 – Actions propres et transactions intragroupe

Les normes et interprétations non appliquées par anticipation sont jugées sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe. Elles sont reprises ci-dessous :

- IFRS 8 – Segments opérationnels
- IFRIC 13 – Programme de fidélisation clients
- IFRIC 14 – Actifs de régimes à prestation définies et obligations de financement minimum

Les orientations prises par le groupe s'appuient notamment sur la synthèse des travaux du CNC sur les spécificités de mise en œuvre des normes IFRS par les organismes d'assurance.

Les filiales, coentreprises et entités associées du périmètre de combinaison sont consolidées dans le périmètre conformément aux dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

En revanche, aucune norme IFRS ne traite spécifiquement des modalités d'agrégation des comptes des entités constituant le pôle mutualiste (caisses locales et caisses régionales). Le groupe a donc adopté les règles de combinaison définies à la section VI du règlement n°2000-05 du Comité de la réglementation comptable relatifs aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des assurances et des institutions de prévoyance régies par le Code de la sécurité sociale ou par le Code rural.

Ce choix a été fait en application des critères de jugement de l'article 10 de la norme internationale « IAS 8 » (sur la sélection et l'application des méthodes comptables en l'absence d'une norme ou d'une interprétation spécifiquement applicable), en raison des caractéristiques du pôle mutualiste de Groupama décrites ci-dessus.

Le groupe a adopté les normes « IFRS » pour la première fois pour l'établissement des comptes de l'exercice 2005.

Dans les annexes, tous les montants sont indiqués en millions d'euros sauf si mentionnés différemment.

La préparation des états financiers du groupe en conformité avec les IFRS exige de la part de la direction de Groupama le choix d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui ont un impact sur le montant des actifs, des passifs, des produits et des charges ainsi que sur l'élaboration des notes annexes.

Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement. Elles sont basées sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris des événements futurs dont la réalisation apparaît raisonnable dans les circonstances. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles des estimations étaient nécessaires peuvent s'avérer différents de celles-ci et entraîner un ajustement des états financiers.

Les jugements réalisés par la direction en application des normes IFRS concernent principalement :

- l'évaluation initiale et les tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels et plus particulièrement les écarts d'acquisition (notes 2.4 et 3.4),
- l'évaluation des provisions techniques (note 3.1.2),
- l'estimation de certaines justes valeurs sur actifs non cotés ou actifs immobiliers (notes 3.2.1 et 3.2.2),
- la reconnaissance à l'actif des participations aux bénéficiaires (note 3.1.2) et des impôts différés (note 3.12),
- la détermination des provisions pour risques et charges et notamment l'évaluation des avantages consentis au personnel (note 3.10).

## 2.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 2.3.1 PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors que sa consolidation, ou celle du sous-groupe dont elle est la tête, présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes combinés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation. Une entité opérationnelle d'assurance et de banque est présumée devoir être consolidée dès lors que les capitaux propres, le bilan ou les primes acquises de cette entité représentent respectivement 30 millions d'euros sur les capitaux propres combinés ou 50 millions d'euros sur le total du bilan combiné, ou 10 millions d'euros sur les primes acquises du groupe.

Les OPCVM et les sociétés civiles immobilières sont consolidés. Les intérêts minoritaires relatifs aux OPCVM sont classés dans un poste spécifique de dettes financières au passif du bilan IFRS. En effet, en application de la norme IAS 32, un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie est un passif financier. La variation de cette dette est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat.

#### Entreprise consolidante

L'entreprise consolidante est celle qui contrôle exclusivement ou conjointement d'autres entreprises quelle que soit leur forme ou qui exerce sur elles une influence notable.

#### Entités contrôlées de manière exclusive

Les sociétés, quelles que soient leurs structures et faisant l'objet d'un contrôle exclusif par le groupe, sont consolidées par intégration globale. Ces entités sont consolidées dès qu'elles sont contrôlées. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Une entité n'est plus consolidée par intégration globale dès lors que le groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur l'entité.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires ».

### Coentreprises

Lorsqu'une entité est contrôlée conjointement, celle-ci est consolidée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Ses actifs, passifs, produits et charges sont regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires des états financiers consolidés de l'entité consolidante. Le contrôle conjoint est le partage en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique.

### Entreprises contrôlées de fait

Lorsque le groupe considère qu'il dispose du contrôle de fait d'une entité, celui-ci peut être amené à appliquer la méthode de l'intégration globale pour consolider cette société malgré un taux de détention inférieur au seuil de 50 %.

Le contrôle de fait peut être présumé dès lors que certains des critères suivants sont respectés :

- le groupe est l'actionnaire le plus important de la société ;
- les autres actionnaires ne détiennent directement ou indirectement, seuls ou de concert, un nombre d'actions et de droits de vote supérieur à celui du groupe ;
- le groupe exerce une influence notable sur la société ;
- le groupe dispose du pouvoir d'influer sur les politiques financières et opérationnelles de la société ;
- le groupe dispose du pouvoir de nommer ou faire nommer les dirigeants de la société.

### Entreprises associées

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque l'entité consolidante détient, directement ou indirectement 20 % ou davantage de droits de vote dans une entité, elle est présumée avoir une influence notable, sauf démonstration contraire. Inversement, lorsque l'entité consolidante détient directement ou indirectement moins de 20 % des droits de vote dans la société détenue, elle est présumée ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer que cette influence existe.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées.

### Déconsolidation

Lorsqu'une entité est en « *run-off* » (arrêt de la souscription d'affaires nouvelles) et que les principaux agrégats du bilan

ou du compte de résultat n'excèdent pas (sauf cas particulier) les seuils de 0,5 % des primes émises, des effectifs, du résultat contributif, 1 % des capitaux propres consolidés, des provisions techniques et du total du bilan ainsi que 3 % des écarts (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe), cette entité est déconsolidée (ces seuils étant mesurés par rapport au total du groupe).

Les titres de cette entité sont alors enregistrés, sur la base de leur valeur d'équivalence en titres disponibles à la vente au moment de la déconsolidation. Les variations ultérieures de valeurs sont enregistrées conformément à la méthodologie définie pour ce type de titres.

### 2.3.2 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Par rapport au 31 décembre 2006 et compte tenu des opérations présentées ci-dessus, les principales évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes.

#### Entrées, acquisitions, créations

- Turquie

Acquisition complémentaire de parts de l'entité Basak Groupama Sigorta à hauteur de 41,7 % du capital et de Basak Groupama Emeklilik à hauteur de 10 % du capital.

- Royaume-Uni

Renforcement de la position sur le marché au Royaume-Uni par l'acquisition de 4 cabinets de courtage au cours de l'exercice 2007 :

- Bollington Group Ltd.
- Lark Insurance Broking Group.
- The Halvor.
- Greystone.

- Grèce

Acquisition de Phoenix Metrolife.

- Italie

Acquisition de la société Nuova Tirrena.

- Roumanie

Acquisition de la société BT Asigurari.

#### Déconsolidations

Les sociétés Luxlife (Luxembourg), Zénith (Suisse), Cofintex Luxembourg (Luxembourg) et Rampart (USA) ont été exclues du périmètre de consolidation. Ces entités ont été déconsolidées car elles sont en *run-off*, ne souscrivent plus d'affaires nouvelles et leurs principaux agrégats financiers sont inférieures aux seuils de matérialité rappelés au paragraphe 2.3.1. Les titres détenus sont désormais reclassés en actifs disponibles à la vente et sont évalués à leur juste valeur. Celle-ci correspond au 31 décembre 2007 à la dernière situation comptable connue. Aucune dépréciation complémentaire par le compte de résultat n'a dû, en effet, être enregistrée sur ces titres au 31 décembre 2007.

### 2.3.3 HOMOGENÉITÉ DES PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes combinés de Groupama sont présentés d'une façon homogène pour l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, en tenant compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière requis pour les comptes consolidés (prédominance de la substance sur la forme, rattachement des charges aux produits, élimination des écritures passées au titre des dispositions fiscales locales). Les comptes combinés sont établis suivant les méthodes de consolidation définies par le groupe et sont conformes :

- aux normes comptables internationales (« *International Financial Reporting Standards* ») et interprétations applicables au 31 décembre 2007 telles qu'approuvées par l'Union européenne ;
- et aux méthodes d'évaluation précisées ultérieurement.

Les retraitements effectués au titre de l'homogénéité des principes sont réalisés dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

### 2.3.4 CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Les postes du bilan sont convertis en euros au cours de change officiel à la date de clôture, à l'exception des capitaux propres, hors résultat, qui sont convertis aux cours historiques. L'écart de conversion qui en résulte est porté au poste « Écarts de conversion » pour la part revenant au groupe et à la rubrique « Intérêts minoritaires » pour le solde.

Les opérations du compte de résultat sont converties au cours moyen. L'écart entre le résultat converti au taux moyen et celui converti au taux de clôture est porté au poste « Écarts de conversion » pour la part revenant au groupe et à la rubrique « Intérêts minoritaires » pour le solde.

### 2.3.5 OPÉRATIONS INTERNES ENTRE SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR GROUPAMA

#### Opérations éliminées

Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées. Lorsque ces opérations affectent le résultat combiné, l'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée à 100 %, puis répartie entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts minoritaires dans l'entreprise ayant réalisé le résultat. En cas d'élimination de pertes, le groupe s'assure que la valeur de l'élément d'actif cédé n'est pas modifiée de façon durable. L'élimination des incidences des opérations internes portant sur des actifs a pour conséquence de les ramener à leur valeur d'entrée dans le bilan combiné (coût historique consolidé).

Ainsi doivent être éliminées les opérations internes portant, notamment, sur :

- les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques ;
- les effets à recevoir et les effets à payer s'éliminent réciproquement mais, lorsque l'effet à recevoir est remis à l'escompte, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer ;

- les opérations affectant les engagements reçus et donnés ;
- les acceptations, les cessions et rétrocessions en réassurance ;
- les opérations de co-assurance et co-réassurance ainsi que de gestion en pool ;
- les opérations de courtage ou d'intermédiation ;
- le partage contractuel des résultats de contrats collectifs ;
- les dotations aux comptes de provisions pour dépréciation des titres de participation constituées par l'entreprise détentrice des titres et, le cas échéant, les dotations aux provisions pour risques et charges constituées en raison de pertes subies par les entreprises contrôlées de manière exclusive ;
- les opérations sur instruments financiers à terme ;
- les plus- et moins-values de cession interne des placements d'assurance ;
- les dividendes intragroupe.

### 2.4 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans les capitaux propres retraités à la date d'acquisition. Lorsqu'ils ne sont pas affectés à des éléments identifiables du bilan, les écarts d'acquisition sont enregistrés au bilan dans un poste spécifique d'actif comme une immobilisation incorporelle.

L'écart d'acquisition résiduel résulte du prix payé au-delà de l'actif net consolidé IFRS à la date d'acquisition, réévalué d'éventuels actifs incorporels identifiés dans le cadre de la comptabilité d'acquisition selon la norme IFRS 3 (juste valeur des actifs et des passifs acquis).

Le solde résiduel correspond donc à l'évaluation de la part de résultat attendu sur la production future. Cette performance attendue, qui se traduit dans la valeur de la production future, résulte de la combinaison d'éléments incorporels non directement mesurables. Ces éléments se matérialisent dans les multiples ou dans les projections de résultat futur qui ont servi de référence à la base de la valorisation et du prix payé lors de l'acquisition et conduisent à la détermination de l'écart d'acquisition mentionné précédemment.

L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de l'acquéreur dont on s'attend à ce qu'elles tirent avantage du regroupement. Une UGT est définie comme un groupe identifiable d'actifs produisant des flux de trésorerie indépendamment d'autres éléments d'actif ou groupes d'éléments d'actif. Dans la pratique, Groupama a retenu l'approche par entité.

Cependant, en cas d'unité de management, d'outils de gestion, de zone géographique ou de grande branche d'activité, cette approche peut être menée à l'échelle d'un groupe d'entités homogène.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité étrangère hors zone euro est enregistré dans la devise locale de l'entité acquise et convertie en euros au taux de clôture. Pour les entités acquises au cours de l'exercice, le groupe

dispose d'un délai de douze mois à partir de la date d'acquisition pour attribuer aux actifs et passifs acquis leur valeur définitive.

Les écarts d'acquisition résiduels ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. Le groupe revoit la valeur comptable de l'écart d'acquisition en cas d'événement défavorable survenant entre deux tests annuels. Une dépréciation complémentaire est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée des valeurs suivantes : la juste valeur ou la valeur d'utilité.

La valeur recouvrable, diminuée des coûts de la vente, est approchée de la façon suivante selon les préconisations de la norme IAS 36 (§25 à 27) :

- le prix de vente figurant dans un accord de vente irrévocable ;
- le prix de marché diminué des coûts de cession, dans le cadre d'un marché actif ;
- sinon, la meilleure information disponible, par référence à des transactions comparables ou la valeur d'utilité.

Les écarts d'acquisition, constatés lors du premier regroupement d'entreprise, dont le montant est de faible valeur ou générant des coûts de travaux d'évaluation disproportionnés par rapport à leur valeur, sont immédiatement constatés en charge de la période.

Une dépréciation d'un écart d'acquisition comptabilisée lors d'un exercice ne peut être reprise ultérieurement.

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition des titres de l'entreprise, il est procédé à une réestimation de l'identification et de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels et de l'évaluation du coût du regroupement. Si, après cette réévaluation, la quote-part d'intérêts acquise demeure supérieure au coût d'acquisition, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Lors d'une prise de contrôle d'une entité, une option de vente peut être octroyée aux actionnaires minoritaires. La reconnaissance de cette option en dette dépend toutefois des clauses précises du contrat. Lorsqu'il s'agit d'un engagement inconditionnel au gré du détenteur de l'option, celle-ci est comptabilisée en dette en conformité avec IAS 32.

En contrepartie de la dette, égale au prix de l'option (valeur de la part), un impact sur les intérêts minoritaires est enregistré ainsi qu'un complément comptabilisé en écart d'acquisition.

### 3 PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUS

#### 3.1 OPÉRATIONS TECHNIQUES

##### 3.1.1 CLASSIFICATION

Il existe deux catégories de contrats d'assurance :

- les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire qui relèvent de la norme IFRS 4,
- les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétionnaire, qui relèvent de la norme IAS 39.

##### Contrats d'assurance

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel une partie, l'assureur, accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie, le titulaire de la police, en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié, l'événement assuré, affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Un risque d'assurance est un risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire d'un contrat à l'émetteur. Ce risque est significatif dès lors qu'un événement assuré peut obliger un assureur à payer des prestations complémentaires significatives quel que soit le scénario, à l'exception des scénarios qui manquent de substance commerciale.

Les pratiques comptables existantes, lors de la transition IFRS, relatives aux contrats d'assurance continuent à être appliquées, à l'exception des provisions d'égalisation (voir notes 3.1.2.a et 3.1.2.b) et sous réserve que les provisions ainsi déterminées soient conformes au test d'adéquation des passifs prescrit par les normes internationales (voir note 3.1.2.c).

##### Contrats financiers

Les contrats, qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance telle que décrite précédemment, sont classés en contrats financiers. Les contrats financiers se décomposent en deux catégories : les contrats financiers avec et sans participation aux bénéfices discrétionnaire.

Une clause de participation discrétionnaire est définie comme étant le droit contractuel détenu par un souscripteur de bénéficiaire d'un versement supplémentaire ou d'une autre prestation dont le montant ou l'échéance est entièrement ou partiellement à la discrétion de l'assureur et dont la valorisation est fondée soit sur la performance d'un ensemble de contrats ou d'un contrat déterminé, soit sur le profit ou la perte de l'assureur, d'un fonds ou de toute autre entité ayant émis le contrat, soit sur les rendements de placements réalisés et/ou latents d'un portefeuille d'actifs spécifiés détenus par l'émetteur.

Les méthodes comptables relatives aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont identiques à celles des contrats d'assurance, décrites précédemment. Les contrats financiers sans participation aux bénéfices discrétion-

naire sont traités conformément aux modalités d'évaluation, décrits dans la note 3.1.3.

Si un même contrat contient une composante financière et une composante assurance, la composante financière est comptabilisée de façon distincte selon la norme IAS 39 si elle peut être évaluée séparément et si les normes comptables n'obligent pas à comptabiliser ensemble les droits et obligations liés à la composante dépôt, en application des dispositions de la norme IFRS 4. Dans les autres cas, l'intégralité du contrat est traitée comme un contrat d'assurance.

##### 3.1.2 CONTRATS D'ASSURANCE ET CONTRATS FINANCIERS RELEVANT DE LA NORME IFRS 4

###### a - Contrats d'assurance non-vie

###### • Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises, dont la définition est donnée ci-dessous, constituent les primes acquises.

###### • Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance non-vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés et la variation des provisions de sinistres et des autres provisions techniques.

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés nets des recours encaissés de l'exercice et aux versements périodiques de rentes. Ils incluent également les frais et commissions liés à la gestion des sinistres et au règlement des prestations.

###### • Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance non-vie

###### a) Provisions pour primes non acquises

Les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées *pro rata temporis*.

###### b) Provisions pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours sont destinées à couvrir la part du coût des sinistres et des frais de gestion s'y rapportant qui excède la fraction des primes reportées nettes de frais d'acquisitions reportés.

###### c) Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elles incluent un chargement pour frais de gestion déterminé en fonction des taux de frais réels observés.

En risque construction, hormis les provisions pour sinistres à payer (déclarés ou non encore déclarés), il est constitué, séparément pour les garanties décennales de responsabilité

civile et pour les garanties décennales de dommages ouvrage, une provision pour sinistres non encore manifestés.

Les provisions sont appréciées en fonction de la nature des risques spécifiques couverts, notamment les risques agricoles et climatiques ainsi que ceux qui présentent un fort caractère de saisonnalité.

###### d) Autres provisions techniques

###### *Provisions mathématiques de rentes*

Les provisions mathématiques de rentes représentent la valeur actuelle des engagements de l'entreprise en ce qui concerne les rentes et accessoires de rentes mis à sa charge.

###### *Provision pour risques croissants*

Cette provision est constituée pour les contrats d'assurance contre les risques de maladie et d'invalidité à primes périodiques constantes, contrats pour lesquels le risque croît avec l'âge des assurés.

###### *Provision pour égalisation*

Aucune provision relative à des risques futurs, caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé, sur des contrats non encore souscrits à la date d'arrêt n'est constatée.

###### • Frais d'acquisition reportés

En assurance non-vie, les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises sont reportés et inscrits à l'actif du bilan.

###### b - Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

###### • Primes

Les primes émises correspondent aux émissions hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions, de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler.

###### • Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire,
- les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations,
- l'ensemble des frais supportés par la société d'assurance dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.

Elles comprennent également la participation aux résultats et la variation des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques.

###### • Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

###### a) Provisions mathématiques

Les provisions mathématiques correspondent à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Les provisions

mathématiques s'inscrivent au passif du bilan à leur valeur technique brute, avant effet de zillmérisation.

b) Provision pour participation aux bénéfices  
La provision pour participation aux bénéfices se compose d'une provision pour participation aux bénéfices exigible et éventuellement d'une provision pour participation aux bénéfices différée. Cette provision couvre à la fois les contrats d'assurance vie et les contrats financiers, ainsi que les participations aux bénéfices discrétionnaires et les participations aux bénéfices non discrétionnaires.

La provision pour participation aux bénéfices exigible comprend les montants identifiables, issus d'obligations réglementaires, destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participation aux bénéfices et de ristournes, dans la mesure où ces montants n'ont pas été crédités au compte de l'assuré ou inclus dans le poste provisions techniques vie.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend :  
– la provision pour participation aux bénéfices inconditionnelle, qui est enregistrée quand une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et dans les comptes consolidés ;  
– la provision pour participation conditionnelle, qui est relative à la différence de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés et dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion ou de la réalisation d'un événement.

Au cas particulier du retraitement dans les comptes consolidés de la réserve de capitalisation, une provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée lorsque les hypothèses de gestion actif/passif démontrent une reprise probable et durable du stock de réserve de capitalisation. Le groupe n'a pas constaté de participation aux bénéfices différée sur le retraitement de la réserve de capitalisation.

c) Application de la comptabilité reflet  
Concernant les contrats dits participatifs, le groupe a décidé d'appliquer la comptabilité reflet (« *shadow accounting* »), qui vise à répercuter sur la valeur des passifs d'assurance, des frais d'acquisition reportés et des immobilisations incorporelles liées aux contrats d'assurance, les effets de la prise en compte des plus- et moins-values latentes des actifs financiers évalués en juste valeur. La participation aux bénéfices différée qui en résulte est comptabilisée en contrepartie de la réserve de réévaluation ou du résultat selon que la prise en compte de ces plus- et moins-values aura été effectuée dans cette réserve ou au compte de résultat.

L'application de la comptabilité reflet est réalisée à partir d'un taux de participation aux bénéfices estimé et appliqué aux plus- et moins-values latentes. Ce taux est obtenu à partir de l'application des conditions réglementaires et contractuelles du calcul de la participation aux bénéfices, observées au cours des trois dernières années.

En cas de moins-value latente globale du portefeuille d'actifs de l'entité, le groupe enregistrerait une participation aux bénéfices

différée active limitée à la capacité des entités à imputer des participations futures ou potentielles.

d) Autres provisions techniques  
*Provision pour aléas financiers*  
Aucune provision pour aléas financiers n'est constatée dès lors que les provisions mathématiques ont été constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

*Provision globale de gestion*  
La provision de gestion est constituée lorsque pour une famille homogène de produits, les marges futures déterminées pour les besoins du calcul des frais d'acquisition reportés sont négatives.

*Provision pour égalisation*  
Aucune provision pour égalisation n'est constituée. Les provisions dites d'égalisation qui ont pour objectif de couvrir les fluctuations de sinistralité, dès lors qu'elles sont issues d'obligations contractuelles et reviennent aux assurés, sont maintenues.

• Frais d'acquisition reportés  
Les frais variables directement affectables à l'acquisition des contrats d'assurance vie sont portés à l'actif des comptes consolidés. Ces montants ne peuvent en aucun cas être supérieurs à la valeur actuelle des bénéfices futurs des contrats. Ces frais sont amortis sur la durée de vie moyenne des contrats en fonction de la cadence d'émergence des marges futures pour chaque génération de contrats, les marges futures étant déterminées à partir d'hypothèses économiques (taux de participation aux bénéfices, taux de rendement futur des actifs et taux de chute). Les frais d'acquisition étant activés, les provisions mathématiques figurant au bilan sont présentées non zillmérisées.

Chaque année, par famille homogène de produits, la valeur actuelle probable des marges futures est comparée au total des frais d'acquisition reportés nets des amortissements déjà comptabilisés dans le passé. Si cette valeur est inférieure, un amortissement exceptionnel est constaté en charge.

Le groupe a appliqué la norme relative à la comptabilité reflet au titre des frais d'acquisition reportés.

**c - Test de suffisance des passifs**  
Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. Le cas échéant, et pour les besoins de ce test, les passifs d'assurance sont diminués des coûts d'acquisition reportés et des valeurs de portefeuille constatées lors de regroupement d'entreprises ou de transferts de contrats s'y rapportant.

En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

Ce test est effectué à chaque arrêté comptable et au niveau de chaque entité consolidée.

Les tests d'adéquation menés au 31 décembre 2007 se sont avérés satisfaisants et n'ont conduit à la constatation d'aucune charge technique complémentaire.

**d - Contrats libellés en unités de compte**  
Les provisions techniques des contrats en unités de compte sont évaluées à la valeur vénale de l'unité de compte à l'inventaire.

### 3.1.3 CONTRATS D'ASSURANCE RELEVANT DE LA NORME IAS 39

Les passifs relatifs à des contrats financiers significatifs sans participation aux bénéfices discrétionnaire doivent être comptabilisés selon le principe de la comptabilité de dépôt. Ainsi, les primes perçues et les prestations sont comptabilisées au bilan. Les chargements et les frais de gestion des contrats sont enregistrés en résultat. Les revenus non acquis sont étalés sur la durée estimée du contrat.

Les coûts accessoires directement liés à la gestion des placements d'un contrat relevant de la norme IAS 39 sont comptabilisés à l'actif s'ils peuvent être identifiés séparément et évalués de manière fiable et s'il est probable qu'ils seront recouverts. Cet actif qui correspond au droit contractuel acquis par le groupe sur les bénéfices résultant de la gestion des placements est amorti sur la durée de cette gestion et de façon symétrique avec la comptabilisation du profit correspondant.

### 3.1.4 OPÉRATIONS DE RÉASSURANCE

Les traités de réassurance qui ne comprennent pas de risque d'assurance significatif sont comptabilisés directement au bilan et sont inclus dans les actifs et passifs financiers.

#### Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées traité par traité sans décalage sur la base d'une appréciation des affaires acceptées. Ces opérations sont classées selon les mêmes règles que celles qui sont décrites à propos des contrats d'assurance ou des contrats financiers dans la note 3.1.1. Classification. En l'absence d'informations suffisantes de la part de la cédante, des estimations sont effectuées. Un dépôt actif est enregistré pour le montant de la contrepartie donnée aux cédants et rétrocedants. Les titres donnés en couverture sont inscrits dans le tableau des engagements reçus et donnés.

#### Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités. Un dépôt passif est enregistré pour le montant de la contrepartie reçue des cessionnaires et rétrocessionnaires. Les titres des réassureurs (cessionnaires ou rétrocessionnaires) remis en couverture sont inscrits dans le tableau des engage-

ments reçus et donnés.

### 3.1.5 DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments financiers composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé.

Ils sont séparés du contrat hôte et comptabilisés en tant que dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont remplies :  
• les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;  
• un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé ;  
• l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultat.  
Lorsque l'une de ces conditions n'est pas remplie, la séparation n'est pas effectuée.

## 3.2 PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

L'évaluation des placements ainsi que leur dépréciation éventuelle sont établies conformément aux normes IFRS, selon la classification des placements.

### 3.2.1. ACTIFS FINANCIERS

Sont notamment considérés comme des actifs financiers, les actions, les obligations, les prêts et créances, les dérivés et les comptes de banque.

#### Classification

Les actifs financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :  
• les actifs en juste valeur par résultat sont de deux types,  
• les placements détenus à des prix de transaction (*trading*) qui sont des placements dont l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme. L'existence d'un historique de cession à court terme permet également la classification dans cette catégorie,  
• les actifs financiers désignés de manière optionnelle (*held for trading*), dès lors qu'ils respectent notamment les critères suivants :  
• adossement actif/passif pour éviter les distorsions de traitement comptable,  
• les instruments hybrides comprenant un ou plusieurs produits dérivés incorporés,  
• le groupe d'actifs et/ou passifs financiers qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.  
• les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention d'exprimer et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Le groupe n'utilise pas cette catégorie, à l'exception de certains portefeuilles parfaitement adossés, qui remplissent les critères rappelés ci-dessus.  
• La catégorie des prêts et créances permet l'enregistrement des actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

• Les actifs disponibles à la vente (en juste valeur par capitaux propres) regroupent par défaut, tous les autres placements financiers à échéance fixe, les actions, et les prêts et créances qui ne sont pas inclus dans les autres catégories.

#### Comptabilisation initiale

Le Groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs.

Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenues à l'actif du bilan.

#### Détermination de la juste valeur

La juste valeur des actifs financiers est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Pour les actifs disponibles à la vente et les actifs détenus à des fins de transaction, la juste valeur correspond à la valeur cotée du dernier jour de cotation de la période d'arrêté ou à la valeur estimée à l'aide de techniques de valorisation fiables. Dans le cas où la juste valeur ne pourrait être évaluée de façon fiable, le placement est enregistré au coût historique minoré le cas échéant des provisions durables.

Pour les prêts et créances, la juste valeur est le coût amorti.

#### Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation et les dépréciations éventuelles doivent être appréhendées en fonction de l'appartenance de l'instrument financier à l'une des quatre catégories présentées ci-dessus.

Les actifs détenus à des fins de transaction et ceux classés sur option dans cette catégorie sont enregistrés à leur juste valeur au cours de clôture dans le compte de résultat.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Les écarts entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition sont répartis de manière actuarielle en charges (surcote) ou en produits (décote) sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque plusieurs dates de remboursement sont prévues, la

durée de vie résiduelle est déterminée sur la date du dernier remboursement.

Concernant les obligations indexées sur l'inflation, l'indexation sur le niveau général des prix constatée au cours de la période écoulée depuis la date d'acquisition ou depuis le précédent arrêté comptable est enregistrée en produits ou en charges de la période avec pour contrepartie au bilan un sous-compte rattaché au compte principal de l'obligation.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus- et moins-values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres.

Les placements représentatifs des contrats libellés en unités de compte sont valorisés en juste valeur par résultat sur option.

#### Provisions pour dépréciation

À chaque date de clôture, le groupe recherche l'existence de présomptions objectives de dépréciation de ses placements. Une dépréciation est présumée dans les cas suivants :

- il existait une provision pour dépréciation pour une ligne de placement à l'arrêté publié précédent ;
- le placement financier a été constamment en situation de moins-value significative au regard de sa valeur comptable sur une période de six mois consécutifs précédant l'arrêté ;
- il existe des indices objectifs de dépréciation durable ;
- une forte décote est observée à la date d'arrêté.

Les critères de dépréciation s'apprécient en fonction de la volatilité des marchés financiers à la date d'arrêté. Par ailleurs, certaines valeurs pourront, en outre, faire l'objet d'une appréciation particulière quant au caractère provisionnable.

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la perte de valeur est inclus dans le résultat net de l'exercice. La provision peut être reprise par résultat.

Pour les placements classés en actifs disponibles à la vente, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur de l'exercice, diminuée de toute perte de valeur sur cet actif préalablement comptabilisée en résultat net. Lorsqu'une dépréciation intervient, les moins-values latentes constatées en capitaux propres sont transférées en résultat.

Dans le cas d'un instrument de dette, seul le risque de contrepartie peut faire l'objet d'une provision. Par ailleurs, lorsque la juste valeur d'un actif s'améliore ultérieurement, la reprise s'effectue par résultat à hauteur des provisions constatées. Dans le cas des instruments de capitaux propres, il n'y a pas de reprise de provisions par résultat. Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne seront reprises en résultat que lors de la cession de l'actif concerné.

#### Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation est éliminée dans les états financiers combinés. Elle est fiscalisée comme l'indique la note 3.12.

#### Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou le groupe transfère l'actif financier. Les plus- ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode FIFO, à l'exception des titres portés par les OPCVM. En ce qui concerne ces derniers, la méthode retenue est la méthode du coût moyen pondéré. Les plus- et moins-values de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

### 3.2.2 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le groupe a choisi de comptabiliser les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti. Ils sont évalués selon l'approche par composants.

#### Comptabilisation initiale

Les terrains et immeubles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur de l'immeuble inclut les coûts de transaction significatifs directement attribuables à la transaction.

Lorsqu'un bien immobilier comprend une partie détenue pour en retirer des loyers et une autre partie utilisée dans le cadre de la production ou à des fins administratives, le bien est un immeuble de placement uniquement si cette dernière n'est pas significative.

Lors de la comptabilisation initiale, les immeubles sont répartis par composants, ceux-ci faisant l'objet d'un enregistrement de manière séparée.

Les durées d'amortissement des composants retenues par le groupe selon la nature de l'immeuble considéré sont les suivantes :

- gros œuvre ou coque (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 120 ans),
- clos – couvert (durée d'amortissement comprise entre 30 ans et 35 ans),
- gros équipement (durée d'amortissement comprise entre 20 ans et 25 ans),
- équipements secondaires, revêtements (durée d'amortissement comprise entre 10 ans et 15 ans),
- entretien (durée d'amortissement : 5 ans).

#### Évaluation

Le coût amorti de l'immeuble est le montant auquel celui-ci a été enregistré lors de sa comptabilisation initiale, diminué des amortissements cumulés et corrigé des éventuelles provisions pour dépréciation. Le coût d'acquisition de l'immeuble fait suite, soit d'une acquisition pure et simple, soit à l'acquisition d'une société propriétaire d'un immeuble. Dans ce dernier cas, le coût amorti de l'immeuble est égal à la juste valeur à la date d'acquisition de la société propriétaire. Chaque composant se distingue par sa durée et son taux d'amortissement.

La valeur résiduelle du composant gros œuvre n'étant pas mesurable de façon suffisamment fiable, notamment compte tenu d'incertitudes sur l'horizon de détention, l'amortissement de ce composant est donc déterminé sur la base du coût d'acquisition.

Les loyers sont enregistrés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

La valeur de réalisation des placements immobiliers est déterminée sur la base d'expertise au plus quinquennale effectuée par un expert accepté par les autorités de contrôle nationales (l'Autorité de contrôle des assurances et mutuelles, en France). Au cours de chaque période quinquennale, le bien fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par ce dernier.

#### Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures doivent être ajoutées à la valeur comptable de l'immeuble :

- s'il est probable que ces dépenses permettront à l'actif de générer des avantages économiques ;
- et que ces dépenses peuvent être évaluées de façon fiable.

#### Provisions pour dépréciation

Le groupe détermine à chaque date de clôture de ses comptes s'il y a des indications de perte de valeur potentielle sur les immeubles comptabilisés au coût amorti. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'immeuble est calculée comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net des frais de cession et la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, le groupe comptabilise une perte de valeur en résultat pour la différence entre les deux valeurs et la valeur nette comptable est ajustée pour ne refléter que la valeur recouvrable.

Lorsque la valeur de l'immeuble s'améliore ultérieurement, la provision pour dépréciation est reprise par résultat.

#### Décomptabilisation

Les plus- ou moins-values de cession des placements immobiliers sont comptabilisées au compte de résultat à la date de leur réalisation et représentent la différence entre le prix de vente net et la valeur nette comptable de l'actif.

## 3.3 DÉRIVÉS

### 3.3.1 GÉNÉRALITÉS

Un dérivé est un instrument financier qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'une variable spécifique appelée le « sous-jacent »,
- il requiert un investissement initial net nul ou faible comparé à d'autres instruments réagissant de façon analogue aux évolutions de marché,
- il est dénoué à une date future.

Tous les dérivés sont enregistrés au bilan au coût à l'origine et sont ultérieurement revalorisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées en compte de résultat.

### 3.3.2 DÉRIVÉS DE COUVERTURE

L'utilisation de la comptabilité de couverture est soumise à des obligations de documentation et de démonstration périodique de l'efficacité de la couverture.

Les dérivés de couverture sont comptabilisés à la juste valeur avec variations en compte de résultat sauf pour les couvertures de flux de trésorerie considérées comme efficaces dont les variations de juste valeur sont différées en capitaux propres jusqu'à ce que les flux de trésorerie couverts soient comptabilisés en compte de résultat.

S'agissant d'une couverture de valeur d'un titre disponible à la vente, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de façon à ce que celles-ci compensent exactement celles du dérivé de couverture. La partie inefficace des couvertures est comptabilisée en compte de résultat.

### 3.3.3 DÉRIVÉS INCORPORÉS

Les trois conditions qui nécessitent une comptabilisation distincte entre le contrat hôte et l'instrument dérivé sont rappelées dans la note 3.1.5.

## 3.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif identifiable, contrôlé par l'entité du fait d'événements passés et à partir duquel on s'attend à ce que des avantages économiques futurs bénéficient à l'entité. Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels acquis et créés, les valeurs de portefeuilles, les marques, les valeurs de la relation clients et les valeurs de réseaux constatées lors de regroupements d'entreprises. Les immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie finie font l'objet d'un amortissement. Lorsque leurs valeurs sont établies sur la base des marges futures des contrats, leur amortissement est étalé au rythme de dégagement de ces marges. Dans les autres cas, en règle générale, le mode linéaire est appliqué sur la durée de vie.

Dans le cas où la durée de vie est non déterminée, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test systématique de dépréciation.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés mais comptabilisés en charges.

## 3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le groupe a choisi d'évaluer les immeubles d'exploitation selon la méthode du coût amorti. Ces derniers sont présentés sur une ligne distincte des immeubles de placement à l'actif. La méthode de comptabilisation et d'évaluation est identique à celle qui a été exposée pour les immeubles de placement. Les immobilisations corporelles autres que les immeubles d'exploitation sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, composé du prix d'achat, des droits de douane,

des remises et rabais, des frais directs nécessaires à la mise en marche et des escomptes de règlement.

Les méthodes d'amortissement reflètent le mode de consommation économique.

Un test de dépréciation est réalisé dès qu'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur est réversible et correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

## 3.6 INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les investissements dans les entreprises associées sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. Lors de l'acquisition, l'investissement est comptabilisé au coût d'acquisition et sa valeur nette comptable est par la suite augmentée ou diminuée pour prendre en compte les bénéfices ou les pertes au *pro rata* de la participation de l'investisseur.

## 3.7 CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION, AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Les créances d'exploitation et autres actifs sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des coûts éventuels de transaction.

Les dettes d'exploitation et autres passifs sont enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange à l'origine du contrat, nette des frais de transaction.

En l'absence d'interprétation précise de l'IFRIC, les engagements de rachat de minoritaires sont enregistrés en autres dettes en contrepartie des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition. En outre, sont inclus dans les autres passifs les intérêts minoritaires sur la consolidation des OPCVM.

## 3.8 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent notamment aux soldes des comptes bancaires des entités du groupe.

## 3.9 CAPITAUX PROPRES

### RÉSERVE DE RÉÉVALUATION

La réserve de réévaluation comprend les écarts issus de la réévaluation à la juste valeur d'éléments du bilan et notamment :

- les effets de la réévaluation des instruments dérivés affectés à la couverture de flux de trésorerie et d'investissements nets en devises conformément aux dispositions de la norme IAS 21. Il s'agit des profits et pertes non réalisés ;
- les effets de la réévaluation des actifs financiers disponibles

à la vente conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Il s'agit des profits et pertes non réalisés ;

- l'impact cumulé de la charge ou du gain provenant de la comptabilité reflet ;
- l'impact cumulé de la charge ou du gain d'impôts différés engendré par les opérations mentionnées ci-dessus.

## AUTRES RÉSERVES

Les autres réserves sont composées des éléments suivants :

- les reports à nouveau ;
- les réserves de consolidation du groupe ;
- les autres réserves réglementées ;
- l'incidence de changement de méthodes comptables ;
- les instruments de capitaux propres de type TSS dont les caractéristiques permettent une comptabilisation en capitaux propres.

## ÉCARTS DE CONVERSION

Les écarts de conversion résultent du mécanisme de la consolidation du fait de la conversion des états financiers individuels de filiales étrangères établis dans une devise autre que l'euro.

## INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires comprennent la quote-part dans l'actif net et dans les résultats nets d'une société du groupe consolidée par intégration globale. Cette quote-part correspond aux intérêts qui ne sont détenus par la société mère ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de filiales (concernant le rachat des intérêts minoritaires et intérêts minoritaires sur OPCVM consolidés, se reporter à la note 3.7).

## 3.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée si les trois conditions suivantes sont remplies :

- l'entreprise a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- il est possible d'obtenir une estimation fiable du montant de la provision.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être égal à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'entreprise estime nécessaire pour éteindre l'obligation.

## AVANTAGES DU PERSONNEL

### Engagements de retraites

Les sociétés du groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en

vertu duquel le groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire. Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes, ainsi que des ajustements au titre des coûts des services passés non comptabilisés. Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés directement en capitaux propres, en application de l'option Sorie.

Les coûts des services passés sont immédiatement comptabilisés en résultat, à moins que les modifications du régime de retraite ne soient subordonnées au maintien des employés en activité sur une période déterminée (la période d'acquisition des droits). Dans ce dernier cas, les coûts des services passés sont amortis de façon linéaire sur cette période d'acquisition des droits. S'agissant des régimes à cotisations définies, le groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite et n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

## 3.11 DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financement comprennent les passifs subordonnés, les dettes de financement représentées par des titres et les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire.

## COMPTABILISATION INITIALE

Les dettes de financement sont comptabilisées lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de ces dettes. Le montant des dettes de financement est alors égal à leur juste valeur, ajustée le cas échéant, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou l'émission de ces dettes.

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Ultérieurement, les dettes de financement sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

## DÉCOMPTABILISATION

Les dettes de financement sont décomptabilisées lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrive à expiration.

### 3.12 IMPÔTS

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe peuvent avoir des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôt qui sont qualifiés de différés.

Il en est ainsi en particulier lorsqu'en conséquence d'opérations déjà réalisées, qu'elles soient comptabilisées dans les comptes individuels ou dans les seuls comptes consolidés comme les retraitements et éliminations de résultats internes, des différences sont appelées à se manifester à l'avenir, entre le résultat fiscal et le résultat comptable de l'entreprise ou entre la valeur fiscale et la valeur comptable d'un actif ou d'un passif, par exemple lorsque des opérations réalisées au cours d'un exercice ne sont imposables qu'au titre de l'exercice suivant. De telles différences sont qualifiées de temporaires. Par ailleurs, la réserve de capitalisation est intégrée dans la base de calcul de l'impôt différé.

Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte ; en revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que s'il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Tous les passifs d'impôt différés sont comptabilisés. En ce qui concerne les actifs d'impôt différé, ceux-ci sont pris en compte dès lors que leur récupération est considérée comme « plus probable qu'improbable », c'est-à-dire dans le cas où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables seront disponibles dans le futur pour compenser les différences temporaires déductibles. En règle générale, un horizon de 3 exercices est jugé raisonnable pour apprécier la capacité de recouvrement par l'entité des impôts différés ainsi activés. Une dépréciation des actifs d'impôt différé est, en revanche, constatée dès lors que leur recouvrabilité s'avère compromise. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

### 3.13 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte d'une entreprise qui est engagée soit dans la fourniture d'un produit ou service (un secteur d'activité vie/non-vie/banque) soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (un secteur géographique France/étranger), et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Un secteur est défini comme tel dès lors que la majorité des

produits résulte de ventes à des clients externes et dès lors que les produits, le résultat ou les actifs représentent au moins 10 pour cent de tous les secteurs. L'information sectorielle est présentée selon deux niveaux. Le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur géographique. Le deuxième niveau est organisé par secteur d'activité.

Les segments identifiés au titre du secteur géographique sont donc les suivants :

- l'assurance en France, et
- l'assurance à l'international.

L'information sectorielle secondaire est ensuite déclinée selon 2 segments. Afin de se conformer aux pratiques les plus fréquentes sur les places boursières européennes, le groupe a modifié la présentation de son information sectorielle par activité en utilisant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 un nouvel axe d'analyse. Celui-ci remplace l'axe traditionnel Assurance Vie/Assurance Non-vie tel que prescrit par les instances françaises jusqu'alors mais sur lequel le groupe considère qu'il est important de continuer à donner l'information, compte tenu de sa position significative sur le marché français.

Les nouveaux segments utilisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 sont donc les suivants :

- assurance de la personne. L'activité d'assurance de la personne regroupe l'activité traditionnelle d'assurance Vie ainsi que l'assurance des dommages corporels à la personne (risques liés à la santé, à l'invalidité et à la dépendance, principalement) ;
- assurance de dommages aux biens et responsabilité. L'activité d'assurance de dommages aux biens et responsabilité recouvre par déduction les autres activités d'assurance au sein du groupe ;
- activité bancaire et financière. L'activité bancaire et financière concerne les activités de distribution de produits bancaires mais également les activités de gestion de portefeuille de placements en valeurs mobilières ou immobilières ou de « *private equity* » et d'épargne salariale ;
- activité de holdings. Principalement composé des produits et charges relatifs à la gestion du groupe et à la détention des titres composant le périmètre de Groupama S.A..

### 3.14 FRAIS PAR DESTINATION

Les frais de gestion et les commissions liés à l'activité d'assurance sont classés selon leur destination, par application de clefs de répartition en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- les frais d'acquisition,
- les frais d'administration,
- les frais de règlement des sinistres,
- les charges des placements,
- les autres charges techniques,
- les charges non techniques.

## 4

### ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

#### NOTE 1 INFORMATION SECTORIELLE

##### NOTE 1.1 INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

###### Note 1.1.1 Information sectorielle par zone géographique – Bilan

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Actifs incorporels	1 179	1 846	3 025	1 132	595	1 727
Placements des activités d'assurance	71 970	7 649	79 618	66 535	5 627	72 162
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités	2 656		2 656	2 410		2 410
Investissements dans les entreprises associées	2	27	29	1	24	25
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	1 035	366	1 400	1 047	366	1 412
Autres actifs	5 669	1 291	6 960	4 564	1 700	6 264
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	548	643	1 191	619	376	996
<b>Actif total consolidé</b>	<b>83 060</b>	<b>11 821</b>	<b>94 881</b>	<b>76 310</b>	<b>8 687</b>	<b>84 998</b>
Provisions pour risques et charges	605	134	739	631	97	728
Dettes de financements	2 177	25	2 202	2 126		2 126
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	38 856	7 038	45 894	36 634	5 102	41 736
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	20 143	1 027	21 710	19 494	698	20 192
Participation au bénéfice différée passive	2 946	(3)	2 943	4 066	15	4 081
Ressources des activités du secteur bancaire	2 415		2 415	2 189		2 189
Autres passifs	10 095	695	10 790	5 750	454	6 204
Passifs des activités destinées à être cédés ou abandonnés						
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>77 238</b>	<b>8 916</b>	<b>86 154</b>	<b>70 889</b>	<b>6 366</b>	<b>77 255</b>

## Note 1.1.2 Information sectorielle par zone géographique – Compte de résultat

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Primes acquises	11 807	2 659	14 465	11 601	2 243	13 843
Produit net bancaire, net du coût du risque	199		199	169		169
Produits des placements	2 933	306	3 239	2 674	245	2 919
Charges des placements	(666)	(43)	(709)	(401)	(50)	(451)
Plus- et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	1 361	28	1 389	890	58	948
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	285		285	456	1	457
Variation des dépréciations sur placements	(9)	(2)	(11)	2	(1)	2
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>15 909</b>	<b>2 947</b>	<b>18 856</b>	<b>15 391</b>	<b>2 496</b>	<b>17 887</b>
Charges des prestations des contrats	(11 698)	(1 916)	(13 614)	(11 106)	(1 727)	(12 833)
Produits sur cession en réassurance	233	85	317	132	110	242
Charges sur cession en réassurance	(477)	(176)	(653)	(508)	(133)	(640)
Charges d'exploitation bancaire	(178)		(178)	(156)		(156)
Frais d'acquisition des contrats	(1 475)	(506)	(1 982)	(1 513)	(405)	(1 918)
Frais d'administration	(635)	(176)	(811)	(485)	(137)	(622)
Autres produits et charges opérationnels courants	(479)	(14)	(493)	(552)	(53)	(605)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>1 199</b>	<b>244</b>	<b>1 443</b>	<b>1 202</b>	<b>152</b>	<b>1 355</b>
Autres produits et charges opérationnels	(34)	(52)	(86)	(76)	(27)	(103)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>1 165</b>	<b>192</b>	<b>1 357</b>	<b>1 126</b>	<b>126</b>	<b>1 252</b>
Charges de financement	(110)		(110)	(115)		(115)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	2	1	3	1		1
Impôts sur les résultats	(232)	(45)	(277)	(340)	(14)	(354)
<b>Résultat net de l'ensemble combiné</b>	<b>825</b>	<b>147</b>	<b>972</b>	<b>672</b>	<b>112</b>	<b>784</b>
dont Intérêts minoritaires	33	1	34	37	(6)	30
<b>dont RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>792</b>	<b>146</b>	<b>938</b>	<b>635</b>	<b>118</b>	<b>753</b>

## NOTE 1.2 INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

## Note 1.2.1 Information sectorielle par secteur d'activité – Bilan

(en millions d'euros)	31.12.2007					31.12.2006				
	Vie	Non-vie	Banque	Éliminations Inter-segement	Total	Vie	Non-vie	Banque	Éliminations Inter-segement	Total
Écarts d'acquisition	735	1 861	21		2 617	740	649	21		1 411
Autres immobilisations incorporelles	156	247	5		408	146	163	8		317
Placements des activités d'assurance	58 433	23 032		(1 847)	79 618	54 176	20 227		(2 241)	72 162
Emplois des activités du secteur bancaire et placements des autres activités			3 062	(405)	2 656			2 720	(310)	2 410
Investissements dans les entreprises associées		29			29		25			25
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	270	4 210		(3 079)	1 400	271	4 082		(2 941)	1 412
Autres actifs	3 318	4 438	196	(992)	6 960	3 220	4 032	184	(1 172)	6 264
Actifs destinés à la vente et abandon d'activités										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	219	972	18	(18)	1 191	167	829	15	(16)	996
<b>Actif total consolidé</b>	<b>63 131</b>	<b>34 789</b>	<b>3 301</b>	<b>(6 341)</b>	<b>94 881</b>	<b>58 720</b>	<b>30 006</b>	<b>2 949</b>	<b>(6 680)</b>	<b>84 998</b>
Provisions pour risques et charges	230	499	9		739	228	491	7		728
Dettes de financement	25	2 218	27	(68)	2 202	102	2 220	27	(224)	2 126
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	29 669	19 304		(3 079)	45 894	28 154	16 522		(2 941)	41 735
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers	20 908	262			21 170	20 192				20 192
Participation aux bénéfices différée passive	2 943				2 943	4 081				4 081
Ressources des activités du secteur bancaire			2 838	(423)	2 415			2 514	(325)	2 189
Autres passifs	6 156	7 268	138	(2 772)	10 790	2 407	6 852	136	(3 190)	6 204
Passif des activités destinées à être cédées ou abandonnées										
<b>Passif total consolidé hors capitaux propres</b>	<b>59 931</b>	<b>29 551</b>	<b>3 013</b>	<b>(6 341)</b>	<b>86 154</b>	<b>55 163</b>	<b>26 085</b>	<b>2 686</b>	<b>(6 680)</b>	<b>77 255</b>

Les éléments bilanciaux de l'activité holding sont affectés dans la segmentation non-vie de l'information sectorielle.

## Note 1.2.2 Information sectorielle par secteur d'activité Vie/Non-Vie – Compte de résultat

	31.12.2007				31.12.2006			
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Vie	Non-vie	Banque	Total
(en millions d'euros)								
Primes acquises	4 585	9 880		14 465	4 470	9 374		13 843
Produit net bancaire, net du coût du risque			199	199			169	169
Produit des placements	2 100	1 138		3 238	1 859	1 061		2 920
Charges des placements	(289)	(420)		(709)	(137)	(314)		(451)
Plus ou moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	875	514		1 389	541	408		949
Variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par le résultat	301	(16)		285	413	44		457
Variation des dépréciations sur placements	(1)	(9)		(10)	3	(3)		
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>7 571</b>	<b>11 087</b>	<b>199</b>	<b>18 857</b>	<b>7 149</b>	<b>10 570</b>	<b>169</b>	<b>17 888</b>
Charges des prestations de contrats	(6 613)	(7 001)		(13 614)	(6 396)	(6 437)		(12 833)
Produits sur cession en réassurance	35	282		317	30	212		242
Charges sur cession en réassurance	(34)	(619)		(653)	(32)	(608)		(640)
Charges d'exploitation bancaire			(178)	(178)			(156)	(156)
Frais d'acquisition des contrats	(234)	(1 748)		(1 982)	(252)	(1 666)		(1 918)
Frais d'administration	(211)	(600)		(811)	(139)	(483)		(622)
Autres produits et charges opérationnels courants	(132)	(370)	8	(494)	(149)	(461)	5	(605)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>382</b>	<b>1 031</b>	<b>29</b>	<b>1 442</b>	<b>211</b>	<b>1 127</b>	<b>17</b>	<b>1 355</b>
Autres produits et charges opérationnels	(17)	(69)	1	(85)		(103)	1	(103)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>365</b>	<b>962</b>	<b>30</b>	<b>1 357</b>	<b>211</b>	<b>1 024</b>	<b>18</b>	<b>1 252</b>
Charge de financement		(110)		(110)	(23)	(92)		(115)
Part dans les résultats des entreprises associées		3		3		1		1
Impôts sur les résultats	(73)	(185)	(19)	(277)	(57)	(278)	(19)	(354)
<b>Résultat net de l'ensemble combiné</b>	<b>292</b>	<b>670</b>	<b>10</b>	<b>972</b>	<b>131</b>	<b>655</b>	<b>(1)</b>	<b>784</b>
dont Intérêts minoritaires	3	31		34	4	26		30
<b>dont Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>289</b>	<b>639</b>	<b>10</b>	<b>938</b>	<b>127</b>	<b>629</b>	<b>(1)</b>	<b>754</b>

Les produits et charges de l'activité holding sont affectés dans la segmentation non-vie de l'information sectorielle.

## Note 1.2.3 Information sectorielle par secteur d'activité assurance de la personne/dommages aux biens et responsabilité/banque/holding – Compte de résultat

	31.12.2007					31.12.2006				
	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Banque	Holding	Total	Assurance de la personne	Dommages aux biens et respons.	Banque	Holding	Total
(en millions d'euros)										
Primes acquises	7 203	7 262			14 465	6 962	6 881			13 843
Produit net bancaire, net du coût du risque			199		199			169		169
Produits des placements	2 420	740		78	3 238	2 172	716		31	2 919
Charges des placements	(385)	(233)		(91)	(709)	(201)	(196)		(54)	(451)
Plus- et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	951	298		140	1 389	636	304		7	947
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	304	(23)		4	285	421	25		12	458
Variation des dépréciations sur placements	(1)	(2)		(7)	(11)	4			(2)	2
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>10 492</b>	<b>8 042</b>	<b>199</b>	<b>124</b>	<b>18 857</b>	<b>9 994</b>	<b>7 730</b>	<b>169</b>	<b>(6)</b>	<b>17 887</b>
Charges des prestations des contrats	(8 693)	(4 921)			(13 615)	(8 352)	(4 481)			(12 833)
Produits sur cession en réassurance	68	251			318	82	160			242
Charges sur cession en réassurance	(79)	(574)			(653)	(77)	(564)			(641)
Charges d'exploitation bancaire			(178)		(178)			(156)		(156)
Frais d'acquisition des contrats	(644)	(1 337)			(1 981)	(680)	(1 238)			(1 918)
Frais d'administration	(362)	(449)			(811)	(223)	(399)			(622)
Autres produits et charges opérationnels courants	(126)	(272)	8	(104)	(493)	(171)	(364)	4	(74)	(605)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>655</b>	<b>738</b>	<b>29</b>	<b>20</b>	<b>1 443</b>	<b>573</b>	<b>844</b>	<b>17</b>	<b>(80)</b>	<b>1 354</b>
Autres produits et charges opérationnels	(44)	(50)	1	8	(86)	(34)	(41)	1	(29)	(103)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>611</b>	<b>688</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>1 357</b>	<b>539</b>	<b>803</b>	<b>18</b>	<b>(109)</b>	<b>1 251</b>
Charges de financement	(8)	(35)		(67)	(110)	(33)	(24)		(58)	(115)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0	2			3		1			1
Impôts sur les résultats	(143)	(185)	(19)	69	(277)	(173)	(231)	(19)	69	(354)
<b>Résultat net de l'ensemble combiné</b>	<b>461</b>	<b>471</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>972</b>	<b>333</b>	<b>549</b>	<b>(1)</b>	<b>(98)</b>	<b>783</b>
dont Intérêts minoritaires	9	26			34	10	20			30
<b>dont RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>452</b>	<b>446</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>938</b>	<b>323</b>	<b>529</b>	<b>(1)</b>	<b>(98)</b>	<b>753</b>

## 5 NOTES SUR LE BILAN COMBINÉ

### NOTE 2 ÉCARTS D'ACQUISITION

	31.12.2007			31.12.2006	
(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Pertes de valeurs	Écarts de conversion	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>Valeurs à l'ouverture</b>	<b>1 421</b>	<b>(18)</b>	<b>8</b>	<b>1 411</b>	<b>1 157</b>
France	9	(1)		8	39
Turquie	10		11	21	
Espagne	(8)			(8)	
Royaume-Uni	(17)		(8)	(25)	(6)
<b>Mouvements de l'exercice</b>	<b>(6)</b>	<b>(1)</b>	<b>3</b>	<b>(4)</b>	<b>33</b>
Turquie					114
Italie	878			878	
Roumanie	113			113	
Grèce	141			141	
Royaume-Uni	83		(5)	78	
dont Bollington	42		(3)	39	
dont Lark Insurance	41		(2)	39	107
<b>Entrées de périmètre</b>	<b>1 215</b>		<b>(5)</b>	<b>1 209</b>	<b>221</b>
<b>Sortie de périmètre</b>					
<b>VALEURS À LA CLÔTURE</b>	<b>2 630</b>	<b>(19)</b>	<b>6</b>	<b>2 617</b>	<b>1 411</b>

La valeur brute présentée dans le tableau ci-dessus est diminuée :

- des amortissements cumulés en normes françaises (règlement CRC n°2005.05) au 31 décembre 2003 pour un montant de 560 millions d'euros, et
- des impacts de la mise en application des normes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2004, soit une réduction de valeur de 426 millions d'euros. Elle correspond à la rupture des conditions d'équilibre des tests « *d'impairment* ». Cette rupture résulte de la reconnaissance dans la situation nette IFRS de produits antérieurement considérés non encore acquis comptablement dans le cadre de l'ancien référentiel (latent revenant à l'actionnaire, provisions d'égalisation, créances d'impôt...). La mise en cohérence des flux futurs avec les éléments de marge déjà comptabilisés en situation nette IFRS, a entraîné une dépréciation mécanique d'une partie de l'actif incorporel inscrit au bilan dans le cadre de l'ancien référentiel.

#### Mouvements de l'exercice

- France :

Participation à l'augmentation de capital de Groupama Banque générant un écart d'acquisition complémentaire de 2,4 millions d'euros, déprécié à hauteur de 1,4 million d'euros conformément aux hypothèses d'évaluation retenues dans le cadre des options de vente inconditionnelle accordée au vendeur.

Parallèlement, le groupe a procédé à une acquisition complémentaire de titres dans le capital de Silic générant un écart d'acquisition complémentaire de 8 millions d'euros.

- Turquie :

En application de l'option de rachat complémentaire de minoritaires sur les entités Basak Sigorta et Basak Emeklilik conformément au protocole d'acquisition des entités turques, un écart d'acquisition complémentaire a été enregistré pour un montant de 10 millions d'euros. Les écarts d'acquisition étant enregistrés en devise locale, un écart de conversion vient également créer un mouvement d'écarts d'acquisition.

- Espagne :

À l'échéance de la garantie de passif accordée par le vendeur et conformément au protocole d'acquisition, Groupama Seguros a perçu un remboursement dans le cadre de l'acquisition de la société Plus Ultra Generales. Ce remboursement de 8 millions d'euros est comptabilisé comme un ajustement de l'écart d'acquisition initial.

- Royaume-Uni :

*Carole Nash*

Lors de l'arrêté au 31 décembre 2006, les travaux d'affectation de l'écart de première consolidation de l'entité Carole Nash, acquise le 15 novembre 2006, n'étaient pas finalisés. La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net réévalué avait été enregistrée en écart d'acquisition.

La réévaluation des actifs et passifs à leur juste valeur de l'entité Carole Nash a conduit à enregistrer en poste d'immobilisations incorporelles un montant net d'impôts différés de 17 millions d'euros en contrepartie d'une diminution du poste écarts d'acquisition. Les valeurs incorporelles ainsi reconnues sont amorties sur leur durée de vie estimée. Les actifs incorporels et écart d'acquisition se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Impôt différé	Valeur nette
<b>ÉCART DE PREMIÈRE CONSOLIDATION</b>			<b>107</b>
Valeur de portefeuille Non-Vie	17	(5)	12
Logiciels et actifs informatiques	5	(2)	3
<b>Total « Actifs incorporels rattachés à l'activité d'assurance »</b>	<b>22</b>	<b>(5)</b>	<b>17</b>
<b>ÉCART D'ACQUISITION RÉSIDUEL</b>			<b>90</b>

Au cours de clôture, l'écart d'acquisition résiduel est évalué à 83 millions d'euros.

**Entrées de périmètre**

## • Grèce :

Acquisition par Groupama International de 100% de la société Phoenix Metrolife au 29 juin 2007, générant un écart de première consolidation de 148 millions d'euros. Conformément à la norme IFRS 3, le groupe dispose d'un délai de 12 mois pour affecter le prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiables, soit jusqu'à la clôture du 30 juin 2008.

Les frais d'acquisition liés à cette opération se sont élevés à 2,4 millions d'euros.

L'analyse de la juste valeur des actifs et passifs acquis permet d'identifier une valeur de portefeuille sur la branche Non-Vie. Ainsi, un actif incorporel a été enregistré pour un montant brut de 9 millions d'euros. Un impôt différé passif a été comptabilisé à ce titre.

Le montant résiduel de la différence de première consolidation (prix payé incluant les frais d'acquisition minoré de l'actif net acquis évalué à la juste valeur) est conservé en écart d'acquisition.

Les valeurs incorporelles ainsi reconnues sont amorties sur leur durée de vie estimée. Les actifs incorporels et écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Valeurs brutes	Impôt différé	Valeur nette
<b>ÉCART DE PREMIÈRE CONSOLIDATION</b>			<b>148</b>
Valeur des réseaux de distribution et de la relation clients	9	(2)	7
<b>Total « Actifs incorporels rattachés à l'activité d'assurance »</b>	<b>9</b>	<b>(2)</b>	<b>7</b>
<b>ÉCART D'ACQUISITION RÉSIDUEL</b>			<b>141</b>

## • Royaume-Uni :

*Bollington Group Ltd.*

Acquisition par le holding Gan UK de 60% du courtier Bollington Group Ltd. au 30 mai 2007, générant un écart de première consolidation de 35 millions de livres Sterling, soit 52 millions d'euros au cours du 30 mai 2007. Ce montant a été évalué en intégrant :

- la valorisation d'une option d'achat/vente inconditionnelle accordée au vendeur à hauteur de 40% des titres, et
- la valorisation d'un différé de paiement sur une partie du prix total.

Les frais d'acquisition liés à cette opération se sont élevés à 0,8 million d'euros.

Conformément à la norme IFRS 3, le groupe dispose d'un délai de 12 mois pour affecter cet écart de première consolidation aux actifs et passifs identifiables, soit jusqu'à la clôture du 30 juin 2008. Néanmoins, les travaux entrepris sur l'estimation des actifs et passifs acquis à leur juste valeur permettent d'allouer une partie de l'écart de première consolidation en valeur du portefeuille.

Les valeurs incorporelles ainsi reconnues sont amorties sur leur durée de vie estimée. Les actifs incorporels et écart d'acquisition se décomposent comme suit :

(en millions d'euros) (au cours de la £ au 30 mai 2007)	Valeurs brutes	Impôt différé	Valeur nette
<b>ÉCART DE PREMIÈRE CONSOLIDATION</b>			<b>52</b>
Valeur de portefeuille	11	(3)	8
<b>Total « Actifs incorporels rattachés à l'activité d'assurance »</b>	<b>11</b>	<b>(3)</b>	<b>8</b>
<b>ÉCART D'ACQUISITION RÉSIDUEL</b>			<b>44</b>

Au cours de conversion de la clôture, l'écart d'acquisition résiduel est évalué à 39 millions d'euros.

**Lark Insurance Broking Group**

Le holding Gan UK a procédé à l'acquisition de 78,7% du courtier Lark Insurance Broking Group en date du 29 octobre 2007 générant un écart de première consolidation de 43 millions de livres sterling, soit 62 millions d'euros au cours du 30 septembre 2007. Ce montant a été évalué en intégrant la valorisation d'une option de vente inconditionnelle accordée du vendeur à hauteur de 21,3% des titres. Les frais d'acquisition liés à cette opération s'élèvent à 0,7 million d'euros.

Conformément à la norme IFRS 3, le groupe dispose d'un délai de 12 mois pour affecter cet écart de première consolidation aux actifs et passifs identifiables, soit jusqu'à la clôture du 31 décembre 2008. Néanmoins, les travaux entrepris sur l'estimation des actifs et passifs acquis à leur juste valeur permettent d'allouer une partie de l'écart de première consolidation en valeur de portefeuille.

Les valeurs incorporelles ainsi reconnues sont amorties sur leur durée de vie estimée. Les actifs incorporels et écart d'acquisition se décomposent comme suit :

(en millions d'euros) (au cours de la £ au 30 octobre 2007)	Valeurs brutes	Impôt différé	Valeur nette
<b>ÉCART DE PREMIÈRE CONSOLIDATION</b>			<b>62</b>
Valeur des réseaux de distribution et de la relation clients	30	(8)	22
<b>Total « Actifs incorporels rattachés à l'activité d'assurance »</b>	<b>30</b>	<b>(8)</b>	<b>22</b>
<b>ÉCART D'ACQUISITION RÉSIDUEL</b>			<b>41</b>

Au cours de conversion de la clôture, l'écart d'acquisition résiduel est évalué à 39 millions d'euros.

**The Halvor**

Acquisition par Groupama Insurances Company Limited du courtier The Halvor générant un écart de première consolidation de 1 million d'euros. Ce montant non significatif a été intégralement enregistré en charges.

**Greystone**

Acquisition par la filiale Bollington Group Ltd. du courtier Greystone, générant un écart de première consolidation de 1,2 million de livres sterling, soit 1,6 million d'euros. Ce montant est considéré comme non significatif. Il a été ainsi intégralement enregistré en charges.

## • Italie

Groupama a également procédé au cours de l'exercice au rachat de 100% de la société Nuova Tirrena en Italie en date du 2 août 2007 pour un montant de 1 250 millions d'euros. Les frais liés à cette acquisition se sont élevés à un montant de 10 millions d'euros et sont venus se rajouter au coût d'acquisition des titres.

Le transfert de propriété définitif des titres a eu lieu le 30 octobre 2007, date à laquelle Nuova Tirrena est devenue la pleine propriété du groupe. La contribution de la société dans les comptes de l'exercice 2007 correspond donc à 2 mois d'activité. Cette opération génère ainsi un écart de première consolidation de 878 millions d'euros, placé temporairement dans la rubrique des écarts d'acquisition, dans l'attente d'une affectation définitive des justes valeurs des actifs et passifs acquis.

## • Roumanie

L'acquisition de 100% de la société BT Asigurari en date du 21 décembre 2007 génère un écart de première consolidation de 113 millions d'euros.

Ce montant a été temporairement enregistré à la rubrique des écarts d'acquisition, dans l'attente de la finalisation des travaux d'allocation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs acquis.

De façon récapitulative, la juste valeur des actifs et des passifs acquis en 2007 impacte le bilan de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Juste valeur des actifs et passifs acquis
Actifs incorporels	56
Placements	2 689
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	74
Trésorerie	265
Autres actifs	286
<b>Total Actifs (hors écarts d'acquisition)</b>	<b>3 370</b>
Provisions pour risques et charges	81
Passifs envers les assurés	2 696
Autres passifs	231
<b>Total passif</b>	<b>3 008</b>
<b>ACTIF NET ACQUIS</b>	<b>362</b>
<b>ÉCART D'ACQUISITION</b>	<b>1 216</b>

L'incidence des différentes acquisitions (Nuova Tirrena, Phoenix Metrolife, BT Asigurari, cabinets de courtage au Royaume-Uni) conduit à une augmentation de l'actif de 4 586 millions d'euros (y compris un écart d'acquisition de 1 216 millions d'euros).

### NOTE 2.1 ÉCARTS D'ACQUISITION PAR SOCIÉTÉ

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006	
	Valeurs brutes	Pertes de valeurs	Écarts de conversion	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>Total international</b>	<b>1 673</b>	<b>(7)</b>	<b>6</b>	<b>1 672</b>	<b>474</b>
Italie	953			953	74
Espagne	173	(3)		170	178
Royaume-Uni	177	(4)	(13)	160	107
Grèce	141			141	
Turquie	116		19	135	114
Roumanie	113			113	
Autres entités étrangères					1
<b>Total France et Outre-mer</b>	<b>957</b>	<b>(12)</b>		<b>945</b>	<b>937</b>
Gan Assurances Vie	231			231	231
Gan Assurances IARD	196			196	196
Gan Eurocourtage IARD	168			168	168
Gan Prévoyance	92			92	92
Gan Patrimoine et ses filiales	75			75	75
Gan Eurocourtage Vie	71			71	71
Activités financières, immobilières et autres sociétés d'assurance	124	(12)		112	104
<b>VALEURS À LA CLÔTURE</b>	<b>2 630</b>	<b>(19)</b>	<b>6</b>	<b>2 617</b>	<b>1 411</b>

### NOTE 3 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>153</b>	<b>813</b>	<b>966</b>	<b>25</b>	<b>751</b>	<b>776</b>
Augmentation		166	166	5	106	111
Diminution	(1)	(111)	(112)	(1)	(46)	(47)
Écarts de conversion	7		7	9		9
Variation de périmètre	72	25	97	115	2	117
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>231</b>	<b>893</b>	<b>1 124</b>	<b>153</b>	<b>813</b>	<b>966</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(13)</b>	<b>(614)</b>	<b>(627)</b>	<b>(14)</b>	<b>(110)</b>	<b>(124)</b>
Augmentation	(21)	(93)	(114)	(14)	(551)	(565)
Diminution		81	81	15	47	62
Écarts de conversion	(1)		(1)			
Variation de périmètre	(10)	(18)	(28)			
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(45)</b>	<b>(644)</b>	<b>(689)</b>	<b>(13)</b>	<b>(614)</b>	<b>(627)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(15)</b>	<b>(6)</b>	<b>(21)</b>	<b>(3)</b>	<b>(6)</b>	<b>(9)</b>
Dépréciation durable comptabilisée		(8)	(8)	(15)	(1)	(16)
Dépréciation durable reprise		1	1	3	2	5
Écarts de conversion						
Variation de périmètre					(1)	(1)
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(15)</b>	<b>(13)</b>	<b>(28)</b>	<b>(15)</b>	<b>(6)</b>	<b>(21)</b>
<b>VALEURS NETTES À L'OUVERTURE</b>	<b>125</b>	<b>193</b>	<b>318</b>	<b>8</b>	<b>194</b>	<b>202</b>
<b>VALEURS NETTES À LA CLÔTURE</b>	<b>171</b>	<b>236</b>	<b>407</b>	<b>125</b>	<b>193</b>	<b>318</b>

Les immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance correspondent notamment à des valeurs de portefeuille, des valeurs des réseaux de distribution, des valeurs de relation clients et des marques. L'augmentation de ce poste au cours de l'exercice en valeurs brutes est principalement liée à la reconnaissance de valeurs incorporelles dans le cadre des opérations d'acquisition, à savoir :

- l'affectation de l'écart de 1<sup>re</sup> consolidation de la société Carole Nash, enregistrée en augmentation de l'exercice pour un montant de 21 millions d'euros<sup>(1)</sup> (cf. Note 2 – Écarts d'acquisition), et
- l'affectation de l'écart de 1<sup>re</sup> consolidation de la société Bollington Group Ltd., enregistrée en augmentation de l'exercice pour un montant de 10 millions d'euros<sup>(1)</sup> (cf. Note 2 – Écarts d'acquisition), et
- l'affectation de l'écart de 1<sup>re</sup> consolidation de la société Lark Insurance Broking Group, enregistrée en augmentation de l'exercice pour un montant de 29 millions d'euros<sup>(1)</sup> (cf. Note 2 – Écarts d'acquisition), et
- l'affectation de l'écart de 1<sup>re</sup> consolidation de la société Phoenix Metrolife, enregistrée en augmentation de l'exercice pour un montant de 9 millions d'euros (cf. Note 2 – Écarts d'acquisition).

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des dépenses relatives à des logiciels informatiques acquis ou créés au sein des diverses sociétés du groupe.

(1) Montant converti au cours de la livre sterling à la clôture.

NOTE 3.1 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES  
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007						31.12.2006	
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance		Autres immobilisations incorporelles		Total		Total	
	France	International	France	International	France	International	France	International
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>28</b>	<b>203</b>	<b>840</b>	<b>53</b>	<b>868</b>	<b>256</b>	<b>814</b>	<b>152</b>
Amortissements cumulés à la clôture	(2)	(43)	(606)	(38)	(608)	(81)	(599)	(28)
Dépréciation durable cumulée à la clôture	(15)		(11)	(2)	(26)	(2)	(19)	(2)
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(17)</b>	<b>(43)</b>	<b>(617)</b>	<b>(40)</b>	<b>(634)</b>	<b>(83)</b>	<b>(618)</b>	<b>(30)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>11</b>	<b>160</b>	<b>223</b>	<b>13</b>	<b>234</b>	<b>173</b>	<b>196</b>	<b>122</b>

## NOTE 3.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2007									31.12.2006		
	Immobilisations incorporelles rattachées à l'activité d'assurance			Autres immobilisations incorporelles			Total			Total		
	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>112</b>	<b>119</b>		<b>197</b>	<b>653</b>	<b>43</b>	<b>309</b>	<b>772</b>	<b>43</b>	<b>277</b>	<b>649</b>	<b>40</b>
Amortissements cumulés à la clôture	(35)	(10)		(116)	(491)	(37)	(151)	(501)	(37)	(130)	(464)	(33)
Dépréciation durable cumulée à la clôture		(15)		(2)	(10)	(1)	(2)	(25)	(1)	(1)	(21)	1
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(35)</b>	<b>(25)</b>		<b>(118)</b>	<b>(501)</b>	<b>(38)</b>	<b>(153)</b>	<b>(526)</b>	<b>(38)</b>	<b>(131)</b>	<b>(485)</b>	<b>(32)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>77</b>	<b>94</b>		<b>79</b>	<b>152</b>	<b>5</b>	<b>156</b>	<b>246</b>	<b>5</b>	<b>146</b>	<b>164</b>	<b>8</b>

## NOTE 4 IMMOBILIER DE PLACEMENT (HORS UC)

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>3 734</b>	<b>621</b>	<b>4 355</b>	<b>3 661</b>	<b>569</b>	<b>4 230</b>
Acquisitions	170	29	199	162	78	240
Entrée de périmètre	15		15	22		22
Dépenses ultérieures			0			
Production immobilisée de l'exercice	35		35	22		22
Transfert de/vers les immeubles d'exploitation	(8)	10	2	(14)	4	(10)
Cessions	(52)	(47)	(99)	(119)	(30)	(149)
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>3 894</b>	<b>613</b>	<b>4 507</b>	<b>3 734</b>	<b>621</b>	<b>4 355</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(761)</b>	<b>0</b>	<b>(761)</b>	<b>(719)</b>	<b>(9)</b>	<b>(728)</b>
Augmentation	(89)		(89)	(72)		(72)
Entrée de périmètre	2		2			
Diminution	27		27	30	9	39
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(821)</b>	<b>0</b>	<b>(821)</b>	<b>(761)</b>	<b>0</b>	<b>(761)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(24)</b>	<b>(7)</b>	<b>(31)</b>	<b>(38)</b>	<b>(3)</b>	<b>(41)</b>
Dépréciation durable comptabilisée				(6)	(8)	(14)
Entrée de périmètre						
Dépréciation durable reprise	15	1	16	20	4	24
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(9)</b>	<b>(6)</b>	<b>(15)</b>	<b>(24)</b>	<b>(7)</b>	<b>(31)</b>
<b>Valeurs nettes à l'ouverture</b>	<b>2 949</b>	<b>614</b>	<b>3 563</b>	<b>2 904</b>	<b>557</b>	<b>3 461</b>
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>3 064</b>	<b>607</b>	<b>3 671</b>	<b>2 949</b>	<b>614</b>	<b>3 563</b>
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	7 193	1 004	8 197	6 338	925	7 263
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>4 129</b>	<b>397</b>	<b>4 526</b>	<b>3 389</b>	<b>311</b>	<b>3 700</b>

La réalisation de plus-values latentes sur des immeubles en représentation des engagements en Assurance vie donnerait naissance à des droits en faveur des bénéficiaires de contrats et des actionnaires minoritaires (notamment Silic) ainsi qu'à des impositions.

Le tableau intègre également des immeubles sous contrat de crédit-bail pour un montant à la valeur nette comptable dans les comptes combinés de 119 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 140 millions au 31 décembre 2006. La juste valeur de ces immeubles est estimée à 190 millions contre 211 millions au 31 décembre 2006 (pour des plus-values latentes de 71 millions aux deux arrêts).

## NOTE 4.1 IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007						31.12.2006					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Part SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeurs brutes	3 768	126	3 894	614		614	3 616	118	3 734	621		621
Amortissements cumulés	(800)	(21)	(821)				(742)	(19)	(761)			
Dépréciation durable	(9)		(9)	(6)		(6)	(21)	(3)	(24)	(7)		(7)
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>2 959</b>	<b>105</b>	<b>3 064</b>	<b>608</b>		<b>608</b>	<b>2 853</b>	<b>96</b>	<b>2 949</b>	<b>614</b>		<b>614</b>
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	6 948	246	7 193	1 004		1 004	6 111	227	6 338	925		925
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>3 989</b>	<b>141</b>	<b>4 130</b>	<b>396</b>		<b>396</b>	<b>3 258</b>	<b>131</b>	<b>3 389</b>	<b>311</b>		<b>311</b>

## NOTE 4.2 IMMOBILIER DE PLACEMENT – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2007						31.12.2006					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Part SCI		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Valeurs brutes	336	3 558	3 894	387	228	614	318	3 416	3 734	397	224	621
Amortissements cumulés	(64)	(757)	(821)				(64)	(697)	(761)			
Dépréciation durable	(1)	(9)	(9)	(6)		(6)	(1)	(23)	(24)	(1)	(6)	(7)
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>271</b>	<b>2 793</b>	<b>3 064</b>	<b>387</b>	<b>222</b>	<b>608</b>	<b>253</b>	<b>2 696</b>	<b>2 949</b>	<b>396</b>	<b>218</b>	<b>614</b>
Juste valeur des placements immobiliers à la clôture	605	6 589	7 193	657	348	1 004	519	5 819	6 338	602	323	925
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>334</b>	<b>3 796</b>	<b>4 130</b>	<b>270</b>	<b>126</b>	<b>396</b>	<b>266</b>	<b>3 123</b>	<b>3 389</b>	<b>206</b>	<b>105</b>	<b>311</b>

## NOTE 5 IMMOBILIER D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Immeubles	Parts SCI	Total	Immeubles	Parts SCI	Total
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>976</b>	<b>61</b>	<b>1 037</b>	<b>919</b>	<b>65</b>	<b>984</b>
Acquisitions	33	2	35	20	1	21
Entrée de périmètre	31		31	16		16
Production immobilisée de l'exercice	9		9	20		20
Transfert de/vers les immeubles de placement	(15)	19	4	15	(4)	11
Cessions	(196)	(1)	(197)	(14)	(1)	(15)
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>838</b>	<b>82</b>	<b>920</b>	<b>976</b>	<b>61</b>	<b>1 037</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(259)</b>	<b>0</b>	<b>(259)</b>	<b>(241)</b>	<b></b>	<b>(241)</b>
Augmentation	(31)		(31)	(23)		(23)
Entrée de périmètre	2		2	(1)		(1)
Diminution	56		56	6		6
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(232)</b>	<b>0</b>	<b>(232)</b>	<b>(259)</b>	<b>0</b>	<b>(259)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(7)</b>	<b>(6)</b>	<b>(13)</b>	<b>(7)</b>	<b>(5)</b>	<b>(12)</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(2)		(2)	(1)	(1)	(2)
Entrée de périmètre				(3)		(3)
Dépréciation durable reprise	5		5	4		4
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>	<b>(10)</b>	<b>(7)</b>	<b>(6)</b>	<b>(13)</b>
<b>Valeurs nettes à l'ouverture</b>	<b>710</b>	<b>55</b>	<b>765</b>	<b>671</b>	<b>60</b>	<b>731</b>
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>602</b>	<b>76</b>	<b>678</b>	<b>710</b>	<b>55</b>	<b>765</b>
<b>Juste valeur de l'immobilier d'exploitation à la clôture</b>	<b>974</b>	<b>96</b>	<b>1 070</b>	<b>1 352</b>	<b>67</b>	<b>1 419</b>
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>372</b>	<b>20</b>	<b>392</b>	<b>642</b>	<b>12</b>	<b>654</b>

Les immeubles d'exploitation sous contrat de crédit-bail représentent un montant à la valeur historique dans les comptes combinés de 13 millions d'euros au 31 décembre 2007, identique au 31 décembre 2006. La juste valeur de ces immeubles est également estimée à 13 millions d'euros.

La variation du poste immobilier d'exploitation (et des plus-values latentes) s'explique principalement par la cession de la tour Gan en 2007. Conformément aux dispositions prévues avec l'acquéreur, les locaux de la tour restent loués par les équipes du groupe au 31 décembre 2007. Celles-ci déménageront au cours au 1<sup>er</sup> semestre 2008 dans des locaux de placement du groupe, situés également dans le quartier de La Défense, en région parisienne.

## NOTE 5.1 IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007						31.12.2006					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Part SCI		
	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total	France	Inter-national	Total
Valeurs brutes	761	77	838	82	82	931	45	976	61		61	
Amortissements cumulés	(221)	(11)	(232)			(251)	(8)	(259)			0	
Dépréciation durable	(4)		(4)	(6)	(6)	(3)	(4)	(7)	(6)		(6)	
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>536</b>	<b>66</b>	<b>602</b>	<b>76</b>	<b>0</b>	<b>677</b>	<b>33</b>	<b>710</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	
Juste valeur des immeubles d'exploitation à la clôture	856	118	974	96	96	1 265	87	1 352	67		67	
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>320</b>	<b>52</b>	<b>372</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>588</b>	<b>54</b>	<b>642</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	

## NOTE 5.2 IMMEUBLES D'EXPLOITATION – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2007						31.12.2006					
	Immeubles			Parts SCI			Immeubles			Part SCI		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Valeurs brutes	60	778	838	5	77	82	60	916	976	5	56	61
Amortissements cumulés	(20)	(212)	(232)				(21)	(238)	(259)			0
Dépréciation durable		(4)	(4)		(6)	(6)		(7)	(7)		(6)	(6)
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>40</b>	<b>562</b>	<b>602</b>	<b>5</b>	<b>71</b>	<b>76</b>	<b>39</b>	<b>671</b>	<b>710</b>	<b>5</b>	<b>50</b>	<b>55</b>
Juste valeur des immeubles d'exploitation à la clôture	73	902	975	6	90	96	75	1 277	1 352	6	61	67
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>33</b>	<b>339</b>	<b>372</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>36</b>	<b>606</b>	<b>642</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>12</b>

## NOTE 6 PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC

(en millions d'euros)	31.12.2007		31.12.2006	
	Valeurs nettes		Valeurs nettes	
Actifs évalués à la juste valeur	70 360		63 246	
Actifs évalués au coût amorti	724		760	
<b>TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC</b>	<b>71 084</b>		<b>64 006</b>	

Le total des placements au 31 décembre 2007 s'élève à 71 084 millions d'euros et marque une progression de 7 078 millions d'euros. Cette évolution est principalement liée aux portefeuilles des sociétés acquises au cours de l'exercice (2 131 millions d'euros), à la hausse de l'activité ainsi qu'à la trésorerie dégagée par la mise en pension d'un volume significatif de placements pour un montant à la clôture de 5 782 millions d'euros, notamment par les sociétés Groupama Vie et Gan Assurances Vie, respectivement pour 1 874 et 1 365 millions d'euros.

Dans le but d'optimiser le rendement de ses actifs financiers, le groupe a notamment renforcé en 2007 son activité de mises en pension de titres obligataires. Ces opérations de mises en pension sont pratiquées sous 2 formes distinctes :

- des mises en pension d'investissement : à la clôture 2007, le montant concerné est de 5 025 millions d'euros. À cet effet, deux fonds spécifiques ont été créés pour isoler ce montant à l'actif dans la rubrique des autres actifs classés en « Trading ». Ces fonds sont exclusivement constitués de titres euro-gouvernementaux notés AAA/AA et sont détenus en direct dans le cadre de mandat de gestion obligataire signés avec Groupama Asset Management ;
- des mises en pension de financement conjoncturel : le montant à la clôture de l'exercice est de 757 millions d'euros. Pour cette nature d'opération, la trésorerie est réinvestie sous différentes formes de placements.

## NOTE 6.1 PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus- ou moins-values latentes		
	France	International	Total	France	International	Total	France	International	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions	11 036	660	11 696	14 216	801	15 017	3 180	141	3 321
Obligations	36 202	6 108	42 310	36 391	6 018	42 409	189	(90)	99
Autres	59	82	141	40	1	41	(19)	(81)	(100)
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>47 297</b>	<b>6 850</b>	<b>54 147</b>	<b>50 647</b>	<b>6 820</b>	<b>57 467</b>	<b>3 350</b>	<b>(30)</b>	<b>3 320</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions classées en « trading »	1 657	8	1 665	1 657	8	1 665			
Actions classées en « held for trading »	1 671	48	1 719	1 671	48	1 719			
Obligations classées en « trading »	306	23	329	306	23	329			
Obligations classées en « held for trading »	3 967	155	4 122	3 967	155	4 122			
Autres titres classés en « trading »	5 025		5 025	5 025		5 025			
Autres titres classés en « held for trading »	33		33	33		33			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>12 659</b>	<b>234</b>	<b>12 893</b>	<b>12 659</b>	<b>234</b>	<b>12 893</b>			
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>59 956</b>	<b>7 084</b>	<b>67 040</b>	<b>63 306</b>	<b>7 054</b>	<b>70 360</b>	<b>3 350</b>	<b>(30)</b>	<b>3 320</b>

Au 31 décembre 2007, les plus- et moins-values latentes non réalisées mais constatées comptablement par capitaux propres (réserve de réévaluation) au titre des actifs financiers disponibles à la vente et par résultat au titre des actifs de transaction s'établissent respectivement à 3 320 millions d'euros et 491 millions d'euros.

La baisse des plus-values latentes par rapport à l'exercice 2006 est principalement liée à l'évolution des conditions de marché obligataires (hausse de 44 points de base de l'OAT 10 ans) ainsi qu'un repositionnement opéré avant l'été 2007 de la poche action vers la poche obligataire pour 1 000 millions d'euros notamment sur les entités vie en France.

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués à la juste valeur, s'établit à 334 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 806 millions d'euros au 31 décembre 2006. Cette forte variation s'explique par la cession de titres et notamment pour les titres Scor qui avaient fait antérieurement l'objet de provisions pour dépréciation (notamment lors de la baisse générale des marchés lié à l'éclatement de la bulle Internet au début des années 2000). Conformément aux dispositions des normes IFRS, ces provisions ne sont pas reprises en résultat même en cas de hausse de valeur durable.

Le contexte de marchés financiers très heurté au cours du second semestre 2007 a conduit à une faible liquidité et à des décotes importantes sur certains marchés de dette privée. Dans cet environnement, un test de liquidité mensuel a été mis en place pour l'essentiel des portefeuilles de titres détenus en direct.

Au 31 décembre 2007, un recours généralisé à des références au marché («*mark to market*») a eu lieu pour coter le portefeuille obligataire disponible à la vente.

Le groupe estime par conséquent que son exposition à la crise de liquidité sur les marchés financiers est extrêmement réduite.

31.12.2006									
(en millions d'euros)	Coût amorti net			Juste valeur			Plus- ou moins-values latentes		
	France	International	Total	France	International	Total	France	International	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions	10 945	375	11 320	14 938	486	15 424	3 993	111	4 104
Obligations	34 043	4 500	38 543	35 881	4 511	40 392	1 838	11	1 849
Autres	43	34	77	42	16	58	(1)	(18)	(19)
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>45 031</b>	<b>4 909</b>	<b>49 940</b>	<b>50 861</b>	<b>5 013</b>	<b>55 874</b>	<b>5 830</b>	<b>104</b>	<b>5 934</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions classées en « <i>trading</i> »	1 105	9	1 114	1 105	9	1 114			
Actions classées en « <i>held for trading</i> »	1 442	51	1 493	1 442	51	1 493			
Obligations classées en « <i>trading</i> »	236	23	259	236	23	259			
Obligations classées en « <i>held for trading</i> »	4 382	67	4 449	4 382	67	4 449			
Autres titres classés en « <i>trading</i> »	53		53	53		53			
Autres titres classés en « <i>held for trading</i> »	2		2	2		2			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>7 220</b>	<b>150</b>	<b>7 370</b>	<b>7 220</b>	<b>150</b>	<b>7 370</b>			
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>52 251</b>	<b>5 059</b>	<b>57 310</b>	<b>58 081</b>	<b>5 163</b>	<b>63 244</b>	<b>5 830</b>	<b>104</b>	<b>5 934</b>

NOTE 6.2 PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

31.12.2007									
(en millions d'euros)	Coût amorti net			Juste valeur			Plus- ou moins-values latentes		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions	3 968	7 728	11 696	4 801	10 216	15 017	833	2 488	3 321
Obligations	9 146	33 164	42 310	9 192	33 217	42 409	46	53	99
Autres	133	8	141	40	1	41	(93)	(7)	(100)
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>13 247</b>	<b>40 900</b>	<b>54 147</b>	<b>14 033</b>	<b>43 434</b>	<b>57 467</b>	<b>786</b>	<b>2 534</b>	<b>3 320</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions classées en « <i>trading</i> »	514	1 151	1 665	514	1 151	1 665			
Actions classées en « <i>held for trading</i> »	346	1 373	1 719	346	1 373	1 719			
Obligations classées en « <i>trading</i> »	150	179	329	150	179	329			
Obligations classées en « <i>held for trading</i> »	1 299	2 823	4 122	1 299	2 823	4 122			
Autres titres classés en « <i>trading</i> »	1 489	3 536	5 025	1 489	3 536	5 025			
Autres titres classés en « <i>held for trading</i> »	5	28	33	5	28	33			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>3 803</b>	<b>9 090</b>	<b>12 893</b>	<b>3 803</b>	<b>9 090</b>	<b>12 893</b>			
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>17 050</b>	<b>49 990</b>	<b>67 040</b>	<b>17 836</b>	<b>52 524</b>	<b>70 360</b>	<b>786</b>	<b>2 534</b>	<b>3 320</b>

31.12.2006									
(en millions d'euros)	Coût amorti net			Juste valeur			Plus- ou moins-values latentes		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>									
Actions	3 542	7 778	11 320	4 678	10 746	15 424	1 136	2 968	4 104
Obligations	7 507	31 036	38 543	7 732	32 660	40 392	225	1 624	1 849
Autres	69	8	77	57	1	58	(12)	(7)	(19)
<b>Total actifs disponibles à la vente</b>	<b>11 118</b>	<b>38 822</b>	<b>49 940</b>	<b>12 467</b>	<b>43 407</b>	<b>55 874</b>	<b>1 349</b>	<b>4 585</b>	<b>5 934</b>
<b>Actifs de transaction</b>									
Actions classées en « <i>trading</i> »	405	709	1 114	405	709	1 114			
Actions classées en « <i>held for trading</i> »	272	1 221	1 493	272	1 221	1 493			
Obligations classées en « <i>trading</i> »	147	112	259	147	112	259			
Obligations classées en « <i>held for trading</i> »	1 521	2 928	4 449	1 521	2 928	4 449			
Autres titres classés en « <i>trading</i> »	53		53	53		53			
Autres titres classés en « <i>held for trading</i> »	1	1	2	1	1	2			
<b>Total actifs de transaction</b>	<b>2 399</b>	<b>4 971</b>	<b>7 370</b>	<b>2 399</b>	<b>4 971</b>	<b>7 370</b>			
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>13 517</b>	<b>43 793</b>	<b>57 310</b>	<b>14 866</b>	<b>48 378</b>	<b>63 244</b>	<b>1 349</b>	<b>4 585</b>	<b>5 934</b>

## NOTE 6.3 PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (PAR NATURE DE TITRES)

(en millions d'euros)	31.12.2007								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus- ou moins-values latentes		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
<b>Actions</b>									
Actifs disponibles à la vente	3 968	7 728	11 696	4 801	10 216	15 017	833	2 488	3 321
Actifs classés en « trading »	514	1 151	1 665	514	1 151	1 665			
Actifs classés en « held for trading »	346	1 373	1 719	346	1 373	1 719			
<b>Total actions</b>	<b>4 828</b>	<b>10 252</b>	<b>15 080</b>	<b>5 661</b>	<b>12 740</b>	<b>18 401</b>	<b>833</b>	<b>2 488</b>	<b>3 321</b>
<b>Obligations</b>									
Actifs disponibles à la vente	9 146	33 164	42 310	9 192	33 217	42 409	46	53	99
Actifs classés en « trading »	150	179	329	150	179	329			
Actifs classés en « held for trading »	1 299	2 823	4 122	1 299	2 823	4 122			
<b>Total obligations</b>	<b>10 595</b>	<b>36 166</b>	<b>46 761</b>	<b>10 641</b>	<b>36 219</b>	<b>46 860</b>	<b>46</b>	<b>53</b>	<b>99</b>
<b>Autres</b>									
Actifs disponibles à la vente	133	8	141	40	1	41	(93)	(7)	(100)
Actifs classés en « trading »	1 489	3 536	5 025	1 489	3 536	5 025			
Actifs classés en « held for trading »	5	28	33	5	28	33			
<b>Total autres</b>	<b>1 627</b>	<b>3 572</b>	<b>5 199</b>	<b>1 534</b>	<b>3 565</b>	<b>5 099</b>	<b>(93)</b>	<b>(7)</b>	<b>(100)</b>
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>17 050</b>	<b>49 990</b>	<b>67 040</b>	<b>17 836</b>	<b>52 524</b>	<b>70 360</b>	<b>786</b>	<b>2 534</b>	<b>3 320</b>

(en millions d'euros)	31.12.2006								
	Coût amorti net			Juste valeur			Plus- ou moins-values latentes		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
<b>Actions</b>									
Actifs disponibles à la vente	3 542	7 779	11 321	4 678	10 746	15 424	1 136	2 967	4 103
Actifs classés en « trading »	405	709	1 114	405	709	1 114			
Actifs classés en « held for trading »	272	1 221	1 493	272	1 221	1 493			
<b>Total actions</b>	<b>4 219</b>	<b>9 709</b>	<b>13 928</b>	<b>5 355</b>	<b>12 676</b>	<b>18 031</b>	<b>1 136</b>	<b>2 967</b>	<b>4 103</b>
<b>Obligations</b>									
Actifs disponibles à la vente	7 506	31 036	38 542	7 732	32 660	40 392	226	1 624	1 850
Actifs classés en « trading »	147	112	259	147	112	259			
Actifs classés en « held for trading »	1 521	2 928	4 449	1 521	2 928	4 449			
<b>Total obligations</b>	<b>9 174</b>	<b>34 076</b>	<b>43 250</b>	<b>9 400</b>	<b>35 700</b>	<b>45 100</b>	<b>226</b>	<b>1 624</b>	<b>1 850</b>
<b>Autres</b>									
Actifs disponibles à la vente	69	8	77	57	1	58	(12)	(7)	(19)
Actifs classés en « trading »	53		53	53		53			
Actifs classés en « held for trading »	1	1	2	1	1	2			
<b>Total autres</b>	<b>123</b>	<b>9</b>	<b>132</b>	<b>111</b>	<b>2</b>	<b>113</b>	<b>(12)</b>	<b>(7)</b>	<b>(19)</b>
<b>TOTAL PLACEMENTS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>13 516</b>	<b>43 794</b>	<b>57 310</b>	<b>14 866</b>	<b>48 378</b>	<b>63 244</b>	<b>1 350</b>	<b>4 584</b>	<b>5 934</b>

## NOTE 6.4 PLACEMENTS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI EN VALEUR NETTE

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Non-vie	Vie	Total	Non-vie	Vie	Total
Prêts	114	141	255	128	202	330
Dépôts	127	52	179	162	81	243
Autres	52	238	290	65	121	186
<b>Prêts et créances</b>	<b>293</b>	<b>431</b>	<b>724</b>	<b>355</b>	<b>404</b>	<b>759</b>
<b>TOTAL ACTIFS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI</b>	<b>293</b>	<b>431</b>	<b>724</b>	<b>355</b>	<b>404</b>	<b>759</b>

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements évalués au coût amorti s'établit à 4 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre un montant de 2 millions d'euros au 31 décembre 2006.

## NOTE 6.5 ESTIMATION DES PLACEMENTS COTÉS

(en millions d'euros)	31.12.2007		31.12.2006	
	Valeurs nettes		Valeurs nettes	
Actions	10 961		11 723	
Parts d'OVPCM à revenu fixe	3 535		3 568	
Parts d'autres OVPCM	11 979		5 904	
Obligations et autres titres à revenu fixe	43 252		41 497	
<b>TOTAL PLACEMENTS COTÉS</b>	<b>69 728</b>		<b>62 692</b>	

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements cotés comptabilisés à la juste valeur s'établit à 182 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 694 millions d'euros au 31 décembre 2006. Comme évoqué précédemment cette variation provient essentiellement de la cession des titres Scor qui avaient été partiellement dépréciés.

## NOTE 6.6 ESTIMATION DES PLACEMENTS NON COTÉS

(en millions d'euros)	31.12.2007		31.12.2006	
	Valeurs nettes		Valeurs nettes	
Actions en juste valeur	443		405	
Obligations et autres titres à revenu fixe en juste valeur	73		36	
Autres placements en juste valeur	115		113	
Prêts au coût amorti	255		330	
Autres placements en coût amorti	470		430	
<b>TOTAL PLACEMENTS NON COTÉS</b>	<b>1 356</b>		<b>1 314</b>	

Le montant des provisions pour dépréciation durable constituées sur les placements non cotés comptabilisés à la juste valeur s'établit à 152 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 112 millions d'euros au 31 décembre 2006.

## NOTE 7 PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Cours de Bourse à la clôture	% d'intérêt	Coût d'acquisition net de provision	Cours de Bourse à la clôture
Scor				16,02	235	421
Bolloré Investissement	4,31	74	147	4,31	59	174
Société Générale	3,50	1 134	1 616	2,98	843	1 785
Lagardère	1,85	94	127	1,74	94	151
Veolia Environnement	5,63	747	1 643	5,69	592	1 256
Locindus				7,91	17	24
Eiffage	2,88	185	181	2,89	186	194
Cegid	17,23	88	47			
<b>Société française</b>		<b>2 322</b>	<b>3 761</b>		<b>2 026</b>	<b>4 005</b>
Médiobanca	4,97	504	575	4,73	471	692
<b>Société étrangère</b>		<b>504</b>	<b>575</b>		<b>471</b>	<b>692</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES</b>		<b>2 826</b>	<b>4 336</b>		<b>2 497</b>	<b>4 697</b>

S'agissant des titres Cegid, compte-tenu du partenariat que Groupama a mis en place avec cette entreprise, la valeur d'utilité de ces titres représente 88 millions d'euros et ne remet pas en cause le prix d'acquisition.

Comme évoqué dans les faits marquants, la grande partie des titres sur la société Scor a été cédée. Les impacts liés à cette cession sont détaillés à la Note 40 – Produits des placements nets de charges de gestion. Les titres résiduels ne sont plus considérés comme stratégiques. Ils ont été acquis pour un montant net de 8 millions d'euros et représentent une part de capital de 0,35%. La valeur boursière de ces titres au 31 décembre 2007 est de 11 millions d'euros.

## NOTE 8 PLACEMENTS REPRÉSENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC

(en millions d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Titres à revenu variable et assimilés	9	
Obligations	370	309
Parts d'OPCVM d'actions	2 490	2 544
Parts d'OPCVM obligataires et autres	860	765
<b>TOTAL PLACEMENTS REPRÉSENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC</b>	<b>3 729</b>	<b>3 618</b>

## NOTE 8.1 PLACEMENTS REPRÉSENTANT LES ENGAGEMENTS EN UC PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Titres à revenu variable et assimilés		9	9			
Obligations	146	224	370	232	77	309
Parts d'OPCVM d'actions	2 426	63	2 490	2 463	81	2 544
Parts d'OPCVM obligataires et autres	810	51	860	712	53	765
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>3 382</b>	<b>347</b>	<b>3 729</b>	<b>3 407</b>	<b>210</b>	<b>3 618</b>

Les placements en Unités de Compte (UC) relèvent exclusivement de l'activité d'Assurance Vie.

## NOTE 9 EMPLOIS DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Caisse, Banques centrales, CCP	77		77	40		40
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 204		1 204	1 017		1 017
Instruments dérivés de couverture						
Actifs financiers disponibles à la vente	20		20	39		39
Prêts et créances sur les établissements de crédit	583		583	639		639
Prêts et créances sur la clientèle	704	(13)	691	535	(16)	519
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	83		83	156		156
Immeubles de placement						
<b>TOTAL EMPLOIS DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE</b>	<b>2 670</b>	<b>(14)</b>	<b>2 656</b>	<b>2 426</b>	<b>(16)</b>	<b>2 410</b>

Au 31 décembre 2007, la banque Finama a perçu le remboursement de ses emplois comptabilisés dans la catégorie détenue jusqu'à l'échéance. Les liquidités sont désormais réinvesties en actifs financiers détenus à des fins de transaction. L'encours à la clôture montre une augmentation sensible qui se retrouve également dans le poste au passif (cf. note 30 – Ressources des activités du secteur bancaire).

## NOTE 10 INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

	31.12.2007		31.12.2006	
(en millions d'euros)	Valeur d'équivalence	Quote-part résultat	Valeur d'équivalence	Quote-part résultat
Günes Sigorta	27	1	24	
Socomie	2	1	1	1
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>	<b>29</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>1</b>

La valeur d'équivalence des titres Günes, qui représente la quote-part de capitaux propres retraités, s'apprécie de 3 millions d'euros au cours de l'exercice sous l'effet notamment de l'évolution favorable de la parité entre la livre turque et l'euro.

## NOTE 10.1 DONNÉES SIGNIFICATIVES

	31.12.2007				31.12.2006			
(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total actif	Capitaux propres
Günes Sigorta	322	4	NC	56	284	1	215	48
Socomie	14	1	8	2	12	1	7	1

## NOTE 11 PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS

	31.12.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)		
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non-vie</b>		
Provisions pour primes non acquises	87	102
Provisions pour sinistres à payer	1 097	1 103
Autres provisions techniques	124	129
<b>Total</b>	<b>1 308</b>	<b>1 334</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie</b>		
Provisions d'assurance vie	47	44
Provisions pour sinistres à payer	20	11
Provisions participation aux bénéfices	20	17
Autres provisions techniques	4	5
<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>77</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS</b>	<b>1 400</b>	<b>1 412</b>

## NOTE 11.1 PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2007			31.12.2006		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non-vie</b>						
Provisions pour primes non acquises	37	50	87	50	52	102
Provisions pour sinistres à payer	824	273	1 097	828	275	1 102
Autres provisions techniques	121	2	124	126	3	129
<b>Total</b>	<b>982</b>	<b>325</b>	<b>1 308</b>	<b>1 004</b>	<b>330</b>	<b>1 334</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie</b>						
Provisions d'assurance vie	13	34	47	13	31	44
Provisions pour sinistres à payer	14	6	20	6	4	10
Provisions participation aux bénéfices	20		20	17		17
Autres provisions techniques	3	1	4	5		5
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>40</b>	<b>91</b>	<b>41</b>	<b>36</b>	<b>77</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL PART DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS</b>	<b>1 034</b>	<b>366</b>	<b>1 400</b>	<b>1 046</b>	<b>366</b>	<b>1 412</b>

## NOTE 12 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31.12.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)		
Autres immobilisations corporelles	224	211
Autres actifs d'exploitation à long terme	54	53
<b>TOTAL</b>	<b>278</b>	<b>264</b>

## NOTE 12.1 VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total	Autres immobilisations corporelles	Autres actifs d'exploitation à long terme	Total
<b>Valeurs brutes à l'ouverture</b>	<b>643</b>	<b>54</b>	<b>697</b>	<b>639</b>	<b>54</b>	<b>693</b>
Acquisitions	89	3	92	78	1	79
Entrée de périmètre	39		39	14		14
Production immobilisée de l'exercice	6		6			0
Écarts de conversion				1		1
Cessions	(116)	(3)	(119)	(89)	(1)	(90)
<b>Valeurs brutes à la clôture</b>	<b>661</b>	<b>54</b>	<b>715</b>	<b>643</b>	<b>54</b>	<b>697</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>(427)</b>		<b>(427)</b>	<b>(431)</b>		<b>(431)</b>
Augmentation	(63)		(63)	(58)		(58)
Entrée de périmètre	(35)		(35)	(13)		(13)
Diminution	96		96	75		75
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>(429)</b>		<b>(429)</b>	<b>(427)</b>	<b>0</b>	<b>(427)</b>
<b>Dépréciation durable cumulée à l'ouverture</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>(5)</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>(5)</b>
Dépréciation durable comptabilisée	(2)		(2)			0
Entrée de périmètre						0
Dépréciation durable reprise		1	1			0
<b>Dépréciation durable cumulée à la clôture</b>	<b>(6)</b>		<b>(6)</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>(5)</b>
<b>Valeurs nettes à l'ouverture</b>	<b>212</b>	<b>53</b>	<b>265</b>	<b>204</b>	<b>53</b>	<b>257</b>
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>225</b>	<b>54</b>	<b>280</b>	<b>212</b>	<b>53</b>	<b>265</b>
<b>Juste valeur des autres immobilisations corporelles à la clôture</b>	<b>226</b>	<b>81</b>	<b>307</b>	<b>212</b>	<b>77</b>	<b>289</b>
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>24</b>

## NOTE 12.2 VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007						31.12.2006					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à LT			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à LT		
	France	Internationale	Total	France	Internationale	Total	France	Internationale	Total	France	Internationale	Total
Valeurs brute	513	147	660	54		54	543	100	643	54		54
Amortissements cumulés	(321)	(108)	(429)				(363)	(64)	(427)			
Dépréciation durable	(6)		(6)				(4)		(4)	(1)		(1)
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>186</b>	<b>39</b>	<b>225</b>	<b>54</b>		<b>54</b>	<b>176</b>	<b>36</b>	<b>212</b>	<b>53</b>		<b>53</b>
<b>Juste valeur des immobilisations corporelles à la clôture</b>	<b>187</b>	<b>39</b>	<b>226</b>	<b>81</b>		<b>81</b>	<b>178</b>	<b>34</b>	<b>212</b>	<b>77</b>		<b>77</b>
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>27</b>		<b>27</b>	<b>2</b>	<b>(2)</b>	<b>24</b>			<b>24</b>

## NOTE 12.3 VARIATION DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2007						31.12.2006					
	Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à LT			Autres immobilisations corporelles			Autres actifs d'exploitation à LT		
	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque	Vie	Non-vie	Banque
Valeurs brute	90	543	27		54		117	504	22			54
Amortissements cumulés	(49)	(365)	(18)				(87)	(325)	(15)			
Dépréciation durable	(4)						(4)					(1)
<b>Valeurs nettes à la clôture</b>	<b>37</b>	<b>178</b>	<b>9</b>		<b>54</b>		<b>26</b>	<b>179</b>	<b>7</b>			<b>53</b>
<b>Juste valeur des immeubles d'exploitation à la clôture</b>	<b>37</b>	<b>179</b>	<b>9</b>		<b>81</b>		<b>28</b>	<b>179</b>	<b>5</b>			<b>77</b>
<b>PLUS-VALUES LATENTES</b>		<b>1</b>			<b>27</b>		<b>2</b>		<b>(2)</b>			<b>24</b>

## NOTE 13 FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non-vie	375		375	319		319
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	283	(25)	258	280	(28)	252
<b>TOTAL FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS</b>	<b>658</b>	<b>(25)</b>	<b>633</b>	<b>599</b>	<b>(28)</b>	<b>571</b>

## NOTE 13.1 FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net	Brut	Participation aux bénéfices différée	Net
Contrats d'assurance non-vie	177		177	169		169
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	255	(15)	240	255	(27)	228
<b>France</b>	<b>432</b>	<b>(15)</b>	<b>417</b>	<b>424</b>	<b>(27)</b>	<b>397</b>
Contrats d'assurance non-vie	198		198	150		150
Contrats d'assurance vie et contrats financiers avec participation discrétionnaire	28	(10)	18	25	(1)	24
<b>International</b>	<b>226</b>	<b>(10)</b>	<b>216</b>	<b>175</b>	<b>(1)</b>	<b>174</b>
<b>TOTAL FRAIS D'ACQUISITION REPORTÉS</b>	<b>658</b>	<b>(25)</b>	<b>633</b>	<b>599</b>	<b>(28)</b>	<b>571</b>

## NOTE 14 PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE

	31.12.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)		
Participation aux bénéfices différée active	11	64
<b>TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE</b>	<b>11</b>	<b>64</b>

Dans le cadre de l'application des nouvelles tables de probabilité de décès ou de survie pour le calcul des provisions mathématiques au titre des contrats français de rentes viagères (cf. note n° 25 : Passifs relatifs à des contrats d'assurance), une participation bénéficiaire active a été constatée à la clôture de l'exercice 2006 pour un montant de 64 millions d'euros. Ce rattrapage de tables ayant été enregistré dans les comptes individuels, avec une incidence sur la participation aux bénéfices exigible (conformément aux dispositions contractuelles) la participation aux bénéfices différée active a été reprise.

Une participation bénéficiaire active de 11 millions d'euros a été enregistrée au cours de l'exercice sur 3 entités à l'international. Elle est assise sur les moins-values latentes des portefeuilles des titres détenus en application du principe de la comptabilité reflet. Cette participation bénéficiaire active au 31 décembre 2007 concerne les filiales italiennes et portugaises.

## NOTE 14.1 PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Participation aux bénéfices différée active		11	11	64		64
<b>TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE ACTIVE</b>		<b>11</b>	<b>11</b>	<b>64</b>		<b>64</b>

## NOTE 15 IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

## NOTE 15.1 IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006
	France	International	Total	Total
Impôts différés actifs	512	74	587	491
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS</b>	<b>512</b>	<b>74</b>	<b>587</b>	<b>491</b>

## NOTE 15.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Total
Impôts différés actifs	283	287	17	587	491
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS</b>	<b>283</b>	<b>287</b>	<b>17</b>	<b>587</b>	<b>491</b>

## NOTE 15.3 ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'IMPÔT DIFFÉRÉ

	31.12.2007	31.12.2006
<b>(en millions d'euros)</b>		
<b>Impôts différés issus des décalages temporaires sur retraitements consolidation</b>		
Réserves de capitalisation	(305)	(304)
Retraitements instruments financiers AFS & Trading (net de participation aux bénéfices différée)	(64)	(168)
Frais d'acquisition vie et provisions globale de gestion consolidés	(46)	(44)
Retraitements de consolidation sur provisions techniques	(62)	(65)
Autres différences sur retraitements de consolidation	(5)	11
Frais d'acquisition non-vie reportés	(59)	(56)
Différences fiscales sur provisions techniques et autres provisions pour risques et charges	435	412
Plus-values en sursis d'imposition	(13)	(17)
Écart d'évaluation sur OPCVM	123	111
Couverture de change	50	57
Autres différences temporaires fiscales	26	30
<b>Sous-total Impôts différés issus des décalages temporaires</b>	<b>80</b>	<b>(34)</b>
<b>Activation des déficits ordinaires</b>	<b>32</b>	<b>57</b>
<b>Impôts différés enregistrés au bilan</b>	<b>112</b>	<b>23</b>
Dont :		
Actif	587	491
Passif	(475)	(468)

Le groupe dispose en outre d'actifs nets non constatés sur les filiales étrangères ainsi que sur le pôle bancaire (Groupama Banque) en France. Le montant de ces actifs non constatés s'élève au 31 décembre 2007 à 159 millions d'euros.

## NOTE 16 CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE

	31.12.2007		31.12.2006	
<b>(en millions d'euros)</b>				
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée</b>				
Primes acquises non émises	794		794	749
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 526	(112)	1 414	1 187
Comptes courants coassureurs et autres tiers	128	(13)	114	287
Comptes courants cédants et rétrocedants	310	(3)	307	343
<b>TOTAL</b>	<b>2 757</b>	<b>(127)</b>	<b>2 630</b>	<b>2 566</b>

L'évolution du poste « Assurés, intermédiaire et autres tiers » est principalement liée aux entrées de périmètre de Phoenix Metrolife (41 millions d'euros) et de Nuova Tirrena (86 millions d'euros).

## NOTE 16.1 CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE – PAR ÉCHÉANCE

	31.12.2007				31.12.2006			
<b>(en millions d'euros)</b>								
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	>5 ans	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	>5 ans
<b>Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée</b>								
Primes acquises non émises	786	8		794	755	(7)		749
Assurés, intermédiaires et autres tiers	1 408	6		1 414	1 179	9		1 187
Comptes courants coassureurs et autres tiers	88	27		115	252	35		287
Comptes courants cédants et rétrocedants	281	26		307	310	33		343
<b>TOTAL</b>	<b>2 583</b>	<b>67</b>		<b>2 630</b>	<b>2 496</b>	<b>70</b>		<b>2 566</b>

## NOTE 17 CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSIONS EN RÉASSURANCE

	31.12.2007		31.12.2006	
<b>(en millions d'euros)</b>				
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<b>Créances nées des opérations de cession en réassurance</b>				
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	104	(32)	71	88
Autres créances sur opérations de réassurance	30	(6)	25	34
<b>TOTAL</b>	<b>134</b>	<b>(38)</b>	<b>96</b>	<b>122</b>

## NOTE 17.1 CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSIONS EN RÉASSURANCE PAR ÉCHÉANCE

	31.12.2007				31.12.2006			
<b>(en millions d'euros)</b>								
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	>5 ans	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	>5 ans
<b>Créances nées des opérations de cessions en réassurance</b>								
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	63	8		71	73	15		88
Autres créances sur opérations de réassurance	23	1	1	25	33		1	34
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>96</b>	<b>106</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>122</b>

**NOTE 18 CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT****NOTE 18.1 CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT PAR ÉCHÉANCE**

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	240	1		242	151			151

Le poste « Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt » comprend l'impôt sur les sociétés et les autres créances sur l'état et collectivités publiques. Les autres créances sur l'état et collectivités publiques comprennent essentiellement les majorations légales rentes viagère pour 33 millions d'euros, la TVA déductible et les crédits de TVA pour 24 millions d'euros, subvention grêle en faveur des caisses régionales 30 millions d'euros, taxes des sociétés étrangères pour 36 millions d'euros.

**NOTE 18.2 CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	158	84	242	121	31	151

**NOTE 18.3 CRÉANCES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES CRÉANCES D'IMPÔT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	Vie	Non vie	Banque	Total	Vie	Non vie	Banque	Total
Créances d'impôt exigible et autres créances d'impôt	75	166	1	242	62	88		151

**NOTE 19 AUTRES CRÉANCES**

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006
	Valeurs brutes	Provisions	Total	Total
Intérêts courus non échus	856		856	807
Personnel débiteur	19		19	23
Organismes sociaux	62		62	56
Débiteurs divers	1 157	(38)	1 119	747
Autres créances	427		427	372
<b>TOTAL</b>	<b>2 521</b>	<b>(38)</b>	<b>2 483</b>	<b>2 005</b>

Au cours de l'année 2007, le groupe a cédé la tour Gan à la Société Foncière des Régions. Conformément au protocole d'accord un dernier versement d'environ 148 millions d'euros sera effectué en 2008. Cette somme est enregistrée dans les comptes en « Débiteurs divers ».

**NOTE 19.1 AUTRES CRÉANCES PAR ÉCHÉANCE**

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Intérêts courus non échus	856			856	807			807
Personnel débiteur	18			19	23			23
Organismes sociaux	62			62	56			56
Débiteurs divers	1 031	79	9	1 119	702	18	27	747
Autres créances	427			427	335		37	372
<b>TOTAL</b>	<b>2 395</b>	<b>79</b>	<b>9</b>	<b>2 483</b>	<b>1 923</b>	<b>18</b>	<b>64</b>	<b>2 005</b>

**NOTE 19.2 AUTRES CRÉANCES – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Intérêts courus non échus	787	69	856	741	66	807
Personnel débiteur	14	4	19	21	2	23
Organismes sociaux	62		62	56		56
Débiteurs divers	986	133	1 119	638	109	747
Autres créances	380	47	427	350	22	372
<b>TOTAL</b>	<b>2 229</b>	<b>254</b>	<b>2 483</b>	<b>1 806</b>	<b>199</b>	<b>2 005</b>

## NOTE 19.3 AUTRES CRÉANCES – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Vie	Non-vie	Banque	Total
Intérêts courus non échus	727	129		856	680	127		807
Personnel débiteur	3	16		19	2	21		23
Organismes sociaux	56	6		62	4	1		56
Débiteurs divers	271	834	14	1 119	227	496	24	747
Autres créances	150	142	135	427	107	141	124	372
<b>TOTAL</b>	<b>1 207</b>	<b>1 127</b>	<b>149</b>	<b>2 483</b>	<b>1 061</b>	<b>796</b>	<b>148</b>	<b>2 005</b>

## NOTE 20 RÉPARTITION DE LA TRÉSORERIE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007		31.12.2006	
	France	549		619
International	643		376	
<b>Total</b>	<b>1 192</b>		<b>996</b>	
Entités vie et mixte	220		167	
Entités non-vie	972		829	
<b>Total</b>	<b>1 192</b>		<b>996</b>	

Les entrées de périmètre contribuent à hauteur de 234 millions d'euros à la hausse de la trésorerie et se décomposent comme suit :

- Nuova Tirrena : 26 millions d'euros.
- Phoenix Metrolife : 174 millions d'euros.
- BT Asigurari : 34 millions d'euros.

## NOTE 21 CAPITAUX PROPRES, INTÉRÊTS MINORITAIRES

## NOTE 21.1 CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES LIÉES AU CAPITAL DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

L'exercice de l'activité d'assurance est régi par des contraintes réglementaires et notamment en matière de minimum de capital social. En France, conformément à la directive européenne et en vertu de l'article R322-5 du code des assurances, les entreprises françaises soumises au contrôle de l'État et constituées sous forme d'assurance mutuelles doivent avoir un fonds d'établissement au moins égal à 240 000 ou 400 000 euros selon les branches pratiquées. Pour les sociétés anonymes, le montant de capital minimum requis s'établit à 480 000 euros ou 800 000 euros en fonction des branches exercées.

En outre, afin de s'assurer de la solidité financière des entreprises d'assurance et garantir la protection des assurés, un dispositif prudentiel est édicté en France par l'art. R 334-1 du Code des assurances. Il oblige les compagnies d'assurance de respecter une marge de solvabilité minimum de manière permanente relative à ses activités (vie et non-vie). Cette obligation existe, selon des mécanismes analogues, également à l'international. L'ensemble de ce dispositif est renforcé à l'échelon des comptes consolidés par la mise en place d'une solvabilité dite « ajustée », en tenant compte, le cas échéant, des activités bancaires exercées par le groupe d'assurance, selon le référentiel comptable et réglementaire français.

## NOTE 21.2 INCIDENCE DES OPÉRATIONS AVEC LES SOCIÉTAIRES

## Variation des capitaux propres du groupe au cours de l'exercice 2007

Au cours de l'exercice 2007, aucune opération n'a eu une incidence sur le capital et les primes d'émission.

En date du 10 octobre 2007, Groupama a émis un emprunt obligataire perpétuel d'un montant nominal de 1 000 millions d'euros au taux d'intérêt fixe de 6,298 %. Cet emprunt comporte en outre des caractéristiques particulières, telles que :

- la durée illimitée de l'emprunt,
- la faculté de différer ou annuler tout paiement d'intérêt aux porteurs de part de façon discrétionnaire,
- une clause de majoration d'intérêt « step-up » intervenant après la dixième année de l'emprunt.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un instrument de capitaux propres et non comme un passif financier. Il est donc comptabilisé en capitaux propres. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés directement au débit des capitaux propres conformément à la norme IAS 32 § 35 (et non comme une charge au compte de résultat).

## NOTE 21.3. PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS SUR LA PÉRIODE

## Produits et charges comptabilisés au cours de l'exercice 2007 (Sorie)

L'état des produits et charges de la période (« Statement of Recognised Income and Expense » – Sorie), partie intégrante de l'état de synthèse des variations de capitaux propres, comprend, au-delà du résultat de la période, la réserve de plus- et moins-values latentes des actifs disponibles à la vente, nettes de participation aux bénéfices différée et impôt différé ainsi que la réserve liée aux écarts de conversion et les pertes et gains actuariels des avantages postérieurs à l'emploi.

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Plus- ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la ventes	(2 596)	(19)	(2 615)	(569)	(14)	(583)
Comptabilité reflet	1 570	14	1 584	468	11 479	23
Impôts différés	157	1	158	313	2	315
Gains et pertes actuariels des avantages postérieurs à l'emploi	7		7	7		7
Écart de conversion	(24)	(4)	(28)	14	6	20
Autres	21	4	25	2	10	12
Résultat de l'exercice	938	34	972	753	30	783
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>30</b>	<b>103</b>	<b>988</b>	<b>45</b>	<b>1 033</b>

**Réserves liées aux variations de juste valeur inscrites en capitaux propres**

La réconciliation entre les plus- et moins-values latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente et la réserve correspondante en capitaux propres se décompose comme suit :

	31.12.2007	31.12.2006
<b>(en millions d'euros)</b>		
Plus- ou moins-values latentes brutes sur actifs disponibles à la ventes	3 319	5 934
Comptabilité reflet	(1 907)	(3 490)
«Cash flow hedge» et autres variations	10	(7)
Impôts différés	110	(54)
Écart de conversion		
Part des minoritaires	(10)	(5)
<b>PLUS- OU MOINS-VALUES LATENTES NETTES PART DU GROUPE</b>	<b>1 522</b>	<b>2 378</b>

Le montant d'impôt différé repris dans le tableau ci-dessus correspond au résultat de l'application d'une part, d'un taux d'impôt court terme et long terme sur les plus-values latentes sur instruments financiers classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente », et d'autre part, d'un taux d'impôt court terme sur la participation aux bénéfices différée (« comptabilité reflet »). Dans le cadre du régime des plus- ou moins-values à long terme applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2006, les plus-values latentes sur titres de participation dits « stratégiques » ont été exonérées pour le calcul de l'impôt différé dans la limite d'une quote-part de frais et charges (soit un taux effectif de 1,72 %).

La baisse de la réserve de réévaluation est principalement liée à la diminution des plus-values latentes, consécutivement à la hausse des taux d'intérêts au cours de l'exercice 2007, qui pèse sur la poche obligataire du portefeuille de placements du Groupe.

**NOTE 22 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

	31.12.2007				31.12.2006	
<b>(en milliers d'euros)</b>	Valeurs à l'ouverture	Entrées de périmètre	Dotations	Reprises	Valeurs à la clôture	Valeurs à la clôture
Provision pour pensions et obligations similaires	366	47	20	(58)	375	366
Autres risques et charges <sup>(1)</sup>	362	21	50	(69)	364	362
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>728</b>	<b>68</b>	<b>70</b>	<b>(127)</b>	<b>739</b>	<b>728</b>

(1) Le détail de ce poste n'est pas indiqué dans la mesure où cette information est de nature à causer un préjudice grave au groupe compte tenu des litiges en cours.

- Provisions pour pensions et obligations similaires

Les principaux mouvements des provisions pour pensions et obligations similaires sont liés aux engagements envers le personnel des sociétés acquises dans le périmètre de consolidation, Phoenix Metrolife et Nuova Tirrena, respectivement pour 34 et 13 millions d'euros

Les reprises de provisions sont essentiellement dues aux versements effectués par les sociétés anglaises à leurs fonds de pension de retraite pour un montant de 18 millions d'euros et l'impact de la Sorie Option sur l'intégralité du périmètre pour un montant de 7 millions d'euros.

- Provisions pour autres risques et charges

Les mouvements d'entrées de périmètre sont constituées par les sociétés Phoenix Metrolife et Nuova Tirrena, respectivement pour 10 et 11 millions d'euros.

**NOTE 23 INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES****NOTE 23.1 MONTANT DES DETTES ACTUARIELLES NETTES À LA CLÔTURE**

<b>(en milliers d'euros)</b>	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
<b>Dettes actuarielles à l'ouverture</b>	<b>560</b>	<b>543</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	<b>608</b>	<b>591</b>
Coût des services rendus	12	10	4	3	16	13
Prestations payées	(26)	(14)	(1)		(27)	(14)
Intérêt sur la dette actuarielle	25	19	2	1	27	20
Pertes/gains actuariels (écarts d'expérience)	7	(6)	(4)	(3)	3	(9)
Pertes/gains actuariels (écarts d'hypothèse)	(18)		(1)	(1)	(19)	(1)
Modifications de régime	(2)	(4)			(2)	(4)
Variations de périmètre	47	6			47	6
Variations de taux de change	(26)	6			(26)	6
Autres	(13)		2		(11)	
<b>DETTE ACTUARIELLES À LA CLÔTURE (A)</b>	<b>566</b>	<b>560</b>	<b>50</b>	<b>48</b>	<b>616</b>	<b>608</b>
<b>Juste valeur des actifs de couverture à l'ouverture</b>	<b>242</b>	<b>225</b>			<b>242</b>	<b>225</b>
Rendement des actifs de couverture	15	14			15	14
Prestations payées	(10)	(11)			(10)	(11)
Cotisations reçues	19	8			19	8
Pertes/gains actuariels	(2)	1			(2)	1
Variations de périmètre						
Variations de taux de change	(21)	5			(21)	5
Autres	(2)				(2)	
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE À LA CLÔTURE (B)</b>	<b>241</b>	<b>242</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>241</b>	<b>242</b>
<b>DETTES ACTUARIELLES NETTES À LA CLÔTURE (A)-(B)</b>	<b>325</b>	<b>318</b>	<b>50</b>	<b>48</b>	<b>375</b>	<b>366</b>

## NOTE 23.2 VARIATIONS DE LA PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES COMPTABILISÉE AU BILAN

(en milliers d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
	<b>Provision pour risques et charges à l'ouverture</b>	<b>318</b>	<b>283</b>	<b>48</b>	<b>39</b>	<b>366</b>
Variation de l'engagement actualisé	(2)	47	2	1	0	48
Écarts actuariels impactés en capitaux propres	(7)	(7)			(7)	(7)
Prestations réglées par l'employeur	(26)	(14)			(26)	(14)
Reclassements		2		8	0	10
Variations de périmètre	47	6			47	6
Variations de taux de change	(5)	1			(5)	1
Autres					0	0
<b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES À LA CLÔTURE</b>	<b>325</b>	<b>318</b>	<b>50</b>	<b>48</b>	<b>375</b>	<b>366</b>

Le montant des provisions repris dans cette note ne concerne que les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et les autres avantages à long terme (médailles du travail, congés anniversaires...).

## NOTE 23.3 CHARGE DE RETRAITE COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT

	31.12.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)		
Coût des services rendus	12	10
Prestations réglées par l'employeur	26	14
Intérêts sur la dette actuarielle	25	19
Rendement attendu des actifs de couverture	(15)	(14)
Sortie Option	7	7
Modification de régime	2	4
Effets des variations de change	(5)	1
Autres		
<b>CHARGE ANNUELLE DE RETRAITE</b>	<b>52</b>	<b>41</b>

## NOTE 23.4 INFORMATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL RÉPARTITION DES ACTIFS DE COUVERTURE

	31.12.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)		
Actions	133	147
Obligations	99	92
Fonds général en euros	5	
Autres	4	3
<b>JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE CLÔTURE</b>	<b>241</b>	<b>242</b>

## NOTE 23.5 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	France	Royaume-Uni	Autres	Total	France	Royaume-Uni	Autres	Total
Dette actuarielle	279	288	49	616	292	300	16	608
Juste valeur des actifs de couverture	5	234	2	241	6	234	2	242
<b>Dette actuarielle nette</b>	<b>274</b>	<b>54</b>	<b>47</b>	<b>375</b>	<b>286</b>	<b>66</b>	<b>14</b>	<b>366</b>
<b>Principales hypothèses actuarielles</b>								
Taux d'actualisation	5,3%	5,8%	4,5%		4,5%	5,3%	4,0%	
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,1%	6,8%	4,6%		4,1%	7,0%	5,0%	
Taux attendus d'augmentation des salaires/pensions	2 à 3,5%	2,95%	4 à 7%		2 à 3%	2,75%	3%	
Turn-over								
• 18 à 34 ans	2 à 20%	NA	NS		2 à 20%	NA	NS	
• 35 à 44 ans	1 à 15%	NA	NS		2 à 15%	NA	NS	
• 45 à 54 ans	1 à 10%	NA	NS		1 à 10%	NA	NS	
• 55 ans et plus	0	NA	NS		0	NA	NS	

Seuls les taux de turn-over de la zone « France » présente un caractère de matérialité.

Sensibilité de l'obligation au titre des plans de couverture maladie : Au 31 décembre 2007, la dette actuarielle relative aux plans de couverture maladie s'élève à 27 millions d'euros soit 4 % du total de la dette actuarielle. Une variation d'un point de pourcentage du taux d'évolution des coûts médicaux serait sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

## NOTE 23.6 VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

	31.12.2007	31.12.2006
<b>(en millions d'euros)</b>		
Salaires	1 166	1 058
Charges de Sécurité sociale	488	474
Avantages postérieurs à l'emploi		
– Régimes à cotisations définies		
– Régimes à prestations définies		4
Indemnités de fin de contrat de travail	52	41
Jours anniversaires et médailles du travail	2	1
Autres avantages au personnel	17	
<b>CHARGE ANNUELLE DES SALAIRES</b>	<b>1 725</b>	<b>1 578</b>

Les variations des charges de personnel s'expliquent dans une large mesure par l'évolution du périmètre.

## NOTE 24 DETTES DE FINANCEMENT

	31.12.2007				31.12.2006			
<b>(en millions d'euros)</b>	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Dettes subordonnées			1 245	1 245			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises d'assurance			1 245	1 245			1 245	1 245
dont passifs subordonnés des entreprises bancaires								
Dettes de financement représentées par des titres								
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire		281	676	956	32	212	636	880
<b>TOTAL DETTES DE FINANCEMENT</b>		<b>281</b>	<b>1 921</b>	<b>2 202</b>	<b>32</b>	<b>212</b>	<b>1 882</b>	<b>2 126</b>

## NOTE 24.1 VENTILATION PAR DEVISE ET PAR TAUX

	31.12.2007			
<b>(en millions d'euros)</b>	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Dettes subordonnées	1 245		745	500
Dettes de financement représentées par des titres				
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	932	25	551	406
<b>TOTAL</b>	<b>2 177</b>	<b>25</b>	<b>1 296</b>	<b>906</b>

Le poste « Dettes subordonnées » correspond à l'émission de plusieurs emprunts obligataires :

- d'une part à un emprunt obligataire de Titres subordonnés remboursables (TSR) émis en juillet 1999 par la caisse centrale des assurances mutuelles agricoles en deux tranches, l'une à taux variable de 500 millions d'euros, l'autre à taux fixe de 250 millions d'euros. Cet emprunt a été repris par Groupama S.A. lors des opérations d'apport réalisées au 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- la durée de l'emprunt est établie sur 30 ans,
- une clause prévoyant la possibilité offerte à Groupama S.A. de pratiquer un remboursement anticipé à partir de la dixième année,
- une clause permettant de différer le paiement des intérêts sur une échéance suivante. Les intérêts différés restant dus aux porteurs de titres.

Compte tenu des conditions propres à l'émission et en application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un passif financier et non comme un instrument de capitaux propres. Il est donc comptabilisé dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Le montant total de ces TSR est de 750 millions d'euros et leurs cotations au 31 décembre 2007 sont de 100,10% pour la partie variable et de 100,86% pour la partie fixe contre respectivement 101,8% et 103,4% au 31 décembre 2006.

- et d'autre part, à un emprunt obligataire perpétuel de Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) à taux fixe émis par Groupama S.A. en juillet 2005 pour un montant de 495 millions d'euros.

Cet emprunt est assorti d'une clause permettant à l'émetteur le remboursement par anticipation à partir de la dixième année.

Le paiement des intérêts est soumis à des conditions particulières, et notamment de solvabilité : une marge de solvabilité inférieure à 150% stoppe le paiement des intérêts aux porteurs. Néanmoins, le paiement des intérêts ne peut être considéré comme discrétionnaire.

En application de la norme IAS 32 §16 et 17, l'emprunt est considéré comme un passif financier et non comme un instrument de capitaux propres. Il est donc comptabilisé dans le poste des dettes de financement. Les intérêts nets d'impôts sont comptabilisés au compte de résultat.

Au 31 décembre 2007, la cotation de cette émission s'établit à 94,1% contre 94,2% au 31 décembre 2006.

Le poste « Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire » correspond essentiellement aux emprunts détenus dans le cadre du financement des programmes immobiliers des filiales du groupe. Le montant cette dette de financement au 31 décembre 2007 s'établit à 885 millions d'euros contre 811 millions d'euros en 2006.

La variation entre les deux périodes s'explique notamment par le financement du développement de l'activité de la filiale Silic à hauteur de 78 millions d'euros. Certaines dettes de la filiale Silic sont assorties de conditions de solvabilité à respecter (« covenants ») détaillées aux engagements hors bilan (note 51 – Engagements hors bilan).

## NOTE 25 PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE

	31.12.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)		
<b>Provisions d'assurance non-vie</b>		
Provisions pour primes non acquises	2 193	1 859
Provisions pour sinistres à payer	12 809	11 368
Autres provisions techniques	3 209	3 264
<b>Total</b>	<b>18 211</b>	<b>16 492</b>
<b>Provisions d'assurance vie</b>		
Provisions d'assurance vie	22 924	20 707
Provisions pour sinistres à payer	514	474
Provisions pour participation aux bénéfices	895	770
Autres provisions techniques	139	191
<b>Total</b>	<b>24 471</b>	<b>22 141</b>
<b>Provisions d'assurance vie des contrats en UC</b>	<b>3 212</b>	<b>3 103</b>
<b>PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE</b>	<b>45 894</b>	<b>41 736</b>

L'évolution des passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance est principalement liée aux éléments suivants :

- acquisition de la société Nuova Tirrena qui contribue à la hausse des provisions pour sinistres à payer à hauteur de 1 008 millions d'euros et des provisions techniques pour 641 millions d'euros,
- acquisition de la société Phoenix Metrolife qui contribue à la hausse des provisions pour sinistres à payer à hauteur de 217 millions d'euros et les provisions techniques pour 120 millions d'euros,
- hausse sensible de l'activité de Groupama Vie qui génère une provision technique d'assurance vie complémentaire de 952 millions d'euros.

Parallèlement, dans le cadre des opérations de déconsolidation, le groupe a enregistré les sorties de périmètre de provisions techniques pour un montant de 420,1 millions d'euros qui se ventile comme suit :

- Luxlife 27,7 millions d'euros.
- Zenith Vie 352,1 millions d'euros.
- Cofintex Luxembourg 1,8 millions d'euros.
- Rampart 38,5 millions d'euros.

## NOTE 25.1 VENTILATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2007			31.12.2006		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions d'assurance vie	20 675	2 249	22 924	18 844	1 862	20 707
Provisions pour sinistres à payer	420	94	154	434	40	474
Provisions pour participation aux bénéfices	881	14	895	740	30	770
Autres provisions techniques	116	22	138	178	13	191
<b>Total Assurance vie</b>	<b>22 092</b>	<b>2 379</b>	<b>22 471</b>	<b>20 196</b>	<b>1 945</b>	<b>22 141</b>
Provisions pour primes non acquises	998	1 195	2 193	1 001	858	1 859
Provisions pour sinistres à payer	9 557	3 252	12 809	9 243	2 125	11 368
Autres provisions techniques	3 147	62	3 209	3 207	57	3 264
<b>Total Assurance non-vie</b>	<b>13 702</b>	<b>4 509</b>	<b>18 211</b>	<b>13 451</b>	<b>3 041</b>	<b>16 492</b>
Provisions d'assurance vie des contrats en UC	3 062	150	3 212	2 987	115	3 103
<b>Total Provisions techniques brutes</b>	<b>38 856</b>	<b>7 038</b>	<b>45 894</b>	<b>36 634</b>	<b>5 102</b>	<b>41 736</b>
Rappel de la part des réassureurs dans les provisions techniques	861	323	1 184	1 045	366	1 411
<b>TOTAL NET GÉNÉRAL</b>	<b>37 995</b>	<b>6 715</b>	<b>44 710</b>	<b>35 589</b>	<b>4 736</b>	<b>40 325</b>

## NOTE 25.2 VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE PAR PRINCIPALE CATÉGORIE

	31.12.2007			31.12.2006		
(en millions d'euros)	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions d'assurance vie brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>Activité vie : contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	425	31	456	574	31	604
Assurance individuelle	4 429	75	4 505	3 118	66	3 184
Contrats collectifs	309	22	331	247	9	255
Autres	1 819	15	1 834	1 746	14	1 760
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>6 982</b>	<b>143</b>	<b>7 125</b>	<b>5 683</b>	<b>120</b>	<b>5 803</b>
<b>Activité vie : contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	251	16	268	281	11	292
Assurance individuelle	6 733	129	6 861	6 139	92	6 232
Contrats collectifs	6 532	176	6 708	6 257	185	6 442
Autres	687	8	695	714	7	721
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>14 203</b>	<b>329</b>	<b>14 532</b>	<b>13 391</b>	<b>295</b>	<b>13 686</b>
Acceptations	1 739	43	1 782	1 632	59	1 691
<b>TOTAL PROVISIONS VIE</b>	<b>22 924</b>	<b>514</b>	<b>23 437</b>	<b>20 706</b>	<b>474</b>	<b>21 180</b>

	31.12.2007			31.12.2006		
	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions pour primes non acquises brutes	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
(en millions d'euros)						
<b>Activité non-vie</b>						
Automobile	1 001	4 870	5 871	800	3 935	4 734
Dommages corporels	144	1 084	1 228	120	926	1 046
Dommages aux biens	646	2 643	3 289	580	2 535	3 115
Responsabilité civile générale	69	1 241	1 310	54	1 160	1 214
Marine, aviation, transports	27	568	595	35	590	626
Autres	278	1 834	2 112	236	1 637	1 873
Acceptations	28	568	596	35	586	620
<b>TOTAL PROVISIONS NON-VIE</b>	<b>2 193</b>	<b>12 809</b>	<b>15 002</b>	<b>1 859</b>	<b>11 368</b>	<b>13 228</b>

## NOTE 26 VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES SUR L'EXERCICE

	31.12.2007	31.12.2006
<b>VALEURS BRUTES (en millions d'euros)</b>		
Provisions pour sinistres à l'ouverture	11 368	11 735
Transfert de portefeuille/Variation de périmètre	1 220	(314)
Charge des sinistres de l'exercice en cours	7 389	6 821
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(661)	(556)
<b>Charge des sinistres totale</b>	<b>6 728</b>	<b>6 265</b>
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(3 512)	(3 340)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(2 925)	(2 954)
<b>Paiements totaux</b>	<b>(6 437)</b>	<b>(6 294)</b>
Variation de change	(70)	(24)
<b>TOTAL PROVISIONS POUR SINISTRES À LA CLÔTURE</b>	<b>12 809</b>	<b>11 368</b>

Ce tableau présente l'évolution des provisions pour sinistres à la clôture de l'exercice concernant l'activité Non-Vie.

Le montant de variation de périmètre de 1 220 millions d'euros s'explique par les entités acquises et intégrées dans le périmètre de consolidation ainsi que par les entités ayant été déconsolidées :

- Phoenix Metrolife: 212 millions d'euros.
- Nuova Tirrena: 1 021 millions d'euros.
- BT Asigurari: 21 millions d'euros.
- Sociétés déconsolidées: (34) millions d'euros.

Rappelons qu'au 31 décembre 2006, les variations de périmètres concernaient les entités suivantes :

- Basak Sigorta: 109 millions d'euros.
- Azur (Espagne): 38 millions d'euros.
- Cession de Minster: (461) millions d'euros.

## NOTE 26.1 VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES SUR L'EXERCICE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
(en millions d'euros)						
Provisions pour sinistres à l'ouverture	9 244	2 126	11 368	9 322	2 413	11 735
Transfert de portefeuille/Variation de périmètre	4	1 216	1 220	3	(317)	(314)
Charge des sinistres de l'exercice en cours	5 804	1 585	7 389	5 514	1 308	6 821
Charge des sinistres des exercices antérieurs	(401)	(260)	(661)	(391)	(165)	(556)
<b>Charge des sinistres totale</b>	<b>5 403</b>	<b>1 325</b>	<b>6 728</b>	<b>5 123</b>	<b>1 143</b>	<b>6 265</b>
Paiements des sinistres de l'exercice en cours	(2 731)	(781)	(3 512)	(2 735)	(605)	(3 340)
Paiements des sinistres des exercices antérieurs	(2 338)	(587)	(2 925)	(2 430)	(524)	(2 954)
<b>Paiements totaux</b>	<b>(5 069)</b>	<b>(1 368)</b>	<b>(6 437)</b>	<b>(5 165)</b>	<b>(1 129)</b>	<b>(6 294)</b>
Variation de change	(23)	(47)	(70)	(39)	15	(24)
<b>TOTAL PROVISIONS POUR SINISTRES À LA CLÔTURE</b>	<b>9 559</b>	<b>3 252</b>	<b>12 809</b>	<b>9 244</b>	<b>2 126</b>	<b>11 368</b>

La variation de change sur le périmètre France concerne essentiellement les provisions techniques libellées en dollars au titre de l'activité transport du groupe.

## NOTE 26.2 DÉROULÉ DE SINISTRES BRUTS

	2003	2004	2005	2006	2007
(en millions d'euros)					
<b>Estimation de la charge des sinistres</b>					
A fin N	6 998	6 681	6 809	7 022	7 319
A fin N + 1	6 856	6 463	6 702	6 956	
A fin N + 2	6 756	6 275	6 503		
A fin N + 3	6 654	6 152			
A fin N + 4	6 563				
<b>Charge des sinistres</b>	<b>6 563</b>	<b>6 152</b>	<b>6 503</b>	<b>6 956</b>	<b>7 319</b>
<b>Paiements cumulés des sinistres</b>	<b>5 850</b>	<b>5 368</b>	<b>5 354</b>	<b>5 313</b>	<b>3 483</b>
<b>Provisions pour sinistres à payer</b>	<b>713</b>	<b>784</b>	<b>1 149</b>	<b>1 643</b>	<b>3 836</b>
<b>Primes acquises</b>	<b>8 634</b>	<b>8 943</b>	<b>9 121</b>	<b>9 473</b>	<b>9 519</b>
<b>S/P</b>	<b>76,0%</b>	<b>68,8%</b>	<b>71,3%</b>	<b>73,4%</b>	<b>76,9%</b>

Le tableau des déroulés de sinistres présente l'évolution des estimations de la charge de sinistres brute par exercice de survenance relative aux exercices 2003 à 2007 c'est-à-dire l'évolution entre l'estimation initiale et le coût réestimé à la date de clôture de l'exercice.

La provision par année de survenance est calculée par différence entre l'estimation de la charge de sinistres (réévaluée à la clôture des comptes) et les paiements cumulés réalisés.

Les données relatives aux entités nouvellement acquises ne sont intégrées dans le déroulé de sinistres qu'à compter de la première année complète d'exercice de contrôle par le groupe.

L'écart entre 8 132 millions d'euros (représentant 63,5% du total au bilan) correspondant à la provision pour sinistres à payer du déroulé de sinistres et 12 809 millions d'euros correspondant à la provision au bilan s'explique par les sinistres non clôturés sur les exercices de survenance 2002 et antérieurs ainsi que les PSAP des sociétés intégrant le périmètre de consolidation pour la part antérieure à leur date d'acquisition.

### NOTE 27 IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES ET VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE

#### NOTE 27.1 IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES

	31.12.2007	31.12.2006
<b>VALEURS BRUTES (en millions d'euros)</b>		
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours)	2 210	1 899
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	2 272	1 962
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	3 008	2 577
Intérêts techniques	(736)	(615)
Effet du changement de taux d'actualisation	(62)	(63)

	31.12.2007	31.12.2006
<b>PART CÉDÉE (en millions d'euros)</b>		
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours)	110	78
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	112	80
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	140	101
Intérêts techniques	(28)	(21)
Effet du changement de taux d'actualisation	(2)	(2)

Ce tableau présente l'impact du changement de taux sur les provisions mathématiques de rentes non-vie.

### NOTE 27.2 IMPACT DE L'ESCOMPTE DANS LES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DE RENTES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2007			31.12.2006		
<b>VALEURS BRUTES (en millions d'euros)</b>	France	International	Total	France	International	Total
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours)	2 202	8	2 210	1 892	6	1 899
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	2 264	8	2 272	1 956	6	1 962
Provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	3 001	7	3 008	2 572	5	2 577
Intérêts techniques	(737)	1	(736)	(616)	1	(615)
Effet du changement de taux d'actualisation	(62)		(62)	(63)		(63)

	31.12.2007			31.12.2006		
<b>PART CÉDÉE (en millions d'euros)</b>	France	International	Total	France	International	Total
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours)	103	7	110	73	5	78
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) avant changement de taux d'actualisation	105	7	112	75	5	80
Part des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer à la clôture (nettes de recours) hors intérêts techniques	134	6	140	97	4	101
Intérêts techniques	(29)	1	(28)	(22)	1	(21)
Effet du changement de taux d'actualisation	(2)		(2)	(2)		(2)

### NOTE 27.3 VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET D'INVESTISSEMENTS

	31.12.2007	31.12.2006
<b>(en millions d'euros)</b>		
Provisions mathématiques à l'ouverture	39 174	36 702
Primes de l'année	3 681	3 588
Transfert de portefeuille/Variation de portefeuille	607	206
Intérêts crédités	405	620
Participation aux bénéfices	1 119	1 129
Termes	(787)	(836)
Rachats	(1 470)	(1 608)
Arrérages de rentes	(397)	(371)
Décès	(373)	(307)
Autres mouvements	339	51
<b>TOTAL PROVISIONS MATHÉMATIQUES À LA CLÔTURE</b>	<b>42 298</b>	<b>39 174</b>

## NOTE 27.4 VARIATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET D'INVESTISSEMENTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions mathématiques à l'ouverture</b>	<b>36 686</b>	<b>2 488</b>	<b>39 174</b>	<b>34 437</b>	<b>2 265</b>	<b>36 702</b>
Primes de l'année	3 385	296	3 681	3 216	372	3 588
Transfert de portefeuille/Variation de périmètre		607	607	16	191	206
Intérêts crédités	324	81	405	544	76	620
Participation aux bénéfices	1 106	13	1 119	1 110	18	1 129
Termes	(578)	(209)	(787)	(709)	(127)	(836)
Rachats	(1 303)	(167)	(1 470)	(1 363)	(246)	(1 608)
Arrérages de rentes	(394)	(3)	(397)	(359)	(12)	(371)
Décès	(358)	(15)	(373)	(302)	(5)	(307)
Autres mouvements	327	12	339	95	(44)	51
<b>TOTAL PROVISIONS MATHÉMATIQUES À LA CLÔTURE</b>	<b>39 195</b>	<b>3 103</b>	<b>42 298</b>	<b>36 686</b>	<b>2 488</b>	<b>39 174</b>

Ce tableau présente l'évolution des provisions mathématiques des contrats vie au cours de l'exercice. Les variations de périmètre s'expliquent par les acquisitions ayant été opérées au cours de l'exercice et par la déconsolidation des entités internationales en «run-off», à savoir :

- Phoenix Metrolife: 267 millions d'euros.
- Nuova Tirrena: 647 millions d'euros.
- BT Asigurari: 1 millions d'euros.
- Luxlife: (21) millions d'euros.
- Zénith Vie: (287) millions d'euros.

Rappelons qu'au 31 décembre 2006, les variations de périmètres concernaient les entités suivantes :

- Basak Sigorta: 102 millions d'euros.
- Azur (Espagne): 89 millions d'euros.
- Transfert de Gan Pacifique: 16 millions d'euros.

## NOTE 28 PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS

(en millions d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
	Total	Total
<b>Provisions des contrats financiers avec participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	19 212	18 454
Provisions des contrats en UC	368	457
Provisions pour sinistres à payer	234	270
Provisions pour participation aux bénéfices	952	860
Autres provisions techniques	14	
<b>Total</b>	<b>20 780</b>	<b>20 041</b>
<b>Provisions des contrats financiers sans participation discrétionnaire</b>		
Provisions techniques vie	164	14
Provision des contrats en UC	223	136
Provisions pour sinistres à payer	2	
Provisions pour participation aux bénéfices	3	
Autres provisions techniques		
<b>Total</b>	<b>392</b>	<b>151</b>
<b>TOTAL PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>21 172</b>	<b>20 192</b>

## NOTE 28.1 PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS (HORS UC) PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Provisions techniques brutes de réassurance</b>						
Provisions des contrats financiers vie	18 521	853	19 374	17 842	626	18 468
Provisions pour sinistres à payer	234	1	236	269	1	270
Provisions participation aux bénéfices	950	5	955	858	3	861
Autres provisions techniques	8	6	14			
<b>Total assurance vie</b>	<b>19 714</b>	<b>865</b>	<b>20 579</b>	<b>18 969</b>	<b>630</b>	<b>19 599</b>
<b>Total provisions techniques brutes</b>	<b>19 714</b>	<b>865</b>	<b>20 579</b>	<b>18 969</b>	<b>630</b>	<b>19 599</b>
Part des réassureurs dans les provisions techniques	2		2			
<b>TOTAL DES PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS NETS DE RÉASSURANCE</b>	<b>19 712</b>	<b>865</b>	<b>20 577</b>	<b>18 969</b>	<b>630</b>	<b>19 599</b>

## NOTE 28.2 VENTILATION DES CONTRATS FINANCIERS PAR PRINCIPALES CATÉGORIES

	31.12.2007			31.12.2006		
	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total	Provisions des contrats financiers vie	Provisions de sinistres à payer brutes	Total
<b>(en millions d'euros)</b>						
<b>Activité vie : contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	800	13	813	808	14	822
Assurance individuelle	16 948	159	17 107	16 134	202	16 336
Contrats collectifs	3		3	8		8
Autres						
<b>Total des provisions des contrats à prime unique</b>	<b>17 751</b>	<b>172</b>	<b>17 923</b>	<b>16 950</b>	<b>216</b>	<b>17 166</b>
<b>Activité vie : contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	464		464	354		354
Assurance individuelle	658	29	687	699	25	724
Contrats collectifs	501	30	531	465	26	491
Autres		4	4		3	3
<b>Total des provisions des contrats à primes périodiques</b>	<b>1 623</b>	<b>63</b>	<b>1 686</b>	<b>1 518</b>	<b>54</b>	<b>1 572</b>
<b>Acceptations</b>						
<b>TOTAL PROVISIONS VIE</b>	<b>19 374</b>	<b>235</b>	<b>19 609</b>	<b>18 468</b>	<b>270</b>	<b>18 738</b>

## NOTE 29 PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE

	31.12.2007	31.12.2006
<b>(en millions d'euros)</b>		
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	1 593	2 128
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers	1 350	1 953
<b>TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE</b>	<b>2 943</b>	<b>4 081</b>

Sur les principales entités, les taux de participation aux bénéfices différée, utilisés dans le cadre de la comptabilité reffet, sont compris dans une fourchette entre 68,7% et 85,6% en 2007 contre 63,1% et 86,6% en 2006.

L'évolution de la participation aux bénéfices différée passive est liée à la diminution des plus-values latentes sur les titres de placement, notamment les obligations, dans un contexte de hausse des taux sur les marchés financiers.

## NOTE 29.1 PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>(en millions d'euros)</b>						
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats d'assurance	1 595	(3)	1 593	2 116	12	2 128
Provision pour participation aux bénéfices différée des contrats financiers	1 350		1 350	1 949	4	1 953
<b>TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE PASSIVE</b>	<b>2 946</b>	<b>(3)</b>	<b>2 943</b>	<b>4 065</b>	<b>16</b>	<b>4 081</b>

## NOTE 30 RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

	31.12.2007	31.12.2006
<b>(en millions d'euros)</b>		
Banques centrales, CCP		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		881
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les établissements de crédit		27
Dettes envers la clientèle		1 404
Dettes représentées par des titres		103
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
<b>TOTAL DES RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE</b>	<b>2 415</b>	<b>2 189</b>

L'évolution des montants est principalement liée à l'arrivée à échéance des titres détenus jusqu'à l'échéance. Ces montants ont été réinvestis au profit d'une stratégie de titres détenus à des fins de transaction.

## NOTE 31 IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS

## NOTE 31.1 IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS – PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2007			31.12.2006
(en millions d'euros)	France	International	Total	Total
Impôts différés passifs	427	48	475	468
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS</b>	<b>427</b>	<b>48</b>	<b>475</b>	<b>468</b>

## NOTE 31.2 IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006
	Vie	Non-vie	Banque	Total	Total
Impôts différés passifs	68	406		475	468
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS</b>	<b>68</b>	<b>406</b>		<b>475</b>	<b>468</b>

## NOTE 32 DETTES ENVERS LES PORTEURS DE PARTS D'OPCVM CONSOLIDÉES

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM consolidées	320		320	329		329
<b>TOTAL</b>	<b>320</b>		<b>320</b>	<b>329</b>		<b>329</b>

Ce poste correspond à la part revenant aux intérêts minoritaires dans les supports de placements collectifs contrôlés par le groupe et dans lesquels les intérêts minoritaires possèdent des parts. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, la part revenant aux minoritaires figure dans ce poste. Les actifs financiers sous-jacents figurent dans les placements des activités d'assurance du groupe.

## NOTE 33 DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE

## NOTE 33.1 DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE – PAR ÉCHÉANCE

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	462	66		528	585	35		621
<b>TOTAL</b>	<b>462</b>	<b>66</b>		<b>528</b>	<b>585</b>	<b>35</b>		<b>621</b>

## NOTE 33.2 DETTES D'EXPLOITATION ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE – PAR DEVISE ET PAR TAUX

(en millions d'euros)	31.12.2007				
	Devises		Taux		
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable	
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	524	4	528		
<b>TOTAL</b>	<b>524</b>	<b>4</b>	<b>528</b>		

## NOTE 34 DETTES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE ACCEPTÉE

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée</b>								
Assurés, intermédiaires et autres tiers	692	5		698	673			673
Coassureurs	83	9		92	62	9		71
Comptes courants cédants et rétrocedants	(7)	4	40	37	69	12	4	85
<b>TOTAL</b>	<b>768</b>	<b>19</b>	<b>40</b>	<b>827</b>	<b>804</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>829</b>

## NOTE 35 DETTES NÉES DES OPÉRATIONS DE CESSION EN RÉASSURANCE

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
<b>Dettes nées des opérations en réassurance cédée</b>								
Comptes courants cessionnaires et rétrocessionnaires	268	32	3	303	244	41	3	287
Autres dettes sur opérations de réassurance	23	13		36	30	10		40
<b>TOTAL</b>	<b>291</b>	<b>45</b>	<b>3</b>	<b>339</b>	<b>274</b>	<b>51</b>	<b>3</b>	<b>328</b>

## NOTE 36 DETTES D'IMPÔT EXIGIBLE ET AUTRES DETTES D'IMPÔT

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes d'impôt exigible et autres dettes d'impôt	207	4		211	236			236
<b>TOTAL</b>	<b>207</b>	<b>4</b>		<b>211</b>	<b>236</b>			<b>236</b>

## NOTE 37 INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Instruments dérivés passifs	22		22	17		17
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>		<b>22</b>	<b>17</b>		<b>17</b>

## NOTE 38 INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS

## NOTE 38.1 AUTRES DETTES – PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Personnel créditeur	273	12	285	250	10	260
Organismes sociaux	169	8	177	152	7	159
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	6 326		6 326	1 625		1 625
Créditeurs divers	785	10	795	880	9	889
Autres dettes	415	70	485	368	77	445
<b>TOTAL</b>	<b>7 968</b>	<b>100</b>	<b>8 068</b>	<b>3 275</b>	<b>103</b>	<b>3 377</b>

L'évolution du poste «Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus» est liée à la mise en pension de titres de placement pour un volume global de 5 782 millions d'euros. Les principales entités concernées sont Groupama Vie et Gan Assurances Vie, respectivement pour 1 874 et 1 366 millions d'euros.

## NOTE 38.2 AUTRES DETTES – PAR ÉCHÉANCE

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans	Total
Personnel créditeur	275	0	9	285	251	8	1	260
Organismes sociaux	177	0	0	177	159			159
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	6 119	84	123	6 326	1 434	77	113	1 625
Créditeurs divers	685	101	9	795	789	16	84	889
Autres dettes	485			485	445			445
<b>TOTAL</b>	<b>7 742</b>	<b>185</b>	<b>143</b>	<b>8 069</b>	<b>3 078</b>	<b>101</b>	<b>198</b>	<b>3 377</b>

## NOTE 38.3 AUTRES DETTES – PAR DEVISE ET PAR TAUX

(en millions d'euros)	31.12.2007			
	Devises		Taux	
	Zone euro	Hors zone euro	Taux fixe	Taux variable
Personnel créditeur	285		285	
Organismes sociaux	175	2	177	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	6 326		6 326	
Créditeurs divers	605	189	770	25
Autres dettes	485		485	
<b>TOTAL</b>	<b>7 876</b>	<b>192</b>	<b>8 043</b>	<b>25</b>

NOTES SUR LE COMPTE  
DE RÉSULTAT COMBINÉ

## NOTE 39 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRINCIPALE CATÉGORIE

	31.12.2007			31.12.2006		
(en millions d'euros)	France	International	Total	France	International	Total
<b>Activité vie : contrats à prime unique</b>						
Capitalisation	21	96	118	82	138	220
Assurance individuelle	1 913	60	1 974	1 868	66	1 933
Contrats collectifs	4	122	126	3	32	35
Contrats en unités de compte	772	58	830	716	3	719
Autres	47		47	44		44
<b>Total contrats à prime unique</b>	<b>2 758</b>	<b>336</b>	<b>3 094</b>	<b>2 712</b>	<b>240</b>	<b>2 952</b>
<b>Activité vie : contrats à primes périodiques</b>						
Capitalisation	37	41	79	46	40	86
Assurance individuelle	644	95	739	642	85	727
Contrats collectifs	531	44	575	501	58	560
Contrats en unités de compte	5	7	12	5	17	22
Autres	14	10	23	13		13
<b>Total contrats à primes périodiques</b>	<b>1 231</b>	<b>197</b>	<b>1 428</b>	<b>1 206</b>	<b>200</b>	<b>1 406</b>
<b>Acceptations</b>	<b>63</b>		<b>63</b>	<b>111</b>		<b>111</b>
<b>Total vie</b>	<b>4 053</b>	<b>533</b>	<b>4 586</b>	<b>4 029</b>	<b>440</b>	<b>4 469</b>
<b>Activité non-vie</b>						
Automobile	1 975	1 126	3 101	1 991	911	2 903
Dommages corporels	2 180	95	2 275	2 109	77	2 186
Dommages aux biens	2 227	537	2 764	2 162	461	2 624
Responsabilité civile générale	156	83	239	151	68	219
Marine, aviation, transports	259	39	298	279	31	311
Autres	681	325	1 009	639	299	938
<b>Acceptations</b>	<b>230</b>	<b>7</b>	<b>237</b>	<b>227</b>	<b>7</b>	<b>234</b>
<b>Total non-vie</b>	<b>7 708</b>	<b>2 215</b>	<b>9 923</b>	<b>7 559</b>	<b>1 856</b>	<b>9 415</b>
<b>Total vie et non-vie</b>	<b>11 761</b>	<b>2 748</b>	<b>14 509</b>	<b>11 588</b>	<b>2 296</b>	<b>13 884</b>
<b>Activité bancaire</b>						
Banque	189		189	149		149
Gestion d'actifs	157		157	129		129
Autres	4		4	3		3
<b>Total bancaire</b>	<b>350</b>		<b>350</b>	<b>281</b>		<b>281</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 111</b>	<b>2 748</b>	<b>14 859</b>	<b>11 869</b>	<b>2 296</b>	<b>14 165</b>

Le chiffre d'affaires bancaire retenu dans les comptes combinés correspond aux produits bancaires avant prise en compte des coûts de refinancement.

## NOTE 39.1 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ VIE/NON-VIE ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2007					31.12.2006				
	Vie	Non-vie	Activités financières	Total	Part %	Vie	Non-vie	Activités financières	Total	Part %
France	4 053	7 708	350	12 111	81	4 029	7 559	281	11 869	84
UE (hors France)	413	1 952		2 365	16	381	1 727		2 108	15
Royaume Uni		597		597	4		605		605	4
Italie	202	499		701	5	175	368		543	4
Espagne	123	747		870	6	86	704		790	6
Portugal	66	18		84		116	16		132	1
Grèce	17	55		72	1					
Hongrie	5	36		41		4	34		38	
Autres pays hors UE	120	263		383	3	59	163		188	1
<b>TOTAL</b>	<b>4 586</b>	<b>9 923</b>	<b>350</b>	<b>14 859</b>	<b>100</b>	<b>4 469</b>	<b>9 415</b>	<b>281</b>	<b>14 165</b>	<b>100</b>

Au total le chiffre d'affaires assurances s'élève à 14 859 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 14 165 millions d'euros au 31 décembre 2006. L'évolution du chiffre d'affaires des autres pays est principalement liée à l'intégration des entités acquises dans le périmètre de consolidation, à savoir :

- Entités turques (année pleine) : 383 millions d'euros.
- Phoenix Metrolife : 72 millions d'euros.
- Nuova Tirrena : 155 millions d'euros.

## NOTE 39.2 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ ASSURANCE DE LA PERSONNE / DOMMAGES AUX BIENS ET RESPONSABILITÉ/BANQUE/HOLDING ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007					31.12.2006				
	Assurance de la personne	Assurance biens et respons.	Activités financières	Total	Part %	Assurance de la personne	Assurance biens et respons.	Activités financières	Total	Part %
France	6 347	5 414	350	12 111	81	6 253	5 335	281	11 869	84
UE (hors France)	684	1 681		2 365	16	645	1 462		2 107	15
Royaume Uni	136	461		597	4	152	453		605	4
Italie	260	441		701	5	221	322		543	4
Espagne	187	683		870	6	141	649		790	6
Portugal	78	6		84	1	127	5		132	1
Grèce	18	54		72						
Hongrie	5	36		41		4	33		37	1
Autres pays hors UE	154	229		383	3	74	115		189	1
<b>TOTAL</b>	<b>7 185</b>	<b>7 324</b>	<b>350</b>	<b>14 859</b>	<b>100</b>	<b>6 972</b>	<b>6 912</b>	<b>281</b>	<b>14 165</b>	<b>100</b>

## NOTE 39.3 ANALYSE DES ÉLÉMENTS BANCAIRES CONTRIBUTANT AU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Groupama banque	Autres sociétés	Total	Groupama banque	Autres sociétés	Total
Intérêts et produits assimilés	25	43	68	21	55	76
Commissions (produits)	21	190	211	17	162	179
Gains sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		65	65		21	21
Gains sur actifs financiers disponibles à la vente						
Produits des autres activités		6	6		5	5
<b>ÉLÉMENTS BANCAIRES CONTRIBUTANT AU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>46</b>	<b>304</b>	<b>350</b>	<b>38</b>	<b>243</b>	<b>281</b>

## NOTE 40 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION

## NOTE 40.1 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>2 933</b>	<b>306</b>	<b>3 239</b>	<b>2 675</b>	<b>245</b>	<b>2 920</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	2 153	287	2 440	2 038	240	2 278
Gains sur les opérations de change	105	12	116	10		10
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	219	2	221	191	1	192
Revenus des immeubles	456	5	460	435	4	438
Autres produits des placements	1		1	1		1
<b>Charges des placements</b>	<b>(666)</b>	<b>(43)</b>	<b>(709)</b>	<b>(401)</b>	<b>(50)</b>	<b>(450)</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(4)	(2)	(5)	(2)	(2)	(4)
Pertes sur les opérations de change	(39)		(39)	(21)	(5)	(26)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(69)	(12)	(80)	(79)	(13)	(91)
Amortissements et provisions sur immeubles	(105)	(2)	(107)	(90)		(91)
Charges de gestion	(449)	(28)	(477)	(209)	(30)	(240)
<b>Plus- ou moins-values de cession des placements nettes de reprises et de dépréciation</b>	<b>1 361</b>	<b>28</b>	<b>1 389</b>	<b>891</b>	<b>58</b>	<b>950</b>
Détenus à des fins de transactions	183	1	184	57	2	59
Disponibles à la vente	799	26	825	775	55	830
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	379	1	380	60	1	61
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>285</b>		<b>285</b>	<b>456</b>	<b>1</b>	<b>457</b>
Détenus à des fins de transactions	48	(4)	44	73	(3)	70
Dérivés	188	2	189	105		105
Ajustements ACAV	49	2	51	278	4	282
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(9)</b>	<b>(2)</b>	<b>(11)</b>		<b>(1)</b>	<b>(1)</b>
Disponibles à la vente	(10)	(2)	(11)	(4)	(1)	(4)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts	1		1	4		4
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION</b>	<b>3 904</b>	<b>289</b>	<b>4 193</b>	<b>3 621</b>	<b>254</b>	<b>3 875</b>

## NOTE 40.2 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
<b>Revenus des placements</b>	<b>2 100</b>	<b>1 139</b>	<b>3 239</b>	<b>1 859</b>	<b>1 061</b>	<b>2 920</b>
Intérêts sur dépôts et revenus des placements financiers	1 792	649	2 440	1 630	648	2 278
Gains sur les opérations de change	55	61	116	2	8	10
Produits des différences sur prix de remboursement à percevoir (surcote-décote)	195	26	221	168	24	192
Revenus des immeubles	58	402	460	59	380	439
Autres produits des placements		1	1		1	1
<b>Charges des placements</b>	<b>(289)</b>	<b>(420)</b>	<b>(709)</b>	<b>(137)</b>	<b>(313)</b>	<b>(451)</b>
Intérêts reçus des réassureurs	(2)	(4)	(5)	(2)	(2)	(4)
Pertes sur les opérations de change	(7)	(33)	(39)	(7)	(18)	(26)
Amortissements des différences sur prix de remboursement (surcote-décote)	(58)	(23)	(80)	(57)	(35)	(92)
Amortissements et provisions sur immeubles	(8)	(99)	(107)	(3)	(87)	(90)
Charges de gestion	(215)	(262)	(477)	(69)	(171)	(240)
<b>Plus- ou moins-values de cession des placements nettes de reprises et de dépréciation</b>	<b>875</b>	<b>514</b>	<b>1 389</b>	<b>541</b>	<b>408</b>	<b>949</b>
Détenus à des fins de transactions	98	86	184	27	32	59
Disponibles à la vente	413	412	825	483	347	830
Détenus jusqu'à l'échéance						
Autres	364	16	380	31	29	60
<b>Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat</b>	<b>301</b>	<b>(16)</b>	<b>285</b>	<b>413</b>	<b>44</b>	<b>457</b>
Détenus à des fins de transactions	34	10	44	51	18	69
Dérivés	216	(26)	189	80	26	106
Ajustements ACAV	51		51	282		282
<b>Variation des dépréciations sur instruments financiers</b>	<b>(1)</b>	<b>(9)</b>	<b>(11)</b>	<b>3</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>
Disponibles à la vente	(1)	(10)	(11)	(1)	(4)	(5)
Détenus jusqu'à l'échéance						
Créances et prêts		1	1	4		4
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION</b>	<b>2 986</b>	<b>1 207</b>	<b>4 193</b>	<b>2 678</b>	<b>1 196</b>	<b>3 875</b>

NOTE 40.3 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION  
(VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF)

	31.12.2007					31.12.2006				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	460	380			840	438	61			499
Actions	311	672			983	336	576	3		915
Obligations	2 113	(65)	(68)		1 980	1 854	12	(78)		1 788
OPCVM actions	62	374	111		547	34	141	124		299
OPCVM obligations	25	25	3		53	31	38	26		95
Intérêts sur dépôts espèces	23				23	137				137
Autres produits de placements	243	4	188	(11)	424	90	120	100	2	312
<b>Produits des placements</b>	<b>3 237</b>	<b>1 389</b>	<b>235</b>	<b>(11)</b>	<b>4 850</b>	<b>2 920</b>	<b>948</b>	<b>175</b>	<b>2</b>	<b>4 045</b>
Frais internes et externes de gestion	(458)				(458)	(258)				(258)
Autres charges des placements	(251)				(251)	(194)				(194)
<b>Charges des placements</b>	<b>(709)</b>				<b>(709)</b>	<b>(452)</b>				<b>(452)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>2 528</b>	<b>1 389</b>	<b>235</b>	<b>(11)</b>	<b>4 141</b>	<b>2 468</b>	<b>948</b>	<b>175</b>	<b>2</b>	<b>3 593</b>
Plus-values sur valeur rep. Contrats UC			160		160			365		365
Moins-values sur valeur rep. Contrats UC			(109)		(109)			(83)		(83)
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION</b>	<b>2 528</b>	<b>1 389</b>	<b>286</b>	<b>(11)</b>	<b>4 192</b>	<b>2 468</b>	<b>948</b>	<b>457</b>	<b>2</b>	<b>3 875</b>

Les **produits de cession sur actions** au 31 décembre 2007, soit un produit de 672 millions d'euros, intègrent le résultat des opérations de cession des titres Scor qui représentent une perte de cession brute de 238 millions d'euros et une reprise de provisions sur titres cédés de 398 millions d'euros. La plus-value nette ressort ainsi à 160 millions d'euros, soit un montant net de participation aux bénéficiaires et d'impôt de 144,5 millions d'euros.

Les **produits de cession des immeubles** enregistrent principalement la plus-value réalisée sur la cession de la tour Gan (cf. faits marquants §1.1.1) pour un montant brut de 347 millions d'euros.

La rubrique des **frais internes et externes de gestion** intègre des charges de placement liées aux titres mis en pension pour un montant de 140 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre 21 millions d'euros en 2006. Ce montant est à rapprocher des produits réalisés sur ces opérations comptabilisés dans la rubrique des autres produits de placement.

NOTE 40.4 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION  
(VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) – NON-VIE

	31.12.2007					31.12.2006				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	402	16			418	380	29			409
Actions	77	289			366	88	186	1		275
Obligations	504	(15)	(14)		476	462	(5)	(11)		446
OPCVM actions	27	195	27		249	14	105	18		137
OPCVM obligations	16	22	(1)		37	15	27	17		59
Intérêts sur dépôts espèces	20				20	69				69
Autres produits de placements	92	7	(27)	(9)	62	33	65	19	(1)	(116)
<b>Produits des placements</b>	<b>1 138</b>	<b>514</b>	<b>(16)</b>	<b>(9)</b>	<b>1 627</b>	<b>1 061</b>	<b>407</b>	<b>44</b>	<b>(1)</b>	<b>1 511</b>
Frais internes et externes de gestion	(215)				(215)	(161)				(161)
Autres charges des placements	(205)				(205)	(153)				(153)
<b>Charges des placements</b>	<b>(420)</b>				<b>(420)</b>	<b>(314)</b>				<b>(314)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>718</b>	<b>514</b>	<b>(16)</b>	<b>(9)</b>	<b>1 207</b>	<b>747</b>	<b>407</b>	<b>44</b>	<b>(1)</b>	<b>1 197</b>
Plus-values sur valeur rep. Contrats UC										
Moins-values sur valeur rep. Contrats UC										
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION</b>	<b>718</b>	<b>514</b>	<b>(16)</b>	<b>(9)</b>	<b>1 207</b>	<b>747</b>	<b>407</b>	<b>44</b>	<b>(1)</b>	<b>1 197</b>

Les produits de cession sur actions au 31 décembre 2007, soit un produit de 289 millions d'euros, intègrent le résultat des opérations de cession des titres Scor qui représentent une perte de cession de 232 millions d'euros et une reprise de provisions sur titres cédés de 374 millions d'euros, soit un montant brut et net d'impôt de 142 millions d'euros.

NOTE 40.5 PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION  
(VENTILATION DES REVENUS PAR TYPE D'ACTIF) - VIE

	31.12.2007					31.12.2006				
	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total	Revenus et charges	Produits de cession	Variation de la juste valeur	Variation des provisions	Total
Immeubles	58	364			422	59	31			90
Actions	234	384			618	248	390	2		640
Obligations	1 610	(50)	(54)		1 505	1 392	18	(67)		1 343
OPCVM actions	35	179	84		298	20	36	107		163
OPCVM obligations	9	3	5		16	16	11	10		37
Intérêts sur dépôts espèces	3				3	68				68
Autres produits de placements	151	(3)	216	(1)	362	56	55	79	3	193
<b>Produits des placements</b>	<b>2 100</b>	<b>875</b>	<b>250</b>	<b>(1)</b>	<b>3 224</b>	<b>1 859</b>	<b>541</b>	<b>131</b>	<b>3</b>	<b>2 534</b>
Frais internes et externes de gestion	(244)				(244)	(96)				(96)
Autres charges des placements	(45)				(45)	(42)				(42)
<b>Charges des placements</b>	<b>(289)</b>				<b>(289)</b>	<b>(138)</b>				<b>(138)</b>
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>1 811</b>	<b>875</b>	<b>250</b>	<b>(1)</b>	<b>2 935</b>	<b>1 721</b>	<b>541</b>	<b>131</b>	<b>3</b>	<b>2 396</b>
Plus-values sur valeur rep. Contrats UC			160		160			365		365
Moins-values sur valeur rep. Contrats UC			(109)		(109)			(83)		(83)
<b>TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES DE GESTION</b>	<b>1 811</b>	<b>875</b>	<b>301</b>	<b>(1)</b>	<b>2 986</b>	<b>1 721</b>	<b>541</b>	<b>413</b>	<b>3</b>	<b>2 678</b>

Les produits de cession sur actions au 31 décembre 2007, soit un produit de 384 millions d'euros, intègrent le résultat des opérations de cession des titres SCOR qui représentent une perte de cession brute de 6 millions d'euros et une reprise de provisions sur titres cédés de 24 millions d'euros. La plus-value nette ressort ainsi à 18 millions d'euros, soit un montant net de participation aux bénéfices et d'impôt de 2,5 millions d'euros.

Les produits de cession des immeubles enregistrent principalement la plus value réalisée sur la cession de la tour Gan (cf. faits marquants §1.1.1) pour un montant brut de 347 millions d'euros.

## NOTE 41 CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS

NOTE 41.1 CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS  
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
(en millions d'euros)						
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(8 118)	(1 943)	(10 061)	(8 019)	(1 691)	(9 710)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	(407)	58	(348)	(95)	(30)	(126)
Provisions mathématiques	(899)	89	(809)	(670)	31	(639)
Provisions en UC	10	(22)	(12)	(256)	35	(220)
Participation aux bénéfices	(2 351)	(94)	(2 444)	(1 812)	(63)	(1 876)
Autres provisions techniques	66	(5)	61	(254)	(8)	(262)
<b>TOTAL CHARGES DE PRESTATIONS DES CONTRATS D'ASSURANCE</b>	<b>(11 698)</b>	<b>(1 916)</b>	<b>(13 615)</b>	<b>(11 106)</b>	<b>(1 727)</b>	<b>(12 833)</b>

NOTE 41.2 CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS  
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2007			31.12.2006		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
(en millions d'euros)						
<b>Sinistres</b>						
Payés aux assurés	(3 392)	(6 669)	(10 061)	(3 343)	(6 367)	(9 710)
<b>Variation dans les provisions techniques</b>						
Provisions pour sinistres à payer	(27)	(321)	(348)	(93)	(32)	(126)
Provisions mathématiques	(810)		(810)	(639)		(639)
Provisions en UC	(13)		(13)	(220)		(220)
Participation aux bénéfices	(2 418)	(26)	(2 444)	(1 866)	(10)	(1 876)
Autres provisions techniques	46	15	61	(234)	(28)	(262)
<b>TOTAL CHARGES DE PRESTATIONS DES CONTRATS D'ASSURANCE</b>	<b>(6 615)</b>	<b>(7 001)</b>	<b>(13 615)</b>	<b>(6 396)</b>	<b>(6 437)</b>	<b>(12 833)</b>

**NOTE 42 CHARGES ET PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE****NOTE 42.1 CHARGES ET PRODUITS NETS DES CESSIONS EN REASSURANCE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Frais d'acquisition et d'administration	25	45	70	29	31	59
Charges des sinistres	173	41	214	71	77	148
Variation des provisions techniques	25	(1)	24	30	3	33
Participation aux résultats	10		10	2		2
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>233</b>	<b>85</b>	<b>318</b>	<b>132</b>	<b>110</b>	<b>242</b>
Primes cédées	(477)	(176)	(653)	(508)	(133)	(640)
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(477)</b>	<b>(176)</b>	<b>(653)</b>	<b>(508)</b>	<b>(133)</b>	<b>(640)</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES DES CESSIONS EN RÉASSURANCE</b>	<b>(244)</b>	<b>(91)</b>	<b>(335)</b>	<b>(376)</b>	<b>(22)</b>	<b>(398)</b>

**NOTE 42.2 CHARGES ET PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Frais d'acquisition et d'administration	7	63	70	6	54	60
Charges des sinistres	25	189	213	14	134	148
Variation des provisions techniques	(1)	25	24	4	29	33
Participation aux résultats	5	6	10	6	(5)	2
Variation de la provision pour égalisation						
<b>Produits sur cession en réassurance</b>	<b>36</b>	<b>283</b>	<b>318</b>	<b>30</b>	<b>212</b>	<b>242</b>
Primes cédées	(34)	(619)	(653)	(32)	(608)	(640)
<b>Charges sur cession en réassurance</b>	<b>(34)</b>	<b>(619)</b>	<b>(653)</b>	<b>(32)</b>	<b>(608)</b>	<b>(640)</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES DES CESSIONS EN RÉASSURANCE</b>	<b>2</b>	<b>(337)</b>	<b>(335)</b>	<b>(3)</b>	<b>(396)</b>	<b>(398)</b>

**NOTE 43 CHARGES D'EXPLOITATION****NOTE 43.1 CHARGES D'EXPLOITATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Charges externes	(1 071)	(217)	(1 288)	(1 079)	(163)	(1 242)
Impôts et taxes	(274)	(1)	(275)	(262)	(3)	(265)
Charges de personnel	(1 482)	(194)	(1 676)	(1 383)	(150)	(1 533)
Commissions	(646)	(408)	(1 054)	(626)	(343)	(969)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(136)	(24)	(160)	(174)	(17)	(191)
Autres charges	(84)	(36)	(120)	(47)	(13)	(60)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE</b>	<b>(3 693)</b>	<b>(880)</b>	<b>(4 573)</b>	<b>(3 571)</b>	<b>(689)</b>	<b>(4 260)</b>
Frais de gestion des sinistres	(615)	(87)	(702)	(639)	(75)	(714)
Frais d'acquisition	(1 482)	(510)	(1 992)	(1 513)	(403)	(1 916)
Frais d'administration	(635)	(176)	(811)	(486)	(136)	(622)
Autres charges techniques	(482)	(75)	(557)	(534)	(34)	(568)
Frais de gestion des placements	(129)	(5)	(134)	(96)	(3)	(99)
Autres charges non techniques	(172)	(27)	(199)	(147)	(38)	(185)
Charges d'exploitation bancaire	(178)		(178)	(156)		(156)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION PAR DESTINATION</b>	<b>(3 693)</b>	<b>(880)</b>	<b>(4 573)</b>	<b>(3 571)</b>	<b>(689)</b>	<b>(4 260)</b>

**NOTE 43.2 CHARGES D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Assurance	Banque	Total	Assurance	Banque	Total
Charges externes	(1 214)	(74)	(1 288)	(1 177)	(65)	(1 242)
Impôts et taxes	(268)	(7)	(275)	(259)	(6)	(265)
Charges de personnel	(1 580)	(96)	(1 676)	(1 448)	(85)	(1 533)
Commissions	(1 054)		(1 054)	(969)		(969)
Dotations aux amortissements et provisions (nette des reprises)	(151)	(9)	(160)	(183)	(8)	(191)
Autres charges	(108)	(12)	(120)	(49)	(11)	(60)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE</b>	<b>(4 375)</b>	<b>(198)</b>	<b>(4 573)</b>	<b>(4 085)</b>	<b>(175)</b>	<b>(4 260)</b>
Frais de gestion des sinistres	(702)		(702)	(714)		(714)
Frais d'acquisition	(1 992)		(1 992)	(1 916)		(1 916)
Frais d'administration	(811)		(811)	(622)		(622)
Autres charges techniques	(557)		(557)	(568)		(568)
Frais de gestion des placements	(134)		(134)	(99)		(99)
Autres charges non techniques	(179)	(20)	(199)	(166)	(19)	(185)
Charges d'exploitation bancaire		(178)	(178)		(156)	(156)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION PAR DESTINATION</b>	<b>(4 375)</b>	<b>(198)</b>	<b>(4 573)</b>	<b>(4 085)</b>	<b>(175)</b>	<b>(4 260)</b>

**NOTE 44 FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS**

## NOTE 44.1 FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Commissions	(456)	(402)	(858)	(454)	(322)	(776)
Variation des frais d'acquisition reportés	7	4	11		(2)	(2)
Autres charges	(1 027)	(108)	(1 135)	(1 059)	(81)	(1 140)
<b>TOTAL FRAIS D'ACQUISITION</b>	<b>(1 475)</b>	<b>(506)</b>	<b>(1 981)</b>	<b>(1 513)</b>	<b>(405)</b>	<b>(1 918)</b>

## NOTE 44.2 FRAIS D'ACQUISITION DES CONTRATS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Commissions	(116)	(742)	(858)	(87)	(689)	(776)
Variation des frais d'acquisition reportés	(1)	12	11	(12)	10	(1)
Autres charges	(117)	(1 017)	(1 134)	(153)	(987)	(1 140)
<b>TOTAL FRAIS D'ACQUISITION</b>	<b>(234)</b>	<b>(1 747)</b>	<b>(1 981)</b>	<b>(252)</b>	<b>(1 666)</b>	<b>(1 918)</b>

**NOTE 45 FRAIS D'ADMINISTRATION**

## NOTE 45.1 FRAIS D'ADMINISTRATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	France	International	Total	France	International	Total
Commissions	(134)	(43)	(177)	(104)	(39)	(143)
Autres charges	(501)	(133)	(634)	(381)	(97)	(479)
<b>TOTAL FRAIS D'ADMINISTRATION</b>	<b>(635)</b>	<b>(176)</b>	<b>(811)</b>	<b>(485)</b>	<b>(137)</b>	<b>(622)</b>

## NOTE 45.2 FRAIS D'ADMINISTRATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Commissions	(45)	(132)	(177)	(28)	(115)	(143)
Autres charges	(165)	(469)	(634)	(111)	(368)	(479)
<b>TOTAL FRAIS D'ADMINISTRATION</b>	<b>(210)</b>	<b>(601)</b>	<b>(811)</b>	<b>(139)</b>	<b>(483)</b>	<b>(622)</b>

**NOTE 46 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS**

(en millions d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
	Commissions et autres charges techniques vie	(213)
Autres produits techniques vie	55	19
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée vie	56	25
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants vie</b>	<b>(102)</b>	<b>(139)</b>
Commissions et autres charges techniques non-vie	(259)	(325)
Autres produits techniques non-vie	50	32
Transfert de charges d'exploitation et production immobilisée non-vie	16	15
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non-vie</b>	<b>(193)</b>	<b>(278)</b>
Autres charges non techniques	(242)	(232)
Autres produits non techniques	44	44
<b>Total autres produits et charges opérationnels courants non techniques</b>	<b>(198)</b>	<b>(188)</b>
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS</b>	<b>(493)</b>	<b>(605)</b>

**NOTE 47 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS**

(en millions d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
	Produits opérationnels non courants	73
Charges opérationnelles non courantes	(158)	(168)
Dotation à la provision sur écarts d'acquisition	(1)	(18)
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS</b>	<b>(86)</b>	<b>(103)</b>

Le solde des autres produits et charges opérationnels s'établit à – 86 millions d'euros au 31 décembre 2007 alors qu'il représentait une charge de – 103 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Les principaux éléments constituant ce solde sont les amortissements des valeurs de portefeuille concernant les entités suivantes pour un montant global de 31 millions d'euros :

- Basak Emeklilik: 22 millions d'euros.
- Carole Nash: 7 millions d'euros.
- Bollington: 1 million d'euros.
- Lark: 1 million d'euros.

Également, les dépréciations des écarts d'acquisition constatées dans l'exercice se retrouvent dans les éléments non courants :

- Groupama Banque: 1 million d'euros.
- The Halvor: 1 million d'euros.
- Greystone: 2 millions d'euros.

Par ailleurs, un plan de départ volontaire a été mis en place au sein de l'entité Phoenix Metrolife. Le coût estimé a été comptabilisé en charges de l'exercice à hauteur de 21 millions d'euros, auxquels se rajoutent 2 millions d'euros enregistrés en charges de personnel.

## NOTE 48 CHARGES DE FINANCEMENT

	31.12.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)		
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes	(110)	(90)
Produits et charges d'intérêts - Autres		(25)
<b>TOTAL CHARGES DE FINANCEMENT</b>	<b>(110)</b>	<b>(115)</b>

Les frais sur titres mis en pension figurent en 2006 dans le poste « Produits et charges d'intérêts – Autres ». Désormais, ces frais sont enregistrés en autres charges au niveau du résultat financier.

## NOTE 49 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT

## NOTE 49.1 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	31.12.2007			31.12.2006
(en millions d'euros)	France	International	Total	Total
Impôt courant	(180)	(32)	(213)	(272)
Impôt différé	(52)	(13)	(65)	(82)
<b>TOTAL CHARGE D'IMPÔT</b>	<b>(232)</b>	<b>(45)</b>	<b>(277)</b>	<b>(354)</b>

## NOTE 49.2 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	31.12.2007				31.12.2006
(en millions d'euros)	Vie	Non-vie	Banque	Total	Total
Impôt courant	(112)	(80)	(20)	(212)	(272)
Impôt différé	39	(105)	1	(65)	(82)
<b>TOTAL CHARGE D'IMPÔT</b>	<b>(73)</b>	<b>(185)</b>	<b>(19)</b>	<b>(277)</b>	<b>(354)</b>

## NOTE 49.3 RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE CALCULÉE

	31.12.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)		
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(430)</b>	<b>(392)</b>
Impact des charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	48	17
Impact des différences de taux d'imposition	67	5
Crédit d'impôts et diverses imputations		
Imputations des déficits antérieurs	54	19
Déficits de l'exercice non activés		(14)
Actifs d'impôts différés non comptabilisés		
Autres différences	(16)	11
<b>CHARGES D'IMPÔT EFFECTIVE</b>	<b>(277)</b>	<b>(354)</b>

L'impôt sur le résultat correspond à une charge globale de 277 millions d'euros au 31 décembre 2007 contre une charge de 354 millions d'euros au 31 décembre 2006. La charge d'impôt consolidée progresse moins rapidement que le résultat consolidé avant impôts, en raison notamment de l'exonération de la plus-value de cession réalisée sur la vente des titres SCOR et de l'imposition au taux réduit de la cession de la tour Gan. Ainsi, le taux effectif d'impôt s'établit à 22 % au 31 décembre 2007 contre 31 % au 31 décembre 2006.

Le détail du taux d'impôt théorique se présente comme suit :

	31.12.2007		31.12.2006	
(en millions d'euros)	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique	Résultat consolidé avant impôt	Taux d'impôt théorique
France	1 056	34,43 %	1 012	34,43 %
Espagne	123	30,00 %	91	32,50 %
Grèce	(25)	25,00 %	–	25,00 %
Italie	43	32,31 %	30	38,25 %
Portugal	2	26,50 %	3	26,50 %
Royaume-Uni	34	28,00 %	18	30,00 %
Turquie	17	20,00 %	(14)	20,00 %
Autres pays			(2)	
<b>TOTAL</b>	<b>1 250</b>		<b>1 138</b>	

## NOTE 50 EFFECTIF INSCRIT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

	31.12.2007			31.12.2006
(en nombre de personnes)	Assurance	Banque	Total	Total
France	24 915	1 062	25 977	25 669
Royaume-Uni	1 535		1 535	1 207
Espagne	916		916	875
Italie	940		940	396
Grèce	390		390	
Roumanie	1 591		1 591	
Autres UE	375		375	354
Hors UE	513		513	530
<b>TOTAL EFFECTIF DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>	<b>31 175</b>	<b>1 062</b>	<b>32 237</b>	<b>29 031</b>

La variation des effectifs inscrits au 31 décembre 2007 s'élève à 3 204 personnes. Cette évolution s'explique principalement par les acquisitions qui ont eu lieu au cours de l'exercice 2007, à savoir:

- acquisition des cabinets de courtage au Royaume-Uni 441 personnes.
- acquisition de Phoenix Metrolife en Grèce 390 personnes.
- acquisition de Nuova Tirrena en Italie 540 personnes.
- acquisitions de BT Asigurari en Roumanie 1 591 personnes.

## NOTE 51 ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

## NOTE 51.1 ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS – ACTIVITÉ BANCAIRE

	31.12.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)		
Engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus	85	20
Engagements sur titres à recevoir		90
<b>Total engagements reçus au titre bancaire</b>	<b>85</b>	<b>110</b>
Engagements reçus opérations en devise	42	6
Autres engagements reçus	3	1
<b>Total des autres engagements reçus au titre bancaire</b>	<b>45</b>	<b>6</b>
Engagements de financement donnés	106	43
Engagements de garantie donnés	75	109
Engagements sur titres à livrer		10
<b>Total engagements donnés au titre bancaire</b>	<b>181</b>	<b>163</b>
Engagements donnés sur opérations en devises	83	24
Engagements donnés sur opérations sur instruments financiers	1	
<b>Total des autres engagements donnés au titre bancaire</b>	<b>83</b>	<b>24</b>

Les engagements hors bilan de l'activité bancaire sont principalement constitués d'engagements sur des opérations de change au comptant. La position au 31 décembre 2007 fait état d'une position ouverte sur des opérations de change non débouclées. En effet, des engagements réciproques sont constatés comptablement dans le délai d'usance représentatif:

- de devises achetées contre euros non encore reçues 21 millions d'euros.
- de devises vendues contre euros non encore livrés 21 millions d'euros.
- de devises prêtées non livrées 41 millions d'euros.
- soit un total de 83 millions d'euros.

Au 31 décembre 2007, aucune position ouverte significative n'est à constater, de même qu'au 31 décembre 2006.

## NOTE 51.2 ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS ACTIVITÉS ASSURANCE ET RÉASSURANCE

	31.12.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)		
Avais, cautions et garanties reçus	174	122
Autres engagements reçus	1 684	953
<b>Total engagements reçus hors réassurance</b>	<b>1 858</b>	<b>1 075</b>
<b>Engagements reçus au titre de la réassurance</b>	<b>394</b>	<b>429</b>
Avais, cautions et garanties données	1 330	1 417
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	630	612
Autres engagements donnés	235	156
<b>Total engagements donnés hors réassurance</b>	<b>2 195</b>	<b>2 185</b>
<b>Engagements donnés au titre de la réassurance</b>	<b>334</b>	<b>319</b>
Valeur appartenant à des institutions de prévoyance	3	3
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Les autres engagements reçus hors réassurance sont principalement constitués des éléments suivants.

Une ouverture de ligne de crédit revolving à hauteur maximale de 1 000 millions d'euros, utilisée à hauteur de 490 millions d'euros à la clôture du 31 décembre 2006. Cet engagement est revenu à sa valeur maximale suite au remboursement effectué par Groupama S.A. au cours du premier semestre 2007.

Des engagements dans le cadre de travaux de constructions menés par la société Silic à hauteur de 461 millions d'euros qui se décomposent en crédits confirmés non utilisés (336 millions d'euros) et en engagements résiduels sur des travaux en cours (125 millions d'euros).

Des engagements dans le cadre d'opération d'acquisitions, cessions de sociétés à hauteur de 250 millions d'euros :  
 – Garantie reçue de CGU France lors de l'acquisition de CGU Courtage par le Gan en 2002 (150 millions d'euros).  
 – Garanties de passif reçues pour un montant global de 100 millions d'euros lors de l'acquisition des sociétés suivantes :

- Phoenix Metrolife : 35 millions d'euros.
- BT Asigurari : 15 millions d'euros.
- Nuova Tirrena : 50 millions d'euros.

Les avals, cautions et garanties données s'élèvent à 1 330 millions d'euros et se décomposent principalement des opérations suivantes :

– cautionnement solidaire de Groupama Holding accordé à Groupama S.A. au titre du remboursement de l'emprunt obligataire émis sous forme de Titres subordonnés remboursables (TSR). Cet engagement global de 767 millions d'euros vise à garantir aux porteurs le remboursement de l'emprunt au nominal de 750 millions d'euros et des intérêts pour un montant complémentaire de 17 millions d'euros,  
 – garantie donnée dans le cadre de la cession de la société Minster Insurance Company Limited (MICL) par Gan UK

évaluée à 65 millions d'euros. Cette société a été cédée au cours de l'exercice 2006,  
 – dettes garanties par des suretés réelles dans le cadre d'investissements immobiliers réalisés par la société Silic pour un montant de 359 millions d'euros

**Les autres engagements sur titres, actifs ou revenus**  
 Les autres engagements sur titres, actifs ou revenus sont constitués exclusivement dans le cadre de souscriptions dans des fonds communs de placement à risques (FCPR). Le montant de 630 millions d'euros correspond principalement à la différence entre l'engagement d'investissement des souscripteurs et le total des appels de fonds effectivement perçus.

**Les autres engagements donnés**  
 Les autres engagements donnés s'élèvent à 235 millions d'euros et sont composés principalement par les engagements résiduels sur travaux en cours menés par la société Silic pour 126 millions d'euros sur des immeubles locatifs et un parc tertiaire.

**Les engagements non valorisés**  
 Les titres CEGID acquis le 19 décembre 2007 sont assortis d'un mécanisme d'ajustement par l'attribution d'actions gratuites qui sera fonction de l'évolution du cours de Bourse de l'action CEGID au 2<sup>e</sup> trimestre 2009, et qui permettrait le cas échéant d'abaisser le prix moyen d'acquisition.

**Clauses de «covenants» :**  
 SILIC :  
 SILIC s'est engagée contractuellement à respecter plusieurs ratios financiers concernant la structure de bilan et la capacité de l'activité à couvrir les frais financiers.

Les ratios applicables à plus de 10 % de l'endettement bancaire autorisé, tous concours confondus et en cumul, sont les suivants :

Ratios financiers	% Endettement concerné <sup>(1)</sup>	Covenants	2007	2006	2005
• Endettement bancaire net	99 %	Ratio < 0,40 pour 24 % Ratio < 0,45 pour 16 % Ratio < 0,50 pour 59 %	26,9 %	26,7 %	29,4 %
Actif immobilier réévalué					
• EBE (Ebitda)	79 %	Ratio > 3 pour 35 % Ratio > 2,5 pour 25 % Ratio > 2 pour 19 %	3,50	4,28	4,99
Frais financiers nets					
• Actif immobilier réévalué	37 %	Ratio > 2 pour 21 % Ratio > 4 pour 16 %	3,57	3,28	3,57
Actif immobilier gagé					
• Actif immobilier réévalué	31 %	Montant > 1 000 M€ pour 15 % Montant > 1 500 M€ pour 16 %	3 180 M€	2 824 M€	2 075 M€
Actif net réévalué					
• Actif net réévalué	24 %	Montant > 800 M€	2 253 M€	2 009 M€	1 377 M€

(1) Sur la base de l'endettement bancaire autorisé, hors application des éventuelles clauses de défaut croisé.

Au 31 décembre 2007, comme les exercices précédents, SILIC respectait l'ensemble de ces «covenants».

**Clauses «Trigger» :**  
 Groupama S.A. :  
 Groupama S.A. est engagé, suite au rachat du Gan en 1998, dans une opération de titrisation des primes acquises non émises en assurances collectives, d'un montant de l'ordre de 150 millions d'euros.

Les clauses pouvant entraîner l'arrêt de ces opérations sont les suivantes :

- perte de la majorité du capital et des droits de vote des compagnies cédantes Gan Assurance Vie, Gan Eurocourtage Vie et Gan Eurocourtage par Groupama S.A.,
- insuffisance de la marge de solvabilité d'une compagnie cédante conformément aux exigences du Code des assurances,
- notation de Groupama S.A. inférieure à A.

Au 31 décembre 2007, comme les exercices précédents, Groupama S.A. respectait l'ensemble de ces clauses.

Par ailleurs, dans le cadre des émissions de Titres subordonnés (TSR et TSDI), Groupama S.A. bénéficie d'une clause dite «trigger» : Groupama S.A. a l'option de différer le paiement des intérêts de l'émission de TSR de juillet 1999 de 750 millions d'euros dans le cas où la couverture de la marge de solvabilité du groupe est inférieure à 150 %.  
 De même, Groupama S.A. bénéficie d'une option similaire dans le cadre de l'émission de TSDI de 500 millions d'euros de juillet 2005.

À ce jour, le niveau d'exigence de solvabilité a toujours été respecté et la clause n'a donc pas été exercée.

## Note 52 FACTEURS DE RISQUES ET ANALYSES DE SENSIBILITÉ

En tant qu'assureur généraliste, Groupama est soumis à des risques d'assurance de natures diverses dont les horizons de temps sont également variables. Le groupe est également exposé aux risques de marché du fait de ses activités de placement financier et, notamment, les risques liés au taux d'intérêt, aux marchés actions et au change. Les risques de liquidité et de crédit font également l'objet d'un suivi spécifique par le groupe à la fois pour ses activités d'assurance et de placement financier. Par ailleurs, le groupe est soumis à des risques opérationnels, réglementaires, juridiques et fiscaux, au même titre que toutes entreprises de secteurs d'activité différents.

### 1 ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES DANS LE GROUPE

L'organisation du contrôle des risques dans le groupe s'organise autour de trois niveaux qui correspondent à l'organisation de Groupama.

#### Caisses régionales

Les caisses régionales sont des entités juridiques autonomes qui mettent en œuvre leur propre système de contrôle interne et assument la gestion de leurs risques. La réassurance des

caisses régionales est portée par Groupama S.A. selon les modalités définies dans la Convention de réassurance. Pour les risques liés aux fonctions de distribution de produits bancaires et d'assurance vie, les caisses régionales appliquent les dispositifs de maîtrise des risques définis par Groupama Banque et Groupama Vie.

#### Groupama S.A. et ses filiales

Les risques liés aux activités d'assurance sont suivis par les directions métiers spécialisées dans le domaine considéré ; les risques de réassurance sont gérés par la direction réassurance et pilotage (se reporter au « 2 Risques d'assurance »). La direction des financements et investissements a en charge la gestion des risques liés aux actifs et à la gestion actif/passif (se reporter au « 3 Risques de marché »).

Le conseil d'administration de Groupama S.A. a mis en place un comité d'audit et des comptes, qui a parmi ses missions principales, l'examen de la cohérence des mécanismes de contrôle interne, le suivi des risques, le respect de l'éthique, l'examen des travaux d'audit interne et du rapport annuel sur le contrôle interne.

#### Groupe

L'audit général et actuariat groupe effectue un audit global économique et financier des principales entités du groupe sur une base triennale, et cela de façon complémentaire aux audits opérationnels effectués au sein des entités. Le plan des missions de l'audit général et actuariat groupe est validé par le directeur général de Groupama S.A.. Il est également présenté annuellement au comité d'audit et des comptes de Groupama S.A..

La fonction contrôle interne et gestion des risques groupe a pour mission la coordination et l'animation de la gestion des risques au sein du groupe ; elle est également présente au sein de chaque caisse régionale et chaque filiale de Groupama S.A.. La fonction contrôle interne est chargée de piloter le déploiement des dispositifs de contrôle interne dans les entreprises du groupe et de mettre en œuvre des plans d'actions transversaux en matière de gestion des risques.

Par ailleurs, la fonction contrôle de gestion groupe est chargée de la surveillance permanente des résultats et de l'atteinte des objectifs du groupe. Chaque caisse régionale et chaque filiale de Groupama S.A. sont également dotées d'une fonction contrôle de gestion.

### 2 RISQUES D'ASSURANCE 2.1 Surveillance prudentielle

Conformément aux directives européennes, Groupama est soumis à la réglementation, tant au niveau social pour chacune des compagnies d'assurances qu'au niveau du groupe combiné, en matière de couverture de la marge de solvabilité.

Au 31 décembre 2007, les principales compagnies d'assurances couvrent leur exigence de marge de solvabilité à hauteur de trois à quatre fois en moyenne, tant en vie qu'en non-vie.

Ce suivi de la solvabilité fait l'objet d'une surveillance périodique par chacune des sociétés, ainsi que par la direction financière groupe.

La marge de solvabilité ajustée en 2007, calculée au niveau du périmètre combiné Groupama, couvre 2,7 fois l'exigence de marge contre 3,1 fois au 31 décembre 2006.

## 2.2 Objectifs de gestion des risques résultant des contrats d'assurance et méthodes pour atténuer ses risques

Les activités d'assurance du groupe l'exposent à des risques concernant principalement la conception des produits, la souscription et gestion des sinistres, l'évaluation des provisions et le processus de réassurance.

### 2.2.1 CONCEPTION DES PRODUITS

La plupart des activités de Groupama font l'objet d'une concurrence forte et croissante de la part des autres compagnies d'assurance, des bancassureurs et des compagnies d'assurance mutuelles. Ces pressions concurrentielles sont de nature à exercer une contrainte sur le prix de certains produits et services de Groupama et donc sur sa rentabilité. Les directions métiers assurance de Groupama S.A. veillent à ce que la gamme des produits soit adaptée à la stratégie du groupe. La conception des produits d'assurance vie et non-vie est effectuée par les directions métiers de Groupama S.A. pour le compte des entreprises du groupe. Elle résulte d'études de marché et de rentabilité effectuées avec des outils actuariels pour maîtriser les marges en lien avec la direction actuariat groupe. Les travaux réalisés par les directions métiers assurance portent notamment sur l'élaboration des conditions générales et des clauses d'exclusion des produits, des conditions de souscription et des tarifs. Les caisses régionales et les filiales de Groupama S.A. se chargent ensuite de leur commercialisation et de leur gestion. Les produits sont commercialisés et gérés par les entités des réseaux commerciaux Gan et Groupama.

### 2.2.2 SOUSCRIPTION ET GESTION DES SINISTRES

Les délégations de pouvoir en souscription et sinistres sont définies dans toutes les entreprises du groupe. Les risques sont acceptés ou refusés à chaque niveau de délégation en se fondant sur les guides de souscription, qui intègrent les règles techniques et commerciales du groupe. L'activité de souscription est notamment sécurisée par une procédure de contrôle croisé entre gestionnaires et par un contrôle intégré exercé de façon implicite par le système informatique.

Les procédures de gestion des sinistres sont définies de façon homogène dans le groupe, et régulièrement mises à jour dans les cahiers des procédures concernant la gestion des sinistres

corporels et matériels. En outre, l'intégration des traitements au sein des systèmes informatiques des entités permet de s'assurer de la réalisation des actes de gestion. L'activité de gestion des sinistres fait l'objet d'une revue des dossiers de sinistres à partir d'un seuil moyen d'engagement. Par ailleurs, l'activité de règlement des sinistres est sécurisée par une procédure de contrôle interne.

Les activités d'assurance du groupe sont contrôlées de façon explicite ou implicite par des procédures d'analyse telles que l'analyse régulière des résultats de chaque entité et le suivi de statistiques de souscription et de sinistralité par entité. Les risques les plus importants et les plus complexes font l'objet d'un suivi commun individualisé par les directions métiers et les entités concernées. En outre, ces directions métiers exercent un rôle d'alerte et de conseil à l'égard des entités.

### 2.2.3 ÉVALUATION DES PROVISIONS

Conformément aux pratiques du secteur des assurances et aux exigences comptables et réglementaires, Groupama constitue des réserves techniques pour couvrir les sinistres de ses activités d'assurance de dommages et d'assurance vie.

La détermination des réserves techniques reste toutefois un processus intrinsèquement incertain, reposant sur des estimations.

L'application des règles de provisionnement fait l'objet d'un contrôle permanent tant *a priori* qu'*a posteriori* par des équipes dédiées à ce contrôle, en complément des revues qui sont effectuées par les autorités de contrôle locales.

Les règles de provisionnement des sinistres et des tables de provisionnement des rentes d'incapacité/invalidité en assurance vie et non-vie sont définies au sein des directions métiers assurance dans un guide harmonisé pour l'ensemble des entités du groupe. Les provisions sont évaluées par les gestionnaires sinistres au sein des entités opérationnelles et, le cas échéant, sont complétées par des provisions pour sinistres survenus non encore déclarés.

Le calcul des provisions techniques en assurance vie et de certaines provisions techniques en assurance non-vie repose également sur l'utilisation d'un taux d'intérêt appelé « taux d'intérêt technique », dont les conditions sont fixées, en France par le Code des assurances. Celui-ci détermine notamment un niveau maximal par référence au taux moyen des emprunts d'État, le TME. Il sert à la tarification des contrats et au calcul des engagements de l'assureur envers les assurés. Ces modalités varient en fonction du type de contrat et de la durée des engagements.

## VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE NON-VIE PAR GRANDS RISQUES

La ventilation des provisions techniques non vie au 31 décembre 2007 comparée au 31 décembre 2006 est la suivante :

	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer	31.12.2007	31.12.2006
<b>(en millions d'euros)</b>				
Automobile	1 001	4 870	5 871	4 734
Dommages aux biens	646	2 643	3 289	3 115
Responsabilité civile générale	69	1 241	1 310	1 214
Marine, aviation, transports	27	568	595	626
Dommages corporels	144	1 084	1 228	1 046
Autres risques	278	1 834	2 112	1 873
Acceptations	28	568	596	620
<b>Total provisions brutes de réassurance</b>	<b>2 193</b>	<b>12 809</b>	<b>15 002</b>	<b>13 228</b>
Part réassurée	87	1 097	1 184	1 204
<b>Total provisions nettes de réassurance</b>	<b>2 106</b>	<b>11 712</b>	<b>13 818</b>	<b>12 023</b>

L'évolution des provisions techniques s'explique principalement par les entrées de périmètre intervenues cette année suite aux acquisitions réalisées.

## VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE VIE PAR GRANDS RISQUES

La ventilation des provisions techniques vie au 31 décembre 2007 comparée au 31 décembre 2006 est la suivante :

	Provisions pour primes non acquises	Provisions de sinistres à payer	31.12.2007	31.12.2006
<b>(en millions d'euros)</b>				
Assurance individuelle	11 162	204	11 366	9 416
Contrats collectifs	6 841	198	7 039	6 697
Capitalisation	676	47	723	896
Autres risques	2 506	23	2 529	2 481
Acceptations	1 739	43	1 782	1 691
<b>Total provisions brutes de réassurance</b>	<b>22 924</b>	<b>514</b>	<b>23 438</b>	<b>21 180</b>
Part réassurée	47	20	67	54
<b>Total provisions nettes de réassurance</b>	<b>22 877</b>	<b>494</b>	<b>23 371</b>	<b>21 126</b>

L'évolution du montant des engagements techniques s'explique par les entrées de périmètre intervenues cette année suite aux acquisitions réalisées ainsi qu'au développement organique de l'activité en assurance.

## VENTILATION DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES SELON LE CRITÈRE D'ENGAGEMENTS À TAUX FIXE, VARIABLE OU ABSENCE D'ENGAGEMENTS DE TAUX

Au 31 décembre 2007, la ventilation des provisions mathématiques selon le critère d'engagements à taux fixe, variable (c'est-à-dire lié au taux de marché) ou absence d'engagements de taux est la suivante :

	France	International	31.12.2007	31.12.2006
<b>(en millions d'euros)</b>				
Engagements garantis à taux fixe	36 488	2 625	39 093	36 374
Engagements garantis à taux variable	4 930	485	5 415	4 698
UC et autres produits sans engagement de taux	3 491	312	3 803	3 696
<b>Total</b>	<b>44 889</b>	<b>3 422</b>	<b>48 311</b>	<b>44 768</b>

10,5% du portefeuille est à taux variable. Ce taux variable est en fonction d'un indice. En France, dans la majorité des cas, l'indice qui sert de référence pour les contrats d'assurance vie est le taux du livret A. Pour les contrats d'assurance non vie, il s'agit du TME.

### 2.2.4 RÉASSURANCE

Le processus de réassurance est organisé à deux niveaux. La réassurance interne prise en charge par Groupama S.A. pour l'ensemble des entités du groupe vise à optimiser les rétentions de chaque entité. La réassurance externe définit la structure optimale de réassurance pour le groupe et le niveau de couverture des risques sur la base de modèles informatisés. Les contrats de réassurance externe sont renégociés et renouvelés chaque année par Groupama S.A. pour le compte de l'ensemble du groupe. En outre, des règles de sélection définies dans le comité de sécurité et réassurance, composé de la direction des cessions externes de réassurance de Groupama S.A. et de plusieurs de ses filiales, et fondées sur les notations des agences de « rating », visent à maîtriser le risque de solvabilité des réassureurs.

La liste des réassureurs est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

## 2.3 Termes et conditions des contrats d'assurance qui ont un effet significatif sur le montant, l'échéance et l'incertitude des flux de trésorerie futurs de l'assureur

### 2.3.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le groupe propose une large gamme de produits d'assurance non-vie destinés aux particuliers et aux entreprises. Les contrats automobile, dommages aux biens particuliers, professionnels et agricoles proposés par le groupe sont

généralement des contrats d'une durée d'un an à tacite reconduction et assortis d'une garantie responsabilité civile.

Le groupe propose une gamme complète de produits d'assurance vie : cette offre s'adresse aux particuliers sous forme de contrats individuels et aux entreprises sous forme de contrats collectifs.

Les principaux contrats d'assurance individuelle en euros offerts à nos clients sont les contrats d'épargne, les contrats temporaires décès, les contrats d'assurance mixte, les contrats rentes viagères différées avec sortie obligatoire en rentes et les contrats de capital différé avec contre assurance.

Les contrats collectifs proposés par le groupe sont essentiellement des contrats de retraite à cotisations définies et des contrats de retraite par capitalisation collective en point avec valeur du point garantie.

L'essentiel des contrats en unités de compte offerts par le groupe sont des contrats multisupports avec une clause d'arbitrage ayant une substance commerciale.

#### 2.3.1.1 CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DE CERTAINS CONTRATS D'ASSURANCE NON-VIE

À l'instar des autres assureurs, les résultats et la situation financière de Groupama peuvent être affectés de manière très importante par la survenance imprévisible et erratique de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, telles que des inondations, la sécheresse, des glissements de terrain, des tempêtes, des tremblements de terre, des émeutes, des incendies, des explosions ou des actes de terrorisme. À titre d'exemple, la tempête subie par la France en décembre 1999 s'est traduite par des dommages très importants et par une augmentation significative des demandes d'indemnisation de la part des clients de Groupama. Les changements climatiques intervenus au cours des dernières années, notamment le

réchauffement global de la planète, ont contribué à renforcer le caractère imprévisible et la fréquence des événements climatiques et des catastrophes naturelles dans les régions où Groupama est présente, en particulier en Europe, et ont créé une nouvelle incertitude quant aux tendances de risque et à l'exposition de Groupama pour l'avenir.

Groupama met en œuvre un programme de réassurance afin de limiter les pertes qu'elle est susceptible de subir du fait des catastrophes ou d'autres événements affectant ses résultats techniques. Les programmes de réassurance mis en place par Groupama transfèrent une partie des pertes et des frais correspondants aux réassureurs. Ces programmes sont complétés par l'émission d'un « cat bond » sur la tranche haute des protections forces de la nature. Toutefois, en tant qu'émetteur des polices faisant l'objet des contrats de réassurance, Groupama reste engagée au titre de l'ensemble des risques réassurés. Les contrats de réassurance n'affranchissent donc pas Groupama de l'obligation de régler les sinistres. Le groupe reste sujet aux risques liés à la situation de crédit des réassureurs et de sa capacité à obtenir de ceux-ci les paiements qui lui sont dus. En outre, l'offre de réassurance, les montants pouvant être couverts et le coût de la couverture dépendent de conditions de marché et sont susceptibles de varier de manière significative.

D'autres facteurs d'évolution du risque peuvent être mentionnés :  
– vieillissement de la population (santé, dépendance),  
– prise de conscience plus affirmée des phénomènes de pollution,  
– renforcement de la jurisprudence (responsabilité-indemnisation des dommages corporels...).

#### 2.3.1.2 CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES DE CERTAINS CONTRATS D'ASSURANCE VIE ET CONTRATS FINANCIERS

• Clause de participation aux bénéfices discrétionnaire  
Certains produits d'assurance vie, épargne et retraite proposés par le groupe sont assortis d'une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire. Cette participation doit au moins correspondre aux contraintes réglementaires et/ou contractuelles. La pression commerciale peut conduire à un complément de cette participation. Ce complément, dont le montant est laissé à la discrétion de l'assureur, doit permettre aux assurés de participer au résultat de la gestion financière et aux résultats techniques de la compagnie d'assurance.

	France	International	31.12.2007	31.12.2006
<b>(en millions d'euros)</b>				
PM de rentes vie	3 001	26	3 027	2 849
PM de rentes non-vie	2 202	8	2 210	1 898
<b>Total</b>	<b>5 203</b>	<b>34</b>	<b>5 327</b>	<b>4 747</b>

En assurance vie, la part des rentes viagères immédiates est prépondérante par rapport à celle des rentes temporaires immédiates. Sur le périmètre International, les tables utilisées respectent les dispositions légales au niveau local. Sur les autres portefeuilles, le risque de mortalité concerne les produits de risque de type vie entière et capital différé.

• Possibilités de rachats anticipés

La plupart des produits d'épargne et de retraite peuvent être rachetés par les assurés à une valeur fixée contractuellement avant l'échéance du contrat. Ce phénomène pourrait s'amplifier dans l'hypothèse d'une hausse brutale et durable des taux d'intérêts. Pour certains produits, des pénalités de rachat sont appliquées en cas de rachat anticipé et permettent à l'assureur de couvrir une partie des coûts d'acquisition engagés lors de la signature du contrat.

• Spécificités des contrats en UC

La plupart des contrats en unités de compte vendus par Groupama ne prévoit généralement pas de rémunération contractuelle. Dans ces conditions, l'assuré supporte seul et directement le risque de placement. Certains contrats peuvent prévoir une garantie de remboursement minimale en cas de décès de l'assuré. Ce risque est provisionné par la compagnie d'assurance.

#### 2.3.1.3 RISQUES DE MORTALITÉ ET DE LONGÉVITÉ

En assurance vie, le paiement des prestations est conditionné par la survenance du décès ou la survie de la personne assurée. C'est la réalisation de l'un ou de l'autre de ces événements qui ouvre droit au versement d'une prestation. La probabilité de survenance de ces événements est connue par des tables de mortalité indiquant le nombre de personnes vivantes à chaque âge de la vie humaine, à partir d'un nombre donné de personnes à la naissance. Sur la base de données statistiques de la mortalité féminine et masculine, différentes tables de mortalité ont été construites et sont révisées régulièrement pour tenir compte de l'évolution démographique. En règle générale, ces tables correspondent à des tables statistiques nationales publiées par les organismes statistiques nationaux.

Le groupe utilise, sur le périmètre France, les tables de mortalité par génération et par sexe, dites « TGH » et « TGF » ou les tables prospectives de rentes viagères avec décalage d'âge, dites « TPRV », qui sont toutes des tables prospectives utilisées pour la tarification des contrats de rente viagère, construites à partir des données de l'Insee. Elles prennent en compte la tendance observée de la baisse de la mortalité.

Au 31 décembre 2007, le montant des provisions mathématiques de rentes en cours de service s'élève à 5 327 millions d'euros contre 4 747 millions d'euros au 31 décembre 2006.

## 2.4 Informations sur les concentrations du risque d'assurance

Le risque de se trouver confronté, lors d'un sinistre, à une concentration de risques donc à des indemnités à payer qui vont se cumuler, est une préoccupation majeure du groupe.

Il convient de distinguer deux types de risques de cumulés :

- les risques de cumulés dits de souscription dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur un même objet de risque,
- les risques de cumulés dits de sinistres dans lesquels des contrats d'assurance sont souscrits par une ou plusieurs entités du groupe sur des objets de risque différents, susceptibles d'être affectés par des sinistres résultant d'un même événement dommageable, ou d'une même cause première.

### 2.4.1 IDENTIFICATION

L'identification de risques de cumulés peut se faire lors de la souscription ou dans le cadre de la gestion du portefeuille en cours.

Une part importante du processus d'identification des cumulés à la souscription est ainsi assumée par le groupe, au travers notamment, de visites de risques, vérification d'absence de cumulés de coassurance ou de lignes d'assurance inter-réseaux, recensement des cumulés d'engagements par site.

Par ailleurs, les procédures de souscription applicables à certaines catégories de risques participent à la maîtrise des cumulés lors de la souscription. Les procédures applicables aux souscriptions dommages portent notamment sur :

- la vérification des cumulés géographiques à la souscription pour les risques importants (risques agricoles, risques agroalimentaires, risques industriels, collectivités publiques),
- l'élimination a priori, à la souscription, des cas de cumulés de coassurance inter-réseaux. Ces directives sont formulées dans une procédure interne.

Les procédures en vigueur relatives à la gestion des cumulés en portefeuille concernent :

- l'identification des cumulés de coassurance inter-réseaux ;
- les inventaires d'engagements par site pour les risques agroalimentaires ; en complément, les zones d'activité à haut risque pour lesquelles le groupe assure les risques de dommages et/ou de responsabilité civile font l'objet d'un suivi spécifique de la part de la direction métier concernée.
- les inventaires triennaux d'engagements en risques tempête, grêle, serres, gel et forêts des portefeuilles, qui servent de base au calcul de l'exposition de ces portefeuilles au risque tempête.

### 2.4.2 PROTECTION

Il s'agit de mettre en place des couvertures de réassurance qui d'une part seront adaptées au montant total du sinistre potentiel et d'autre part qui correspondent à la nature des périls protégés. Le sinistre peut être d'origine humaine (conflagration, explosion, accident de personnes) ou d'origine naturelle (événement atmosphérique de type tempête, grêle, etc...)

S'agissant du risque d'origine humaine affectant soit un cumul de risques assurés par la même entité soit des risques assurés par différentes entités du groupe, il revient aux entités de fixer les limites des protections nécessaires. Les pleins de souscription (valeurs maximum assurées par risque, en assurance de biens, ou par tête, en assurance de personnes) sont utilisés dans le cadre de scénarios catastrophes et rapprochés de sinistres déjà survenus. Ces montants une fois définis sont majorés d'une marge de sécurité. En outre, un suivi spécifique est effectué permettant de suivre la correcte adéquation des protections avec les risques souscrits.

En cas d'événement naturel, l'analyse des besoins consiste en une première étude sur la base du sinistre de référence, lequel est réévalué en fonction de l'évolution du portefeuille et de l'indice de la fédération française du bâtiment. Parallèlement, des calculs de simulation de l'exposition des portefeuilles sont effectués par des méthodes stochastiques permettant d'aboutir à la production d'une courbe montrant l'évolution du sinistre maximum potentiel en fonction de différents scénarios. Les résultats sont croisés, analysés et actualisés chaque année permettant ainsi d'opter pour des solutions appropriées en matière de réassurance avec une marge d'erreur réduite.

## 3 RISQUES DE MARCHÉ

Les différents risques de marché auxquels pourrait être soumis Groupama sont de 3 catégories :

- le risque de taux d'intérêt,
- le risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions),
- le risque de change.

### 3.1 Risque de taux d'intérêt

#### 3.1.1 NATURE ET EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

En période de volatilité des taux d'intérêt, les marges financières du groupe pourraient être affectées. Notamment, une évolution à la baisse des taux d'intérêt impacterait la rentabilité des actifs investis pour couvrir les rendements au titre des produits d'assurance vie. Les profits financiers nets pourraient être impactés notamment sur les produits obligataires qui présenteraient une évolution de valeur inversement proportionnelle à l'évolution des taux d'intérêt. Ainsi, en cas de baisse des taux d'intérêt, la performance financière du groupe pourrait être restreinte en raison d'une diminution de l'écart entre les taux d'intérêt crédités aux titulaires des polices d'assurance et le rendement du portefeuille d'investissement du groupe.

À l'inverse, en cas de forte hausse des taux, le groupe peut être confronté à devoir faire face à des rachats significatifs de contrats, ce qui pourrait conduire à la réalisation d'une partie du portefeuille obligataire dans des conditions de marché peu favorables (externalisation de moins-values).

Les conséquences des évolutions des taux d'intérêt impactent également la marge de solvabilité du groupe dont le calcul est basé sur la performance financière réalisée au cours de

l'exercice et également sur le volume des plus-values latentes sur les instruments financiers.

#### 3.1.2 GESTION DU RISQUE PAR LE GROUPE

Le groupe a initié depuis plusieurs années des études systématiques sur l'exposition des filiales du groupe aux risques de marché.

##### • Gestion actif/passif

Le suivi du profil des flux de passifs permet la définition pour la gestion obligataire, prenant en compte la durée et la convexité de ces flux de passifs, ainsi que l'éventuelle sensibilité de ces flux à des variations de taux d'intérêt.

Les simulations actif/passif permettent d'analyser le comportement des passifs dans différents environnements de taux, et notamment la capacité à respecter des contraintes de rémunération pour l'assuré.

Ces simulations permettent d'élaborer des stratégies visant à diminuer la volatilité du différentiel entre le rendement réel de l'actif et le taux attendu par l'assuré. Ces stratégies consistent entre autres à calibrer les durées et convexités des portefeuilles obligataires, la part d'obligations à taux variable, la part des actifs de diversification, ainsi que les caractéristiques des produits de couverture.

Ces derniers visent à rétablir la dissymétrie entre les profils des passifs et ceux des actifs obligataires classiques, dans les différents environnements de taux envisagés.

##### • Interactions avec le risque de rachat et les clauses de participation aux bénéficiaires

Sensibilité des comportements de rachat aux variations de taux d'intérêt : une hausse des taux peut conduire à augmenter l'attente de revalorisation des assurés, avec comme sanction en cas d'impossibilité de satisfaire cette attente, des rachats anticipés. Au-delà de la perte de chiffre d'affaires et d'augmentation des prestations, le risque sera d'afficher des pertes liées à la cession d'actifs en moins-values (ce qui pourrait être le cas des obligations à taux fixe), qui elles-mêmes génèreraient une baisse des taux de rendement de l'actif.

Cependant, outre le fait que les passifs rachetables ne représentent pas la totalité des engagements, la sensibilité des rachats aux variations de taux d'intérêt est diverse, selon les produits et les attentes des assurés. La gestion actif/passif a pour objectif de diminuer la volatilité des taux de rachat, via des stratégies prenant en compte les différentes réserves disponibles, ainsi que des stratégies de gestion obligataires couplés à des produits de couverture. Celles-ci visent à ajuster le profil de rendement des actifs dans les différents environnements de taux envisagés, de façon à assurer la satisfaction des assurés.

##### • Risque de taux liés à l'existence de taux garantis

Les contraintes de taux minimum garantis constituent un risque pour l'assureur en cas de baisse des taux, le taux de rendement des actifs pouvant s'avérer insuffisant au respect de ces contraintes. Ces risques sont traités au niveau réglementaire par des mécanismes de provisions prudentielles.

Toutefois, dans un environnement de taux bas, les sociétés bénéficient de l'inertie de l'actif et du rendement des obligations en stock, de l'appréciation éventuelle des actifs revalorisables de diversification, des réserves telles que les fonds de participation aux bénéficiaires ou les plus-values latentes. Les compagnies d'assurances bénéficient également des effets induits par les produits commercialisés sur les dernières années, qui ont des niveaux de taux garantis plus faibles.

##### • Couvertures de taux

Les couvertures mises en place consistent à permettre de distribuer, en cas de hausse des taux d'intérêt, un taux de rendement en ligne avec l'environnement de marché.

Ceci est rendu possible par le recours à l'achat d'options de taux d'intérêt (« caps ») d'une part, et par la transformation d'obligations à taux fixe en obligations à taux variable (« swaps payeurs ») d'autre part.

– Achat de « caps » : le « cap » permet, sur la durée et l'horizon choisis, de percevoir le différentiel s'il est positif, entre le taux de marché et un prix d'exercice, moyennant paiement d'une prime. Ce mécanisme a l'avantage de reproduire le comportement du passif, qui à la baisse des taux, s'apparente à un taux fixe (taux minimum), et à la hausse à un taux variable. Le coût de cette stratégie est lié aux différents paramètres jouant sur la valeur de l'option.

– « Swap » de taux d'intérêt : la stratégie d'immunisation peut aussi consister à transformer une obligation à taux fixe en taux variable, soit sur un titre en stock, soit pour créer de façon synthétique une obligation à taux variable pour des nouveaux investissements.

Les options procurent un rendement additionnel en cas de hausse des taux et le taux variable est un actif qui, outre le rendement additionnel, permet de liquider une partie du portefeuille en limitant la moins-value constatée. Cette stratégie vise donc à fournir un rendement supplémentaire en cas de hausse des taux, qui devrait permettre de prévenir les rachats anticipés, mais aussi à limiter l'impact de tels rachats s'ils venaient malgré tout à se produire.

La mise en place de programmes de couverture pour le compte des sociétés vie s'est effectuée progressivement à compter de 2005. Les programmes ont été complétés et élargis depuis. Ils ne répondent pas à la définition de comptabilité de couverture selon les normes IFRS.

Toutes les transactions de gré à gré sont sécurisées par un mécanisme de « collatéralisation » avec les contreparties bancaires de premier rang retenues par le groupe.

#### 3.1.3 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

Le poids des instruments de taux s'élève à 67 % du total des placements financiers hors UC en valeur de marché, dont 60 % sont classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente » et 7 % dans la catégorie « Actifs à des fins de transaction » fin décembre 2007.

Le tableau ci-après montre l'exposition du groupe aux risques de taux d'intérêt à la clôture de chaque exercice. Il est précisé les points suivants :

- les données sont exprimées en valeur de marché à la clôture de chaque exercice,
- les obligations ayant un « call » exerçable au gré de l'émetteur

sont supposées arriver à échéance à date de l'option (ex TSDI, etc.),

- les obligations convertibles et les titres participatifs sont considérés « sans taux d'intérêt » de même que tous les autres placements (actions, immobilier).

(en millions d'euros)	31.12.2007			31.12.2006		
	Taux		Total	Taux		Total
	Taux fixe	Taux variable		Taux fixe	Taux variable	
<b>Obligations cotées</b>						
• disponibles à la vente	38 456	2 862	41 319	37 459	2 011	39 470
• de transaction	163	10	173	23	0	23
• classées volontairement en transaction	1 381	378	1 760	1 710	294	2 003
<b>Obligations non cotées</b>						
• disponibles à la vente	15	39	55	9	3	12
• de transaction	8	0	8	0	0	0
• classées volontairement en transaction	0	11	11	16	7	24
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE</b>	<b>40 024</b>	<b>3 301</b>	<b>43 325</b>	<b>39 218</b>	<b>2 315</b>	<b>41 533</b>

La répartition du portefeuille obligataire fait ainsi apparaître que les natures de placements privilégiés par le groupe sont principalement des emprunts obligataires d'échéance longue (à plus de 5 ans) et présentant des taux de rémunération fixes.

### 3.1.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Conformément à l'application de la norme IFRS 7, une analyse de sensibilité comptable a été effectuée au 31 décembre 2007 avec une période comparative.

Cette analyse porte sur les postes du bilan à la clôture de l'exercice présentant une sensibilité comptable au risque de taux d'intérêt (passifs techniques non-vie et vie, placements obligataires, dettes de financements sous forme d'emprunts obligataires). Elle n'est pas assimilable à des analyses portant sur des données prospectives de type « embedded value ».

Les impacts sur les capitaux propres et le résultat sont présentés nets de participation aux bénéfices et d'impôt sur les sociétés.

#### 3.1.4.1 ANALYSE DE SENSIBILITÉ DES PASSIFS TECHNIQUES D'ASSURANCE

- ASSURANCE NON-VIE

En ce qui concerne les passifs techniques non-vie, la cartographie des risques a permis de réaliser une analyse de sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt sur les portefeuilles sensibles

comptablement aux variations de taux, c'est-à-dire les portefeuilles de rentes viagères et temporaires en cours de services (rentes d'assurance de personnes et de responsabilité civile). Il convient de noter qu'à l'exception des rentes et des provisions pour risques croissants relatives au risque dépendance, les provisions techniques d'assurances non-vie n'étant pas escomptées au niveau des comptes combinés, leur montant n'est donc pas sensible aux variations de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2007, le montant de l'escompte contenu dans les provisions mathématiques de rentes non-vie, brut de réassurance s'élève à 736 millions d'euros. Le montant de l'escompte contenu dans la provision pour risque croissants des contrats de dépendance, brut de réassurance est de l'ordre de 470 millions d'euros.

Le résultat des analyses de sensibilité au taux d'intérêt montre que le groupe est peu sensible par rapport au total de ses engagements non-vie. L'impact calculé net d'impôt sur une variation de +/-100 points de base est repris dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	31.12.2007		31.12.2006	
	Taux d'intérêt - 1%	Taux d'intérêt + 1%	Taux d'intérêt - 1%	Taux d'intérêt + 1%
Impact résultat (net d'impôt)	(69)	58	(76)	68
Impact capitaux propres (hors résultat)	0	0	0	0

- ASSURANCE VIE ET CONTRATS FINANCIERS

L'analyse a été circonscrite aux engagements vie sensibles comptablement à l'évolution des taux d'intérêt qui représentent de l'ordre de 5 % de l'ensemble des provisions techniques vie. La majeure partie des engagements techniques du groupe est actualisée à taux fixes ce qui limite la sensibilité des provisions au taux d'intérêt. En France, les taux d'actualisation utilisés sont compris dans une fourchette allant de 2% à 4,50% pour l'essentiel des provisions mathématiques.

En outre, à l'exception des garanties plancher, aucune analyse de sensibilité n'a été réalisée sur les provisions mathématiques des contrats en unité de comptes dans la mesure où le risque de variation d'indice est supporté par l'assuré et non par le groupe.

L'impact de sensibilité aux variations de taux d'intérêt de +/- 100 points de base sur les engagements vie du groupe est repris net d'impôts dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	31.12.2007		31.12.2006	
	Taux d'intérêt - 1%	Taux d'intérêt + 1%	Taux d'intérêt - 1%	Taux d'intérêt + 1%
Impact résultat (net d'impôt)	(51)	47	(36)	33
Impact capitaux propres (hors résultat)	0	0	0	0

#### 3.1.4.2 ANALYSE DE SENSIBILITÉ DES PLACEMENTS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base (+/-1%) des taux d'intérêt.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- le taux de participation aux bénéfices de l'entité portant les titres,
- le taux d'impôt en vigueur.

Au cours de l'exercice 2007, les taux de participation aux bénéfices utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 68,7 % à 85,6 %.

(en millions d'euros)	31.12.2007		31.12.2006	
	Risques taux + 1%	Risques taux - 1%	Risques taux + 1%	Risques taux - 1%
<b>Impacts sur la réserve de réévaluation</b>	<b>(681)</b>	<b>764</b>	<b>(620)</b>	<b>688</b>
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	(656)	739	(599)	666
OPCVM taux	(24)	26	(21)	22
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impacts sur le résultat net</b>	<b>21</b>	<b>(5)</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
Actions				
OPCVM actions				
Obligations	(11)	11	(13)	13
OPCVM taux	(16)	17	(17)	18
Instruments dérivés et dérivés incorporés	47	(33)	24	(26)
<b>TOTAL DES PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC</b>	<b>71 540</b>	<b>71 540</b>	<b>64 248</b>	<b>64 248</b>

Il est à noter que la variation de juste valeur des instruments dérivés et dérivés incorporés, qui concernent essentiellement des dérivés de couverture transite par le compte de résultat. En revanche, la variation de juste valeur des éléments couverts est enregistrée en capitaux propres, en l'absence d'application de comptabilité de couverture.

### 3.1.4.3 ANALYSE DE SENSIBILITÉ DES DETTES DE FINANCEMENT

Les dettes de financements présentes au passif des comptes du groupe sont de 2 natures différentes :

- des instruments financiers de dettes,
- des instruments financiers de capitaux propres.

Au cours de l'exercice 2007, le groupe a émis un emprunt obligataire perpétuel de titres super-subordonnés (TSS). Les caractéristiques de cette émission remplissent les critères

permettant de considérer l'emprunt comme un instrument de capitaux propres (cf. Note 21.3 – Capitaux propres du groupe). À ce titre, l'analyse de sensibilité n'est pas requise.

Les principales caractéristiques des instruments financiers de dettes analysés sont décrits à la « note 24 - Dettes de financement ».

Le tableau ci-dessous présente les impacts prise en compte d'un taux d'impôt normatif de 34,4 %.

(en millions d'euros)		Variation de taux +1%		Variation de taux -1%	
		sur le résultat	sur les capitaux propres	sur le résultat	sur les capitaux propres
2007	Partie Fixe	18		(20)	
	Partie variable				
2006	Partie Fixe	24		(25)	
	Partie variable				

## 3.2 Risque de variation de prix des instruments de capitaux propres (actions)

### 3.2.1 NATURE ET EXPOSITION AU RISQUE ACTIONS

Les fluctuations des marchés financiers (en particulier les marchés des actions et des obligations) pourraient être susceptibles d'avoir un impact favorable ou défavorable sur les ventes de produits de prévoyance individuelle, de retraite, d'assurance vie de Groupama, et sur son activité de gestion d'actifs. La capacité du groupe à réaliser des profits sur les produits d'assurance et placements dépend en partie du rendement des actifs investis en contrepartie des engagements pris au titre des produits concernés. La valeur de certains investissements spécifiques est susceptible de fluctuer en fonction des conditions des marchés financiers. À titre d'exemple, toute baisse/hausse des cours des actions aurait un impact direct sur les plus-values latentes liées aux titres du portefeuille de valeurs mobilières du groupe.

Le poids des instruments de capitaux propres s'élève à 33 % du total des placements financiers hors UC en valeur de marché dont 20 % sont classés dans la catégorie « Actifs disponibles à la vente » et 13 % dans la catégorie « Actifs à des fins de transaction ». Les instruments de capitaux propres regroupent :

- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés et gérées dans le cadre de mandats de gestion. La détention peut être en direct ou sous forme OPCVM (FCP et SICAV) ;

- des actions de sociétés françaises et étrangères cotées sur les marchés réglementés et gérées hors les mandats de gestion ;
- des actions de sociétés françaises et étrangères non cotées. La détention peut être en direct ou sous forme de FCPR.

### 3.2.2 GESTION DU RISQUE PAR LE GROUPE

La détention en actions des filiales du groupe est globalement déterminée dans le cadre des études actif/passif, de façon à pouvoir supporter un choc de marché sur une période court terme en tenant compte des objectifs de plus-values nécessaires aux respects des objectifs sur la période. Ces études intègrent les réserves disponibles par ailleurs, telles que les fonds de participation aux bénéfices ou les plus-values latentes.

La gestion des actions est faite de façon quasi exclusive via des OPCVM gérés par Groupama Asset Management, dont la plupart sont dédiés au groupe. Elle obéit donc aux limites fixées par la direction financière, à savoir :

- 3 % du capital de la société,
- 10 % du flottant de la société,
- une valeur ne doit pas représenter plus de 5 % du portefeuille actions,
- la liquidité du portefeuille doit être au-delà d'une courbe de liquidité minimale.

Cette gestion, et notamment ses performances, ainsi que le respect des limites précisées sont suivis lors des comités mensuels de reporting de la société de gestion à la direction financière.

### 3.2.3 RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE ACTIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La politique de placement vise à diversifier les investissements du groupe par secteurs d'activité pour éviter toute concentration des risques. Au 31 décembre 2007, sur la majeure partie du périmètre, la répartition du portefeuille action par secteur d'activité était la suivante :

Secteur	31.12.2007	31.12.2006
Biens de consommation	15,9 %	12,1 %
Industries	15,4 %	19,5 %
Matériaux de base	6,3 %	5,9 %
Énergie	11,6 %	8,8 %
Santé	2,9 %	3,7 %
Services aux collectivités	10,1 %	6,7 %
Services à la consommation	8,7 %	12,5 %
Finance	15,0 %	22,4 %
Technologies de l'information	6,5 %	4,2 %
Télécommunications	7,5 %	4,1 %

### 3.2.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ DES PLACEMENTS FINANCIERS AU RISQUE ACTIONS

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10 % des cours et indices boursiers.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- le taux de participation aux bénéfices de l'entité portant les titres,
- le taux d'impôt en vigueur.

Au cours de l'exercice 2007, les taux de participation aux bénéfices utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 68,7 % à 85,6 %.

(en millions d'euros)	31.12.2007		31.12.2006	
	Risques actions + 10%	Risques actions - 10%	Risques actions + 10%	Risques actions - 10%
<b>Impacts sur la réserve de réévaluation</b>	<b>479</b>	<b>(479)</b>	<b>506</b>	<b>(506)</b>
Actions	330	(330)	368	(368)
OPCVM actions	149	(149)	138	(138)
Obligations				
OPCVM taux				
<b>Instruments dérivés et dérivés incorporés</b>				
<b>Impacts sur le résultat net</b>	<b>23</b>	<b>(23)</b>	<b>27</b>	<b>(27)</b>
Actions	8	(8)	7	(7)
OPCVM actions	20	(20)	20	(20)
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés	(5)	5		
<b>TOTAL DES PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC</b>	<b>71 540</b>		<b>64 248</b>	

## 3.3 Risque de change

### 3.3.1 EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

L'exposition au risque de change des filiales de la zone euro porte essentiellement à leurs actifs, soumis aux variations de change sur les OPCVM libellés en devises et les OPCVM libellés en euros portant sur des titres en devises. Dans la pratique, les portefeuilles sont exposés principalement aux risques de parité euro avec le dollar et le yen.

Les investissements réalisés par Groupama, dans le cadre de sa stratégie d'acquisition de filiales à l'international, l'expose au

niveau de la situation nette comptable des entités ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Il s'agit à ce jour de la livre sterling, de la livre turque, du forint hongrois et du leu roumain. Ces impacts figurent au niveau de capitaux propres, en réserve de conversion.

### 3.3.2 GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La couverture du risque de change est effectuée aujourd'hui par le biais de ventes à terme de dollars et de yens. Une actualisation de la documentation est effectuée lors de chaque clôture comptable. Ces instruments ne répondent pas à la notion comptable de couverture au sens des normes IFRS.

## 3.3.3 VENTILATION DES PLACEMENTS FINANCIERS PAR DEVISE

31.12.2007						
(en millions d'euros)	Euros (€)	Dollars (\$)	Livres (£)	Yen (¥)	Autres	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>	<b>56 158</b>	<b>186</b>	<b>750</b>	<b>50</b>	<b>322</b>	<b>57 466</b>
Actions	10 976	78	21	34	81	11 190
Obligations	40 353	66	729		226	41 373
OPCVM	4 632	36		16	15	4 698
Autres placements	198	7				204
<b>Actifs de transaction</b>	<b>12 861</b>	<b>7</b>	<b>25</b>			<b>12 893</b>
Actions de transaction	17					17
Actions – classement volontaire en transaction	8	2	24			33
Obligations de transaction	181					181
Obligations – classement volontaire en transaction	1 765	5				1 771
OPCVM de transaction	6 779		1			6 780
OPCVM – classement volontaire en transaction	4 036					4 036
Autres placements de transaction	42					42
Autres placements – classement volontaire en transaction	33					33
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>641</b>	<b>16</b>	<b>64</b>		<b>4</b>	<b>724</b>
Prêts	176	15	63	17	0	255
Dépôts	174	1	1		3	179
Autres placements	290				1	291
<b>TOTAL DES PLACEMENTS FINANCIERS (HORS DÉRIVÉS ET HORS UC)</b>	<b>69 659</b>	<b>209</b>	<b>839</b>	<b>50</b>	<b>326</b>	<b>71 084</b>

31.12.2006						
(en millions d'euros)	Euros (€)	Dollars (\$)	Livres (£)	Yen (¥)	Autres	Total
<b>Actifs disponibles à la vente</b>	<b>53 949</b>	<b>615</b>	<b>907</b>	<b>48</b>	<b>356</b>	<b>55 875</b>
Actions	11 512	155	38	42	57	11 804
Obligations	38 016	400	866		204	39 483
OPCVM	4 219	56	2	6	4	4 288
Autres placements	202	4			94	300
<b>Actifs de transaction</b>	<b>7 289</b>	<b>46</b>	<b>25</b>		<b>11</b>	<b>7 371</b>
Actions de transaction	43					43
Actions – classement volontaire en transaction	11	2	25			38
Obligations de transaction	23					23
Obligations – classement volontaire en transaction	1 989	27			11	2 027
OPCVM de transaction	1 298	10	1			1 307
OPCVM – classement volontaire en transaction	3 869	7				3 877
Autres placements de transaction	53					53
Autres placements – classement volontaire en transaction	2					2
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>564</b>	<b>9</b>	<b>174</b>		<b>12</b>	<b>760</b>
Prêts	146		173		10	330
Dépôts	232	9	1		1	243
Autres placements	186				1	187
<b>TOTAL DES PLACEMENTS FINANCIERS (HORS DÉRIVÉS ET HORS UC)</b>	<b>61 802</b>	<b>671</b>	<b>1 106</b>	<b>48</b>	<b>379</b>	<b>64 006</b>

## 3.3.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE DE CHANGE

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le résultat et sur la réserve de réévaluation (classée en capitaux propres) d'une analyse de sensibilité menée en cas de variation à la hausse et à la baisse de 10 % de toutes les devises contre l'euro.

Les impacts sont présentés après prise en compte des éléments suivants :

- le taux de participation aux bénéfices de l'entité portant les titres,
- le taux d'impôt normatif de 34,43 %.

Au cours de l'exercice 2007, les taux de participation aux bénéfices utilisés par les entités porteuses d'engagement d'assurance vie ont été compris dans une fourchette de taux allant de 68,7 % à 85,6 %.

(en millions d'euros)	31.12.2007		31.12.2006	
	Risques devises		Risques devises	
	+ 10%	- 10%	+ 10%	- 10%
<b>Impacts sur la réserve de réévaluation</b>	<b>(3)</b>	<b>3</b>	<b>(8)</b>	<b>8</b>
Actions	2	(2)		
OPCVM actions	(2)	2	(5)	5
Obligations	(3)	3	(3)	3
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés				
<b>Impacts sur le résultat net</b>	<b>3</b>	<b>(3)</b>	<b>7</b>	<b>(7)</b>
Actions				
OPCVM actions	(1)	1	(2)	2
Obligations				
OPCVM taux				
Instruments dérivés et dérivés incorporés	4	(4)	10	(10)
<b>TOTAL DES PLACEMENTS FINANCIERS HORS UC</b>	<b>71 540</b>		<b>64 248</b>	

## 3.4 Synthèse des analyses de sensibilité aux risques de marché

Le tableau suivant reprend l'ensemble des impacts de

sensibilité aux risques de marchés au titre des exercices 2007 et 2006, ventilés entre capitaux propres et résultat, nets de participation aux bénéfices et d'impôt.

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité		Variation à la hausse des critères de sensibilité		Variation à la baisse des critères de sensibilité	
	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat	Capitaux propres	Résultat
<b>Risque de taux d'intérêt</b>	<b>(681)</b>	<b>144</b>	<b>764</b>	<b>(145)</b>	<b>(620)</b>	<b>(83)</b>	<b>688</b>	<b>(131)</b>
Passifs techniques d'assurance		105		(120)		(101)		(112)
Placements financiers	(681)	21	764	(5)	(620)	(6)	688	6
Dettes de financement		18		(20)		24		(25)
<b>Risque actions</b>	<b>479</b>	<b>23</b>	<b>(479)</b>	<b>(23)</b>	<b>506</b>	<b>27</b>	<b>(506)</b>	<b>(27)</b>
Placements financiers	479	23	(479)	(23)	506	27	(506)	(27)
<b>Risque de change</b>	<b>(3)</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>(3)</b>	<b>(8)</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>(7)</b>
Placements financiers	(3)	3	3	(3)	(8)	7	8	(7)
<b>IMPACTS COMPTABLES CUMULÉS</b>	<b>(205)</b>	<b>170</b>	<b>288</b>	<b>(171)</b>	<b>(122)</b>	<b>(49)</b>	<b>190</b>	<b>(165)</b>

Pour mémoire, les critères de sensibilité retenus sont les suivants :

- variation à la hausse et à la baisse de 100 points de base pour le risque de taux d'intérêt,
- variation à la hausse et à la baisse de 10 % des indices boursiers pour le risque actions, et
- variation à la hausse et à la baisse de 10 % de toutes les devises contre l'euro pour le risque de change.

## 4 RISQUE DE LIQUIDITÉ

### 4.1 Nature de l'exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité est appréhendé globalement dans l'approche actif/passif.

- définition d'un besoin de trésorerie structurel, correspondant au niveau de trésorerie à maintenir à l'actif en fonction des exigences de liquidité imposées par les passifs à partir :
  - des prévisions de cash-flow techniques dans un scénario central
  - de scénarios de sensibilité sur les hypothèses techniques (production, ratio de sinistralité).

- Définition d'un indice de référence pour la gestion obligataire dont les tombées adossent le profil des passifs en duration et en convexité. Cette approche repose sur des hypothèses validées de déroulés de passifs et de prise en compte de la production nouvelle.

### 4.2 Gestion du risque

En plus de l'approche actif/passif dont les contours ont été précisés précédemment, les ratios de liquidité dans les mandats actions des filiales de Groupama S.A. ont été renforcés dans plusieurs directions :

- La valeur de marché d'une valeur ne peut dépasser :
  - 3 % du capital de la société concernée,
  - 10 % du flottant de la société concernée.

- Tous les portefeuilles actions doivent individuellement pouvoir être rendus liquides (hypothèse de liquidation : 25 % du volume journalier moyen échangé sur le marché au cours des trois derniers mois) selon les règles suivantes :
  - 50 % en moins de deux semaines de Bourse,
  - 75 % en moins d'un mois (20 jours de Bourse),
  - 95 % en moins de trois mois (60 jours de Bourse).

Fin décembre 2007, tous ces critères sont globalement atteints.

Un point régulier sur ces ratios de liquidité est effectué lors de chaque comité d'investissement.

### 4.3 Portefeuille des placements financiers par échéances

Le profil des échéances annuelles des portefeuilles obligataires, y compris OPCVM consolidés, est le suivant :

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	Maturité			Total	Maturité			Total
	<1 an	De 1 à 5 ans	>5 ans		<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	
<b>Obligations cotées</b>								
disponibles à la vente	2 547	10 206	28 565	41 319	2 849	11 422	25 200	39 470
de transaction	161	5	8	173	20	0	4	23
classées volontairement en transaction	149	434	1 176	1 760	186	514	1 303	2 003
<b>Obligations non cotées</b>								
disponibles à la vente	25	2	28	55	4	4	3	12
de transaction	6	1		8	0	0	0	0
classées volontairement en transaction	0	4	7	11	14	7	3	24
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE</b>	<b>2 888</b>	<b>10 653</b>	<b>29 784</b>	<b>43 325</b>	<b>3 073</b>	<b>11 948</b>	<b>26 513</b>	<b>41 533</b>

Par ailleurs, le portefeuille actions en France peut être liquidé :

- à 90,5 % à un horizon de 10 jours,
- à 94,9 % à horizon de 20 jours (1 mois de Bourse),
- à 98,4 % à horizon de 60 jours (3 mois de Bourse).

## 4.4 Passifs techniques d'assurance et passifs relatifs à des contrats financiers par échéances

Le profil des échéances annuelles des passifs techniques d'assurance, est le suivant :

(en millions d'euros)	31.12.2007				31.12.2006			
	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total	<1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Provisions techniques non-vie	6 486	4 891	6 834	18 211	5 841	4 423	6 229	16 493
Provisions techniques vie - contrats d'assurance hors UC	1 399	3 328	19 744	24 471	1 566	2 914	17 662	22 142
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire	1 860	2 843	15 709	20 412	1 754	2 805	15 025	19 584
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire	11	1	155	167	8	1	5	14
Provision pour participation aux bénéfices différée passive	420	397	2 126	2 943	539	541	3 001	4 081
<b>TOTAL DES PASSIFS TECHNIQUES D'ASSURANCE ET PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>10 176</b>	<b>11 460</b>	<b>44 568</b>	<b>66 204</b>	<b>9 708</b>	<b>10 684</b>	<b>41 922</b>	<b>62 314</b>

Les passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec et sans participation discrétionnaire sont majoritairement rachetables à tout moment. Le tableau ci-dessus présente une vision économique de la liquidation des passifs techniques d'assurance.

## 4.5 Dettes de financement par échéances

Les principales caractéristiques des dettes de financement ainsi que leur ventilation par échéances figurent à la « Note 24 – Dettes de financement du présent document ».

## 5 RISQUE DE CRÉDIT

### 5.1 Placements financiers

#### 5.1.1 NATURE ET MONTANT DE L'EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT

Il est précisé que le «rating» indiqué est une moyenne des notations communiquées fin 2007 par les trois principales agences (S&P, MOODY'S et FITCH Ratings) concernant les titres obligataires du groupe.

31.12.2007							
(en millions d'euros)	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non noté	Total
<b>Obligations cotées</b>							
• disponibles à la vente	22 078	8 117	9 439	1 388	113	184	41 319
• de transaction	5	5	164	0	0	0	174
• classées volontairement en transaction	138	595	812	161	4	49	1 759
<b>Obligations non cotées</b>							
• disponibles à la vente	2	0	2	0	23	28	55
• de transaction	0	0	0	0	0	8	8
• classées volontairement en transaction	2	0	4	0	0	5	11
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE</b>	<b>22 225</b>	<b>8 716</b>	<b>10 421</b>	<b>1 548</b>	<b>140</b>	<b>275</b>	<b>43 325</b>

31.12.2006							
(en millions d'euros)	AAA	AA	A	BBB	<BBB	Non noté	Total
<b>Obligations cotées</b>							
• disponibles à la vente	21 210	7 767	8 705	1 371	29	389	39 470
• de transaction	22	2	0	0	0	0	23
• classées volontairement en transaction	174	719	879	171	2	59	2 003
<b>Obligations non cotées</b>							
• disponibles à la vente	2	0	0	2	0	8	12
• de transaction	0	0	0	0	0	0	0
• classées volontairement en transaction	0	9	0	11	0	4	24
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE</b>	<b>21 407</b>	<b>8 497</b>	<b>9 584</b>	<b>1 443</b>	<b>0</b>	<b>460</b>	<b>41 533</b>

#### 5.1.2 NATURE ET QUALITÉ DES ÉMETTEURS OBLIGATAIRES

	31.12.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Obligations émises par des États faisant partie de l'UE	22 692	21 401
Obligations émises par des États hors UE	99	161
Obligations des secteurs publics et semi-publics	3 765	3 826
Obligations du secteur privé	16 329	15 937
Autres obligations (dont les fonds obligataires)	439	208
<b>TOTAL DES PLACEMENTS OBLIGATAIRES</b>	<b>43 325</b>	<b>41 533</b>

#### 5.1.3 CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Des seuils maximaux de détention par notation ont été mis en place dans le cadre des mandats de gestion des filiales de Groupama S.A. Un bilan mensuel du suivi de ces contraintes est réalisé au sein des différents comités d'investissement.

Les ratios définis pour les actifs obligataires sont calculés sur la valeur de marché de l'actif obligataire total de chaque société (ou actif isolé) en fonction de la notation officielle émise par au moins deux agences de notation :

- Univers « investment grade » (titres de signatures supérieures ou égales à BBB)
  - AAA : ratios réglementaires, soit 5 % par émetteur, à l'exception des valeurs émises ou garanties par un État membre de l'OCDE et des titres de la CADES,
  - AA : 3 % maximum par émetteur,
  - A : 1 % maximum par émetteur,
  - BBB : 0,5 % maximum par émetteur
  - total des émetteurs BBB ne peut dépasser 10 % de la valeur de marché de la poche obligataire.

- Univers « sans notation de la zone euro » :
  - 0,5 % maximum par émetteur à l'exception des valeurs bénéficiant de garantie de la part d'un État membre de l'OCDE pour lesquels c'est le ratio prudentiel de cet État qui s'applique,
  - le total des émetteurs non notés (NN) ne peut dépasser 10 % de la valeur de marché de la poche obligataire.

- Univers « non investment grade » (haut rendement) :
  - aucune détention en direct dans les portefeuilles n'est autorisée concernant les produits de taux sans notation et hors zone euro et les valeurs non investment grade ou dites « à rendement élevé ».

#### 5.1.4 GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Les procédures internes prévoient que les opérations suivantes fassent systématiquement l'objet de contrats de remise en garantie avec les contreparties bancaires concernées :

- ventes à terme de devises effectuées en couverture du risque de change,
- « swaps » de taux (risque de taux),
- achats de « caps » (risque de taux).

Cette collatéralisation systématique des opérations de couverture permet de fortement réduire le risque de contrepartie lié à ces opérations de gré à gré.

## 5.2 Risque d'insolvabilité des réassureurs

Les opérations de cession consistent à transférer sur le réassureur une partie des risques acceptés par la cédante. Elles sont régulièrement examinées pour contrôler et limiter le risque de crédit sur les tiers réassureurs. Le comité de sécurité groupe examine et valide la liste des réassureurs admis pour l'ensemble de la réassurance externe cédée.

Cette liste est réexaminée totalement au moins deux fois par an. Au cours de l'année, un suivi permanent est assuré de sorte à adapter les notations internes des cessionnaires aux évolutions qui pourraient intervenir chez un réassureur et modifieraient l'appréciation de sa solvabilité. Pour un exercice de placement de réassurance donné, tout réassureur approché en cession de réassurance externe de Groupama doit figurer au préalable sur la liste du comité de sécurité groupe.

Les réassureurs admis doivent présenter une notation compatible avec la nature des affaires réassurées, selon qu'elles sont à déroulement comptable court ou long.

Les provisions techniques d'assurance et créances cédées sont repris ci-dessous par notation selon les 3 principales agences de rating (Standards & Poors, Fitch ratings, Moody's).

31.12.2007							
(en millions d'euros)	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non coté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non-vie	212	393	195	1	3	503	1 308
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie	1	16	25	1		48	91
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire							
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire						1	1
Créances nées des opérations de cession en réassurance	3	14	11	1	1	67	96
<b>TOTAL DES CRÉANCES DE RÉASSURANCE</b>	<b>216</b>	<b>423</b>	<b>231</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>619</b>	<b>1 496</b>

31.12.2006							
(en millions d'euros)	AAA	AA	A	BBB	< BBB	Non coté	Total
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance non-vie	151	364	229	3	2	584	1 334
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance vie	1	15	16		1	44	77
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers avec clause de participation discrétionnaire							
Part des réassureurs dans les provisions des contrats financiers sans clause de participation discrétionnaire						1	1
Créances nées des opérations de cession en réassurance		31	10	4		76	122
<b>TOTAL DES CRÉANCES DE RÉASSURANCE</b>	<b>152</b>	<b>380</b>	<b>245</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>628</b>	<b>1 411</b>

Le montant des parts de réassureurs non notés correspond principalement aux cessions vers des pools de réassurance professionnels, notamment ASSURPOL, ASSURATOME, GAREAT, Réunion Aérienne, Réunion Spatiale, qui ne font l'objet d'aucune notation.

## 6 RISQUES OPERATIONNELS, JURIDIQUES, REGLEMENTAIRES ET FISCAUX

### 6.1 Risques opérationnels

Les règles de gestion internes et les procédures opérationnelles définissent la manière dont les opérations doivent être effectuées dans le cadre de l'exercice des activités de Groupama S.A. Elles sont propres à chaque métier et à chaque processus clé. La formalisation des règles et procédures constitue une garantie de pérennité des méthodes et des savoir-faire de la société au cours du temps. Ces règles et procédures existantes couvrent les opérations majeures. Elles font l'objet d'une documentation régulièrement mise à jour qui s'appuie sur un organigramme détaillé et des délégations de pouvoir précises.

En outre, un programme d'assurance est mis en place avec comme objectif la protection en responsabilité et la protection du patrimoine des caisses régionales, de Groupama S.A. et de ses filiales. Les contrats sont répartis entre des assureurs internes et des assureurs externes pour les risques les plus importants. Les principales garanties souscrites sont les suivantes :

- assurance des collaborateurs,
- responsabilité civile des mandataires sociaux,
- responsabilités civiles professionnelles,
- responsabilité civile exploitation,
- assurance dommage sur les biens (immobilier, bureaux, équipements, flottes automobiles...).

L'informatique communautaire du groupe s'est dotée d'un second site informatique pour assurer une continuité d'activité en cas de sinistres ou de défaillance du premier site.

### 6.2 Risques juridiques et réglementaires

Les procédures de contrôle interne dédiées à la conformité de l'ensemble des opérations de Groupama S.A. s'appuient sur les principaux dispositifs présentés ci-après.

#### APPLICATION DU DROIT DES SOCIÉTÉS ET DU CODE DE COMMERCE

La Direction des affaires juridiques et fiscales, au sein du secrétariat général, assume la gestion juridique de Groupama S.A. et de ses filiales d'assurances, et conseille dans ce domaine en tant que de besoin l'ensemble des entités juridiques françaises de Groupama S.A.. Elle assure dans ce cadre, la sécurité juridique de ses opérations et de ses dirigeants. Le contrôle interne de la bonne mise en œuvre des procédures légales administratives s'appuie sur des outils de suivi permanent entité par entité.

#### APPLICATION DU DROIT DES ASSURANCES

La direction des affaires juridiques et fiscales au sein du secrétariat général de Groupama S.A. assume information et conseil aux directions métiers ainsi qu'aux filiales d'assurances, en matière notamment d'application du droit des assurances dans le cadre de leurs activités opérationnelles ou de support technique.

#### AUTRES DOMAINES

Des dispositifs spécifiques sont en place afin de répondre à des exigences particulières :

– un contrôle déontologique destiné à prévenir le délit d'initié. Cette fonction est exercée par un déontologue groupe, avec l'assistance d'une personnalité extérieure au groupe, en charge des contrôles, et d'un correspondant à Groupama S.A. ;

– en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, les entités mettent en œuvre dans leurs procédures les obligations légales et les recommandations professionnelles dans ce domaine. Les dispositifs de contrôle interne reposent sur la connaissance de la clientèle, mais aussi sur un ensemble de contrôles effectués préalablement à la passation de l'opération puis a posteriori par l'analyse des bases informatiques des opérations passées. Par ailleurs, la direction des affaires juridiques et fiscales est chargée de la surveillance de la conformité du groupe à ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment.

### 6.3 Risques fiscaux

La direction fiscale groupe a un rôle d'information et de veille réglementaire auprès de l'ensemble des entités du groupe.

Par ailleurs, elle est régulièrement sollicitée sur des points techniques précis et intervient notamment dans le cadre des arrêtés de comptes.

## 7 SUIVI ET GESTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE BANCAIRE

### 7.1 Présentation générale

Le pôle regroupe trois activités différenciées présentant des typologies de risques spécifiques : l'activité bancaire, la gestion de capitaux pour compte de tiers et la gestion immobilière. Le secteur bancaire fait l'objet d'un encadrement réglementaire organisé autour des risques décrits ci-dessous. Le point commun entre les sociétés du pôle est le suivi du risque opérationnel.

### 7.2 Risques bancaires

La gestion des risques est inhérente à l'activité. La responsabilité de son contrôle, de sa mesure et plus généralement de sa supervision est confiée à une fonction dédiée, indépendante des fonctions opérationnelles.

Si la responsabilité première du suivi des risques demeure celle des pôles et métiers qui les proposent, le contrôle des risques a pour mission de garantir que ceux pris par la banque sont conformes et compatibles avec ses politiques de risques. La fonction exerce un contrôle permanent sur les risques, *a priori* et *a posteriori*. Elle communique régulièrement au directoire ses principaux constats et l'informe sur les méthodes de mesure qu'elle met en œuvre pour apprécier et contrôler les risques.

La direction des risques a vocation à fixer les règles pour l'ensemble des risques générés par les activités bancaires et intervient sur tous les niveaux de la chaîne de prise et de suivi du risque. Ses missions permanentes consistent notamment à formuler des recommandations en matière de politiques de risques, à analyser le portefeuille de crédit, à formuler un avis sur les dossiers de crédit et à octroyer les limites aux intervenants sur les différents marchés, ainsi qu'à garantir la qualité et l'efficacité des procédures de suivi, à définir ou valider les méthodes de mesure des risques et à assurer un reporting fiable des risques pour le directoire.

#### 7.2.1 SURVEILLANCE PRUDENTIELLE (SOLVABILITÉ)

La réglementation prudentielle impose un suivi du ratio de solvabilité européen, rapport entre le niveau des fonds propres réglementaires (règlement n° 91-05 et 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière) et les encours risqués pondérés (risque de crédit, risque de marché) selon des règles définies. Au 31 décembre 2007, le RSE consolidé de Banque Finama atteint 18,3% ; le RSE de Groupama Banque atteint 15,8%.

#### 7.2.2 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est défini comme le risque d'encourir des pertes financières du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Le risque de crédit se manifeste dans l'activité de prêt à la clientèle mais également lorsque la banque peut être confrontée au défaut de sa contrepartie sur des opérations de marché.

#### LES PROCÉDURES DE DÉCISION

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations. Les délégations se déclinent en montant et degré de risques ainsi que selon la catégorie de clientèle. Les propositions de crédit doivent respecter les principes de la politique générale de crédit et, le cas échéant, des politiques spécifiques applicables, ainsi que, dans tous les cas, les lois et réglementations en vigueur. Les instances *ad hoc*, après avis de la direction des risques, sont les instances ultimes de décision en matière de prises de risques de crédit et de contrepartie.

#### LES PROCÉDURES DE SURVEILLANCE

Un dispositif de surveillance et de reporting est en œuvre et repose sur les équipes de contrôle dont la responsabilité est de garantir, la conformité aux décisions, la fiabilité des données de reporting et la qualité du suivi des risques.

#### LES PROCÉDURES DE DÉPRÉCIATION

Tous les concours accordés aux clients en défaut font l'objet périodiquement, d'un examen, selon les établissements, par le comité des provisions ou la direction des risques visant à déterminer l'éventuelle réduction de valeur qu'il conviendrait d'appliquer, selon les modalités d'application des règles comptables retenues. En fonction de la typologie des crédits les réductions de valeur peuvent être déterminées par approche statistique. Les propositions de ce comité sont soumises à la validation du directoire. La réduction de valeur est établie à partir de l'évaluation actualisée des flux nets probables de recouvrement tenant compte de la réalisation des garanties détenues.

#### LES LIMITES GLOBALES

Les limites d'engagement par marché de la Banque Finama sont définies par le directoire de la banque. Au 31 décembre 2007, les limites et les encours sont exprimés dans le tableau ci-dessous. Cette exposition au risque de crédit est déterminée sans tenir compte de l'effet des garanties reçues et correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan, brute de toutes dépréciations effectuées.

Marché (Banque Finama uniquement)	Limites (millions d'euro)	31.12.2007	31.12.2006
		encours (millions d'euro)	
Institutionnels	200	71	82
Entreprises/collectivités locales	150	113	111
Particuliers	150	127	121
PME	40	20	20
OPCVM	125 (bilan) 3 600 (hors bilan)	117 2 624	192 2 482
Corporates	400	179	308
Banque	1 500 (bilan) 5 000 (hors bilan)	1 383 3 859	1 486 3 401
États souverains	1 000	103	154

Les engagements de Groupama Banque sont exposés dans le tableau ci-dessous. Les créances sur les établissements de crédit sont constituées de placements de trésorerie et les engagements hors bilan portent sur des opérations de couverture globale réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif. Les créances sur la clientèle sont constituées essentiellement de crédits de trésorerie (233 millions d'euros) et de crédits à l'habitat (67 millions d'euros); les engagements hors bilan portent sur les offres de prêts à la consommation émises, les réserves de crédit revolving non utilisées et les offres de prêts à l'habitat. Cette exposition au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan et au hors bilan, nette de toutes dépréciations effectuées.

Marché (Banque Finama uniquement)	31.12.2007	31.12.2006
	encours (millions d'euro)	
Établissements de crédits		
Créances inscrites au bilan	616	670
Engagements hors bilan	175	193
Particuliers		
Créances inscrites au bilan	303	155
Engagements hors bilan	70	22

#### LES RÈGLES DE DIVISION DES RISQUES

La surveillance prudentielle (règlement n° 93-05 du Comité de la Réglementation bancaire et financière) limite la concentration d'engagements par contrepartie. Cette limite s'exprime selon deux axes (i) aucun encours ne peut être supérieur à 25 % des fonds propres réglementaires sur un groupe de bénéficiaires et (ii) le cumul des contreparties dépassant 10% des fonds propres réglementaires doit être inférieur à huit fois les fonds propres réglementaires. Les encours pris en compte font l'objet de pondérations selon des règles codifiées. Les groupes – au sens du règlement n° 93-05 – sont considérés comme une contrepartie unique. Il en est ainsi pour les entités du groupe Groupama.

Au 31 décembre 2007, 8 contreparties de la Banque Finama présentent des encours supérieurs à 10 % des fonds propres réglementaires – sans qu'aucune n'excède le plafond de 25 % – pour un cumul de 180,8 millions d'euros. Groupama Banque ne présentant pas d'encours éligible.

#### 7.2.3 RISQUES DE MARCHÉ

Compte tenu de son activité et du niveau des encours, seule la Banque Finama au sein du pôle bancaire du groupe est soumise à la surveillance prudentielle des opérations de marchés.

À partir des limites déterminées pour chaque type de risque, le suivi des risques de marché s'appuie sur :

- un calcul quotidien de la sensibilité et des résultats des positions de transaction ;
- un suivi quotidien du respect des limites notifiées à chaque activité avec notification de tout dépassement ;
- des contrôles réguliers et indépendants des valorisations, ainsi que l'établissement de rapprochements entre les résultats de la salle des marchés et les résultats comptables ;
- le contrôle du respect des règles internes en matière d'adossement des opérations ;
- des simulations de stress-scénari.

### LE RISQUE DE TAUX

Il recouvre la variation de valeur éventuelle d'un instrument financier à taux fixe en raison des variations des taux d'intérêt du marché ainsi que des éléments de résultat futurs d'un instrument financier à taux variable.

Les limites ci-dessous ont été définies pour les encours des portefeuilles de transaction et de placement, ainsi que pour le niveau de perte maximum associée (stop loss). De plus, un chiffrage de stress scénario est effectué.

À noter qu'au sein du pôle bancaire du groupe, Groupama Banque n'a pas d'activité de marché et ne prend pas de position pour compte propre. Dans le cadre de la gestion actif passif, elle peut en revanche être amenée à recourir à des instruments de taux pour effectuer des opérations de couverture de risque de taux d'intérêt. Les positions de liquidité et de taux de Banque Finama sont gérées en conformité avec la réglementation bancaire et à l'intérieur de limites qui ont été fixées par le directoire. Ces limites sont revues périodiquement, et au minimum une fois par an, en fonction de l'évolution de l'activité et du bilan de la banque.

31.12.2007		
Risque en sensibilité	Limites	
Portefeuille de transaction taux long terme	100 contrats Bund	0
Portefeuille de transaction taux fixe	5 000 K€	738
Portefeuille de transaction taux révisables	1 250 K€	(1 144)
Portefeuille de « swaps » court terme	200 M€	25
Scénario de variation de 100 bp des portefeuilles ci-dessus	/	(205,7)
« Stop loss » (hors risque de contrepartie)	De 125 K€ à 500 K€ selon le portefeuille	Pas de dépassement

### LE RISQUE DE RÈGLEMENT

Le règlement n° 95-02 annexe IV impose la surveillance des incidents de règlement contrepartie pour toutes les opérations relatives au portefeuille de négociation et pour celles initiées par la clientèle de la banque pour lesquelles elle est du croire. À ce titre, aucun incident n'a été constaté au cours de l'exercice 2007.

### LE RISQUE DE CHANGE

Il traduit le risque que la valeur d'un instrument ou de ses éléments de résultats futurs fluctue en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le pôle n'a pas pour vocation à prendre des positions sur les devises. Son activité la maintient très en deçà du seuil la soumettant à la surveillance prudentielle du risque de change.

### LE RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les opérations sur instruments financiers induisent un risque de liquidité, exprimant les difficultés que le groupe pourrait éprouver pour réunir les fonds destinés à honorer les engagements liés à ces instruments financiers ou vis à vis de ses clients. Compte tenu de sa structure bilancielle le groupe est très peu sensible à ce risque. Il est donc principalement suivi dans le cadre des obligations réglementaires qui obligent à mesurer mensuellement la liquidité selon des règles codifiées (règlement n° 88-01 du Comité de la réglementation bancaire). Le ratio de suivi se doit d'être toujours supérieur à 100%. Sur l'exercice 2007 le niveau le plus bas a été de 149% pour la Banque Finama, 152% pour Groupama Banque.

### LE RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT GLOBAL (ALM)

Le risque de taux lié aux opérations commerciales est piloté par la fonction actif/passif et géré de manière centralisée par la fonction Trésorerie & Marchés de capitaux. Le risque de taux lié aux fonds propres et aux investissements est également géré de même. La mesure des positions est présentée lors du comité mensuel actif/passif, par stock/classe de maturité/catégorie de taux. Un taux « point mort » des ressources est déterminé et des simulations effectuées. À fin 2007, la sensibilité de la Banque Finama à une variation de la courbe des taux de 1% est de -2,8 M€, inférieure à sa limite autorisée de 6 M€.

### LE RISQUE LIÉ À LA VARIATION DES TITRES DE PROPRIÉTÉ

Le pôle n'intervient pas sur ce type de marchés.

### LE RISQUE SUR PRODUIT DE BASE

Le pôle n'intervient pas sur ce type de marchés.

### 7.3 Risques opérationnels

Au cours de l'année 2007, la mise en œuvre d'une politique de gestion des risques opérationnels s'appuyant largement sur les dispositions de la méthode standard des accords de « Bâle II » a été poursuivie. La démarche est progressivement déclinée dans les filiales non bancaires, qui ont chacune entrepris de cartographier leurs risques opérationnels.

#### LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Chaque entité du pôle a défini un Plan de continuité d'activité (PCA) organisé autour de trois dispositifs :

- la mise en œuvre de cellule de crise,
- le « back-up » des systèmes informatiques,
- la mise à disposition de site de secours.

Les PCA font l'objet d'une mise à jour annuelle. Les sites de secours font l'objet de tests techniques et utilisateurs de mise en œuvre selon une fréquence identique.

## NOTE 53 LISTE DES ENTITÉS DU PÉRIMÈTRE

		31.12.2007			31.12.2006			
	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode
GROUPAMA Alpes-Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre-Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Oc	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
MISSO	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Sud	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Paris Val de Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Alsace	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Centre-Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Antilles-Guyane	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GROUPAMA Océan Indien	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Alpes-Méditerranée	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre-Manche	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Grand Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Oc	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Sud	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Loire Bretagne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Paris Val de Loire	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Nord-Est	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Alsace	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Rhône-Alpes Auvergne	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Centre Atlantique	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Antilles-Guyane	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
CLAMA Océan Indien	Assurance	France	-	-	A	-	-	A
GIE GROUPAMA SI	GIE	France	99,79	99,63	IG	99,79	99,62	IG
GIE LOGISTIQUE	GIE	France	99,99	99,86	IG	100,00	99,85	IG
GROUPAMA S.A.	Holding	France	99,89	99,86	IG	99,88	99,86	IG
GROUPAMA HOLDING	Holding	France	99,97	99,97	IG	99,97	99,97	IG
GROUPAMA HOLDING 2	Holding	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
GROUPAMA INTERNATIONAL	Holding	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GAN ASSURANCES VIE	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GAN PATRIMOINE	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
CAISSE FRATERNELLE D'ÉPARGNE	Assurance	France	99,97	99,83	IG	99,94	99,80	IG
CAISSE FRATERNELLE VIE	Assurance	France	99,76	99,62	IG	99,72	99,57	IG
ASSUVIE	Assurance	France	50,00	49,93	IG	50,00	49,93	IG
GAN EUROCOURTAGE VIE	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GAN PRÉVOYANCE	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA VIE	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA ASSURANCE CRÉDIT	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA TRANSPORT	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

		31.12.2007			31.12.2006			
	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode
MUTUAIDE ASSISTANCE	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GAN ASSURANCES IARD	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GAN OUTRE MER IARD	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG
GAN EUROCOURTAGE IARD	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
COFINTEX LUXEMBOURG	Réassurance	Luxembourg				100,00	99,85	IG
RAMPART	Réassurance	États-Unis				100,00	99,86	IG
GROUPAMA ITALIA VITA	Assurance	Italie	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
LUXLIFE	Assurance	Luxembourg				85,00	84,88	IG
GROUPAMA SEGUROS de Vida Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
ZENITH VIE	Assurance	Suisse				82,00	81,88	IG
GÜNES SIGORTA	Assurance	Turquie	36,00	35,95	MEE	36,00	35,95	MEE
BASAK SIGORTA ANONIM SIRKETI	Assurance	Turquie	98,34	98,20	IG	56,67	56,59	IG
EMEKLILIK SIGORTA ANONIM SIRKETI	Assurance	Turquie	90,00	89,25	IG	79,00	62,44	IG
GROUPAMA Investment BOSPHORUS	Holding	Turquie	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA BIZTOSITO	Assurance	Hongrie	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA PHOENIX Hellenic Asphaltstike	Assurance	Grèce	100,00	99,86	IG			
GROUPAMA SEGUROS Espagne	Assurance	Espagne	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GAN UK HOLDING LTD.	Holding	Royaume-Uni	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA INSURANCE CY LTD.	Assurance	Royaume-Uni	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
CAROLE NASH	Courtage d'ass.	Royaume-Uni	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
BOLLINGTON LIMITED	Courtage d'ass.	Royaume-Uni	100,00	99,86	IG			
LARK	Courtage d'ass.	Royaume-Uni	100,00	99,86	IG			
GREYSTONE	Courtage d'ass.	Royaume-Uni	100,00	99,86	IG			
HALVOR	Courtage d'ass.	Royaume-Uni	100,00	99,86	IG			
GROUPAMA ASSICURAZIONI	Assurance	Italie	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
NUOVA TIRRENA	Assurance	Italie	100,00	99,86	IG			
GROUPAMA SEGUROS Portugal	Assurance	Portugal	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
BT ASIGURARI	Assurance	Roumanie	100,00	99,86	IG			
GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Gestion d'actif	France	99,98	99,85	IG	99,98	99,84	IG
GROUPAMA ALTERNATIVE ASSET MGT	Gestion d'actif	France	100,00	99,85	IG	100,00	99,84	IG
FINAMA PRIVATE EQUITY	Gestion d'actif	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
BANQUE FINAMA	Banque	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA BANQUE	Banque	France	80,00	79,89	IG	80,00	79,88	IG
GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE	Gestion d'actif	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA IMMOBILIER	Gestion d'actif	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
SILIC	Immobilier	France	42,11	42,06	IG	41,38	41,32	IG
SEPAC	Immobilier	France	100,00	42,06	IG	100,00	41,32	IG
COMPAGNIE FONCIÈRE PARISIENNE	Immobilier	France	99,95	99,82	IG	99,94	99,81	IG
SCI DEFENSE ASTORG	Immobilier	France	100,00	99,82	IG	100,00	99,81	IG
GAN FONCIER II	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
IXELLOR	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
79 CHAMPS ÉLYSÉES	Immobilier	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,87	IG
33 MONTAIGNE	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

		31.12.2007			31.12.2006			
Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode	
CNF	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
RENNES VAUGIRARD	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
SCIFMA	Immobilier	France	100,00	99,89	IG	100,00	99,89	IG
SCI TOUR GAN	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GAN SAINT LAZARE	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
VIEILLE VOIE DE PARAY	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
SCI GAN FONCIER	Immobilier	France	100,00	99,87	IG	100,00	98,86	IG
ACTIPAR SA	Immobilier	France	100,00	99,82	IG	100,00	99,81	IG
SAFRAGAN	Immobilier	France	90,00	89,84	IG	100,00	89,83	IG
261 RASPAIL	Immobilier	France	100,00	99,82	IG	90,00	99,81	IG
SOCOMIE	Immobilier	France	100,00	42,06	MEE	100,00	41,32	MEE
19 GENERAL MANGIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
28 COURS ALBERT 1 <sup>er</sup> (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
5/7 PERCIER (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
ATLANTIS (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
FORGAN (SA)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
174 PRÈS SAINT-GERMAIN (SA)	Immobilier	France	0,00	0,00	NI	21,85	21,82	MEE
10 PORT ROYAL (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
102 MALESHERBES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
12 VICTOIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
14 MADELEINE (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
150 RENNES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
204 PEREIRE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
3 ROSSINI (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
38 LE PELETIER (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
43 CAUMARTIN (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
5/7 MONCEY (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
60 CLAUDE BERNARD (SASU)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
9 REINE BLANCHE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
9 VICTOIRE (SAS)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
CELESTE (SAS)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
CHAMALIERES EUROPE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
DOMAINE DE NALYS	Immobilier	France	100,00	99,90	IG	100,00	99,90	IG
DOMAINE DE FARES	Immobilier	France	50,00	49,96	IG	50,00	49,95	IG
GOUBET PETIT	Immobilier	France	66,66	66,57	IG	66,66	66,56	IG
GROUPAMA LES MASSUES (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,89	IG	100,00	99,89	IG
CAP DE FOUSTE (SCI)	Immobilier	France	100,00	99,91	IG	100,00	99,91	IG
DOMAINE CAP DE FOUSTE (SARL)	Immobilier	France	0,00	0,00	NI	100,00	99,91	IG
GROUPAMA PIPACT	Immobilier	France	100,00	99,96	IG	100,00	99,95	IG
SCI CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG
SCA CHATEAU D'AGASSAC	Immobilier	France	100,00	99,97	IG	100,00	99,96	IG
SCIMA GFA	Immobilier	France	100,00	99,94	IG	100,00	99,94	IG
HAUSSMANN LAFFITTE IMMOBILIER (SNC)	Immobilier	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
LABORIE MARCENAT	Immobilier	France	74,10	74,01	IG	74,10	74,01	IG
SA SIRAM	Immobilier	France	90,07	90,07	IG	90,07	90,07	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

		31.12.2007			31.12.2006			
Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode	
IMMOPREF	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
LES FRERES LUMIERE	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
99 MALESHERBES (SCI)	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
6 MESSINE (SCI)	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
PARIS FALGUIERE (SCI)	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
LES GEMEAUX (SCI)	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
VILLA DES PINS (SCI)	Assurance	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
FRANCE-GAN SI D	OPCVM	France	93,15	89,09	IG	92,75	88,81	IG
FRANCE-GAN SI C	OPCVM	France	31,31	31,26	MEE	92,75	88,81	IG
HAVRE OBLIGATION FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA OBLIGATION MONDE LT	OPCVM	France	79,10	77,30	IG	78,26	78,15	IG
GROUPAMA CONVERTIBLES FCP	OPCVM	France	99,17	97,46	IG	98,64	98,51	IG
GROUPAMA JAPAN STOCK D4DEC	OPCVM	France	94,88	94,75	IG	95,28	95,14	IG
GROUPAMA ET.CT D	OPCVM	France	99,15	99,04	IG	99,21	99,09	IG
GROUPAMA ET.CT C	OPCVM	France	22,99	22,97	MEE	15,09	15,08	MEE
GROUPAMA AAEXA FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA ACT.INTERNATIONALES FCP	OPCVM	France	99,92	99,79	IG	99,96	99,82	IG
GROUPAMA OBLIG.EUR.CREDIT MT I D	OPCVM	France	100,00	99,88	IG	100,00	99,86	IG
GROUPAMA OBLIG.EUR.CREDIT MT I C	OPCVM	France	85,92	85,83	IG	67,07	67,00	IG
GROUPAMA EURO STOCK	OPCVM	France	94,96	94,84	IG	95,38	95,26	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION LT I D	OPCVM	France	100,00	97,58	IG	100,00	99,85	IG
GROUPAMA INDEX INFLATION LT I C	OPCVM	France	47,35	47,30	MEE	51,77	51,72	IG
ASTORG EURO SPREAD FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 10 FCP	OPCVM	France	99,93	99,79	IG	99,93	99,79	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 9 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 8 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 7 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 6 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 5 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 4 FCP	OPCVM	France	83,33	83,22	IG	83,33	83,21	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	83,33	83,22	IG	83,33	83,21	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	83,33	83,22	IG	83,33	83,21	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	83,33	83,22	IG	83,33	83,21	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 1 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 2 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 3 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG
WASHINGTON INTER NOURRI 0 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
WASHING.ACT.EUROPEXEURO. FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 11 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 12 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 13 FCP (new)	OPCVM	France	100,00	99,85	IG	100,00	99,84	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 14 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 15 FCP	OPCVM	France	100,00	99,83	IG	100,00	99,84	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 16 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG

A : Agrégation IG : Intégration globale MEE : Mise en équivalence

	31.12.2007					31.12.2006		
	Secteur d'activité	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode
WASHINGTON EURO NOURRI 17 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,85	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 18 FCP	OPCVM	France	100,00	99,83	IG	100,00	99,86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 19 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 20 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 21 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 22 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG	100,00	99,86	IG
WASHINGTON EURO NOURRI 23 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 24 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 25 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG			
WASHINGTON EURO NOURRI 26 FCP	OPCVM	France	100,00	99,86	IG			

A : Agrégation      IG : Intégration globale      MEE : Mise en équivalence

Certaines entités immobilières sont consolidées par la méthode de mise en équivalence selon un processus dit « simplifié ». Ce processus qui consiste à reclasser au bilan la valeur des parts et le compte courant de financement dans le poste « Placements immobiliers », et au compte de résultat, les dividendes ou quote-part des résultats des sociétés sur la ligne « Revenus des immeubles ».

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS

Exercice clos le 31 décembre 2007

Aux Actionnaires,  
GROUPAMA SA  
8-10 rue d'Astorg  
75008 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes combinés de la société GROUPAMA S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES COMBINÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

### II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous avons examiné le traitement comptable retenu par le groupe pour la combinaison des comptes des entités qui ne fait pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et nous sommes assurés que les annexes aux comptes combinés 2.2 donnent une information appropriée à cet égard.
- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques, les frais d'acquisition reportés et leurs modalités d'amortissement. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans les annexes aux comptes combinés 3.1.2, 3.1.3. et 3.1.4.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience du Groupe, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Les actifs financiers sont classés dans différentes catégories selon les critères énumérés en annexe aux comptes combinés 3.2.1. et sont évalués selon les règles applicables à chaque catégorie décrites en annexe aux comptes combinés 3.2.1.

## NOTES

Nous nous sommes assurés du caractère approprié des tests de dépréciation mis en œuvre en fonction de la situation des placements et de la volatilité des marchés financiers, et nous avons apprécié le caractère raisonnable des provisions ainsi estimées.

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites en annexe aux comptes combinés 2.4.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.

- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés selon les modalités décrites en annexe aux comptes combinés 3.12.

Nous nous sommes assurés que les hypothèses retenues étaient cohérentes avec les projections fiscales issues des prévisions établies par le Groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 1<sup>er</sup> mars 2008

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars & Guérard  
Tour Exaltis  
61, avenue Henri Régnauld  
92075 La Défense Cedex

Michel Laforce    Bénédicte Vignon

Nicolas Robert    Gilles Magnan

# NOTES

Document réalisé par la Direction de la Communication Externe de Groupama  
Tél. : 01 44 56 32 27 – e-mail : relations.exterieures@groupama.com

Conception / création :  Publicis Consultants | 

Crédits photos : Getty Images – Stockbyte, Groupama – Zedda Yvan, PhotoAlto – Laurens David, Pixland, Droits réservés.



Document imprimé sur du papier certifié FSC avec des encres végétales  
par l'imprimerie DRIDE, imprimeur labellisé IMPRIM'VERT



Groupama

8 - 10 rue d'Astorg  
75383 Paris Cedex 08  
Tél. : +33 (0)1 44 56 77 77  
[www.groupama.com](http://www.groupama.com)